SOCIETE DE L'HISTOIRE
du
Protestantisme français

Reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

Bulletin

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

LXXIX[e] ANNÉE

TROISIÈME DE LA 6[e] SÉRIE

2. Avril-Juin 1930



PARIS

Au siège de la Société

54, Rue des Saints-Pères, (VII[e])

LIBRAIRIE FISCHBACHER (Société anonyme), 33, rue de Seine (6[e])

1930

BULLETIN
de la Société de l'Histoire du Protestantisme.

SOMMAIRE DU N° D'AVRIL-JUIN 1930

ABONNEMENTS AU BULLETIN

Compte chèques postaux : **Paris 407-83 (Société d'histoire du protestantisme).**

France et Colonies : **25** fr. (pasteurs et professeurs : **12** fr.).

Etranger : **35** fr. (pasteurs : **25** fr). — Pays à tarifs réduits : **25** et **20** fr.).

Les abonnés étrangers sont priés d'inscrire sur leurs mandats internationaux les mots : **chèques postaux Paris 407-83 (Société d'histoire).**

Le « Bulletin » paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 64 à 140 pages avec illustrations. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés à cette époque.

En cas de changement d'adresse, il est dû 2 fr. pour nouvelle bande.

Prix d'un numéro : avant 1913, **4** fr.; après 1914, **9** fr. (port en sus).

Une année : **40** fr. Il reste quelques collections (incomplètes), prix à débattre.

RÉDACTION

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au secrétaire de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris (7e).

Il sera rendu compte de tout ouvrage intéressant notre histoire, dont deux exemplaires seront déposés à cette adresse. Un seul exemplaire donne droit à une annonce sous la rubrique « Livres donnés ».

ANNONCES

Les annonces doivent être également adressées au secrétaire.

Pages à la suite du « Bulletin » : **800** fr. la page, **500** fr. la demi-page, **250** fr. un quart de page; **125** fr. un huitième de page; il n'est accepté d'annonces de cette catégorie que pour un an.

Petites annonces : voir page 3 de cette couverture.

ASSEMBLÉE A ALGER

le 27 avril 1930.

à l'occasion du Centenaire de la prise d'Alger et du Congrès des Sociétés savantes.

Le Comité de la Société de l'Histoire du Protestantisme français avait délégué son président, son secrétaire, et le professeur S. Rocheblave pour le représenter à Alger au moment de la célébration du Centenaire de l'Algérie. De douloureuses circonstances de famille ayant retenu en France M. le professeur J. Viénot, MM. Rocheblave et Pannier se sont seuls rendus à Alger.

Le 24 avril, au Congrès des Sociétés Savantes, siégeant au Lycée de jeunes filles, sous la présidence de M. Augustin Bernard, professeur à la Faculté des Lettres de Paris et délégué du ministre de l'Instruction publique, M. Pannier a, dans la section de géographie, résumé une notice sur *Trois pasteurs esclaves à Alger en* 1687, dont on trouvera ci-après le texte intégral. Le 25, dans le temple de Boufarik, il a fait une conférence sur le premier pasteur venu à Boufarik (en 1835), d'après les récits qu'il a rédigés pour ses enfants (1). Le dimanche matin, il a présidé le culte dans le temple de la rue Denfert-Rochereau. Le dimanche après-midi, dans le temple de la rue de Chartres, a eu lieu l'assemblée, que les journaux quotidiens d'Alger avaient tous annoncée et dont ils ont rendu compte (2).

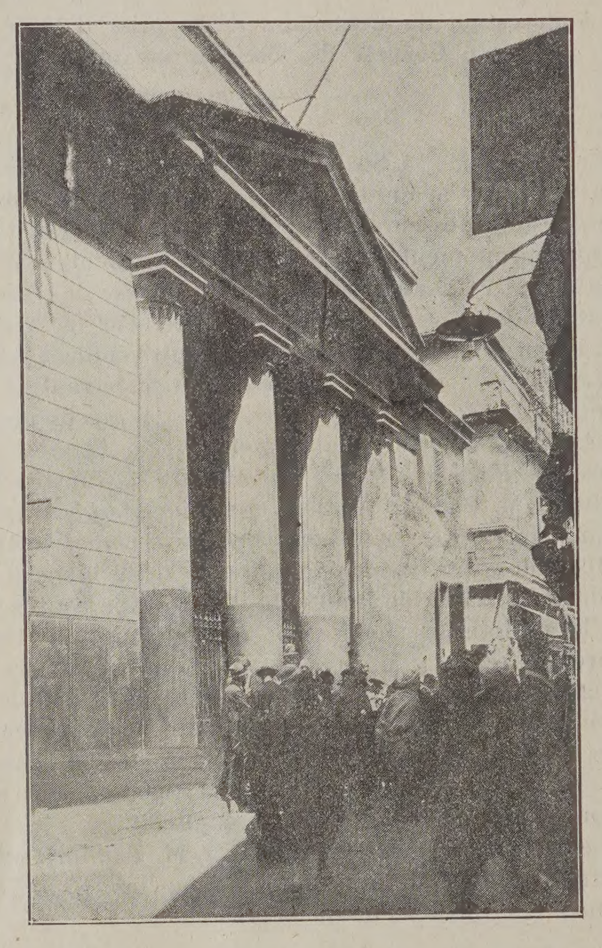
Le recteur de l'Académie d'Alger, M. *Tailliart*, présidait, entouré de MM. les pasteurs *Bégou-Bonnefon, Roth, Pannier* et le professeur *Rocheblave.*

---

(1) *Mon voyage en Algérie,* Paris, 1840, avec illustrations.

(2) Le *Courrier du Dimanche* du 15 avril a consacré à notre Société une notice détaillée dont nous remercions le rédacteur, M. le pasteur Bégou-Bonnefon.

Le préfet d'Alger, M. Atger, et le président du Congrès des Sociétés Savantes, le professeur Aug. Bernard,



Cliché Courrier du Dimanche

LE TEMPLE D'ALGER. — Vue extérieure.

avaient envoyé des messages exprimant leurs regrets d'être retenus au loin. Le vice-amiral *Charlier*, MM. les

pasteurs *Brunet*, d'Oran; Serfass, de Casablanca, et *Cabantous*, de Tunis, s'étaient également excusés.

Dans l'assemblée, on remarquait MM. les pasteurs *Eldin* et *Filhol*, d'Alger (Eglise réformée); *Cook-Jalabert*, de Ménerville, ancien aumônier militaire; *Carrairon*, de Boufarik; *Cuche*, de Mostaganem; *Ch. Bonnet*, du dépôt biblique d'Alger, ancien missionnaire; *S. Bonnet*, de Mascara, ancien pasteur à Haïphong, etc.; M. Lasserre, directeur du service météorologique. Citons encore un membre de la Société, M. Domange, venu de Bizerte exprès pour la circonstance (en 1927, il nous avait donné déjà une preuve semblable de son empressement à assister à nos assemblées : il avait alors fait en avion une partie du trajet pour venir de Tunis à Noyon); plusieurs professeurs des lycées, etc.

M. Bégou-Bonnefon remercia d'abord, au nom de son Eglise et de la Société d'Histoire, M. le Recteur d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette réunion.

M. Tailliart, en excellents termes, dit comment, d'origine catholique, il était cependant heureux de donner un témoignage de sympathie à une société protestante dont la probité scientifique lui était connue.

M. le pasteur Bégou-Bonnefon lit le

Message du Président de la Société aux Protestants d'Algérie

Messieurs et honorés frères,

J'avais le vif désir de célébrer avec vous le centenaire de votre France d'outre-Méditerranée. Les circonstances en ont décidé autrement. Je vous en exprime mes vifs regrets.

Un jour, le Président Paul Deschanel, me disait dans son cabinet: « J'ai vu deux fois l'Algérie à vingt ans de distance, et, chaque fois, j'en suis revenu pénétré d'une plus grande admiration pour le travail accompli par nos compatriotes dans ce beau pays. »

J'ai eu l'occasion de voir par moi-même que ce n'était pas là un mot de satisfaction officielle, mais un jugement motivé.

De l'immense labeur accompli, les protestants ont pris leur grande part et nous pouvons être fiers aussi de ce qu'ils ont fait. Le but du discours que mon absence vous

épargne était de vous demander, à vous, protestants algériens qui êtes sur place, qui êtes mieux renseignés que quiconque sur ce sujet, de vous mettre à réunir les éléments d'une histoire de l'activité totale des protestants algériens. La mère-patrie vous a fourni des Alsaciens, des hommes du Nord et du Midi, des soldats, des officiers, des chefs d'exploitation ou d'industrie, des administrateurs, des travailleurs de tous genres, dites-nous ce qu'ils ont fait.

Le *Bulletin* de notre Société d'Histoire est là pour publier vos travaux. Vous avez des érudits, des savants, des artistes, une Université célèbre à Alger. Il est impossible qu'il n'y ait pas, dans ces groupes, des coreligionnaires qui puissent se mettre à l'œuvre.

Mais, connaissez-vous seulement notre Société, notre Bulletin dont aucun travailleur sur le champ de l'Histoire ne peut actuellement se passer? Je crains qu'il ne franchisse pas assez souvent la Méditerranée. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Que les fêtes du Centenaire soient pour vous l'occasion d'un éveil ou d'un réveil à l'Histoire. N'oubliez pas, frères d'Algérie, que vous êtes les descendants et les héritiers d'une race héroïque de gens qui ont résisté jusqu'au sang pour maintenir leur liberté de conscience, les fils d'une Réformation qui a réhabilité non seulement la famille, mais le travail, la vie sociale, tout ce que représentait pour nos pères le beau mot de « vocation divine ».

Eloigné de vous, à mon vif regret, veuillez du moins accueillir mon salut respectueux et fraternel, mon vœu sincère que Dieu bénisse l'Algérie tout entière, vos familles et vos labeurs, et vos Eglises, enfin, qui doivent être les sources où chacun peut venir puiser le secours spirituel dont il a besoin pour être soutenu dans sa vocation spéciale. Et que, tous, de nos bateaux exposés aux tempêtes de la vie, nous jetions l'ancre de la foi, qui nous permettra de résister à toutes les forces mauvaises de la destruction et de la ruine.

Ensuite, M. Pannier donna quelques extraits de la notice sur *Quatre épisodes de l'histoire d'Alger* qu'on lira plus loin. M. Rocheblave, professeur honoraire à l'Université de Strasbourg, prit ensuite la parole avec une grande émotion que partageaient beaucoup de ses auditeurs : dans ce temple avait, pendant de longues années (de 1866 à 1908), retenti la voix de son père, au souvenir

duquel le Recteur venait de rendre un bel hommage. Né le 9 mars 1827, M. Emile Rocheblave était encore étudiant à la Faculté de Théologie de Montauban lorsqu'il devint, en 1852, l'un des premiers membres de notre Société; plus tard, il fut de même un des premiers à souscrire pour l'acquisition de la Maison de Roland qui est aujourd'hui le Musée du Désert (1). Depuis 1928, son fils est devenu membre de notre Comité. Auteur de deux beaux livres sur *Agrippa d'Aubigné* (2), il était tout désigné pour lui rendre hommage, à la veille du tricentenaire de sa mort (9 mai 1630). M. S. Rocheblave parla de l'enfant, du compagnon de Henri IV, du chef de famille, de l'écrivain, avec la science et l'art d'un homme qui a vécu depuis longtemps dans la société de son héros. Il n'a malheureusement pas cru devoir nous donner un résumé de cette charmante allocution.

Le temps ne permit pas de lire les notices préparées par l'amiral Charlier et le pasteur Serfass qu'on trouvera ci-après.

M. l'amiral Charlier, qui a souvent commandé sur les côtes de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, a particulièrement regretté de ne pouvoir assister à cette assemblée.

M. le Recteur, en quelques paroles cordiales, remercia les orateurs et rappela comment il fut jadis l'élève de M. Samuel Rocheblave au lycée d'Alger, dont M. Emile Rocheblave était l'aumônier. Puis la séance fut levée, et plusieurs assistants, venant s'inscrire comme membres de la Société, donnèrent ainsi la meilleure preuve de l'intérêt suscité par cette réunion, la première que notre Société ait jamais tenue en Algérie (1).

---

(1) *Bulletin*, 1852, p. 246 et 1880, p. 431.

(2) Volumes aujourd'hui épuisés, parus l'un en 1910 dans la Collection des grands Ecrivains, l'autre (*La Vie d'un Héros*), à la même librairie (Hachette).

Une édition nouvelle vient de paraître à la librairie *Je Sers*, à Issy-Les Moulineaux.

(1) Voir la *Dépêche Algérienne* du 29 avril, etc.

Les Protestants Français et l'Algérie

Quatre épisodes.

I. — XVIe *siècle : Villegagnon, le premier Français qui figure à la fois dans l'Histoire du Protestantisme et dans celle de l'Algérie* (1541).

II. — XVIIe siècle : *Trois pasteurs captifs à Alger en* 1687.

III. — XVIIIe siècle : *Jeanbon-Saint-André, consul général* (1796-1798).

IV. — XIXe siècle : *Les premiers pasteurs à Alger après la conquête* (1830-40).

I

Près du port d'Alger, au coin du square de la République et de la rue Bab-Azoun, sur le second pilier des arcades qui bordent la rue Littré, on lit cette inscription :

« A quelques pas d'ici, le 25 octobre 1541, le Français Pons de Salaguer, dit Savignac, porte-étendard des chevaliers de Malte qui firent partie de l'expédition dirigée par Charles-Quint contre Alger, vint, sous une grêle de traits, planter sa dague dans la porte d'Azoun, en disant: « Nous reviendrons ».

Automne 1541 ! c'est une date de première importance, annonciatrice d'un grand avenir, dans l'histoire de la Réforme française comme dans l'histoire de l'Algérie française.

Septembre 1541 : Calvin quitte Strasbourg, où il a dressé la première Eglise réformée française, pour ren-

trer à Genève d'où il a été chassé trois ans plus tôt en compagnie de Farel; ils disaient, eux aussi : « Nous reviendrons! » Car ils avaient planté dans les murs de Genève ce glaive invincible et flamboyant qui est la Parole de Dieu.

Octobre 1541 : Calvin sans doute donne à l'imprimeur le premier texte français de son *Institution de la religion chrétienne* dédiée à François Ier : livre admirable qui fut alors, et reste encore, un des plus puissants organes pour répandre la doctrine évangélique et la pensée française, pour étendre dans le monde entier le règne de Dieu.

La fondation de la régence d'Alger par les frères Barberousse est contemporaine des débuts de la Réforme en Europe. En 1529, Khaïr-ed-Dine prend l'îlot du Penon et le relie à la terre ferme par une jetée qui subsiste aujourd'hui comme subsiste encore la Confession d'Augsbourg, rédigée l'année suivante; on va en célébrer le tricentenaire comme on a célébré le centenaire de la prise d'Alger.

Dès la première période de l'histoire du protestantisme français, on y rencontre le nom d'un homme qui fut aussi mêlé à l'histoire de l'Algérie : *Nicolas Durand*, seigneur de *Villegagnon*, né quelques mois après Calvin, fut non seulement son contemporain, mais son « compagnon d'école » à Paris (1). C'était donc avant 1530.

Ni l'un ni l'autre ne devait entrer dans la carrière juridique, mais chacun à sa manière a plaidé ou combattu pour la cause de Dieu : tandis que Calvin devenait en France le meilleur avocat... de la Réforme, Villegagnon était admis dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem auquel, en 1530, fut donnée l'île de Malte. Il est un de ces cent trente chevaliers accourus aux côtés des deux cent vingt mille hommes conduits par l'empereur contre

(1) Claude HATON, *Mémoires*, réédités dans la *Collection des Documents inédits*, Paris, 1857, t. II, p. 624. *La France prot.* 2e éd., t. V, col. 969, dit à tort qu'ils furent condisciples à *Orléans*.

Alger, en 1541. Par dessus l'armure, les chevaliers de Malte portaient une soubreveste rouge avec grande croix blanche bordée d'or, assez semblable à ce qui fut plus tard la croix huguenote.

En 1535, Kheïr ed Dine avait été nommé grand amiral des flottes du sultan, et cette année-là, dans son *Institution,* d'abord publiée en latin, Calvin fait allusion aux progrès des *infidèles* (2). Villegagnon, lui, publie à Paris, en 1542, un récit de ses aventures et l'adresse à Guillaume du Bellay (3). Une traduction ancienne relate ainsi l'arrivée devant *Arger* ou *Argès* : « Nous prîmes lieu où les ventz ne nous pouvaient tant tourmenter : ce lieu est nommé *Matafuz* (le cap Matifou). La cité est loin dudit promontoire de douze milles. Le pied des montaignes s'étend en plaine, le bord de la mer est tortueux. » Le point de débarquement paraît avoir été vers le jardin d'essai du Hamma, le 23 octobre 1541. L'assaut est repoussé par les habitants à coups de pierres et de flèches, et même avec de l'artillerie. Villegagnon est grièvement blessé. La flotte désemparée se retire à Buges (Bougie), port occupé par les Espagnols depuis 1509.

Dix ans plus tard, il revient sur la côte d'Afrique, mais ne peut empêcher les Turcs de conquérir la Tripolitaine (1551). Vice-amiral des côtes de Bretagne, il est sous les ordres de l'amiral Coligny, adhère (plus ou

---

(2) Cf lettre à Farel, avril 1541 (*Opera Calvini,* XI, col. 204), à Mélanchton, avril 1544 (XI, 696).

On lit (plus tard, en 1558), dans la *Responsio de occulta Dei providentia :* « Les Turcs, follement endoctrinés par Mahomet (Mahommeti deliriis imbutus), adorent la divinité sous je ne sais quelle forme » (*Opera Calvini,* IX, col. 314).

(3) *Caroli V Imperatoris expeditio in Africam ad Argueram.* Parisiis, *ex adverso collegii Remensis,* 24 p. in-4°, réimprimé avec des notes par H.-D. de Grammont, sous le titre *Relation* etc. Alger, juillet Saint-Lager, 1874. Le libraire J.-L. Tiletanus est peut-être un parent du chanoine du Tillet, ami de Calvin.

moins sincèrement) à la Réforme (1), et commande une expédition au Brésil, où il fait venir de Genève des pasteurs. L'un d'eux écrit à son sujet : « Je n'ouy jamais homme mieux parler de la religion et réformation chrétienne qu'il faisait alors » (2). Ce n'est pas le lieu de raconter son revirement et les discussions théologiques qui remplirent plusieurs années de sa vie.

Mais voici une contre-partie du débarquement du chevalier de Malte à Alger en 1541.

Deux ans plus tard, en 1543, Barberousse a prêté au « roi très chrétien » François Ier le secours de ses flottes contre leur ennemi commun, Charles-Quint. Il met le siège devant Nice et abrite ses vaisseaux dans la rade de Toulon jusqu'à la paix entre les deux monarques. C'était le temps où étaient massacrés les Vaudois de Provence.

Farel, dans une lettre à Calvin (30 mai 1544), s'indigne que les Turcs puissent en France pratiquer librement leur culte païen, au moment même où les chrétiens évangéliques y sont persécutés (3). Les « Turcs » sont donc les Algériens et autres Barbaresques servant sous les ordres de Kheïr-ed-Dine sur les côtes de Provence.

Vingt ans plus tard, Bèze est mis au courant des projets d'une flotte qui viendrait de Barbarie (d'Alger sans doute) en Corse soutenir des rebelles contre les Gênois, et il a un soupçon singulier : il se demande si ce bruit n'est pas une invention des partisans du Concile de Trente destinée à détourner l'attention de ceux qui sur-

---

(1) Il commença, dit Bèze, « à se contrefaire ».

(2) Jean de Léry. M. de la Roncière vient de consacrer quelques pages intéressantes à Villegagnon (*Histoire de la Colonisation fr. en Amérique*, I, *Les Colonies éphémères*, Paris, Plon, 1930, in-4°, p. 19-24).

(3) « Turcis liberum fuerit in Gallia sua omnia servare licet impia, et vere pii etc. sævissime cruciantur » (*Opera*, XI, 718).

veillaient les travaux de l'assemblée (1). Ceci se passait en 1564.

Au siège de Malte en 1565, d'Aubigné, dans son *Histoire Universelle* (2), note la présence avec trente galères, du fils de Barberousse, qu'il appelle Azanez (Hassan, dey de 1557 à 1566); il parle souvent en 1568 du « vice-roi d'Arger » (Ali-el-Eudjé, ou Le Renégat) (3) et signale « un grand et sanglant combat » avec le corsaire algérien (« turc », dit-il) Carragial, mais il pense que ses lecteurs ne lui « sauraient point de gré » de les « amuser aux pirateries de la côte de Barbarie », à propos de la campagne de 1580 (4).

II

Pasteurs esclaves à Alger (1687)

J'imiterai ce sage exemple. Ne craignez pas, chers auditeurs, que je veuille vous « amuser aux pirateries de Barbarie » pendant le siècle qui suit. Tout à l'heure vous

---

(1) Lettre à Bullinger, Genève, 15 juillet 1564 (*Bull. h. pr.*, 1898, p. 432).

(2) L. IV, ch. XIX, p. 315 du T. II de l'édition de 1887.

(3) T. III, p. 229, 231, 237, 239, 244.

(4) T. VI, p. 109 (et suite).

Il est intéressant de noter que, au temps où des milliers d'Espagnols étaient captifs, Cypriano de Valera publia, à leur intention en 1593, son *Traité pour conformer en la foi chrétienne les captifs de Barbarie* qui a pour épigraphe ce verset de Psaume (44 : 23) : « On nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie! Réveille-toi, Seigneur! »

Il est adressé « à tous les pauvres captifs de Barbarie qui souffrent pour l'Evangile de Jésus-Christ : salut en un même Seigneur ». (*Tratado para confirmar en la fe cristiana a los cautivos de Berberia, compuesto por Cypriana de Valera.* Fielmente reimpreso. Madrid, 1872, Bailly-Baillière, 106 p. in-12.)

entendrez parler des esclaves protestants si nombreux à Alger, pour le rachat desquels les Eglises de France font des collectes en 1645 par exemple; il y avait aussi des marins, des pêcheurs de corail près du Bastion de France et de la Calle, des marchands protestants du Languedoc et de la Provence qui venaient sur les côtes de Barbarie dans les moments de paix; ces moments étaient rares, et on avait plus ordinairement à se méfier des corsaires des pays barbaresques.

Ceux-ci, sur leurs galères, employèrent comme rameurs des esclaves, tout comme le roi de France y employa des condamnés, en sorte qu'il put se trouver des protestants enchaînés sur les bancs de bateaux de guerre combattant les uns contre les autres, les uns et les autres souvent coiffés du même béret emprunté aux Espagnols. Le nombre des esclaves européens à Alger s'élevait à trente mille, dont un tiers non catholiques (donc Grecs ou protestants), lorsque l'amiral protestant Ruyter vint pour racheter quelques esclaves, mais on ne voulut en libérer qu'un trop petit nombre. Il partit en déclarant la guerre. Le meilleur amiral de France sous Louis XIV était un protestant, Abraham Du Quesne. Une rue d'Alger porte son nom, à juste titre. Vous entendrez raconter tout à l'heure comment il bombarda Alger en 1682. Je veux seulement rappeler la fière réponse qu'il fit à Colbert; le ministre lui laissant entendre qu'il serait de son intérêt de devenir catholique, sa religion nuisant à son avancement, Du Quesne répondit (le 20 février 1680) : « Puisque c'est le commandement du Seigneur de rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu, César sans doute ne trouvera pas mauvais qu'en lui rendant religieusement ce qui lui est dû, on rende à Dieu ce qui lui appartient. »

En 1685 survient la Révocation de l'Edit de Nantes. Tous les pasteurs doivent quitter la France. Plusieurs, trois au moins, ont été pris par les corsaires, sont deve-

nus esclaves à Alger. Notre *Bulletin* a publié (1) la dramatique « relation » écrite par l'un d'eux.

Isaac Brassard était né à Montauban en 1620 et y avait fait ses études de 1636 à 1642 (2). Il y était revenu comme pasteur en 1667 (3). Seize ans après, le ministère lui est interdit ainsi qu'à ses quatre collègues, plus jeunes, malgré une requête adressée au Parlement de Toulouse, peut-être par Claude Brousson (4). Brassard

---

(1) 1878, p. 349-356. Ce document se trouvait alors dans les archives de la famille Combes-Brassard au château de Pousiniès, près Saint-Etienne-de-Tulmont (Tarn-et-Garonne), chez Mme Jules de Maleville (décédée en 1894). Le château est devenu la propriété de Mme Lafon-Féline, cousine des Combes-Brassard, puis de Mme de Chaleville, et ensuite on ne sait ce qu'est devenu le manuscrit.

(2) *France prot.*, 2e éd., t. III, col. 80.

M. H. de France (*Les Montalbanais et le Refuge*, p. 123), dit même qu'Isaac Brassard serait né vers « 1611 »; c'est peut-être une faute d'impression pour « 1621 ».

Plus tard, M. de France a copié dans le Registre des baptêmes de l'Eglise de Montauban, de 1618 à 1623, fol. 80 (ms. récemment donné à la Bibliothèque du protestantisme), l'acte ci-après : « Du 30 janvier 1620 un fils du sr *Etienne Brassard*, docteur et avocat, et de damlle *Anne de Lalause-Fontalès*, mariez, né le présent. Parrain *Isaac Portus*, bourgeois; marr. damlle *Armande de Brassard*, fille du sr Brassard. Imposé nom *Isaac.* »

Sur le registre des mariages de 1623 à 1648, f° 178 v°, on lit : « 12 avril 1648, entre Me *Isaac Brassard*, ministre de Verlhac de Tescou, et damlle *Constance de Constans* » (fille d'un avocat, née en 1630).

(3) Ce n'est donc pas lui qui a baptisé un musulman africain mentionné dans les registres de Montauban le 29 février 1660 : « *Amet Maroque*, Turc de nation, natif du royaume de Maroque, après avoir abjuré et renoncé à la loy et alcoran de Mahomet, à la face de l'Eglise réformée de Montauban, le Saint Sacrement du baptesme luy a esté administré, ayant esté présenté à icelluy par noble *Bernard de Surin*, gentilhomme aleman, escuyer du Seigneur marquis de Montauban, et par damoiselle *Marie de Coupe*, femme de noble *Louis de Castanis*, lieutenant de la mestre de cam du régiment de Montauban, et luy auroit esté imposé nom *Michel.* » (*Bull. H. Pr.*, 1903, p. 288.)

(4) Mars 1683. Arch. nat. T T. 253. *Bull. H. Pr.*, 1857, p. 425; 1894, p. 445. Cf. Benoit, *Hist. de l'Edit*, III, première partie, p. 349; IV, p. 592, et *Bull. H. Pr.*, 1903, p. 136; Signatures de l' « avertissement » à Montauban, le 7 janvier 1683.

y lit-on, « est accablé d'infirmités ». Il avait alors soixante-trois ans. Son emprisonnement à Toulouse a duré quatre mois. Il quitte la France avec quatre fils qu'il laisse aux Pays-Bas, et se réfugie en Angleterre.

Puis, un beau jour de juin 1687, pris du désir de revoir ses enfants, il s'embarque sur un bateau de Rotterdam..., et voilà qu'en vue des côtes, et même à l'embouchure du Rhin, ce bateau est saisi par trois vaisseaux montés par des corsaires d'Alger, commandés par un renégat hollandais... On ne réalise pas, d'ordinaire, parmi nous, qu'en ce temps-là les mers du Nord étaient aussi peu sûres qu'en 1917 au temps des sous-marins allemands !

Voilà donc le pauvre vieux pasteur transféré à bord d'un vaisseau turc. « On me pilla, écrit-il, tout ce que j'avais, jusqu'à mes manuscrits, dont la perte m'est le plus sensible » (ses papiers personnels, et peut-être aussi quelques registres de l'Eglise de Montauban).

A la voile il faut alors quarante jours de navigation dans l'Atlantique et en Méditerranée, jusqu'à Alger.

« Je fus très mal nourri, très mal couché. J'étais particulièrement maltraité lorsque le vent était contraire et qu'il y avait quelque apparence de tempête, parce que les barbares m'imputaient la cause de ces accidents, de sorte qu'ils m'eussent jeté dans la mer si je ne me fusse alors caché. »

Sitôt débarqués, les Européens, maintenant esclaves, sont amenés au pacha (Brassard écrit : Bacha). C'était Hadj Hussein, surnommé *Mezzo Morto*. Il résidait au palais de la Jenina, voisin de l'archevêché actuel (1). Il choisit ceux qu'il veut. Une estampe de Luyken peu antérieure à 1684 (2) montre les pauvres captifs examinés comme des animaux, on regarde leur dentition, on tâte

(1) Je dois plusieurs de ces précisions à l'érudition et à l'obligeance de M. Klein, président du Comité du Vieil Alger.

(2) Edition hollandaise (1684) de l'*Histoire des royaumes et villes d'Alger*, etc. (1649), par le P. Dan. *Mannier hoe de Gevange Kristen Slaven tot Algiers verkoft worden.*



Vente d'esclaves à Alger vers 1684
d'après l'estampe de Luyken

leurs muscles. Le marché aux esclaves du Badistan correspondait à la place Mahon, près la place du Gouvernement. La mosquée figurée par Luyken est celle de la Pêcherie, construite en 1668, le long de la rue de la Marine.

Aux mauvais traitements physiques se joignent bientôt pour le pasteur Brassard les épreuves morales. Dès le lendemain de son débarquement il reçoit une invitation inattendue, elle émane d'un compatriote, mais hélas, c'est le vicaire de la congrégation des prêtres de la mission (1).

« Il me fit prier d'aller chez lui (2), où il me pressa fort de changer de religion et de faire changer de même toutes les personnes qui avaient été prises avec moi, me disant qu'elles m'étaient toutes soumises à l'égard de leur foi, et que par ce moyen je ferais mon salut et le leur, et surtout — (*in cauda venenum*) — je rendrais un grand service au roi, dont il me récompenserait bien. »

La presque totalité des compagnons de captivité de Brassard se trouvaient en effet protestants, puisque c'étaient des Hollandais, des Anglais et des réfugiés français. Il y avait même parmi ceux-ci en tous cas un autre pasteur, M. *Jourdan* (3), deux étudiants en théo-

---

(1) Fondée en 1625 par Vincent de Paul, établie à Paris dans une maison des Hospitaliers de Saint-Lazare. Le père Jean *Le Vacher*, consul de France, avait été martyrisé à Alger en 1683. Il s'agit ici du P. *Montmasson*, né à Genève en 1640, ancien curé à Versailles. Vincent de Paul lui-même avait été esclave à Tunis de 1600 à 1607.

Cf. *La confrérie de de Très Sainte Trinité et rédemption des captifs*. Se distribue au buffet de la Confrérie, dans l'église paroissiale de Saint-Etienne de Lille, Lille (1705), in-12, etc.

(2) Rue de l'Etat-Major, près la Bibliothèque nationale actuelle. Voir les *Mémoires de la Congrégation de la Mission* (des *Lazaristes*), Paris, in18°, 1864.

(3) Peut-être un troisième, M. de la Motte.

Dans la liste de plusieurs persécutés en 1685, 1686, etc., E. Benoît (t. III, 3 p. Ppppp 2) signale « La Mothe, ministre, pris par les corsaires, mort à Alger. » *Id., ibid.*, OOOOOO 4 verso : « Brassard, ministre à Montauban, et les... (*sic*). Pérès, proposans, frères, pris par les Algériens. » Un *La Mothe* fut pasteur à La

logie, les frères Pérès, d'origine montalbanaise également (1), et un certain Antoine Lavergne (2). Il est bien possible que d'autres pasteurs eussent été pris, avant ceux-ci, par les corsaires, cependant il semble qu'on en aurait trouvé mention quelque part. Jusqu'à plus ample information, Brassard et ses collègues de 1687 restent les premiers pasteurs français débarqués à Alger, et ils sont esclaves!

Or voici la noble réponse que fait le vieux pasteur aux insidieuses démarches du Lazariste qui ne craignait pas d'abuser des revers de fortune qui frappaient son malheureux compatriote :

« Je répondis à l'instant que j'étais fort surpris de sa proposition, qu'on m'en avait fait en France de sem-

---

Garde près Montauban (*Fr. Prot.*, 1re éd., VIII, 223), de 1677 à 1683. C'est probablement de lui qu'il s'agit ici.

Parmi les nombreux pasteurs du nom de *Jordan* ou *Jourdan*, il en est un, *Guy*, qui fut pasteur en Dauphiné à La Motte-Chalançon, de 1660 à 1683. Il était né vers 1625 et fut étudiant en 1645 à Genève (*Livre du Recteur*, p. 118, 179) où il se réfugia en 1683 avec sa femme et sept enfants (ARNAUD, *Hist. des prot. du Dauphiné*, II, 405) ; l'un d'eux, Paul, est immatriculé en 1684 à l'Académie de Genève (*L. du Recteur*, p. 179). Mais il semble difficile d'identifier l'un ou l'autre avec *M. de La Motte*.

Il s'agit plutôt de *David Jourdan*, étudiant à Genève en 1676 (Livre du recteur, p. 166), pasteur à Roure en Pragala, au moment de la Révocation, réfugié à Amsterdam en 1689 (cf. *Les Montalbanais et le Refuge*, p. 312). Il fut à la fin de sa vie pasteur à Bergholtz, près Stettin (*Bull.*, 1890, p. 598).

(1) *Antoine Perez* ou *Pérès*, né à Montauban (1628), professeur de langues orientales à l'Académie de Montauban en 1660, puis 1674, de théologie à l'Académie transférée à Puylaurens, sortit de France à la Révocation et mourut à Londres en 1686. « Deux frères Perez, ses fils peut-être, tous deux proposants, *essayèrent de sortir du royaume par mer*, dit par erreur la *Fr. Prot.*, 1re éd. VIII, 189 b. mais eurent le malheur de tomber entre les mains de corsaires ainsi que Brassard et le ministre La Motte. » Cf. NICOLAS, *Hist. de l'Acad. de Montauban*, p. 222 : « C'est l'un de ces fils que Bayle avait rencontré à Paris fin sept. 1681 » (*Œuvres, Lettres à sa famille*, T. 1, p. 128).

(2) Lettre de Satur, citée par M. DE FRANCE, *les Montalbanais et le refuge*.

blables et de mieux circonstanciées, lesquelles j'avais méprisées par la grâce de Dieu, et qu'il n'y avait pas apparence que j'eusse le moindre égard à la sienne; que plus je me voyais affligé et plus j'avais besoin de ma religion pour me consoler; et que plus elle me consolait, plus je me sentais obligé de persévérer en sa profession. »

Fières et pieuses paroles qui font penser à celles de l'apôtre : « Regardez comme un sujet de joie les diverses épreuves auxquelles vous pouvez être exposés, sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience » (Jacques 1: 2), et aussi à la devise gravée sur le fleuron des Estienne, sous la palme d'Afrique un instant courbée puis redressée : *pressa valentior*.

Et le controversiste esclave dit hautement ses raisons de persévérer et d'inviter les autres à la persévérance :

« La religion romaine m'avait toujours été en horreur, et plus encore depuis la nouvelle persécution de France; je ne faisais pas le métier de ceux qui entreprennent de dominer sur la foi des autres et sur leur conscience; bien loin de porter mes compagnons de misère à embrasser cette cruelle religion, je les en détournerais si je reconnaissais qu'ils y eussent la moindre pensée; enfin mon devoir et mon bien étaient de faire mon salut et celui de mon prochain, et de travailler principalement à la gloire de Dieu, le Roi des rois. »

Cette déclaration ne semble-t-elle pas un développement du mot gravé à la même époque, sur l'autre rive de la Méditerranée, par une prisonnière de la Tour de Constance : *Résistez!*

« Le lendemain, continue l'autobiographie, on nous donna des couvertures pour nous coucher, et des souliers (on leur avait donc pris les leurs), avec quoi on nous fit aller à la maison du gouverneur, à une demi-lieue de la ville pour y travailler (6). On n'eut aucun égard ni à mon caractère, ni à mon âge (soixante-sept ans) pour m'exempter du travail, car on vint me faire lever à coups de bâton

(6) Au faubourg de l'est, l'Agha.

de dessus le carreau où j'avais couché dans ma seule couverture, et ensuite on me fit porter de la brique et du mortier, me maltraitant toujours en paroles, et plus encore avec le bâton. »

Sans doute son esprit fût-il alors hanté de réminiscences bibliques : les Israélites pendant la captivité d'Egypte avaient ainsi travaillé pour le Pharaon.

Reconnu trop faible pour cette besogne de manœuvre, Brassard est affecté à une charge « pour laquelle, avoue-t-il naïvement, je me reconnaissais avoir encore plus d'incapacité : on me fit cuisiner ».

Mais il fait une si affreuse cuisine qu'il mécontente à la fois ses maîtres et ses compagnons d'esclavage :

« Je laissai brûler le riz, et le chaudron où je l'avais mis; sur quoi étant venus deux esclaves espagnols, l'un se mit en une telle colère qu'il voulut me tuer, mais l'autre l'en empêcha. »

Nouveau changement de décor :

« Un jeune Turc me vint prendre pour me ramener dans la ville. Il me chargea d'une bride fort pesante (tout un harnachement sans doute), qu'il me fallut porter avec ma couverture. Dès que j'y fus, on me fit servir de manœuvre à la construction d'une chapelle qui était dans le lieu de notre prison, où depuis on dit la messe. »

Singulier concours de circonstances qui fait travailler, bien à contre-cœur, un ministre du culte en esprit et en vérité, à la construction d'un édifice consacré, selon lui, à un usage idolâtre. Le bagne du Beylick était situé vers l'endroit de la rue Bab-Azoun où commence l'escalier Saint-Louis. Là se trouvait aussi un hôpital qui eut, en 1688, pour administrateur *Antoine d'Espinosa.*

Après quelques jours, on le change de service :

« Un autre jeune Turc m'y mena à grands coups de bâton, jusqu'à m'étendre sur le carreau, parce que je n'allais pas si vite que lui. »

Le père vicaire est au courant de ces mauvais traitements et espère en tirer parti :

« Il me faisait dire que je ne serais plus tourmenté, pourvu que je me fisse catholique, à cause de l'argent qu'il bailleroit pour cela aux Turcs. »

Mais spontanément, tandis que des Provençaux le houspillaient, le gardien-chef turc dispense du travail le vieillard harassé.

Alors le père vicaire et « ses gens » inventent autre chose :

« Ils me donnèrent le nom de Duquesne pour me rendre encore plus odieux et m'exposer à la fureur du peuple. »

En effet, quatre et cinq ans seulement étaient à peine écoulés depuis que, à deux reprises, Alger avait été bombardé par l'amiral protestant (1), et en entendant son nom la populace d'Alger « s'échauffait extrêmement contre tous les Français, contre moi particulièrement », remarque Brassard.

« Pour cette raison je ne sortais guère, ou, si je sortais, je recevais de grosses injures et souvent de rudes coups. »

Et voici pour les captifs une nouvelle cause de malheurs : en 1688 paraît devant Alger une troisième flotte française, sous les ordres du comte d'Estrées :

« Chaque jour qu'on tirait les bombes, des Turcs faisaient mourir des Français, en les mettant à la bouche des canons, la tête en bas, les pieds en haut, les attachant par les bras au canon que l'on tirait contre le milieu du corps, dont le feu de la poudre seul déchirait et renvoyait ça et là, et loin, les membres.

Le matin du 4 juillet le tour du pasteur semble arrivé. Le secrétaire du pacha vient le chercher avec

(1) JAL, *Du Quesne*, t. I, p. 425-454. Le 30 juin 1683, les Algériens amenèrent à bord du *Saint-Esprit*, vaisseau amiral, cent vingt-quatre chrétiens; le 2, quatre-vingt-trois, etc. En tout, cinq cents.

quelques autres esclaves dans la cour basse du bagne (au niveau de la mer).

« Ayant fait la prière pour moy et pour eux, je demandais à Dieu qu'il nous fît à tous la grâce de garder la foi, de combattre le bon combat, d'achever notre course, enfin de nous donner la couronne de gloire et d'immortalité dans son paradis. »

Spectacle et prière qui rappellent les martyrs au temps des Vandales!

Mais ici surgit le triste personnage qui depuis plusieurs mois ne manque pas une occasion de harceler Brassard, le père vicaire :

« Dès que la prière fut finie il parut, pour nous porter à quitter notre religion, nous assurant que par ce moyen nous ferions notre salut en l'autre monde, et nous insinuant que même nous pourrions encore le faire en celui-ci » (1).

Le pasteur répond aussitôt :

« Qu'il nous devait laisser mourir en paix, que nous étions tous dégoûtés de ce monde, et que nous soupirions après le repos du ciel; j'ajoutai qu'il me donnait lieu de croire, par la continuation de son procédé (la politesse du XVIIe siècle paraît même en un dialogue si tragique!), qu'il avait trempé dans ma mort, laquelle j'allais souffrir avec joie en priant Dieu pour tous mes persécuteurs, à qui je souhaitais le paradis où j'allais entrer par la grâce de mon Sauveur. »

---

(1) Dans son *Précis analytique de l'histoire moderne de l'Afrique septentrionale*, M. Rang (p. 434) rapporte qu'un échange de prisonniers avait, en principe, été convenu entre d'Estrées et le dey, le Français chargé de la négociation, M. Dussault, « ne voulut racheter les protestants qu'à condition expresse qu'ils renieraient leur foi; mais comme ils déclarèrent tous qu'ils préféraient rester en esclavage, le ministre ordonna de ne les retirer que les derniers; et dans le cas seulement où il se trouverait encore des fonds. Ce n'était pas l'humanité qui dictait cet ordre, mais seulement la crainte que ces malheureux, pressés par le dey, ne restassent à Alger pour y exercer leur industrie ».

Et le berger du petit troupeau en péril n'est pas seul à montrer tant de courage.

« Mes compagnons de supplice témoignèrent la même résolution et charité. »

Sur ces entrefaites arrive celui que Brassard appelle son « compagnon de ministère et d'esclavage », le pasteur Jourdan. Il apporte une bonne nouvelle.

« Le pacha ne voulait point que nous mourissions (*sic*), ni aucun autre réfugié. »

Les captifs sont ramenés au bagne.

Et un autre jour, visitant un chantier où travaillent des esclaves (près du môle, ou dans une campagne de banlieue), le pacha demande s'il y a des Français. On répond : « Des luthériens ». Il demande : « Y a-t-il des catholiques ? » On répond : « Un seul ».

« Le pacha appela ce catholique, et lui dit que le lendemain il le ferait mettre au canon. Comme on était sur le point de l'y mettre, il offrit de se faire juif à condition qu'on ne l'y mît pas. »

Ce qui eut lieu. Et quelques jours après c'est le tour du père vicaire (le P. Montmasson) de marcher à un affreux supplice.

« On lui coupa les oreilles et le nez, et de plus le peuple lui donna plusieurs coups de couteaux. »

Le pasteur naguère victime des instances de ce religieux fanatique n'ajoute aucun commentaire. Il ajoute :

« Le frère François, son domestique, le consul français, et plusieurs marchands et capitaines de vaisseaux voulurent se faire Turcs, pourvu qu'on leur sauvât la vie; le Pacha le leur refusa, disant qu'ils estoient indignes de faire profession de la religion mahométane, et qu'il n'avait pas accoutumé de donner la vie à ceux qui n'embrassaient la religion que par contrainte. »

A l'endroit où furent ainsi mis à part quarante Français, dont le consul Rolle, à l'Amirauté (dans l'ancien

îlot de Penon), le Comité du Vieil Alger a fait poser une plaque commémorative.

De grands événements s'étaient passés en Europe depuis la capture de Brassard en juin 1687 : un an plus tard, le 30 juin 1688, les protestants anglais avaient offert la couronne à Guillaume d'Orange et Louis XIV avait déclaré la guerre aux puissances qui avaient, dès juillet 1686, formé la Ligue d'Augsbourg (Empire, Espagne), ou y avaient ensuite adhéré (les Provinces-Unies). Le 23 décembre 1688, Jacques II quitte l'Angleterre. Vers le même moment, Brassard est délivré par les soins des Anglais et des Hollandais stimulés par les représentants autorisés des réfugiés français : il cite le marquis de Ruvigny, et son fils, et aussi le chevalier Chardin; c'est l'illustre voyageur revenu des Indes à Londres en 1681 (1), décoré alors par Charles II du titre de chevalier, et devenu plénipotentiaire du roi de Grande-Bretagne auprès des Etats de Hollande.

« Le seigneur Salomon, juif habitant Alger, a fort contribué à notre délivrance, depuis son ordre reçu d'Angleterre, ayant toujours bien instruit l'esprit du Bacha duquel il est fort aimé, luy ayant payé notre ranson sans délai (2). »

Voilà donc Brassard et quelques autres libérés (3) embarqués sur un vaisseau anglais et arrivant à Livourne le jour de Noël, et passant cinq jours au lazaret. Puis le consul de Hollande offre pendant deux mois d'hiver l'hospitalité au malheureux « réchapé » (il se qualifie ainsi lui-même).

(1) La première édition de son *Journal de Voyage* a paru en 1686.

(2) Le prix exigé pour la libération des esclaves était très variable. A Constantinople il était en 1695 de cent quarante-six piastres, en 1706 de deux cent quarante, en 1707 de trente seulement, pour trois protestants français rachetés par les soins de la petite communauté protestante (*Bull. H. Pr.*, 1862, p. 66).

(3) Entre autres *Antoine Lavergne* sans doute : il mourut dans la misère à Leyde, en 1721 (H. DE FRANCE, *Les Montalbanais et le Refuge*, p. 341).

Mais on accuse celui-ci de « faire les fonctions de son ministère », ce qui est interdit dans le grand duché de Toscane comme en France. Il quitte donc Livourne le 5 mars et commence un long voyage, à pied, à cheval, en voiture sans doute suivant les jours, traversant Florence (qu'il appelle Folrance), les Apennins couverts de neige, Venise, où il prêche quelque temps « pour le pasteur français, dans la chambre d'un particulier en toute sûreté ». Par le Tyrol il arrive en Allemagne, et finalement à Erlangen, au nord de Nüremberg. Que de chemin parcouru depuis Alger!

Là, le margrave de Brandebourg-Bayreuth a accueilli toute une colonie de réfugiés, surtout languedociens (1); le temple commencé en 1686 était en construction : quelle émotion pour Brassard de reconnaître la forme octogonale du temple neuf de Montauban, qui a servi en effet de modèle (2); quelle émotion aussi de retrouver « plusieurs de mes brebis dispersées à qui je donnai de la consolation par une prédication » (3).

Ce n'était encore qu'une étape. La terre d'asile définitive devait être le pays pour lequel Brassard s'était embarqué deux ans auparavant : la Hollande, où Brassard retrouva tant de parents, de paroissiens, de collègues. Il arrive le 4 juin à Amsterdam (cinq mois et demi après son départ d'Alger, deux ans après son départ de Londres), et il descend chez son ancien col-

---

(1) *Bull. H. Pr.*, 1859, p. 219, art. de Fr. Waddington.

(2) EBRARD, *Christian Ernst* etc., 1885, p. 31; DE FRANCE, *le Temple neuf de Montauban*, 1881; *Bull. H. Pr.*, 1881, p. 268. Les premiers pasteurs furent *Esprit Tholozan* et *Jacques Papon* (1686), *Bonnet* puis *Crégut*, de Vaux en Languedoc (1687). On prêcha dans le temple (terminé en 1693), jusqu'en 1818 (*B. H. Pr.*, 1859, p. 226), et même 1822 (*B. H. Pr.*, 1887, p. 14).

(3) En 1687, on avait vu arriver encore « plus de mille réfugiés » à Erlangen (lettre du jeune pasteur Rey le 15 novembre; *B. H. Pr.*, 1867, p. 130) : parmi les Montalbanais se trouvait à Erlangen un fabricant d'étoffes de laine, M. Charles (*B. H. Pr.*, 1887, p. 7). Beaucoup d'autres noms sont donnés par M. DE FRANCE (*les Montalbanais et le refuge*, p. 127).

lègue de Montauban, Pierre Ysarn, arrivé avec sa femme et cinq enfants, et pasteur de l'Eglise wallonne depuis octobre 1688. A partir du 1er août 1689, Isaac Brassard est sur la liste des ministres pensionnaires et reçoit des secours comme « ci-devant ministre de Montauban et captif à Alger » (1).

Lorsqu'âgé de soixante-douze ans, en 1693, peu avant sa mort, il envoie à l'une de ses filles (2) la « Relation de sa captivité en Algers », il termine par une allusion à sa libération en ces termes :

« Après tant d'étranges accidents il paraît évidemment que le grand Dieu a été mon véritable libérateur. Ainsi j'admirerai et célébrerai toujours les merveilles de sa Providence et la grandeur de sa miséricorde, dont il fait me sentir de si doux et si puissants effets. »

III

Jeanbon Saint-André, consul général (1796-1798).

Un siècle après Brassard, un autre pasteur débarque à Alger, mais dans des circonstances bien différentes : il a renoncé à l'exercice de son ministère et joué un rôle dans les assemblées révolutionnaires; le 28 brumaire an IV (18 nov. 1795), il est nommé consul général à Alger : c'est *Jeanbon*, dit *Saint-André* (3). Par une

---

(1) F. Gagnebin, *Pasteurs réfugiés* (*Bull. de la Commiss. pour l'hist. des Egl. wallonnes*, 1885, I, p. 116).

(2) « A Monsieur La Mothe Salinières, à Bordeaux, pour rendre à Mademoiselle Brassard » (*B. H. Pr.* 1878, p. 350). Une des filles de Brassard avait épousé le pasteur du Carla, *Jacob Bayle*, frère du célèbre *Pierre Bayle*.

(3) Cf. Lévy-Schneider, *Le conventionnel Jeanbon-Saint-André, membre du Comité de Salut public* (1749-1813), Paris, 1901, t. II, p. 1080 et suivantes. Arch. nat., AF III, carton 74.

Le *Bulletin* (1924, p. 349) a reproduit un portrait peint par David, en 1795, lorsque l'artiste et le modèle étaient l'un et l'autre en prison. Jeanbon, avec son feutre à larges bords, apparaît là tel qu'il débarqua, quelques mois plus tard, à Alger.

curieuse coïncidence, il est né à Montauban comme Brassard, dont ses ancêtres furent les paroissiens (1), et il a été pasteur dans cette même ville.

Déjà pendant une mission à Toulon, *Jeanbon* avait eu de fréquents rapports avec l'Agence d'Afrique par laquelle il désirait faire importer en France les blés de la Régence. Arrivé à Alger le 2 juin 1796, il y trouve encore vivant le souvenir du bombardement par Du Quesne : une prophétie courante parmi les musulmans disait qu'un jour la France s'emparerait d'Alger (2).

Hassan était alors dey. Certains négociants français sont hostiles à l'ancien membre du Comité de Salut public, et les Pères missionnaires excitent contre l'ancien pasteur les esclaves français qui auraient voulu être rapidement libérés. Jeanbon montre une énergie peu commune, quoiqu'il sache que les circonstances de la politique nationale et internationale empêchent qu'une escadre vienne appuyer son action. Il maintient à la Compagnie commerciale la protection du dey, fait libérer nos marins saisis par les Algériens sur des vaisseaux neutres, mais, constamment préoccupé de restaurer la puissance navale de la France dans la Méditerranée, il essaie en vain d'obtenir l'alliance du dey contre les flottes anglaises. Cependant Talleyrand, ministre des relations extérieures, apprécie à leur juste valeur les talents diplomatiques de Jeanbon; en guise d'avancement, il le fit nommer consul général à Smyrne, le 8 brumaire an VI. Plus tard, devenu préfet du Mont-Tonnerre à Mayence (1802), Jeanbon sera consulté directement par l'empereur sur les moyens d'attaquer Alger. Il rédige alors un mémoire dont les conclusions sont intéressantes.

---

(1) *B. H. P.*, 1894, p. 445.

(2) *Mémoire* adressé par Jeanbon au ministre de la marine, sur la régence d'Alger; Mayence, 8 thermidor an X (*Corresp. de Napoléon avec le min. de la marine*, Paris, 1837, t. I, p. 232-273).

« Il conseille de renoncer à un bombardement ou à un blocus, procédés dont l'inefficacité est démontrée, pour opérer une descente. On dirigera les opérations contre le Fort l'Empereur, qu'on prendra facilement par terre, et d'où l'on bombardera la ville. On devrait avoir en vue de frapper un coup rapide comme la pensée, et de terminer la guerre en huit jours. Il faudra débarquer en messidor, thermidor ou fructidor exclusivement. (1) »

Pas plus que l'excellent biographe de *Jeanbon*, nous ne savons si les organisateurs de l'expédition de 1830 ont eu connaissance de ces conclusions, mais comme lui nous sommes frappés du fait qu'ils s'y sont conformés de point en point.

IV

Les premiers pasteurs à Alger après la conquête (1830-1840)

Franchissons de nouveau un siècle et demi. Nous voici arrivés aux événements dont l'Algérie célèbre actuellement le centenaire.

Le 15 juin, le directeur des cultes non catholiques adressait aux présidents des Consistoires une circulaire les invitant à faire des prières publiques pour le succès de l'expédition envoyée en Afrique. Beaucoup d'archives consistoriales renferment sans doute le texte de réponses analogues à celle que fit le pasteur de La Motte-Chalençon (1) :

Le 6 juillet 1830.

Monsieur le Baron,

Conformément à votre lettre du 15 juin 1830, il a été célébré un service solennel dans toute la Consistoriale de La Motte-Chalançon, le 4 juillet 1830, pour prier l'Eternel de protéger et bénir nos armées dans la guerre juste et généreuse que vient d'entreprendre la France contre un pays

(1) Lévy-Schneider, p. 1098.

(1) *Christianisme au XXe siècle*, mai 1930.

barbare. Tous nos coreligionnaires ont montré le plus grand empressement et la plus vive ardeur pour élever leurs voix au trône du Tout-Puissant dans une circonstance aussi mémorable. L'amour qu'ils portent à leur auguste souverain Charles X leur en faisait un devoir. Bientôt, nous l'espérons, nous reverrons nos soldats, couverts des palmes de la gloire cueillies sur les champs de l'honneur, retourner triomphateurs des bords sauvages de l'Afrique. Et alors nos temples seront de nouveau ouverts pour en entonner des Te Deum sur cette heureuse campagne. Voilà les vœux ardents que nous adressons au Ciel.

J. Renous, président.

L'amiral Duperré, sous les ordres duquel était la flotte qui débarqua le 14 juin 1830 les troupes à Sidi-Ferruch, était un Rochelais qui avait longtemps vécu (comme prisonnier) en Angleterre; il y avait pris des opinions libérales en politique et en religion. Au cours de ses campagnes lointaines, il avait été en bonnes relations avec des protestants. « C'est un catholique éclairé », dit un des commissaires de la Société des Missions de Londres à l'assemblée de mai 1830, et le *Journal des Missions évangéliques de Paris,* quelques semaines après la prise d'Alger, cite (p. 318), un rapport officiel de l'amiral, alors capitaine de corvette, sur sa visite à Tahiti en 1823 : « Les missionnaires de Londres ont totalement changé les mœurs et les coutumes des habitants. » Après avoir fréquenté les missionnaires, Duperré a « exprimé des vœux ardents pour la continuation de leurs succès ».

Au contraire, le général de Bourmont qui commandait les troupes en 1830 était extrêmement catholique et les officiers protestants étaient sans doute peu nombreux sous ses ordres, mais, fervent légitimiste, il quitta l'Afrique aussitôt après la révolution de juillet. Lors de la capitulation d'Alger, le 4 juillet, le gouvernement français garantit aux musulmans le libre exercice de leur culte. Les protestants, dans la suite, ne manquèrent pas de remarquer qu'on devait leur accorder la même liberté, d'ailleurs garantie par la nouvelle constitution de 1830.

Notons en passant que la nouvelle de la prise d'Alger fut apportée en France par quelques officiers dont l'un était un arrière-petit-neveu de l'amiral Du Quesne (1).

Le successeur de Bourmont, le général comte Clauzel a publié en 1831 des « Observations sur quelques actes de son commandement à Alger (où il était arrivé le 2 septembre 1830). (On y lit que la population était évaluée tantôt à quinze mille, tantôt à quatre-vingt mille âmes.) La population indigène s'étonne de voir un musulman nommé bey de Constantine : « Cela témoignait de *notre tolérance religieuse* sur laquelle ils ne comptaient pas, nous supposant imbus des idées de prosélytisme des Espagnols, dont l'invasion de 1777 avait encore des témoins vivants » (p. 18). Les actes officiels sont faits « au nom du Dieu clément et miséricordieux, souverain arbitre de toutes choses ». Mais il n'y a pas une ligne sur l'existence de missionnaires catholiques dans le pays.

Les premiers protestants débarqués.

Parmi les officiers faisant partie de la brigade de débarquement, le 14 juin, à Sidi-Ferruch, se trouvait un jeune capitaine du génie de vingt-cinq ans, Ernest de Chabaud-La Tour, qui, plus tard, octogénaire, aimait encore à raconter avec quel entrain il avait participé à cette opération (2), et au tracé d'une parallèle et de

---

(1) *Prévost de Sansac de Traversay*, lieutenant de vaisseau, descendait de Jean François Prévost qui avait épousé à la Martinique, en 1753, Claire Du Quesne, petite-nièce de l'amiral (P. Beauchet-Filleau, *Bulletin de la Soc. hist. des Deux-Sèvres*, t. V, Niort, 1928, p. 20).

(2) *Notice sur le général de division baron de Chabaud-Latour*, par M. Saint-Marc Girardin, Paris, 1885, in-8°.

tranchées entre « le château de l'Empereur » et les remparts d'Alger, durant les premiers jours de juillet.

Il accompagnait le général Valazé, lors de l'entrée solennelle dans la Casbah, le 5 juillet. Proposé pour la croix de Saint-Louis, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, et rentra à Paris en 1831. Louis-Philippe rappelait volontiers un incident de ses années d'exil, quand il gagnait sa vie comme professeur en Suisse : « Je voulais le nom d'un honnête homme : j'ai pris celui de Chabaud. » C'était le père du capitaine. Le roi attacha celui-ci, en 1832, à la personne de son fils, le duc d'Orléans; le prince et son officier d'ordonnance prirent part, en 1835, à la campagne de Mascara; en 1839, à l'expédition des Portes-de-Fer; en 1840, à la prise de Médéa : le chef de bataillon de Chabaud-La Tour fut cité à l'ordre de l'armée (1).

Les premiers protestants arrivés en Algérie, soit dans les troupes, soit parmi les colons, sont, en ce qui concerne les Français, beaucoup d'Alsaciens; en ce qui concerne les étrangers, beaucoup de Suisses, notamment de la Suisse alémanique, et d'Allemands.

La légion étrangère a été créée par une loi du 9 mars 1831, et son premier bataillon est formé de soldats provenant de la garde suisse, du régiment de Hohenlohe, licenciés après la révolution de juillet 1830. Jusqu'en 1835, les compagnies étaient composées de gens parlant la même langue. Les sept bataillons furent successivement envoyés en Algérie et on trouva dans leurs rangs, comme aujourd'hui encore à Saïda et Sidi-Bel-Abbès, un grand nombre de protestants. De 1831 à 1834 la Légion fut cantonnée dans la villa Abd el Tif aujourd'hui habitée par de jeunes artistes, près du Jardin d'Essai.

(1) Il fut plus tard commandant supérieur du génie à l'armée d'Afrique et publia un *Examen de l'ouvrage intitulé : Le Gouvernement de l'Algérie* de 1852 à 1858 (*Journal des Débats*, 10 et 12 juillet 1859).

Quelle organisation religieuse allait s'occuper de ces disséminés d'Afrique ?

Un assez grand nombre de postes de pasteurs furent créés par le gouvernement avant et après 1830, lorsque l'illustre savant luthérien Georges Cuvier était directeur des cultes non catholiques : il mourut en 1832. Une rue d'Alger porte son nom.

Il eut pour successeur M. Auguste Laffon de Ladébat jusqu'en 1840. Ce fut sous son administration que furent prises toutes les décisions officielles que nous aurons à signaler. Fils d'un des fondateurs de la Société biblique (1818), il était un membre zélé de l'Eglise réformée de Paris.

A cette époque, qui était celle du Réveil, diverses Sociétés venaient ainsi d'être fondées, groupant les membres les plus fervents des Eglises réformées et luthériennes, notamment la *Société des Missions évangéliques chez les peuples non chrétiens* (1822), et la *Société évangélique de France* (1833).

Toutes deux se préoccupèrent, l'une après l'autre, des responsabilités nouvelles que la prise d'Alger imposait aux protestants français.

La Société des Missions de Paris empêchée de s'occuper de l'Algérie.

La Société des Missions évangéliques de Paris présidée par l'amiral comte Ver Huell, pair de France, avait examiné en 1829 la question de savoir où employer les trois premiers missionnaires français instruits dans son école préparatoire et consacrés en mai à Paris, et le Comité avait décidé de les envoyer en Afrique, mais dans l'Afrique méridionale (1).

---

(1) Cf. J. BIANQUIS, *La première consécration*, etc. (*Bull. Hist. Prot.*, 1929, n° 3).

Aussitôt après la prise d'Alger, le Comité éprouva tout naturellement le désir d'évangéliser le pays où venait d'être planté le drapeau français.

Le rapport rédigé par le pasteur Grand Pierre, directeur de la Maison des Missions, présenté le 15 avril 1831 à l'assemblée, dans le temple de Sainte-Marie, à Paris, s'exprime ainsi (1) :

« Dans l'espérance que Dieu nous ouvrirait une porte dans la colonie future d'Alger, le Comité consultant les dispositions particulières de l'un des élèves, et désirant profiter des ressources nombreuses que lui offre la capitale pour l'étude des langues orientales, a pris la résolution de donner à ce cher ami une préparation missionnaire, etc. »

C'était un jeune Béarnais, qui plus tard deviendra à son tour directeur de la Maison des Missions. Il y était entré comme élève en mai 1830, et longtemps après rappelait ses espérances d'antan (2).

« Grâce au régime libéral que la seconde moitié de cette année semblait avoir inauguré, le Comité crut devoir songer à commencer une mission dans cette nouvelle dépendance de la France. On nous mit à l'étude de l'arabe et de la religion musulmane, mon ami Arbousset et moi... Nous eûmes accès aux trésors de linguistique que renferme la grammaire de Silvestre de Sacy... Mais, au moment où nous y songions le moins, nous apprîmes qu'on parlait de nous faire partir pour le Cap de Bonne-Espérance. Il n'était plus question d'Alger, ce qui d'abord nous fut fort désagréable. »

Que s'était-il donc passé ?

Le *Journal des Missions* ne l'a dit que quatre ans plus tard (3), avec une prudente concision :

---

(1) Rapport p. 23. Un assistant exprime sa joie d'avoir entendu ce passage du rapport (p. 42). Il dit que la Genèse et les Evangiles sont déjà traduits en « cabyle ».

(2) *Mes souvenirs*, nouvelle édition, Paris, 1922, p. 57.

(3) 1834, p. 73.

« Il semble que les chrétiens français auraient dû donner les premiers l'exemple, puisque le Seigneur, en accordant à la France la conquête d'Alger, leur avait ménagé de grandes facilités pour commencer une mission évangélique parmi la population de l'ancienne régence », (et les Français sont compris, naturellement, dans la longue énumération des divers auditeurs qu'on eût trouvé à évangéliser).

« ... L'incertitude qui a régné dans les plans du gouvernement relativement à cette colonie, l'opposition que ses administrateurs ont manifestée contre toute entreprise qui tendrait à convertir à l'Evangile les habitants du territoire d'Alger, les entraves qu'ils ont mises à la prédication publique de la Parole de Dieu, ont été des circonstances peu encourageantes pour les amis des Missions. Sans renoncer à un projet qui nous est cher, nous attendons d'une part que le Seigneur nous envoie des hommes capables de se charger d'une pareille tâche, de l'autre qu'il nous ouvre une porte momentanément fermée. »

Premiers missionnaires évangéliques (1831-1832).

En attendant, le *Journal* signale les entreprises de Sociétés étrangères : un missionnaire anglais parmi les Juifs, M. Nicolayson, a été autorisé à visiter Alger au printemps de 1831.

« Les Juifs, écrit-il, font accroire aux Maures que les Français ont l'intention de ruiner la ville et de la faire sauter; ces pauvres malheureux s'enfuient hors d'Alger... Quarante à cinquante familles, la nuit, se sont réfugiées dans la maison de campagne du consul danois » (un protestant certainement).

« Il est difficile de se représenter la profonde incrédulité qui règne ici parmi les Français protestants et catholiques... Et pourtant ils font profession de respecter le christianisme, le protestantisme surtout, qu'ils envisagent comme un moyen de maintenir le peuple dans le respect pour les lois et d'améliorer ses mœurs. A l'exception de quelques pauvres soldats que j'ai visités dans les

hôpitaux, je n'ai pas rencontré un Français qui ne fût entaché de ces idées (1). »

M. Nicolayson ne séjourna que deux mois à Alger.

En automne 1832 arrive un autre missionnaire, M. Ewald (2).

Le 3 novembre il écrit :

« J'ai vendu des bibles hébraïques, allemandes, françaises, italiennes et espagnoles. Mais il n'est pas possible d'être à la fois prédicateur de l'Evangile et libraire... Que de bien il y aurait à faire dans cette ville. On n'y compte actuellement pas moins de quatre mille protestants sans église, sans pasteur, sans école. Parmi eux, beaucoup d'Allemands qui m'ont supplié, les larmes aux yeux, de travailler à leur bien spirituel. Leurs instances m'ont déterminé à louer une maison où je ferai faire les dispositions nécessaires pour une chapelle. Je me propose d'y prêcher tous les dimanches en allemand et en français, et peut-être essairai-je plus tard d'annoncer l'Evangile dans le dialecte du pays. Comme les protestants n'ont pas d'école, je vais remplir les fonctions d'instituteur jusqu'à ce que le Seigneur nous en envoie un (3). »

Mais il lui fut bientôt interdit de prêcher en public. L'auteur de cette interdiction fut le général Savary, duc de Rovigo, l'ancien ministre de la police de Napoléon 1er, qui commanda en Algérie jusqu'en cette année 1833. M. Ewald tint des réunions religieuses dans sa chambre

---

(1) *Journal des Missions*, 1834, p. 77.

(2) Il est invraisemblable, mais non absolument impossible, qu'il s'agisse de Georges-Henri-Auguste de Ewald né à Gœttingue en 1803, professeur à l'Université de cette ville depuis 1827, qui devint un des orientalistes les plus célèbres du XIXe siècle. Il avait en 1825 commencé ses publications concernant la langue arabe, en 1828 publié une grammaire hébraïque, en 1831 une grammaire critique de la langue arabe. En 1829 il se trouvait à Paris. Ni la *Realencyklopädie* de Herzog-Hanck (Leipzig, 1898, t. V, p. 684), sur l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger (Paris. 1878, t. IV, p. 645), ne donnent aucun détail biographique concernant l'année 1833.

(3) *Journal des Missions*, 1834, p. 78.

le dimanche et deux fois par semaine, commença un cours de catéchisme, et instruisit quelques enfants dans une école rudimentaire. Mais une année n'est pas écoulée, que M. Ewald est forcé de quitter Alger.

C'est à propos de lui que pour la première fois il est question d'Alger dans le seul périodique protestant français de cette époque (en dehors du journal des Missions), les *Archives du Christianisme* :

« M. Ewald est venu à Alger « pour y annoncer « l'Evangile, tant à ceux qui portent le nom de chrétiens « qu'aux Mahométans (1). » Mais il paraît que des obstacles de plus d'un genre ont engagé M. Ewald à quitter la colonie d'Alger. Il s'est rendu à Tunis.

« Il y a peu de protestants, écrit-il de là; j'ai réussi « pourtant à en réunir une quarantaine de tout peuple et « de toute nation..., parmi eux les quatre familles des con- « suls protestants. »

Toutefois on ne l'oublie pas à Alger et on souhaite l'y voir accomplir une œuvre plus durable.

Le 1er novembre 1833 un protestant d'Alger écrit (2) :

« M. Ewald réunit par les souvenirs qu'il a laissés dans ce pays le suffrage de la presque totalité des protestants qui l'ont connu. Nous avons eu dimanche passé une réunion de tous les principaux protestants qui sont ici. Il a été unanimement décidé :

1° Qu'un état de la population protestante dans la ville et les environs serait dressé par des commissaires qui ont bien voulu se charger de ce soin. Nous sommes autorisés à croire que le nombre s'élèvera à huit cents, non compris les militaires qu'on évalue à deux ou trois mille (3);

---

(1) Cf. *Archives*, 1834, p. 24 et 123 (*Journal des Mis.*, 1834, p. 181).

(2) *Arch.* 1833, p. 182.

(3) Un autre document de 1833 parle de deux mille six cents protestants, dont dix-huit cents militaires (*Archives du Christianisme*, 1837, p. 30).

2° Que lorsque le recensement sera fait on l'adresserait au gouvernement, en lui demandant une église protestante et un pasteur. Il y a tout lieu de croire que les autorités locales prêteront leur appui à cette demande;

3° Que si le ministre refusait d'accorder l'Eglise et le pasteur, on demanderait l'autorisation pour un missionnaire de s'établir ici et d'y remplir les fonctions de pasteur.

« Dans ce cas, on verrait généralement avec grand plaisir arriver M. Ewald. Les protestants d'Alger ont pensé que, puisque les catholiques y ont une église et des prêtres, ils doivent en demander une; qu'à tous égards, cela serait préférable à une simple tolérance passive de la part des autorités locales. »

Il est intéressant de constater que cette initiative est prise à Alger par les protestants plus ou moins nouvellement arrivés dans ce qu'ils appellent « la colonie d'Alger »; intéressant aussi de constater qu'il y avait dès lors place pour la multiple activité que remplissent maintenant la Société d'évangélisation des colonies françaises, la Société des Missions et les Sociétés bibliques.

M. le pasteur Chenot a donné d'autre part (1) les renseignements ci-après :

« Dès 1833, par l'intermédiaire de l'intendant civil, M. Genty de Bussy, les protestants demandèrent à l'Etat de pourvoir à leurs besoins religieux. Le 15 janvier 1834, le président du Conseil, ministre de la guerre, comte Gérard, les autorisa à fonder un temple et à avoir un pasteur, mais à leurs frais. »

*
* *

Dès le 16 novembre 1833, M. Auguste Mercier, négociant à Alger, avait reçu de l' « intendant civil » Granjean la lettre ci-après :

(1) Dans le *Courrier du Dimanche* du 15 sept. 1894, p. 75.

« J'ai soumis au Conseil d'administration de la Régence, dans sa séance du 12 novembre, la demande que vous avez présentée conjointement avec plusieurs de vos coreligionnaires à l'effet d'obtenir à Alger une église et un pasteur. Cette mesure excédait mes pouvoirs et ceux du Conseil, mais, pénétrés de la convenance qu'il y a d'assurer aux chrétiens de votre communion les secours de la religion, nous avons vivement appuyé près du ministre votre supplique, et l'avons prié de prendre sur l'objet qu'elle concerne une détermination aussi prompte que possible (1). »

Cette « promptitude » demanda deux ans encore...

Seconde période (1835).

Une seconde période commença alors dans l'histoire de la conquête : une ordonnance crée un « gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique » (le mot *Algérie* ne paraît officiellement qu'en 1838). Le maréchal Clauzel revient en qualité de commandant en chef, pour combattre Abd-el-Kader, en 1835.

C'est de cette même époque que date le premier effort organisé en France en vue de pourvoir aux besoins religieux des protestants d'Algérie. Il y avait un certain mérite à agir ainsi et à témoigner sa confiance dans la durée de l'occupation. Bien des Français la considéraient encore comme provisoire et conseillaient de rappeler les troupes.

En avril 1835 « un auditeur au Conseil d'Etat », dont j'ignore le nom, a publié une brochure de soixante-douze pages intitulée : *La France doit-elle conserver Alger ?* (Paris, Béthune et Plon). Parmi les colonisateurs il cite « les puritains anglais, mal à l'aise chez eux », mais ne traite aucune question religieuse. Il conclut qu'il n'est guère possible de coloniser; « Contentons-nous de bombarder Alger ou de le prendre de temps en temps. Nous y trouverons bien mieux notre compte » (p. 69).

(1) *Courrier du Dimanche*, mai 1930, p. 3.

C'est dans ces circonstances que, sans se laisser décourager, quelques protestants d'Alger adressent le 11 décembre 1834 une nouvelle pétition à M. le lieutenant-général comte Drouet d'Erlon, gouverneur général. Elle était signée de MM. Philippe Schnell, Augustin Mercier et Lafon-Rilliet, qui se qualifiaient « délégués des protestants habitant Alger et les environs, au nombre de près de mille » (1).

Les protestants de France vinrent au secours de leurs coreligionnaires un an avant que le gouvernement répondît à cette pétition.

Société française pour l'évangélisation du nord de l'Afrique.

Au début de 1835 est fondée une *Société pour l'évangélisation du nord de l'Afrique.* La première circulaire, du 27 mars, est datée de Toulouse (2). Pourquoi de cette
ment qui se préparait à partir pour l'Algérie, et où se
trouvaient « quelques militaires disposés à écouter
l'Evangile » (3); et surtout c'était la résidence de
ville ? Pour deux raisons : c'était la garnison d'un régi-
quelques chrétiens zélés qui, vers cette même époque, fondèrent la *Société pour l'impression de livres religieux.* M. Louis Courtois fut à la fois le secrétaire et le trésorier du Comité pour l'évangélisation d'Alger. A Paris les dons étaient reçus aux bureaux des *Archives du Christianisme,* chez le libraire Risler, 6, rue de l'Oratoire.

---

(1) *Courrier du Dimanche,* 15 sept. 1894, p. 75, et mai 1930, p. 1.

(2) *Archives du Chr.,* 1835, p. 78.

(3) *Feuille religieuse du canton de Vaud,* Lausanne, 1835, p. 159.

« Outre les protestants nombreux qui servent dans les légions étrangères, il y en a encore à Alger plus de mille. Parmi les soldats et les colons, il y a un grand nombre de Suisses. Les enfants sont dépourvus de toute instruction littéraire et religieuse. Un pareil état de choses devait être fatal aux mœurs... La philanthropie cherchera un remède à un si grand mal, par le développement de l'agriculture, de l'industrie, et par des institutions salutaires, mais elle est impuissante dans les cas où il faut, avant tout, procéder à la réforme totale de la vie par la régénération du cœur. Il n'y a que la religion de Jésus-Christ qui puisse entreprendre avec succès une tâche si difficile et si élevée. »

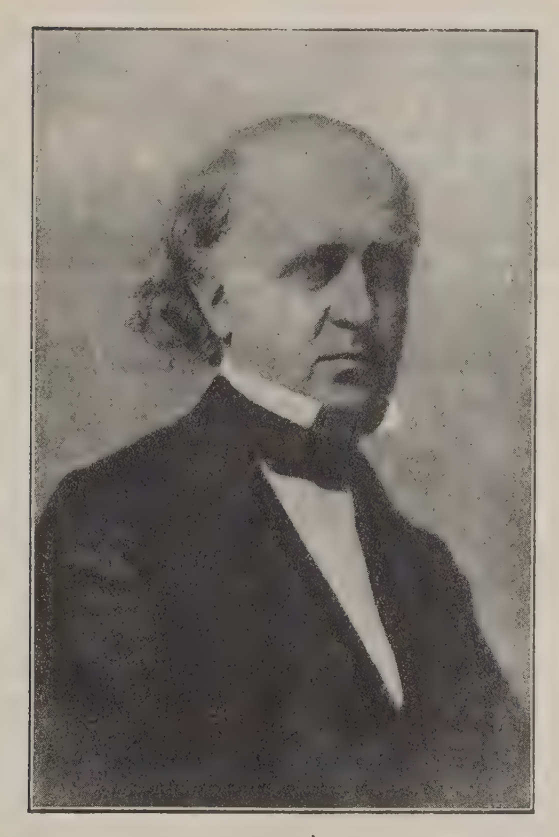
On reconnaît bien ici l'accent sérieux des disciples des doctrines du Réveil. Un comité auxiliaire était présidé à Genève, par le colonel Charles Saladin, avec M. Frank de Morsier pour trésorier.

« Notre but est d'établir à Alger une Eglise réformée, qui soit constituée comme les autres Eglises nationales de France et professe les mêmes doctrines, telles qu'elles sont exprimées dans les confessions de foi française (celle de 1559) et helvétique. Nous désirons pour cela placer à la tête de cette Eglise un pasteur fidèle et actif, qui proclame la bonne nouvelle du salut gratuit en Jésus-Christ. Nous désirons le faire suivre d'un maître d'école qui cherche dans la Bible la base de son enseignement. »

La « Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France » venait d'être fondée en 1829 sur ces mêmes principes, et la « Société évangélique », fondée en 1830, avait voté une allocation de cinq cents francs. Il n'y avait alors à Alger aucune école européenne. Les protestants ont donc été ici comme en tant d'autres endroits, les pionniers de l'enseignement primaire.

La circulaire concluait :

« Pensez à tout le bien qui pourra rayonner autour de cette église et de cette école, quand l'influence d'une douce et sainte doctrine pénétrera au sein de ces populations qui ont gémi si longtemps sous un joug barbare et y secondera peu à peu l'action de nos lois et de nos lumières. »



Cliché de la Société Centrale

LE PASTEUR NAPOLÉON ROUSSEL

Napoléon Roussel, premier pasteur (*déc.* 1835).

Le premier pasteur envoyé par la Société nouvelle fut un ami d'Adolphe Monod, grand partisan des doctrines du Réveil, qui allait consacrer sa vie entière à l'évangélisation et devenir l'un des controversistes les plus vifs qu'ait connus le protestantisme français : ses premiers auditeurs ne s'y étaient pas trompés, et plu-

sieurs trouvaient trop marqué, dans ses prédications, ce qu'ils appelaient « le timbre du méthodisme », à ce point qu'il en fut blâmé par le Consistoire et dût quitter son Eglise de la Loire.

Napoléon Roussel avait trente ans, étant né dans le Gard en 1805; était fils d'un soldat qui lui avait donné le nom de son empereur (1). Depuis 1831, pasteur à Saint-Etienne, il y avait été secondé par un colporteur de la *Société Evangélique* fondée à Genève cette même année.

On lui adjoignit, pour aller à Alger, un autre colporteur de cette Société, Albino Gullielma, catholique converti qui avait parcouru le Jura en 1832 et résidé à Chalon-sur-Saône en 1834 (2).

Laissant en Europe sa femme et ses petits enfants, le jeune pasteur s'embarque avec son collaborateur pour l'Afrique en décembre 1835; ils touchent à Oran et, le 20, débarquent à Alger.

Le 24, M. Roussel écrit :

« J'ai été très bien reçu par les autorités et par tous les protestants, en particulier par M. L. dans la maison duquel je loge, et ce cher Monsieur et sa famille ont mis tant d'empressement à faciliter l'ouverture de notre culte que demain (jour de Noël), nous commencerons, s'il plaît à Dieu, un service divin régulier, dans une maison particulière, construite à la moresque, c'est-à-dire ayant une vaste cour pavée en marbre, entourée d'une colonnade soutenant de vastes galeries. Cette maison est de toute beauté; bien peu de temples en France sont aussi dignes d'être destinés à un culte religieux : pavé, colonnes, escaliers, tout est du marbre le plus beau et d'une sculpture élégante. Ce local n'est que provisoire, et nous espérons obtenir de la ville une mosquée. »

---

(1) Le portrait de N. Roussel (plus âgé) se trouve dans l'intéressante notice biographique que lui a consacrée M. E. Peloux dans les *Cahiers de l'évangélisation* n° 3 (Paris, Soc. Centrale, 47, rue de Clichy, 1928, prix : 0 fr. 75). Nous le reproduisons ici.

(2) Le deuxième rapport de la *Société évangélique de Genève* (1833) l'appelle (p. 14) *Albino*, le 4e (1835) *A. Gullelma* (p. 35 et 39).

C'était le domicile d'un protestant, M. Rilliet, rue du Chêne, 68 (1). Le prédicateur a décrit le premier culte le jour de Noël 1835 :

« Il y a eu de cent à cent vingt auditeurs. J'ai prèché sur ces paroles : « Je ne veux savoir autre chose parmi « vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié... » L'émotion était visible sur bien des figures... Nous avions quelques catholiques, entre autres un général, qui a exprimé en sortant sa satisfaction de ce qu'il avait entendu. Nos protestants les mieux placés par leur position sociale sont tout zèle pour organiser consistoire, collecte, société de bienfaisance, etc. (2).

Ce zèle du jeune pasteur et de ses auditeurs fut récompensé avec une promptitude qui contraste avec l'indifférence ou l'hostilité jusqu'alors manifestées par les autorités françaises. Sans doute préféraient-elles, à juste titre, ce jeune compatriote languedocien aux étrangers Nicolayson ou Ewald, qu'elles avaient vus débarquer dans les années précédentes.

Toujours est-il que dès le 31 décembre 1835, sans attendre le retour du gouverneur, le maréchal Clauzel, en tournée hors d'Alger, le commandant des troupes, le baron Rapatel, prit un arrêté favorable. On peut se demander si c'était le général qui assistait au culte célébré le jour de Noël.

« Les chrétiens de l'Eglise réformée domiciliés à Alger

---

(1) La famille *Rilliet* avait alors des représentants non seulement à Genève, mais à Paris. Un ancien banquier de ce nom fut en 1803, un des notables chefs de famille que le Consistoire de l'Eglise réformée de Paris s'adjoignit pour procéder à des élections, conformément aux articles organiques (*Bull. H. Pr.*, 1889, p. 471). Le général *Alfred-Philippe* avait servi dans les armes françaises jusqu'en 1830 et y reprit un commandement en 1837; son cousin *Frédéric-Jacques-Louis*, capitaine dans la compagnie genevoise de gardes suisses de Louis XVIII, avait épousé Mlle *de Constant; Frédéric*, qui devait devenir un médecin distingué, était interne à l'hôpital des enfants malades à Paris en 1836 (Cf. MONTET, *Dict. biog. des Genevois*, t. II, p. 371).

(2) *Feuille religieuse du canton de Vaud*, 1836, p. 94.

sont autorisés à se réunir, pour l'exercice public de leur culte, dans la maison sise rue du Chêne, n° 68. Ce temple provisoire sera desservi par M. Napoléon Roussel, ancien pasteur de Saint-Etienne. »

Ce n'était donc pas une Eglise reconnue par l'Etat et subventionnée par lui suivant les dispositions des articles organiques appliqués en France. C'était une communauté indépendante, régie par les lois sur les associations (16 février 1810, art. 291; 10 avril 1834), expressément visées dans l'arrêté.

Le 7 janvier 1836 les protestants élurent un Consistoire provisoire : neuf anciens : *Rilliet* père, rentier; *Allamand*, négociant; *Tobler*, négociant; *Bonorand* (ou *Bongrand*), capitaine aide de camp; *Castanier* père, sous-intendant militaire; *Tullin*, vice-consul d'Angleterre; *Sol*, chef de bataillon d'état-major; *Lafon-Rilliet*, négociant, trésorier; *Schnell*, négociant, secrétaire; et six diacres : *Wolf*, négociant; *Vinclair*, garde du génie; *Castanier* fils; *Nissolle*, marchand; *Gineste*, enfin un représentant du groupe de langue allemande de Dély Ibrahim *Meyer*.

Le 25 février, ce Consistoire demanda au Ministre des cultes d'ériger l'Eglise en consistoriale, et de payer le pasteur sur le budget de l'Etat:

« Attendu que la ville d'Alger et ses environs renferment à peu près mille protestants; vu aussi la distance où cette Eglise se trouve de celles du continent, auxquelles elle ne pourrait être facilement rattachée, et vu le fait qu'elle sera peut-être appelée dans la suite à devenir le centre de quelques annexes (1). »

M. Roussel avait laissé en France sa femme et ses deux petits garçons. Pour ceux-ci il a écrit, sous forme de dialogue, d'une plume très alerte et pittoresque, ses impressions de voyage (2). Voici quelques lignes de ces

---

(1) *Courrier du dimanche*, 15 septembre 1894, p. 75.

(2) *Mon voyage en Algérie*, Paris, Risler, 196 p., avec illustrations. Le frontispice représente un lion entre un Arabe et un nègre.

pages très agréables et instructives à lire : il y a peu de documents de ce genre sur cette première période :

« L'aspect d'Alger est véritablement étrange... : s'il existait des géants de cent pieds de hauteur, ils pourraient prendre cette ville pour un escalier conduisant au sommet de la montagne, et chaque terrasse leur servirait de degré pour poser leurs pieds immenses. »

La voix des muezzins appelant à la prière le frappe profondément :

« Ce serviteur de Dieu dominant la ville entière..., ce peuple tout à coup s'agenouillant dans les rues..., c'est ce que j'ai vu de plus noble, de plus beau, de plus émouvant dans toute l'Algérie. »

Après quelques semaines de séjour à Alger, il va dans la plaine de la Mitidja qui avait été en 1835 le théâtre de divers combats et était encore peu sûre. D'abord il visite Dély Ibrahim, « village français habité par des Alsaciens », puis il arrive dans « une vallée déserte, enfoncée, où s'est passée, quelques jours auparavant, une scène tragique » (de brigandage). « Personne ne disait plus un mot. » A Douéra ils reprennent courage.

« Bouffaric est plutôt un camp qu'une ville, un mauvais hameau; ses rues sont des tracés de rue qui ont une maison à chaque extrémité. On s'attend pour cette nuit à une attaque... Un Alsacien nous raconta que la nuit précédente, il s'était couché à côté de son bœuf, et dans la crainte qu'il fût dérobé par un Arabe, il avait entortillé autour de son bras la corde dont l'autre bout était attaché aux cornes de l'animal; ensuite, comme deux amis, le bœuf et l'Alsacien s'étaient endormis bras dessus, bras dessous dans l'étable. Le lendemain il s'éveille, se lève, et trouve... un bout de corde suspendue à son bras. L'autre bout était parti avec le bœuf et le voleur arabe, laissant notre homme dormir paisiblement. »

Quelque temps après on demande au général, à Douéra, une escorte : elle ne vient pas, mais Roussel

n'en admire pas moins la plaine de la Mitidja et sa belle végétation. Il écrit candidement à ses enfants :

« Le soleil de notre Dieu en fait plus, à lui seul, en Afrique, que toute la science de l'homme en Europe. »

Malheureusement le voyage finit mal. Une trentaine d'Arabes que Roussel nomme Hadjoutes, attaquent un groupe de voyageurs, et tuent un jeune homme de la Suisse, fils d'un pasteur; un autre Européen est fait prisonnier (il fut vendu cinquante pièces d'argent); le second groupe passa tranquillement devant les agresseurs.

« Je n'avais que ma canne, dit Roussel. Je priais tout bas. Il me semblait déjà sentir sur mon cou le froid du yatagan... Les Arabes s'en allèrent au grand galop...: Dieu veillait sur ses enfants! »

Roussel ne donne à ses petits garçons aucun renseignement sur son travail d'évangélisation.

Nous avons trouvé ailleurs l'écho des espoirs que faisait naître dans l'esprit des premiers colons et du nouveau pasteur le prochain retour du maréchal Clauzel, en 1836 (1).

« Un projet se forme à Alger pour y établir une compagnie dans le genre de celle des Indes. Huit millions de capitaux sont déjà réunis; seize villages vont être construits. Ce plan est entièrement arrêté. On n'attend que le retour du maréchal Clauzel pour le mettre à exécution. Si, comme je l'espère, il se réalise, un vaste champ sera ouvert à l'évangélisation; car ce ne sera que lorsque les Européens seront répandus dans les campagnes qu'il sera possible d'avoir des rapports avec les indigènes et d'exercer sur eux quelque influence. »

N. Roussel, écrivant à des amis de Lausanne, ajoute :

« Il serait vivement à souhaiter que des colons suisses nous vinssent des cantons protestants et préparassent

---

(1) *Feuille religieuse du canton de Vaud*, du 31 janvier, p. 95. Lettre de N. Roussel.

ainsi les voies pour avoir plus tard des pasteurs dans ces village. »

(C'est le programme qu'ont appliqué plus tard la Compagnie Genevoise des Colonies suisses de Sétif, et, pour des colons venus d'Alsace et du Dauphiné, la Société Coligny.)

« Pour le moment, conclut Roussel, si vous trouviez parmi nos frères des ouvriers pour tout ce qui se rapporte à la construction et à l'agriculture, vous pouvez les engager, sans crainte, à venir à Alger. Les ouvriers charpentiers, menuisiers, maçons, manquent; ceux qui sont ici gagnent de fortes journées. Leur présence serait fort utile à notre Eglise, car chacun deviendrait dans sa sphère un nouveau missionnaire. »

Quelques mois plus tard le ton des nouvelles d'Alger, dans le même journal, est bien différent :

« Les nouvelles de cette colonie offrent un triste tableau de son état moral, et des difficultés qu'y rencontre l'Evangile. La prédication de la croix éprouve pour ainsi dire plus d'opposition de la part des colons français et des autorités que de la part des indigènes. On emploie deux Juifs comme colporteurs de Bibles et de Nouveaux Testaments dans toutes les langues. Un jour qu'ils apportaient l'argent provenant de la vente de quelques Bibles arabes, espagnoles, italiennes, hébraïques, celui à qui est confié le dépôt des Livres saints leur témoigna son étonnement qu'ils n'eussent pas encore vendu un seul Nouveau Testament français. Les colporteurs lui répondirent: « Quand les Français s'approchent de notre table et qu'ils « voient le Nouveau Testament, ils se moquent de nous et « profèrent mille blasphèmes contre la Bible (1). »

Le meilleur biographe de Roussel (2) dit qu'il passa en Afrique environ une année (ce ne fut en réalité que huit mois), dont il conserva toute sa vie le souvenir lumineux. « Son but principal ne paraît pas avoir été

(1) *Feuille relig. du canton de Vaud,* 10 juillet 1836, p. 336.

(2) E. DELAPIERRE, *Un pionnier de l'Evangile, N. Roussel.* Lausanne, in-8° (1879 ?), p. 42.

atteint. » Peut-être sa prédication strictement « revivaliste » et son intransigeance morale avaient-elles écarté quelques auditeurs. Il écrit que la plupart des colons sont aussi éloignés de la repentance du péager que de la justice des scribes et des pharisiens.

En juillet, Roussel, rappelé par des circonstances de famille, est de retour en Europe. Le 1er août il rend compte de ses expériences algériennes dans l'oratoire de la Société Evangélique de Genève, et il baptise un jeune Juif converti après lecture du chapitre LIII d'Esaïe, auquel le professeur Merle d'Aubigné adresse quelques exhortations.

Les impressions de N. Roussel étaient peu encourageantes en ce qui concerne l'évangélisation des colons français non protestants :

« Quel motif de prier pour nos compatriotes! » dit M. Roussel. Les seuls Français qu'il ait trouvés ouverts à l'Evangile sont de pauvres militaires blessés qu'il a visités à l'hôpital. Un obstacle insurmontable s'oppose à ce que l'on évangélise les populations indigènes: ce sont les défenses du gouvernement qui craint de mécontenter ces populations. Cela a fait naître l'idée de passer les limites qui séparent la domination française de la domination arabe, et d'aller porter l'Evangile aux tribus de l'Atlas... plus douces et plus civilisées qu'on ne se l'imagine (1). »

Le premier rapport de la Société d'Evangélisation.

En 1837, la Société de Toulouse pour l'évangélisation du Nord de l'Afrique publie son premier rapport (2). Les recettes ont été de 6.778 fr. 05, les dépenses de 8.992 fr. 85; il y a donc un déficit de plus de deux mille francs; mais envoyer un pasteur en Algérie, l'y entretenir huit mois et l'en ramener, envoyer d'autre part un instituteur, le tout pour moins de neuf mille francs, ce n'était pas encore bien cher.

(1) *Archives du Chr.*, 1836, p. 148.
(2) *Feuille religieuse du canton de Vaud*, 1837, p. 245.

L'instituteur, M. Albino Gulielma, avait ouvert une école dès le 25 décembre 1835, avec... deux élèves. Trois mois après il en avait soixante. Ce fut la toute première école primaire ouverte en Algérie sous le régime français.

« Chaque jour la Bible est lue et expliquée dans l'école, et cette lecture est accompagnée de prières. Un grand nombre de parents, contents de voir leurs enfants non seulement se rendre à l'école avec plaisir, mais encore renoncer à leurs mauvaises habitudes, ont de leur propre mouvement engagé M. Albino à élever la rétribution mensuelle de trois à cinq francs. Cette rétribution forme maintenant une somme suffisante pour l'entretien de M. Albino, et celui-ci a cessé d'être à la charge de la Société. »

Beau résultat, certes, au bout d'un an à peine!

« Les autorités ont voulu exiger du maître qu'il ne parlât pas de religion dans son école, où les enfants protestants, catholiques et juifs sont indistinctement réunis. Mais en promettant de ne pas leur parler de controverse, il a déclaré qu'il ne pouvait pas ne pas leur parler de Jésus et de sa croix. Le Comité désirant fonder une école pour les enfants juifs en particulier, en avait chargé Gulielma, qui avait été remplacé dans la sienne. Mais les élèves en ont témoigné tant de regrets, et l'école entière en a été si ébranlée, que le Comité s'est hâté de leur rendre leur instituteur (1). »

Vingt jeunes filles reçoivent deux heures d'instruction par jour. Bientôt Gulielma va se marier et sa femme sera institutrice.

Le plan d'une école enfantine a été approuvé par le gouvernement; une petite mosquée lui sera affectée (c'était l'époque des premières salles d'asile ouvertes à Paris sous l'inspiration de Mme Jules Mallet). Un instituteur vaudois avait été engagé, puis il a préféré rester dans une œuvre d'évangélisation de Saône-et-Loire.

En février 1836, le pasteur avait trente catéchumènes. Ils sont reçus à la Sainte Cène le 23 octobre. Il célébrait un culte à l'hôpital militaire, et dans l'hôpital

(1) *Feuille relig. du canton de Vaud*, 1837, p. 245.

civil, l'instituteur faisait une classe du soir pour les infirmiers. Trois bibliothèques religieuses attiraient nombre de lecteurs : l'une (payante) en ville, les deux autres gratuites, à l'hôpital militaire et dans la caserne (la Casba). La Société des traités de Paris (récemment fondée), en a fourni dix mille qui ont été facilement répandus.

Il semble que le rapport de Roussel au Comité auxiliaire de Genève ait donc été trop pessimiste (1).

A côté du ministère du pasteur qui prêchait en français à Alger, s'exerçait l'activité d'un évangéliste instituteur prêchant en allemand chaque dimanche à Dély Ibrahim. Là un gentilhomme polonais, personnage très extraordinaire, le prince de Mir, avait construit un petit clocher surmonté d'une croix, et réclamait un pasteur: il avait groupé trois cents colons européens. L'instituteur s'occupait de quarante enfants.

Le Comité de Toulouse réitère ses appels; les souscriptions sont maintenant reçues chez M. de Pressensé (Victor, le père du futur pasteur et sénateur).

Un suffragant parlant allemand, M. Baumann (2), a d'abord remplacé Napoléon Roussel qui deviendra pasteur à Marseille, puis M. *Charles Hoffmann*, pasteur à Chalon-sur-Saône, est envoyé à Alger, tandis que la Société des Missions de Bâle y charge un ancien missionnaire à Astrakan, M. *Konlein*, d'évangéliser les

---

(1) *Archives*, 1837, p. 30. *Feuille relig. du canton de Vaud*, 1837, p. 244.

(2) C'est de lui sans doute que parle un « Mémoire » du Consistoire en 1844 : « Un évangéliste dont le zèle a déjà été éprouvé en plusieurs circonstances, élevé à Bâle, dirigé surtout dans ses études chrétiennes par les soins de la Société des Missions de Paris, est depuis plusieurs années au milieu de nous; les services qu'il a rendus à la population allemande, et surtout aux braves colons de Dély Ibrahim, ont été nombreux. »

Il ne s'agit sans doute pas de *J. George Baumann*, de Puberg (Bas-Rhin), qui soutint en 1838 devant la Faculté de Théologie de Strasbourg une thèse de baccalauréat sur *le sens du mot* ALÈTHEIA, *dans le Nouveau Testament.*

Arabes, dont il connaît bien la langue. Malheureusement, la banqueroute d'une maison de commerce force au début de 1837 le prince de Mir à abandonner son établissement de Dély Ibrahim (1).

Le second pasteur (1836).

Comment le pasteur de Chalon a-t-il pu se sentir appelé à venir à Alger ? Peut-être par les nouvelles que lui envoyait d'Afrique son ancien collaborateur sur les rives de la Saône, l'instituteur qui était parti l'année précédente en même temps que N. Roussel, Albino Gullielma. D'ailleurs les frères Courtois, chevilles ouvrières de la Société de Toulouse, s'intéressaient également à la Société évangélique fondée à Genève en 1831 et dont MM. Hoffmann et Gullielma étaient les agents à Chalon.

M. Hoffmann, d'abord établi en 1833 à Tournus, avait le premier travaillé avec beaucoup « de zèle, de talents et une infatigable activité » à l'évangélisation du département de Saône-et-Loire (2), notamment à Chalon-sur-Saône, où il avait transporté sa résidence (3) et créé une école d'adultes.

M. Hoffmann est arrivé à Alger en décembre 1836, — un an après N. Roussel, — avec sa femme. Trois mois après il écrit :

---

(1) *Archives*, 1837, p. 39.

(2) Voir son discours dans le troisième rapport de la *Société évangélique de Genève*, p. 63 à 74 et 113; et le sixième rapport (1837), p. 28.

(3) Il figure en 1835 sur la liste des membres honoraires du Comité de la Société (cinquième rapport, 1836, pp. VII et 29) en 1839, comme pasteur à Alger, sur la liste des membres correspondants (neuvième rapport, 1840, p. 11).

« Il ne faut pas désespérer de l'œuvre, parce que Dieu est au ciel; mais il faut rabattre un peu sur les idées que l'on a pu s'en faire en Europe. Il y a ici, au milieu des Français, des Espagnols, des Juifs, des Maures, une dégoûtante immoralité. Quant à la population protestante, il faut savoir d'avance qu'elle est assez considérable, car on ne l'imaginerait pas en voyant notre temple si peu fréquenté... On m'a dit : « Nous ne sommes pas venus à « Alger pour faire notre salut, mais pour faire notre for- « tune. » Les ouvriers entraînés par l'appât du gain travaillent le dimanche, et n'ont pas le temps de fréquenter le culte... On nous avait promis un temple, mais la chose en est restée là. Ce n'est qu'à force de supplications que j'ai pu obtenir provisoirement pour notre culte une salle d'un hôpital abandonné (1), à condition que chaque samedi j'en renouvellerais la demande, et que chaque dimanche j'en rendrais les clefs à l'intendant militaire qui est membre de notre consistoire. Nos assemblées sont de vingt à trente personnes au plus. J'en ai eu une fois cinquante, mais mes prédications les ont fait fuir. On m'a dit que je ferais mieux de me borner à prêcher la morale, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. J'ai cependant des sujets de consolation avec mes catéchumènes (2). »

Ainsi le second pasteur d'Alger était aussi orthodoxe que le premier, mais il avait perdu plus vite ses illusions : la jeune colonie traversait une pénible crise.

« Je ne saurais encourager personne pour l'œuvre de colonisation dont on a parlé. Un ouvrier consciencieux ne peut pas gagner sa vie à Alger dans le moment actuel. On lui promettra de gros salaires, qu'on ne lui donnera pas; il voudra sans doute non pas seulement faire beaucoup d'ouvrage, mais de bon ouvrage, et il se ruinera... Alger ne ressemble à rien en Europe: chacun y est pour soi... Je recommande particulièrement à vos prières une petite, toute petite réunion que j'ai commencée, et de laquelle j'espère plus que des réunions publiques...

« J'apprends l'arabe, qui est fort difficile. J'ai voulu parler à mon maître de la méchanceté naturelle de l'homme

(1) Probablement l'ancien hôpital Bab-Azoun, au coin de la rue du Laurier.

(2) *Feuille relig. du canton de Vaud*, 1837, p. 248.

et de la miséricorde de Jésus-Christ, mais il m'a dit : « Barca » (assez!) et il a haussé les épaules. Quelques-uns paraissent cependant mieux disposés à m'écouter, quand je leur paie une tasse de café dans le café maure, qu'il ne faut pas, du reste, comparer avec les cafés français ou européens. »

Cependant, le Comité de Toulouse pour l'évangélisation de l'Algérie se préparait à disparaître après avoir pendant trois ans, préparé les voies à l'action d'une Société ayant pour but « l'ensemble des travaux évangéliques en France ». A Toulouse même s'était constitué en effet dès la première heure un Comité auxiliaire de la *Société Evangélique de France*, fondée à Paris en 1833. Le trésorier était le même que celui du Comité parisien pour l'évangélisation de l'Algérie, Victor de Pressensé. C'est lui qui lit le rapport présenté le 25 avril 1838 à la Société Evangélique dans la chapelle ouverte rue Taitbout après la révolution de juillet 1830. Il espère que personne ne reprochera à la Société d'avoir « dépassé son but » en s'occupant d'Alger, car « beaucoup de Français s'y établissent maintenant comme dans toute autre partie de la mère-patrie ». Comme ce poste n'a passé qu'en janvier 1838 sous l'autorité de la Société Evangélique, le rapporteur n'en parle « pas fort au long » (1). M. Hoffmann figure parmi les « ministres de l'Evangile » à l'œuvre pour la Société (2).

Le rapport présenté à l'assemblée du 6 mai 1840 rend hommage au dévouement de ce pasteur, et de l'institutrice Mlle Piaget, mais annonce qu'au bout de deux ans la Société — comme précédemment celle de Toulouse, — s'efface pour faire place à une organisation plus stable.

---

(1) *Assemblée générale de la Société Evangélique*, Paris, 1838, p. 32, et 1839, p. 42.

(2) *Archives du Christianisme*, 1838, p. 152.

Le général Perregaux. Une pétition du Consistoire.

Le Consistoire d'Alger avait appelé à siéger parmi ses membres M. Perregaux, depuis juin 1834 maréchal de camp, chef de l'état-major général, et comptait avec raison sur son appui. C'était un Neuchâtelois d'origine comme le célèbre banquier Perregaux, beau-père du maréchal Marmont, duc de Raguse (1).

Mais sa mère Charlotte-Louise de Gaudot descendait de réfugiés français (2), et cette circonstance permit à *Alexandre-Charles Perregaux* d'obtenir aisément, en France, des lettres de grande naturalité (3). Avant d'avoir achevé sa treizième année, il s'était engagé à Besançon dans le bataillon du prince de Neuchâtel. Lieutenant dès 1808, aide-de-camp du duc de Raguse en Illyrie, il était promu capitaine en 1811; prisonnier en 1813 en Russie, il y avait reçu la croix de la Légion d'honneur. Chef d'escadron dans la compagnie des gardes du corps de Louis XVIII, commandée par le duc de Raguse en 1814, colonel en 1820; il avait perdu en 1830 sa femme, née *Pourtalès*. Son régiment, le 15e liger, prit une part importante aux journées de juillet : lorsque quelques hommes seulement restèrent autour du colonel, celui-ci alla remettre le drapeau à Charles X qui lui conféra la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Le nouveau gouvernement se ratifia par cette promotion; mais, après trois ans de semi-disgrâce, Perregaux fut envoyé, en février 1833, à Bône: Il fit soigner dans ses régiments les victimes de trois épidémies successives,

---

(1) Cf. J. Lhomer, *Le banquier Perregaux*, Paris, nouvelle édition, 1926. *Jean-Frédéric Perregaux*, mort en 1808, a été inhumé au Panthéon. Marmont quitta la France après la Révolution de 1830, mais sa femme vécut à Paris jusqu'en 1855 (elle mourut 65, rue de Varenne).

(2) Venus de Besançon, en 1584 (Cf. Jeanneret, *Biogr. neuchâteloise*, t. I, p. 388 et t. II, p. 186, et *France prot.*, 1re éd., t. V, col. 233a).

(3) *Bull. H. Pr.*, IV, 158.

avec un dévouement inlassable, « ne cédant à aucune répugnance, ne faiblissant devant aucun dégoût », relate un rapport officiel. Il est à Mascara en décembre 1835, sous les ordres de Clausel, qui en 1836 lui remet, à Oran, le commandement. Son meilleur biographe lui rend ce beau témoignage :

« Son projet eût été de conquérir la soumission des tribus arabes en les traitant avec bienveillance, et surtout avec une justice qu'elles n'avaient jamais connues, et de ne recourir à la guerre que lorsqu'elle serait rigoureusement nécessaire. Dans la province d'Oan, des tribus se confiant à sa parole revinrent habiter leurs villages et ne l'appelèrent plus que le Sultan juste » (1).

En France, pendant l'hiver 1836-1837, il est chargé par le duc d'Orléans de préparer un plan de campagne contre Constantine et en avril revient — pour la quatrième et dernière fois — à Alger. Le Consistoire, dont il est alors le membre le plus en vue, rédige une pétition le 2 mai 1837 (2) :

(1) JEANNERET, *op. cit.*, p. 191. Le nom de *Perregaux* a donc été à juste titre donné à une ville du département d'Oran.

(2) Désigné naturellement pour l'expédition de Constantine qu'il avait préparée, il prit part au combat par lequel l'ennemi fut repoussé des hauteurs de Coudiat-Ati le 10 octobre 1837 (« le baron Perregaux, chef d'état-major général », est représenté de profil au centre d'un dessin exposé en juin 1930 dans le Petit Palais, exposition du Centenaire de l'Algérie, n° 401). Une passerelle récemment jetée sur le Rhumel, porte le nom de Perregaux à Constantine; le temple est dans le faubourg qui sépare de la ville la Place de la Brèche où fut blessé Perregaux. « La balle se logea fort avant dans la tête; tous les efforts pour l'extraire furent sans succès; son courage héroïque ne se démentit pas un instant; il disait aux chirurgiens de le traiter comme un simple soldat... Malgré sa blessure il reprit ses fonctions, mais dut cesser le 29. Porté sur un brancard, il fut de retour à Bône le 3 novembre, le 4 il s'embarqua. Des vents violents obligèrent le bateau à se réfugier dans la rade de Cagliari. Le 6, le général rendit le dernier soupir. Faute d'un cercueil de plomb qu'il impossible de se procurer, son corps fut déposé dans le cimetière du lazaret, où le gouvernement français lui a fait ériger un mausolée » (JEANNERET, p. 193.) Un buste est au musée de Versailles. Cf. *Moniteur universel*, 1837; *Messager boiteux de Neuchâtel*, 1839.

« La population européenne augmente chaque année au delà de toutes les prévisions; les institutions se consolident, le commerce prend de l'accroissement, des colonies agricoles se forment. Celle de Dély Ibrahim compte plus de trois cents cultivateurs, la plupart allemands et protestants... (1).

« Le Consistoire demande: 1° qu'il soit reconnu chargé de représenter auprès de l'autorité tous les intérêts religieux des protestants; 2° qu'il lui soit accordé deux pasteurs en résidence à Alger et que leur traitement soit assuré sur les fonds de l'Etat; 3° qu'un édifice convenable pour la célébration du service divin, la mosquée de la Casbah, à l'angle des rues de la Casba et Bab-el-Oued, soit mis à sa disposition. »



Le pasteur Sautter (1837).



LE PASTEUR J.-F. SAUTTER

Dans cette même séance, le Consistoire adresse vocation à M. *Jean-François Sautter*. Il était né à Genève

---

(1) Il y avait ausi un assez grand nombre de colons suisses.

Notons aussi que le peintre suisse *Weidenmann* séjourne en Algérie, de mars 1838 à déc. 1839; le musée de Winterthur (sa

en 1791, et avait soutenu, en 1814, pour la licence en théologie, une thèse qui avait trait à la très ancienne histoire d'Afrique au temps où les Israélites y étaient esclaves (1).

Naturalisé français en 1816 il avait été, cette même année, nommé pasteur à Marseille, et au cours de son long ministère dans cette ville, avait été décoré de la Légion d'honneur. Nombre de ses paroissiens marseillais avaient des parents ou des correspondants à Alger (2). Il semble avoir été *persona grata* auprès du gouverneur général, le comte Damrémont, et même avoir été favorablement accueilli par les ministres de la guerre et des cultes au cours de démarches faites par lui à Paris au printemps de 1837.

Le Consistoire d'Alger écrit donc à la Société de Toulouse pour la remercier d'avoir envoyé MM. Roussel et Hoffmann, mais, ajoute-t-il, « l'état provisoire dans

---

patrie) possède la plupart de ses dessins et tableaux; « leur sincérité en fait pour l'historien des documents de gand intérêt », dit M. G. Esquer dans sa magistrale *Iconographie historique de l'Algérie* (Paris, Plon, 1929, 3 in-fol.).

(1) *De magorum Ægypti portentis*, Genève, Bonnant, in-4°, 1814. L'authe thèse avait pour sujet : *De veritate dicenda.* Il ne faut pas le confondre avec son parent et homonyme le général *François-Jean Sautter*, né en 1746, mort à Genève en 1819; parti en 1782 pour la France, commandant de la garde nationale de Saint-Amarin; en 1790, lieutenant-colonel du 3e bataillon des volontaires du Haut-Rhin en 1791, général de brigade en 1793, retraité en 1811. Cf. A. de MONTET, *Dictionn. biog. des Genevois*, 1878, II,
Un neveu du pasteur J.-F. Sautter, l'ingénieur *Louis Sautter*, a eu pour fils un autre pasteur (*Edouard*) qui exerça d'abord, lui aussi, son ministère à Marseille.
p. 455.
Ce fut peu de temps après la révolution de juillet 1830 que le père de Louis Sautter quitta Genève avec sa famille pour venir à Paris : cf. *Louis Sautter d'après son journal*, Paris, 1915, p. 12.

(2) Cf. André JULIEN, *Marseille et la question d'Alger à la veille de la conquête* (*Revue africaine*, 1919, p. 16-61). La nomination de F. Sautter à Marseille fut officiellement confirmée par décret du 28 mai 1817.

lequel nous avons eu le chagrin d'être retenus si longtemps, nous a engagés à saisir avec empressement l'occasion qui nous paraît offerte d'en sortir, en acceptant les services d'une personne connue depuis longues années, de la majorité de nous par son activité infatigable (1) ». M. Hoffmann reste pasteur auxiliaire à côté de M. Sautter. Mais le protecteur de celui-ci, le général Damrémont, est bientôt tué lors de la prise de Constantine le 12 octobre 1837, en visitant la batterie de la brèche la veille de l'assaut; Perregaux est blessé à mort en accourant pour relever son chef (2).

Le pasteur Sautter, aussitôt arrivé, dans l'été de 1837, célébra le culte au second étage de l'ancien hôpital Bab-Azoun, dans une salle concédée par l'Administration (3).

Perregaux était mort le 6 novembre 1837. Ses collègues du Consistoire, dont il devait appuyer la pétition, ne se découragent pas, et, le 26 novembre, adressent au Ministre de la Guerre un mémoire exposant à nouveau les considérations qui rendent leur demande légitime. Tout cela reste près de deux ans encore dans les cartons de l'Administration.

Le 25 avril 1838, une ordonnance royale avait créé un évêché à Alger. Les protestants insistent auprès du ministre des cultes pour qu'une autre ordonnance pourvoie aux besoins des protestants, dont le nombre est évalué maintenant à quatre ou cinq mille dans le nord de l'Afrique.

Satisfaction est enfin donnée à ce vœu.

---

(1) *Courrier du Dimanche,* 1894, p. 79.

(2) *Courrier du Dimanche,* 15 sept. 1894, p. 75.

(3) A l'angle des rues Bab-Azoun et du Laurier, près du square de la République (*Courrier du dim.*, 15 sept. 1894, p. 76).

L'ordonnance de 1839.

Le 31 octobre 1839, une ordonnance royale crée à Alger « une Eglise consistoriale pour le culte protestant ».

Il s'agit donc d'*une* seule Eglise, mixte, comprenant à la fois les réformés et les luthériens qui en France avaient des organisations distinctes officiellement reconnues.

Un rapport ministériel ultérieur (1) s'exprime ainsi :

« Les colons protestants appartenaient, dans une proportion indéterminée, à l'Eglise réformée et à l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, et formaient une population trop peu nombreuse pour qu'il fût possible de créer en Algérie comme la loi du 18 germinal an X l'avait fait en France, une administration distincte pour chacun des cultes protestants. »

Le Consistoire institué par l'ordonnance de 1839 sera composé d'un pasteur et de douze anciens, nommés pour la première fois par le gouverneur général et choisis parmi les notables habitant Alger. (Le gouverneur général était alors le maréchal Valée qui avait su apprécier Perregaux pendant la campagne de Constantine.

Dans la suite, les membres du Consistoire devaient être nommés conformément à la législation en vigueur en France depuis les articles organiques (loi du 18 germinal an X).

L'ordonnance prévoyait la création prochaine d'oratoires « sur les différents points où la nécessité s'en ferait sentir ». Le traitement du pasteur d'Alger était fixé à trois mille francs. Celui des pasteurs auxiliaires sera de quinze cents francs. Les derniers paragraphes de l'ordonnance marquent bien qu'on était encore dans la période de conquête militaire et que les pasteurs faisaient fonction d'aumônier des troupes. Les traitements seront payés « sur les fonds du département de

(1) Annexé au décret du 14 septembre 1859.

la guerre »; l'élection des pasteurs sera confirmée par le roi sur la proposition du ministre de la justice et des cultes « qui devra se concerter préalablement avec le ministre secrétaire d'Etat de la guerre » (1). Le pasteur Hoffmann reste pasteur auxiliaire.

Un arrêté du maréchal comte Valée, gouverneur général, en date du 9 décembre 1839, nomma anciens du Consistoire MM. *Rilliet* et *Mercier*, propriétaires; *Ussland, Tobler, Schnell, Bruggisser,* négociants; *Krefft,* fondeur; *Piaget,* médecin; *Wolf,* propriétaire; *Nissolle* et *Allamand* père, propriétaires; *Winclair,* garde du génie.

La première séance eut lieu le 13 sous la présidence du doyen d'âge, M. Rilliet. M. Sautter fut élu pasteur président.

Sa confirmation eut lieu par ordonnance royale du 20 février, son installation solennelle le 29 mars 1840 (2). En cette même année fut adopté par le Consistoire le sceau de l'Eglise.

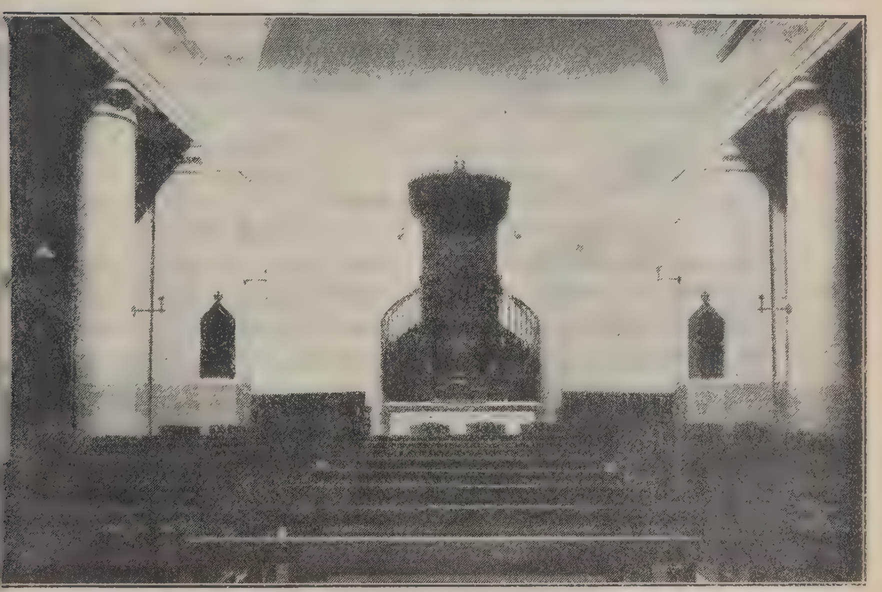


Le temple.

Un autre arrêté du gouverneur général, le 28 décembre 1839, avait commencé la série des mesures qui aboutirent à la construction du temple aux frais de

(1) A. Lods, *Législation des cultes protestants,* 1887, p. 108.
(2) *Courrier du Dimanche,* 1894, p. 79.

l'Etat en 1844 et à son inauguration le jour de Noël 1845, dix ans jour pour jour après le premier service célébré par N. Roussel.



Cliché Courrier du Dimanche

LE TEMPLE D'ALGER. — Vue intérieure.

Cet édifice de la rue de Chartres fut construit sur le modèle de celui à l'inauguration duquel M. Sautter avait participé de l'autre côté de la Méditerranée en 1825. Or, le temple de la rue Grignan, à Marseille, rappelait lui-même, par ses dispositions intérieures, celui qui servait de lieu de culte à l'Eglise de Paris, à Charenton, jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes (1). Alors, en 1685, fut détruit le magnifique bâtiment cons-

(1) *Bull. hist. prot.*, 1925, p. 507.

truit en 1623 sur les plans de l'architecte protestant Salomon de Brosse.

Ainsi, sans que la chose ait été préméditée, le temple de la capitale de l'Algérie, au XIX[e] siècle, se trouva reproduire en partie le temple de la capitale de France au XVII[e] siècle. Même plan rectangulaire, qui est celui d'une basilique romaine, mêmes colonnades supportant des galeries. Et le fronton sur la rue de Chartres porte la même inscription que celui de la rue Grignan : *Au Christ rédempteur.*

Au moment de la dédicace du temple (pendant les travaux préparatoires), le gouverneur général était (depuis décembre 1840) le maréchal Bugeaud, qui bientôt (en 1846) accordera la main de sa fille Léonie à un protestant, petit-fils d'Oberkampf, *Henry Feray.*

La sœur de celui-ci avait épousé le comte de Salvandy qui, en 1846 précisément, vint à Alger, étant ministre de l'Instruction publique, et dans le temple promit au Consistoire de faire rouvrir les écoles protestantes récemment fermées. Ce qui eut lieu.

Le gouvernement accordera à chaque culte « tout ce qui pourrait contribuer à sa prospérité », dit le ministre, ajoutant que, personnellement, il considérait la religion comme la base de la colonisation (1).

Luthériens et réformés.

Au cours d'un voyage à Paris pendant l'été 1846, le pasteur Sautter, par l'intermédiaire de son collègue Rodolphe Cuvier, chapelain de la duchesse d'Orléans, qui était fervente luthérienne (Hélène de Mecklembourg), avait obtenu de la belle-fille du roi le don d'une magni-

(1) *Courrier du Dimanche,* 1894, p. 86.

fique Bible qui est encore sur l'autel du temple d'Alger (1).

Après l'ordonnance de 1839, le Directoire de Strasbourg, qui était alors l'autorité suprême de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg en France, estimant qu'un très grand nombre de protestants d'Alger étaient luthériens (2), avait exprimé le regret que le pasteur président du Consistoire ait été choisi parmi les réformés, et demanda la création d'un poste de pasteur auxiliaire luthérien. Ce qui fut accordé par l'ordonnance royale du 10 juillet 1842, créant un oratoire à Dély-Ibrahim « sous la surveillance et l'autorité du Directoire séant à Strasbourg (3) ». Mais en même temps était créé un oratoire réformé à Oran. Ainsi se trouvait appliqué « le principe de composition mixte qui avait présidé à l'institution par l'Etat du Consistoire d'Alger » (4), principe maintenu en 1859 lorsque le gouvernement impérial institua des conseils presbytéraux distincts, mais alors subsista « un consistoire unique siégeant à Alger et représentant toutes les paroisses protestantes disséminées dans les trois provinces ».

Les espérances de l'Eglise.

Le Consistoire, présidé par le pasteur Sautter adopta, en octobre 1844, le texte d'un mémoire adressé aux chré-

(1) En 1843, — deux ans avant la dédicace du temple d'Alger, — le pasteur Cuvier avait inauguré à Paris, en présence de la duchesse, le temple de la Rédemption, récemment accordé à l'Eglise de la Confession d'Augsbourg.

(2) « Nous avons presque la certitude que les protestants de la Confession d'Augsbourg sont en majorité en Algérie. » (Lettre du 22 mai 1840 adressée par le Président du Directoire au Ministre de la Justice et des cultes. Copie dans les Archives paroissiales d'Alger.) (*Courrier du Dimanche*, 1894, p. 86.)

(3) A. Lods, *Législation des cultes prot.*, p. 111.

(4) Rapport annexé au décret du 14 septembre 1859, par le ministre, le comte de Chasseloup-Laubat.

tiens des Eglises évangéliques. Je lui emprunterai la dernière page de notre résumé. A peine âgé de neuf ans, la jeune Eglise d'Alger exposait un programme encore utile à méditer et à appliquer aujourd'hui, *les espérances de l'Eglise protestante en Algérie :*

« Vous avez certainement, avec nous, béni le Seigneur qui nous accordait cette grâce de voir son saint nom invoqué et glorifié de nouveau sur cette même terre où, dans les premiers siècles, le christianisme a fait de si nobles conquêtes...

« Il est de notre devoir le plus rigoureux d'appeler à l'aide nos frères, membres avec nous de l'Eglise évangélique, à quelque dénomination qu'ils appartiennent, quelles que soient les nuances qui les distinguent dans leur foi ou dans leur discipline, puisque tous proclamant l'Evangile, seule règle de leur croyance..., demeurent au milieu de leur diversité même dans la seule véritable unité. »

Le Consistoire demande aux Eglises d'Europe l'envoi de six évangélistes et proclame, en outre, la nécessité de fonder des écoles, des salles d'asile, des orphelinats.

« Travaillons, conclut-il, sans hésitation, dans un esprit d'unité et de charité sincère, marchant sous les bannières de la foi (1). »

Le sceau de l'Eglise d'Alger depuis 1840 représentait un autel surmonté d'une Bible et d'une croix rayonnante, avec cette légende : *Inter gentes prima;* la première Eglise réformée fondée au milieu des païens. La pre-

(1) Après sa démission en 1847, Fr. Sautter se retira à Genève où il rédigea, pour ses quatre enfants, d'une écrite fine et nette, quatre volumes de sermons; très bien reliés, ils sont entre les mains de M. Edgar Sautter, président du Conseil d'administration de la Compagnie genevoise des Colonies suisses de Sétif, qui a bien voulu nous fournir divers renseignements et nous autoriser à reproduire ci-dessus le portrait de son grand-père.

Fr. Sautter était l'oncle, à la mode de Bretagne, de M. *Louis Sautter*, l'ingénieur et le laïque zélé dont le fils, *Edouard*, devint, à son tour, pasteur à Marseille.

mière, aspirant à être suivie de beaucoup d'autres Eglises-sœurs.

Puissent les souvenirs évoqués en ce jour contribuer à entretenir ou à ranimer chez les membres actuels des Eglises d'Algérie ce zèle des enfants du Réveil, leurs grands-parents. Depuis longtemps entrés dans le repos, ils répètent à leurs successeurs le message de 1840 :

« A votre tour, travaillez sans hésitation, dans un esprit d'unité et de charité sincère, marchant sous les bannières de la foi (1). »

Jacques PANNIER.

---

(1) Sur les destinées de l'Eglise d'Alger après 1840, voir :

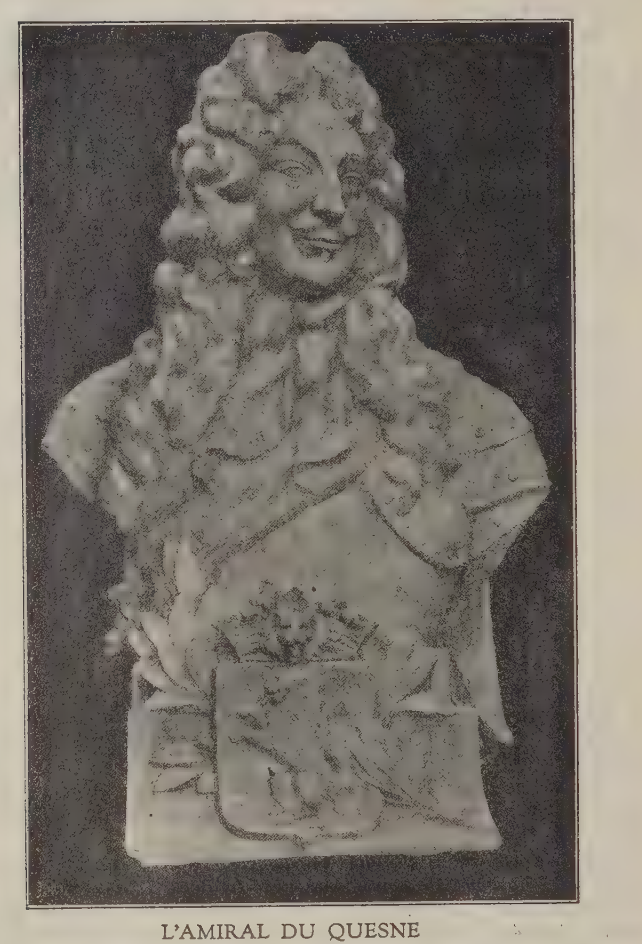
Mémoire sur les espérances de l'Eglise protestante en Algérie et les moyens de les réaliser. Alger, Bourget, 12 p. in-8°, novembre 1844.

Règlement pour l'Eglise protestante unie de l'Algérie (Décision du Consistoire du 18 août 1845), 16 p. in-8°, Alger, Bourget, 1845.

L'Eglise réformée d'Alger et le décret du 29 novembre 1871. Extrait du dossier, 16 p. in-8°, Alger, Aillaud, 1872.

Aug. CHENOT, *Organisation administrative des Eglises protestantes d'Algérie,* 26 p. in-8°, Paris, Grassart, 1898, et articles dans le *Courrier du Dimanche,* 1894. *Notice sur la paroisse d'Alger* présentée au Synode de Paris en 1903 (Bar-le-Duc, 1904, 18 pages in-8°). *Le Courrier du Dimanche* de 1930 (15 mai) renferme d'intéressants articles de MM. BÉGOU-BONNEFON, CARRAIRON, etc.

Aux Archives nationales à Paris, les dossiers récemment versés par la Direction des Cultes renferment des nombreux renseignements concernant les Eglises d'Algérie, sous les cotes F 19-10.895 et F 19-10.896. L'inventaire sera imprimé en 1931.



L'AMIRAL DU QUESNE

BUSTE PAR EDELINK ET SIGNATURE

ABRAHAM DU QUESNE

et les bombardements d'Alger de 1682-1683

Au moment où toute l'Algérie célèbre l'œuvre admirable accomplie par la France dans l'Afrique du Nord, nous ne devons pas oublier, nous surtout protestants de France, que, bien avant 1830, l'amiral Duperré et le maréchal de Bourmont ont eu des précurseurs, et que le plus illustre de ceux-ci fut le lieutenant général Abraham Du Quesne, le loyal huguenot et le grand marin du XVIIe siècle. Au cours de sa longue carrière, il battit la Méditerranée, de 1681 à 1684, pour la purger des pirates barbaresques, et ses deux bombardements d'Alger de 1682 et 1683 furent en quelque sorte le prélude de la conquête du siècle dernier. Il nous faut, pour parler de lui, revenir de deux siècles et demi en arrière.

Le traité de Nimègue de 1678 avait scellé l'apogée de la grandeur de Louis XIV; doté par les exploits de ses marins du trident de Neptune, il était devenu l'arbitre de l'Europe et le devait surtout aux victoires que Du Quesne avait remportées dans la Méditerranée sur la flotte hispano-hollandaise; c'étaient les trois glorieuses rencontres de Sicile : Stromboli, Agosta où périrent l'amiral hollandais Ruyter et Palermé. A cette époque culminante de notre histoire maritime, le vainqueur de Ruyter domine tous ses contemporains; Colbert, si ménager d'éloges, ne cesse de couvrir de lauriers celui qu'il appelle *le Turenne des mers :* « Tout ce que vous avez fait, lui écrit-il, est si glorieux, et vous avez donné des marques si avantageuses de votre valeur, de votre capacité et de votre expérience consommée dans le métier de

la mer, qu'il ne se peut rien ajouter à la gloire que vous avez acquise. »

Et le roi, effectivement, n'y ajoute rien. Blessé par les procédés d'un homme qui s'incline difficilement et qui n'a rien d'un courtisan, il l'écarte systématiquement de la cour comme un ours mal léché. Il sent bien qu'il est de son intérêt de récompenser des services si recommandables, sans compter ceux qu'il est en droit d'attendre encore de son très cher et bien-aimé Abraham Du Quesne, général de son armée navale (ce sont ses propres expressions) ; mais dominé par son entourage, il demeure intransigeant sur la question religion. Après tous ses succès et à très juste titre, Du Quesne croit avoir droit à deux dignités : le maréchalat et la vice-amirauté du Levant, dont devaient se parer plus tard d'illustres inconnus, célèbres seulement par leurs désastres. Que fait-on? On lui délègue Bossuet et on lui dit : « Convertissez-vous et vous serez vice-amiral ou maréchal de France. » Sur ce terrain nouveau pour lui, le lieutenant général ne cède pas et Louis XIV se décide enfin à lui donner une somme de trois cent mille livres pour acheter la terre du Bouchet qui sera érigée en marquisat, avec la réserve que lui Du Quesne, ses enfants, descendants et ayants cause ne pourront faire, en la dite terre et baronnie du Bouchet-Valgrand et lieux dépendants, aucun exercice de la religion prétendue réformée, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Les lettres royales ordonnant la gratification furent données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de janvier de l'an de grâce 1682; la restriction qu'elles imposaient était de bien mauvais augure pour l'avenir; Du Quesne dut cependant l'accepter, d'autant plus que la marquise Du Quesne, procuratrice générale des biens de son mari, se trouvait seule en France à ce moment-là et bien incapable de lutter contre la volonté royale. Le lieutenant général était, en effet, dans l'Archipel depuis le mois de juillet 1681, et y guerroyait contre les pirates tripolitains

retranchés dans l'Ile de Scio. L'affaire fut menée rapidement, la paix signée avec l'amiral de Tripoli, mais l'escadre dut intervenir auprès de la Sublime Porte pour l'affaire de Sopha; il s'ensuivit un long retard.

Malgré le désir du roi d'envoyer le plus rapidement possible Du Quesne à Alger, ce n'est que le 18 juin 1682 que l'armée navale mouilla à Toulon.

Le désir, puis l'impatience du roi étaient devenus de la fureur depuis que l'on avait porté atteinte à son prestige par la capture d'un bâtiment de la Marine royale; son capitaine, le chevalier de Beaujeu, avait été mis à l'encan et vendu comme esclave par les Algériens.

Il fallait donc se hâter. Le lieutenant général eut fort à faire pour mettre au point ses bâtiments, car il n'était pas dans ses habitudes de rien laisser au hasard; il avait l'œil à tout : construction, gréement et armement; le matériel employé devait être de tout premier ordre : « C'est un janséniste en Marine », écrira de lui, au lendemain des *Provinciales*, un intendant impatienté par ses exigences. Bien pis : c'est un protestant; mais Colbert, qui le connaît et l'estime, saura répondre à cet intendant que quand il étudierait encore vingt ans sous Du Quesne, il ne serait pas aussi habile qu'il croit l'être. Le maréchal d'Estrées, qu'il a eu sous ses ordres, le prétend pointilleux, minutieux à l'excès et fait fi de lui parce qu'il passe sa vie dans les chantiers ou sur la rade, qu'en un mot il est *trop matelot*. C'est là le grand grief de messieurs du Grand Corps et de la Noblesse; il n'est pas justifié : Du Quesne, en vrai marin, aime la mer et les moindres choses qui touchent à la mer, mais cela ne l'empêche nullement d'avoir toutes les qualités d'un chef, d'un très grand chef. Nous en trouvons une preuve dans la note suivante, écrite par l'intendant de Vauvre qui n'était pas de ses amis :

« M. le lieutenant général désire le débarquement de son actuel capitaine de pavillon et son remplacement

par le capitaine Duquesne-Guiton. L'empressement qu'il met à demander son neveu vient assurément de ce qu'il se trouve bien de lui, celui-ci étant fait à ses manières et devinant ce qu'il veut dire; le dit sieur Duquesne aimant à ne pas s'expliquer dans beaucoup de choses qui ne sont pas essentielles. »

Voilà un côté intéressant du caractère de Du Quesne; il aimait à se faire deviner, pourvoyait à l'ensemble et laissait les petits détails à son capitaine de pavillon. C'était un officier général ne jouant pas le rôle de commandant, mauvaise habitude qu'a, aujourd'hui comme autrefois, plus d'un de nos amiraux.

*
* *

L'armée navale quitta Toulon le 12 juillet et mouilla le 23 devant Alger; le lieutenant général disposait de quinze galères, onze vaisseaux, deux brûlots et cinq galiotes à mortiers.

Un mot sur ces galiotes qui étaient alors toutes nouvelles dans la marine : elles étaient dues à un jeune basque, M. Bernard Renau d'Eliçagaray, plus généralement appelé le « Petit Renau » à cause de sa petite taille. Il pensa que pour bombarder une ville, il était indispensable d'avoir des batteries flottantes de mortiers comme on avait des batteries de canons sur les vaisseaux; l'idée était heureuse, mais deux mortiers constituaient un poids considérable pour un petit navire et, de plus, l'effort vertical que devait supporter le bâtiment à chaque tir d'un des mortiers, obligeait le constructeur à renforcer beaucoup les fonds de ses galiotes; le Petit Renau y pourvut en multipliant les couples et en établissant pour les mortiers des plates-formes résistantes et cependant élastiques : puits remplis de fascines recouvertes de terre battue ou simplement de vieux cordages. Les essais d'artillerie furent satisfaisants, mais il était à craindre que

des bâtiments aussi chargés ne pussent tenir la mer; le « Petit Renau » ne se découragea pas et, malgré les mauvais temps et les sombres pronostics de ses détracteurs, il était avec ses galiotes devant Alger le 23 juillet.

Les premiers mouvements de l'armée navale furent gênés par la persistance de forts vents du nord-est; aucune opération ne put être tentée pendant près d'un mois et, dès le 15 août, le commandant en chef dut renvoyer les galères qui manquaient d'eau et de vivres. Cela l'oblige à modifier et à simplifier son plan d'attaque : il ne met en ligne que les cinq galiotes à bombes soutenues par autant de vaisseaux mouillés en demi-lune devant le môle; des ancres à jet, portées par des chaloupes à plusieurs centaines de mètres en avant des vaisseaux, permettent aux galiotes de se haler à bonne distance de tir. Le 20 août au soir, le temps est favorable, les galiotes prennent leurs postes et commencent le tir des mortiers; peine perdue, les bombes ne portent pas; on est trop loin de terre. On se rapproche en relevant les ancres de touée et en les mouillant plus près du môle, mais c'est à peine suffisant et, de plus, quelques bombes ardentes, en métal trop mince, éclatent au sortir des mortiers. L'une d'elles met même le feu à l'une des galiotes, *La Cruelle,* qui court danger de se perdre; grâce à l'énergie de son commandant, l'incendie est éteint, mais cet incident amène un certain désordre dans la ligne et détermine momentanément la retraite à l'abri des vaisseaux de soutien.

C'était une nouvelle perte de temps; les dispositions meilleures furent prises, les galiotes se rapprochèrent à tel point que quelques-unes d'entre elles étaient à portée de pistolet du môle. On allait enfin pouvoir agir sérieusement; malheureusement la saison s'avançait, des brises fraîches soufflaient presque continuellement et ce n'est que le 30 août au soir que le feu put recommencer, plus nourri, mieux dirigé et surtout plus efficace. Cent quatorze bombes furent tirées qui jetèrent la consternation

et la mort dans la ville; une sortie fut tentée par les Algériens le 3 septembre; ils furent vigoureusement repoussés et envoyèrent le lendemain matin à Du Quesne le père Jean Le Vacher, religieux de l'Ordre de Saint-Lazare, missionnaire et consul de France à Alger. Le lieutenant général lui déclara qu'il ne voulait aucun intermédiaire et ne traiterait qu'avec les puissances du pays.

Cet appel ne fut pas entendu; le bombardement recommença et continua, autant du moins que l'état de la mer le permit, jusqu'au 12 septembre, sans que les Algériens envoyassent implorer la pitié du général français et sans parler d'accommodements, ténacité qui coûta cher à la ville.

Enfin, le 12 septembre, les mauvais temps devenant de plus en plus fréquents et l'hiver approchant, de plus la santé des équipages laissant fortement à désirer par suite de la pénurie d'eau, le lieutenant général jugea qu'il fallait lever le siège et renvoyer les galiotes à Toulon. Il les suivit peu après, ne laissant à Alger que quatre navires avec ordre de croiser devant le port pour empêcher tout commerce de la ville avec la mer.

Ainsi se termina la campagne de 1682. Commencée trop tard, elle avait été pénible et n'avait pas donné tous les résultats qu'on en attendait, mais elle avait prouvé que le but proposé n'était pas impossible à atteindre et que l'arme nouvelle qu'on venait d'expérimenter, une fois corrigée et améliorée, rendrait de grands services et permettrait de mettre une fin glorieuse aux insolences des corsaires d'Alger.

***

De retour en France, Du Quesne vint à Paris. Le roi le reçut fort bien et, pour en finir avec les pirates, lui

donna à peu près tout ce qu'il demandait : quinze vaisseaux, deux frégates, seize galères, deux brûlots, sept galiotes à bombes, sans compter des flûtes chargées de vivres, des barques longues et un navire-hôpital, en tout plus de cent bâtiments.

Les préparatifs à Toulon commencèrent aussitôt; les galiotes furent remises en état, munies de masques en vieux cordages contre les tirs de terre et surtout, question importante, les bombes furent renforcées de façon à supprimer les éclatements prématurés. On construisit même deux « mines de cuivre », sorte de machines infernales qui, remplies de poudre, de projectiles et artifices, devaient être conduites devant le môle et, par leur explosion, y faire des dégâts considérables; cinq vieux navires lestés avec des pierres cimentées et des matières incendiaires leur furent adjoints pour boucher l'entrée du port.

Malgré l'activité de Du Quesne et la présence de Seignelay, venu de Paris pour assister au départ, l'armée navale ne put faire voile que le 6 mai 1683; les galères n'étaient pas prêtes et le lieutenant général ne jugea pas à propos de les attendre. Etait-ce un effet de la jalousie qui régnait à cette époque entre galères et vaisseaux ronds, où était-ce le souvenir du peu de services qu'elles avaient rendus l'année précédente, toujours est-il qu'elles ne rallièrent Alger que le 14 juillet et qu'elles n'y furent pas d'une grande utilité.

Dès la sortie de Toulon, un violent coup de mistral vint mettre le désordre dans l'escadre; le *Saint-Esprit*, qui portait la marque du commandant en chef, dut se réfugier aux îles d'Hyères, les autres navires l'y suivirent, mais à peine sortis du port, encore mal amarinés, ils souffrirent beaucoup de ce malencontreux coup de vent. Les avaries furent nombreuses; il fallut les réparer, et c'est le 18 juin seulement que l'armée navale

arriva devant Alger. Le lieutenant général était à bout de patience; le dispositif adopté fut le même que celui de l'année précédente, un peu allongé à cause du plus grand nombre de galiotes et de quatre vaisseaux qui, mouillés aux extrémités de chaque aile, flanquaient la ligne des galiotes et celle des vaisseaux de soutien. Le reste de l'armée, mouillé hors de portée des canons des forts, demeurait en réserve et gardait les bâtiments de charge.

Les vents du nord-est et l'état de la mer empêchèrent toute attaque jusqu'au 26 juin; la houle tomba enfin ce jour-là, et le bombardement commença. Une pluie de projectiles s'abattit sur le môle, la tour du Fanal et les premières maisons de la ville; l'alarme y fut vive; les Algériens ripostèrent de leur mieux, mais sans grand succès, leurs coups portaient trop haut. Le lendemain, 27 juin, le vent passe au nord-ouest; il est frais pendant la journée, mais tombe le soir; le temps est orageux, l'horizon chargé de noirs et de lourds nuages, une tempête est à craindre; le ciel est-il donc du parti des Infidèles ? Du Quesne a confiance et donne l'ordre de commencer le feu; l'expérience acquise est mise à profit; tous les coups portent; le carnage est terrible dans la ville, les femmes affolées portent au dey les têtes de leurs maris, les membres de leurs enfants, brandissant un poignard dont elles menacent de se tuer si on ne fait pas la paix. A une heure du matin, la tempête éclate dans toute sa fureur; c'est de terre heureusement que vient le vent; plusieurs galiotes chassent sur leurs ancres et se replient sur leurs vaisseaux de soutien. Le bombardement est forcément interrompu, mais l'effet est produit et, le lendemain matin, le chef des milices, Baba-Hassan, dépêche le Père Le Vacher à bord du *Saint-Esprit* : « Aucune proposition de paix, répond Du Quesne, que les puissances d'Alger n'aient mis en liberté et renvoyé tous les esclaves français et tous les chrétiens faits prisonniers sous la bannière de France. » Baba-Hassan dut

se soumetre; une sorte d'armistice fut consenti des deux parts et pendant les jours qui suivirent plus de cinq cents captifs nous furent remis; des négociations furent même entamées; mais, comme il arrive souvent quand les choses vont mal, une révolte éclata dans Alger. Un renégat, du nom de Mezzomorto, se soulève contre Baba-Hassan, trahi par ses milices; il le poignarde, dépose le dey et se proclame lui-même dey sous le nom d'Hadji-Hussein. Les négociations avec les Français sont rompues; Du Quesne, las d'une vaine attente, recommence le feu contre la ville. Alger, sous l'impulsion de l'usurpateur, y répond furieusement sans aucun succès; ses maisons croulent ou brûlent, ses mosquées tombent, ses navires sont écrasés dans le port. Le désespoir et la rage au cœur, Mezzomorto se livre à des actes inouïs de cruauté. Des Français sont attachés à la bouche des canons; le Père Jean Le Vacher est une des premières victimes; un enseigne de vaisseau, de Choiseul-Beaupré, fait prisonnier quelques jours auparavant dans une sortie, est également voué à la mort; il est sauvé par l'héroïsme d'un raïs algérien qui, par trois fois, couvre Choiseul de son corps et déclare qu'il mourra avec lui. Ce raïs, fait prisonnier par les Français, avait été bien traité par eux, puis relâché sur l'ordre de Du Quesne; il témoignait ainsi noblement de sa reconnaissance.

Cependant, les opérations suivaient leur cours. Toutes les nuits, une pluie de fer et de feu tombait sur la ville. A moitié détruit, Alger résistait et ne se rendait pas. La situation de Du Quesne devenait difficile; son étoile pâlissait; la fortune ne sourit plus aux vieillards, et le lieutenant général avait soixante-treize ans. De Paris arrivaient des ordres de plus en plus impérieux, des instructions de plus en plus dures, presque comminatoires : « Brûler les vaisseaux algériens dans le port, incendier la ville, la détruire de fond en comble, faire sauter le môle et l'estacade avec les deux mines de cuivre embarquées au départ de Toulon. » Malgré les

instances de Tourville, Du Quesne ne voulut jamais faire usage de ces terribles instruments de destruction, dans son désir d'épargner le sang français, il craignait que ces mines ne fussent aussi funestes aux bombardiers chargés de les allumer qu'aux Algériens défenseurs de l'estacade.

Et le siège continuait sans qu'une décision parût devoir intervenir à bref délai. Louis XIV, irrité de la résistance d'une poignée de forbans, en rendait responsable le lieutenant général; mais comme l'affaire d'Alger, en s'éternisant, gênait les mouvements de la France dans la Méditerranée, et que par ailleurs il avait une nouvelle expédition en tête, le roi intima à Du Quesne, le 11 septembre, cinq jours après la mort de Colbert, l'ordre de ramener l'armée navale à Toulon et de se préparer à aller châtier les Gênois qui avaient eu l'insolence de s'allier avec les Espagnols en guerre avec la France. Ce fut la grande affaire de 1684.

Du Quesne obéit, bien à contre-cœur et fort mécontent des résultats obtenus. Mais l'hiver approchait et il leva le siège dans les premiers jours d'octobre, ne laissant devant la ville que cinq vaisseaux pour maintenir le blocus.

Ainsi se termina la seconde expédition d'Alger. Tourville y revint le 2 avril 1684 et, plus habile diplomate ou simplement plus heureux que son vieux collègue, porteur aussi de conditions moins draconiennes, il entama aussitôt des négociations avec le dey. Le souvenir des deux bombardements y aidant, Alger se soumit et envoya à Versailles des ambassadeurs qui jurèrent entre les mains de Louis XIV que les Algériens reconnaissants étaient les très humbles et très dévoués amis de Sa Majesté très chrétienne. Un traité de paix fut conclu et signé pour cent ans. Un siècle de paix avec des pirates! C'était beaucoup; les hostilités recommencèrent quatre ans plus tard, l'année même de la mort de Du Quesne. La fin du grand marin fut aussi douloureuse que sa

vie avait été glorieuse; la révocation de l'Edit de Nantes, les persécutions, l'exil de ses enfants et de ses amis lui portèrent les derniers coups et une attaque d'apoplexie l'emporta le 1er février 1688.

Vice-Amiral CHARLIER.

Les esclaves chrétiens au Maroc

du XVIe au XVIIIe siècle [1]

Les rapports entre la France et le Maroc remontent au XVIe siècle. Un commerçant français venu au Maroc en 1531-1532 fit, à son retour, des descriptions si enthousiastes du pays et de ses richesses, que François Ier décida d'y envoyer une mission commerciale et diplomatique. Elle fut confiée au colonel de Piton qui emmena avec lui cinq gentilshommes, parmi lesquels Hémon de Molon. Le colonel rapporta une lettre du roi de Fez accordant aux navires français la libre navigation sur les côtes de ses Etats.

Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père de Henri IV, conçut vers 1559 un projet d'établissement au Maroc, et entra en négociation avec Moulay-Abdallah (1556-1574). Les pourparlers ayant abouti à la cession d'un port du Maroc (El-Ksar-el-Kebir), Antoine de Bourbon fit proposer à Philippe II de l'occuper en commun, mais le roi d'Espagne refusa. Le traité conclu en 1559 entre Moulay-Abdallah et Antoine de Bourbon fut donc exécuté par ce dernier.

Un curieux libelle, imprimé en 1607 à Rouen, énonce dans son titre des événements purement imaginaires. Il est intitulé : *Histoire très véritable de la cruelle mort soufferte par le vénérable religieux Frère Bernardin Deguisiany, de l'ordre des Frères Ermitz de saint Augus-*

---

(1) Nous avons largement utilisé l'ouvrage de M. de Castries, *Les Sources inédites de l'Histoire du Maroc* (Archives et Biblioth. de France), tome Ier, en les complétant par des documents publiés dans le *Bulletin de la Soc. d'hist. du protestantisme*, la *France prot.* et autres ouvrages cités en note.

tin, lequel après avoir presché la foy de Jésus-Christ en la cité de Marque (1), *en Berbérie, et converti deux mille infidèles qui furent martyrisez avec luy...; ensemble la punition de Dieu sur ceste grande cité, laquelle miraculeusement, en plein midi, périt et abysma avec tous ses habitans, estimez deux cens mille personnes, le* 18 *avril* 1606. *Avec le nombre des Palais, Portes, Places et Tours de ladite cité.*

Selon cette relation fantaisiste, un tremblement de terre aurait détruit Marrakech qui se trouvait « dans la florissante île d'Orcos » et aurait été construit par Sémiramis.

On a, de 1560, une *Lettre*, aussi inventée de toutes pièces, en latin, *Epistola de Regno Fessano in Africa ad Christum converso,* où se trouve, avec une brève description de Fez et de Marrakech, le récit de la conversion de 80.000 musulmans chassés d'Espagne par la persécution, et du roi de Fez avec un grand nombre de ses sujets (2). De telles élucubrations étaient alors très répandues.

Moulay-Abdallah, pour débarrasser le Maroc de toute domination chrétienne, résolut de chasser les Portugais de Mazagran. Il réunit une armée de 120.000 fantassins, 37.000 cavaliers, 13.000 pionniers et 24 canons, et le 4 mars 1562, il commença le blocus de la ville. L'assaut fut donné le 24 avril et repoussé; un second assaut fut repoussé de même le 30 avril (3).

---

(1) Marrakech.

(2) De Castries, *loc. cit.* I, 206, d'après Biblioth. Mazarine, rec. factice 20.607, n° 5, imprimé 12°; Biblioth. de l'Université de Munich, cote 8, Théol. 1540 et British Museum, cote 1053 B, qui l'attribue à G. Sabinus (Georges Schuler), mais gratuitement, à ce qu'il paraît.

(3) Un mémoire portugais sur le siège de Mazagran figure à la Biblioth. nationale, fonds portugais, Ms. 23 ff, 549-552. — Cf. aussi le livre de Goulven sur la cité portugaise de Mazagan.

Les Portugais se maintinrent à Mazagan jusqu'au XVIIIe siècle.

Le temple protestant de Mazagan se trouve dans un immeuble domanial de la cité portugaise qui faisait partie du palais des gouverneurs portugais.

Le roi de Portugal, poussé par une folle ambition militaire et un zèle religieux peu éclairé, rêvait de conquérir le Maroc. Il tenta de réaliser ce projet chimérique en 1574. Il partit de Lisbonne le 19 juillet, avec 1.200 fantassins. Moulay-Mohammed, fils de Moulay-Abdallah, envoya à Tanger un parti de cavaliers et Don Sébastien sortit pour les combattre, mais sans résultat. Il dut se rembarquer le 25 octobre, remettant son projet à plus tard. Il revint en 1578 et fut battu à la bataille de El-Ksar-el-Kebir, le 4 août. Don Sébastien périt dans le combat et toute la noblesse portugaise demeura prisonnière des musulmans (1).

Plusieurs marchands de Rouen s'associèrent en 1570 pour envoyer le navire le *Samson* faire du trafic au Maroc et en rapporter du sucre. L'acte d'association porte les noms de *Barthélemy Hallé, Alonce Le Seigneur, Bonaventure de Cramant, Eustache Trevache* (ou *Tuvache*), *Adrien Le Seigneur* (2). Deux de ces noms au moins : *Hallé* et *Le Seigneur*, sont ceux de familles protestantes (3).

Guillaume Bérard est désigné comme consul de France au Maroc par un acte daté de Chenonceaux, le

---

(1) Plusieurs relations de cette bataille sont données par M. DE CASTRIES, *Les Sources inédites de l'Hist. du Maroc*, 1re série, Arch. et Biblioth. de France, I, 395-676. Une traduction française de la relation a été imprimée à Paris en 1579, sous le titre *Hist. véritable des dernières guerres advenues en Barbarie.* On connaît aussi la relation de DE THOU (tome VII, pp. 594-640), trad. paraphrasée de la relation italienne de Conestaggio, et celle d'A. d'AUBIGNÉ (*Hist. Universelle*, tome VI, pp. 109-124), inspirée de la Relation de Ruis Nieto et des renseignements du comte de Vimioso qui avait pris part à l'expédition avec son père.

Les musulmans firent quatorze mille prisonniers portugais. Ceux-ci purent racheter à grand prix les vases sacrés emportés par leur roi pour la célébration des offices et purent s'en servir à Marrakech pour la fête de Pâques 1579. Le corps de Don Sébastien fut rendu pour cent mille écus et mis au sépulcre des rois de Portugal au couvent de Bethléem, près de Lisbonne.

(2) DE CASTRIES, *op. cit.* I, 303.

(3) *France prot.*, 2e éd., III, col. 68, 442 etc.; *Bull. hist. prot.* XVII, 389, etc.

10 juin 1577 (1). Il avait connu à Constantinople Moulay-Abd-el-Malek et était allé le retrouver à Marrakech peu après l'élévation de ce chérif au pouvoir (1576). Abd-el-Malek l'avait accrédité auprès de Henri III et demanda pour lui la charge de consul. Bérard n'aurait rejoint son poste qu'en 1578 et exerça sa charge jusqu'en 1591 en principe. En fait, Guy Damians résida à Marrakech entre 1578 et 1579, faisant l'interim pour Bérard qui rentre en France au début de 1589 et meurt en 1591.

Arnault de Lisle, né en 1556, à Paris, docteur en 1586, « lecteur et professeur du roy en langue arabique », ayant désiré venir au Maroc pour deux ou trois ans, sans doute pour ses études d'arabe, quitte Paris en 1587, arrive au Maroc à peu près au moment où Bérard rentre en France. Arnault de Lisle resta onze ans au Maroc et succéda en fait à Bérard, comme agent de France de 1588 à 1599, bien que *Georges Fornier,* de Marseille, ait été autorisé par la Ligue à exercer les fonctions de consul à Fez et Marrakech. Sa désignation par le Parlement (ligueur) ne fut pas confirmée par Henri IV. Fornier était encore à Fez en 1608.

Etienne Hubert, médecin français (2), succéda à Arnault de Lisle comme médecin du chérif. Il partit pour Marrakech en 1598, et y passa une année, exerçant la médecine et apprenant si bien l'arabe qu'il se rendit maître en cette langue, il devint par la suite médecin ordinaire de Henri IV et mourut à Orléans, en 1614, âgé de quarante-sept ans.

En 1606, Arnault de Lisle qui était revenu à Marrakech, de Safi où il avait débarqué en janvier, écrivit à Villeroy demandant d'être accrédité comme ambassa-

---

(1) Un *Guillaume Bérard,* « de Boussel au comté d'Avignon », se réfugie à Genève, pour cause de religion, en novembre 1557 (*France prot.,* 2e éd., t. II, col. 296).

(2) Il y eut au XVIIe siècle un autre *Etienne Hubert,* protestant normand (*Bull. H. Pr.,* 1923, p. 255 et 261), et plusieurs des médecins de Henri IV étaient protestants.

deur. Il avait éventé les projets de l'Espagne, et Henri IV, sans l'accréditer comme ambassadeur, jugea utile de le laisser à Marrakech, qu'il quitta en juin 1607 pour rentrer à Paris en août. Il y mourut en 1613. Il avait emmené, lors de son premier voyage en 1588, l'apothicaire *Pierre Treillant* (ou *Freillant?*) qui resta jusqu'en 1596. En 1606, il avait emmené Robert de Marseilles qui était encore au Maroc en 1609.

Un marchand de Marseille, G. Curiol, figure comme consul, succédant en fait à Guillaume Bérard à partir de 1607.

Jean Mocquet, apothicaire ordinaire de Henri IV et de Louis XIII, vint au Maroc entre 1601 et 1607. Il a laissé une relation de ses voyages imprimée à Paris en 1617.

Une autre *Relation* concernant le Maroc est celle de *Thomas Le Gendre,* marchand protestant de Rouen, qui résida au Maroc de 1618 à 1625.

Il signale la présence au Maroc, en 1617, d'un nommé *Daumas* (Claude du Mas arrivé à Safi en mission temporaire pour la libération de captifs, mais sans grand résultat), et celle de *Jacques Fabre*, en mars 1617; porteur d'une lettre pour Moulay-Zidan de la part du roi de France demandant la libération des esclaves, il paraît être arrivé déjà en 1614, et Moulay-Zidan l'employa pour ses relations avec les Pays-Bas. Il était encore à Marrakech en 1623.

C'est aussi Thomas Le Gendre qui mentionne la captivité de *Paul Imbert,* capitaine de Saint-Gilles, en Poitou, le premier qui alla à Tombouctou et qui se trouvait encore captif à Marrakech en 1630, chez le caïd Hammar (1).

La relation de Thomas Le Gendre a été publiée en 1670 à Paris, sous le titre de « *Lettre escritte en réponse de diverses questions curieuses sur les parties de*

(1) DE CASTRIES, *op. cit.*, III, 707.

l'Affrique où règne aujourd'hui Muley Arxid, roy de Tafilete, par M. *** ». C'est pour corser sa réclame que l'éditeur a ajouté : « *qui a demeuré vingt-cinq ans en Mauritanie* », ce qui est inexact (1).

L'auteur de cette curieuse *Relation* donne des détails extrêmement intéressants sur le Maroc à cette époque, notamment sur les esclaves chrétiens pris par les corsaires barbaresques. Ces corsaires avaient leurs ports d'attache à Azemmour, à l'embouchure du fleuve Oum-er-Rebia, près de Mazagran, à Salé, à l'embouchure du Bou-Regreg, près de Rabat, à Meheydia (alors appellée par les Européens Mamora), près de Kénitra, et à Tetouan, aujourd'hui port de la zone espagnole, en Méditerranée. L'équipage et les passagers des navires capturés étaient pris et gardés comme esclaves, selon les cas, dans les prisons de Meknès, Salé, Safi (qui était le port de Marrakech, à 280 kilomètres environ de cette dernière ville), et Tétouan. Ils servaient de monnaie d'échange pour le rachat des esclaves barbaresques du continent, ou étaient vendus, suivant un barème convenu, aux puissances dont ils se réclamaient. Ce n'est donc pas, comme on pourrait le croire, *parce qu'ils étaient chrétiens* qu'on les détenait. Thomas Le Gendre note que « les Mahométans permettent par tous leurs païs *le libre exercice de religion* ».

---

(1) Ce nom et ce prénom de *Thomas Legendre* ont été portés par plusieurs protestants normands : l'un d'eux était marchand à Rouen et ancien du Consistoire, c'est peut-être l'auteur de la relation ci-dessus; marié en 1634, il avait des relations « au loin » (E. LESENS, *Notice* en tête d'une nouvelle édition (1874) de l'*Histoire de la persécution faite à l'Eglise de Rouen*, par Philippe LEGENDRE, pasteur de Quevilly (Rouen), fils de Thomas. Un autre fils de celui-ci, qui signait « Thomas Legendre le jeune », fut anobli par Louis XIV le 9 juin 1685, et les considérants sont intéressants à reproduire (LESENS, p. V) : « Thomas Legendre, bourgeois de notre ville de Rouen, est l'un de ceux de notre royaume qui *fait le plus grand commerce de mer*, et l'augmente considérablement en notre ville de Rouen par son intelligence *et la connaissance qu'il en a.* »

Il y avait, depuis longtemps, des établissements chrétiens au Maroc. Dès 1219, François d'Assise avait envoyé cinq frères mineurs franciscains à Marrakech; et s'ils furent mis à mort (le 12 janvier 1220), ce fut par suite de leur zèle déplacé: ils avaient publiquement insulté la religion de Mahomet.

C'est par suite de la présence au Maroc de ces premiers martyrs que l'ordre des Franciscains détient, depuis, le monopole du culte catholique en ce pays (1). Cependant le christianisme a été représenté au Maroc bien avant eux, puisque les Berbères ont été chrétiens avant d'être islamisés et que l'on signale, jusque vers l'an 1000, des tribus berbères encore chrétiennes. Ce christianisme n'a guère laissé d'autres traces parmi les indigènes que la croix figurant dans les dessins des tapis et les tatouages, et le poisson symbolique que l'on peut voir encore de nos jours figuré sur des bijoux. On dit que les Berbères de l'Atlas ont une fête, célébrée annuellement dans des grottes retirées de la montagne, en l'honneur de Sidi-Aïssa. Or Sidi-Aïssa serait Jésus, et les grottes rappelleraient les catacombes. Les Berbères ont aussi le baptême d'eau, qu'ils font administrer par leurs marabouts, dans les huit premiers jours de la naissance. Ce sont là des détails qu'il serait intéressant de vérifier.

C'est sans doute à ces chrétiens berbères qu'il faut faire remonter une curieuse légende rapportée par Thomas Le Gendre concernant saint Augustin, et qui avait encore cours au Maroc de son temps, parmi les chrétiens venus d'Europe. Ils assimilaient Augustin à Sidi-Bel-Abbès-es-Sebti, patron de Marrakech, à cause de la ressemblance du nom de Tagaste, ville natale d'Augustin, avec Tagaost, ville du Sous. Selon la

(1) Ce furent d'abord les franciscains espagnols. Après l'établissement de notre Protectorat, on fit venir des franciscains français. Un évêque (franciscain) français a été placé à Rabat, sous le titre de vicaire apostolique.

légende, Augustin serait mort près de Marrakech, et son tombeau serait à « Gomet », qui est Aghmat, entre l'Atlas et Marrakech. Quant à Sidi-Bel-Abbès, son tombeau est à Marrakech, dans la mosquée de la Zaouia, dite de Sidi-Bel-Abbès.

Thomas Le Gendre parle de cette légende à propos de la fameuse bibliothèque de Moulay-Zidan, sultan saadien de Marrakech (1608-1627). Moulay-Zidan, obligé de s'éloigner de sa capitale à la suite des succès d'Abou-Mahalli, marabout rebelle du Sahara (1), qui avait battu la mehalla de Zidan le 20 mai 1612, s'était réfugié à Safi avec ses femmes, résolu à gagner le Sous. Il affréta le navire *Notre-Dame-de-la-Garde* du capitaine Jean de Castelane, en partance pour Marseille, et y fit charger sa bibliothèque et ses richesses à destination d'Agadir. Castelane partit et arriva à Agadir le 14 juin. Avant de débarquer les ballots du chérif, il exigea le paiement du transport. Mais, comme le règlement se faisait attendre et que les vivres manquaient, Castelane s'enfuit d'Agadir le 22 juin, faisant voile pour Marseille. Contrarié par les vents, il se trouva le 5 juillet dans les parages de Salé, et quatre navires espagnols lui donnèrent la chasse. Il fut pris sur les côtes d'Espagne, et les ballots de livres saisis furent déposés à l'Escurial. Cette affaire donna lieu à d'interminables difficultés entre la France d'une part, l'Espagne, le Maroc et la Hollande de l'autre, qui appuyèrent les revendications du chérif, lequel avait fait mettre aux fers tous les Français résidant au Maroc.

Les livres, au nombre de trois ou quatre mille, avaient été réunis en grande partie par Moulay-Amhed-el-Mansour ; ils traitaient de médecine, de philosophie, de politique. Leur grande valeur venait de l'art extrême avec lequel ils avaient été calli-

(1) Une *Histoire de Abou Mahalli*, par Moïse PALLACHE, juif de Marrakech, agent près des Pays-Bas, a été imprimée à Rotterdam en 1614 (DE CASTRIES, *op. cit.* Pays-Bas, II, 1917, p. 440).

graphiés et enluminés. Ils formèrent le fonds le plus important de la bibliothèque arabe de l'Escurial ; mais ils furent détruits, dit-on, dans un incendie en 1671. Parmi ces livres figuraient aussi, à ce que rapporte Le Gendre, des manuscrits de saint Augustin, « lesquels manuscrits (Moulay-Zidan) estimoit plus que tous ses meubles, quelque précieux qu'ils fussent, souhaitant que le Sr de Razilly retournast en France pour obliger le Roy, son maistre, de faire en sorte que le roy d'Espagne rendist la biliothèque » (1).

A l'époque où le Chevalier de Razilly vint pour la première fois au Maroc, vers la fin du règne de Moulay-Zidan, il y avait un grand nombre de captifs chrétiens dans les diverses prisons du pays. Dans un mémoire, daté de Pontoise le 26 novembre 1626, Razilly déclare que « ceulx du Royaume de Marocque (Marrakech), Sallé et Toutouan (Tétouan) ont commencé d'armer par mer depuys huyt ans et ont pris plus de six mil crestiens » (2).

Dès le moyen âge, il s'était formé en France des ordres dits rédempteurs, pour le rachat des esclaves chrétiens au Maroc : celui de la Sainte-Trinité, fondé en 1198 par Jean de Matha, et celui de Notre-Dame-de-la-Merci, fondé en 1218 par Pierre de Nolasque. Ces deux ordres sont plus ordinairement connus sous le nom de *trinitaires* et de *mercédaires*. Un premier voyage des trinitaires, en 1199, sous l'émir almohade Yakoub-el-Mansour (1184-1199), aboutit au rachat de cent quatre-vingt six captifs.

Les mercédaires, d'abord installés en Espagne, vinrent par la suite se fixer à Toulouse. Les deux ordres entrèrent en rivalité pour les quêtes. Le conflit fut porté en justice. Un arrêt du Conseil, en septembre 1610, reconnut en principe le droit de quête

(1) De Castries, *Les Sources inédites de l'Histoire du Maroc* (Archives et Biblioth. de France), III, 213 et 733.
(2) *Ibid*, III, 115.

en France aux seuls trinitaires; mais on permit aux mercédaires de quêter dans les lieux où ils avaient des couvents, à condition que l'argent serve au rachat d'esclaves français. Les mercédaires n'avaient de couvents qu'à Toulouse. Protégés par Marie de Médicis, ils s'installèrent à Paris en 1613 (Hôtel de Bracque). En 1629, le P. Dathia accompagne Razilly au Maroc (deuxième voyage) et revient avec cinquante captifs. Les trinitaires, qui n'avaient pas fait de rachat depuis 1602' se piquent au jeu et rachetèrent à Tunis quarante-deux esclaves ramenés à Paris en 1635. Du Chalard, qui s'était engagé à racheter trois cent trente-trois esclaves de Salé pour 185.200 livres, payables en août 1636, ayant été désavoué et mis à la Bastille, on fit appel à la charité publique et aux mercédaires qui se mirent à quêter dès mars 1636. Les trinitaires, furieux, avaient pris les devants et organisé des quêtes dans toutes la France, de sorte que les mercédaires ne trouvèrent plus rien à glaner, d'où procès. Un arrêt du 6 avril 1638 partagea la France en deux régions concédées respectivement aux deux ordres. Sur ces trois cent trente-trois esclaves de Salé, réduits de 25+35 évadés en 1637, il n'en restait que cent cinquante en 1639. En 1642, le P. Jean Escoffié, ministre de la Maison de l'Honneur de Dieu, près de Chelles, trinitaire, se rend à Salé et rachète quarante et un chrétiens, ramenés à Marseille le 22 novembre. Les PP. Nazare Anroux et Jean Héron, trinitaires, se rendent de la Rochelle à Salé en 1654. Leur navire est pris en chasse par les corsaires entre Fédhala, Anafé (Anfa-Casablanca, surnommée la ville aux fourmis, en arabe Médinet-el-Nemel) et Azemmour. Mais un brouillard leur permet de se réfugier à Salé où ils abordent le 7 avril. Ils réussissent à racheter quarante-trois captifs qui furent ramenés à Oléron, puis à Paris. La liste de ces captifs délivrés est donnée dans les documents publiés par de Castries (III, p. 676). On n'y

rencontre pas de mention de protestants (1). Par contre, une liste des *Esclaves qui sont à Tétouan* et qui comprend trente noms de captifs originaires du Havre, Honfleur, Nantes, les Sables-d'Olonne et Saint-Gilles, mentionne expressément deux « huguenots », *Jacques* et *André David*, des Sables-d'Olonne et Saint-Gilles.

Thomas Le Gendre raconte qu'à l'époque où il se trouvait au Maroc (c'est-à-dire entre 1618 et 1625), « il y eut un jour de dimanche grande querelle dans la *segena* (2), entre les esclaves françois, parmi lesquels il y avoit nombre de Provençaux et de Rochelois. Ceux-là (3) faisoient leurs dévotions en un bout de la segena où ils avoient une chapelle et mesme quelques prêtres aussi esclaves qui disoient la messe; et ceux-ci (4) estoient à l'autre bout à faire leurs dévotions en leurs chambrettes. Les Provençaux mutins estans venus troubler les Rochelois chauds et bouillans, ils se gourmèrent si bien que l'alcaïde de la segena se trouva obligé d'en avertir Moulay-Zident qui commanda qu'on luy amenast deux de chaque costé, ce qui fut fait; et aussitost les marchands françois y coururent pour intercéder chacun pour son party. Mais après que le roy eust entendu les parties et qu'ils s'estoient querellez sur le fait de la religion, il leur fit bailler à chacun cinq cens coups de baston sur les fesses, et leur fist défense de se plus quereller, sous peine de la vie, voulant que chascun exerçast sa religion, *puisqu'il en donnoit permission* (5). »

Le Sultan Mulay-Zidan eut des rapports avec des savants hollandais.

« En l'année 1622, raconte Thomas Le Gendre, vint à Maroc (Marrakech) un ambassadeur de Messieurs les Estats, un escuyer du Prince d'Orange et un disciple de *Harpinius* (6), professeur ès langues orientales et estrangères à

(1) Voir cette liste, plus loin, p. 22.

(2) Prison, de l'arabe *sedjène*, à Marrakech.

(3) Les Provençaux, catholiques.

(4) Les Rochelois, protestants.

(5) De Castries, III, 731.

(6) Thomas van Erpe, dit *Erpenius*, savant orientaliste hollandais, 1584-1624.

Leyden, tous deux avec des présens qui furent bien agréables au roi Moulay-Zidant, mais principalement celui d'Harpinius qui estoit un atlas et un *Nouveau Testament* en arabe et il nous fut rapporté par les eunuques que le roy ne cessait de lire dans le Nouveau Testament. Or, comme l'ambassadeur s'ennuyoit de ce qu'on ne lui donnoit point son expédition, il fut conseillé de présenter au roy une péticion ou requeste, laquelle fut faite par ce disciple d'Harpinius nommé *Golius* (1), en écriture et en langue arabesque et en stile chrestien. Le roy demeura estonné de la beauté de ceste requeste, tant pour l'écriture, pour le langage et pour le stile extraordinaire en ce païs là. Il manda aussitôt ses talips (2) ou écrivains, leur montra cette requeste qu'ils admirèrent. Il fit venir l'ambassadeur, auquel il demanda qui l'avoit faite. Il lui fut répondu que c'était Golius, disciple et envoyé d'Harpinius. Le roy le voulut voir, luy parla en arabe. Ce disciple répondit en espagnol qu'il entendoit fort bien tout ce que Sa Majesté luy disoit, mais qu'il ne pouvoit luy répondre en la mesme langue parce que la gorge ne luy aidoit point (car il faut autant parler de la gorge que de la langue); ce que le roy, qui entendait fort bien l'espagnol, trouva fort bon; et accordant la fin de la requeste, fit donner à l'ambassadeur les expéditions pour son retour (3)... »

La prison des esclaves chrétiens de Marrakech, mentionnée plus haut, se trouvait près du mellah ou juiverie :

« A cinquante pas de la juderie, dit Thomas Le Gendre, il y a une grande maison, ou pour mieux dire prison, qu'on appelle *segena,* qui est la maison des pauvres captifs chrestiens, d'où on les sort le matin pour aller au travail et où on les renferme le soir... A mille pas de là, il y a un grand enclos de maison, qu'on appelle la Douane (4); c'est la demeure des marchands chrestiens, en laquelle chaque nation avoit son appartement, quand il y en avoit, et cette maison estoit sujette à estre fermée le soir et ouverte le

(1) Jacob van Gool, ou *Golius*, 1596-1667.

(2) *Taleb*, pluriel *Tolba.*

(3) De Castries, III, 731.

(4) L'ancienne kasba.

matin par le soin du portier à ce commis... Il y a vers ce quartier une grande mosquée (1). Proche de là est un grand enclos où est la prison des Mores; et proche de là plusieurs petites prisons où on mettait les marchands chrestiens et juifs quand ils l'avoient mérité... (2) »

La prison des esclaves chrétiens était donc comprise dans les dépendances du palais d'El-Bédi. D'après mes recherches ce doit être la même prison qui a servi jusqu'à ces derniers temps. Elle était souterraine. Pour y accéder aujourd'hui, il faut traverser l'ancien patio du palais où l'on distingue encore le grand bassin central et les quatre petits qui le flanquaient, ce qui confirme la description qu'en donne le P. François Juan del Puerto (3).

Construit au XVIe siècle (1578-94), ce palais fut démoli en 1857 par le Sultan filalien Moulay-Ismaïl établi à Mecknès pour effacer toute trace de la dynastie saadienne. Il avait été bâti par les esclaves chrétiens et splendidement orné. Il n'est plus actuellement que des ruines informes. Seuls quelques débris de colonnes de marbre noir, blanc ou rose se voient encore au seuil de quelques fontaines de la ville. Le patio qui comprenait un grand bassin central flanqué de quatre plus petits, séparés par des allées couvertes de colonnades, se voit encore. Mais on n'y retrouve pas la plus petite parcelle des ornements merveilleux mentionnés dans les descriptions du temps. Au fond de ce patio, derrière des murs épais, se trouvait la ségène ou prison qui a servi au même usage jusqu'à ces derniers temps. Elle comprenait une grande salle voûtée rectangulaire avec colonnes, qui a dû être refaite depuis, et dont le toit en terrasse servait de promenoir. Sous les constructions existe encore une prison souterraine aux murs épais de plusieurs mètres et divisée en cellules,

(1) Mosquée de la kasba.
(2) DE CASTRIES, III, 377-390.
(3) *Ibid.*, IV, 570.

sans autre ouverture que la porte d'entrée. Aux parois des couloirs de ce souterrain se voient encore des carcans de fer scellés aux murs où l'on assure que des prisonniers ont passé des années debout. La situation près du mellah des juifs de ces bâtiments indique que c'est là la prison des « pauvres captifs chrétiens » dont parle Thomas Le Gendre.

On connaît quelques-uns des noms des prisonniers français qui occupèrent cette prison de Marrakech entre 1625 et 1629. Thomas Le Gendre mentionne : Les PP. capucins *Pierre d'Alençon, Michel de Vézins* et *Rodolphe d'Angers.* Le premier mourut à Marrakech de la peste le 22 mars 1629, le second cinq jours après (1) ; le R. P. *Jean du Corail,* augustin de Lisbonne, âgé d'environ soixante ans, fut tué par Moulay-Abd-el-Malek en 1628; le R. P. *Cyprien,* franciscain portugais ; *Pierre Morel,* dominicain de Rouen ; le neveu du chevalier *de Razilly ;* le *sieur Dumont,* gentilhomme de Nantes, esclave depuis 1624, et plusieurs autres non dénommés (2).

Razilly avait réclamé le P. d'Alençon, puis Michel de Vézins ; mais Moulay-Zidan n'en rendit qu'un, le P. Rodolphe, moyennant que les marchands français de Safi se porteraient caution qu'il reviendrait au bout de six mois, sans doute avec de l'argent pour racheter les autres. Entre temps, Razilly, rentré en France (novembre 1629) fut informé du décès des PP. d'Alençon et Michel de Vézins. On résolut alors de le renvoyer au Maroc (quatrième voyage) pour la libération des esclaves.

Nous connaissons de même les noms de quelques-uns des esclaves de Salé. Dix d'entre eux adressent une lettre datée du 9 août 1629 à Razilly « ambassadeur pour S. M. Très Chrestienne vers le roy de Marocq et autres lieux de la coste d'Affrique ». Cette

(1) De Castries, III, 129.
(2) De Castries, III, 380.

lettre est signée : *J. Le Floc, Jean de la Sègne, La Grue, Pierre Joubert, J. La Fortune, Jacques Troye, François Robillard, Joachin Sanner, Girard Croisy, Crestien Colbert.* Les démarches de Razilly concernant ces captifs n'ayant pas abouti, il avait envoyé, de son navire ancré devant Rabat, Du Chalard séjourner à Salé pour s'occuper de leur délivrance. Il leur écrit le 24 septembre d'attendre avec patience l'issue des opérations en gardant leur foi en Dieu sans apostasie et leur confiance au roi. Les demandes allaient aboutir lorsqu'une tourmente obligea Razilly à lever l'ancre et à gagner la mer. Les captifs ne furent libérés qu'en septembre 1630. Une trêve signée le 3 septembre dit qu'il y aura un consul de France à Salé, et que le libre exercice de la religion catholique sera assuré. Il n'est pas question des non-catholiques. Cent dix-neuf esclaves français furent rendus et ramenés à La Rochelle. Un seul est nommé dans le procès-verbal de *Gaspard Coignet,* sieur de Thuillen, intendant à La Rochelle en date du 23-28 septembre 1630 : c'est le nommé *Denis Berthoumeau, blessé,* qui a dû être pansé à l'hôpital de la Charité à la suite d'une blessure reçue au cours d'un combat (1).

En conséquence des tractations de Razilly, *Pierre Mazet,* « marchand catholique de Marseille » fut commissionné en qualité de consul par lettre du 3 septembre 1639. Il avait déjà été au Maroc durant la captivité du P. d'Alençon. Il faisait du commerce à Salé en 1626. Bien vu des gouverneurs, il soulageait les captifs français qui firent sa louange dans une lettre à Razilly du 9 août 1629. Les capucins français célébraient la messe chez lui le 21 août 1630. En fait, il exerçait déjà les fonctions de consul avant d'en avoir eu la commission. Mais depuis un an un autre Marseillais, *André Prat,* avait été nommé consul pour

---

(1) De Castries, III, 292. Cf. un protestant poitevin du nom de *ertouneau* ou *Bertonneau* (*France prot.*, 2e éd., II, 450).

Salé et Tétouan par le secrétaire d'Etat Bouthillier (30 novembre 1629). Prat, sans se rendre au Maroc et n'y envoyant personne pour tenir sa charge, prétendait la garder malgré les réclamations de Mazet. Razilly arrangea la chose, après le traité de septembre 1631 qui autorisait l'établissement de consuls français dans tous les ports du Maroc. Il confirme Prat à Salé, Mazet est désigné pour Marrakech et le sieur *Bourgaronne* pour Safi. En fait, Mazet resta à Safi et Bourgaronne semble avoir été sous ses ordres. Emprisonné en 1632 par l'ordre de Moulay-el-Oualid, il était encore en prison en 1637. Sa raison ne put résister aux mauvais traitements subis et tous ses biens furent pris et dissipés. On pense qu'il dut mourir à Marrakech avant 1635 (1).

Avec Mazet étaient arrivés trois capucins, les PP. *Isidore Bangé, Rodolphe* et *Lazare de Blois*, qui furent autorisés par les gouverneurs de Salé à demeurer à la Kasba. Mais comme il n'y avait plus, depuis la délivrance des cent dix-neuf captifs précités, que deux Français à Salé, le consul et son serviteur, les capucins déclarèrent qu'il ne convenait pas que trois capucins restent « pour servir d'aumôniers à deux personnes, sans espérance d'aucun autre bien ». Ils se rembarquèrent et rentrèrent en France. Ainsi les marchands chrétiens et les esclaves n'eurent plus qu'occasionnellement de secours religieux... : au passage des trinitaires et des mercédaires. Le roi, informé que Prat refuse de faire desservir sa chapelle consulaire par les récollets, lui ordonne de donner à deux récollets un lieu propre et commode pour faire les fonctions spirituelles comme « chappelains de Salé et de Tétouan ». Prat fit donc construire une chapelle qui était achevée quand les PP. trinitaires Auroux et Héron arrivèrent à Salé en 1654. Les navires français

(1) De Castries, *op. cit.*, III, 319.

abordant à Salé devaient payer un droit pour la subsistance du desservant de cette chapelle consulaire.

Il y avait aussi des esclaves français à Safi. Ils écrivent au roi Louis XIII, le 30 novembre 1630, que libérés en suite de la trêve et envoyés à Marrakech libres, ils y étaient depuis le 16 octobre. Razilly obligé de partir à cause de l'état de la mer, ils n'avaient pu s'embarquer. Ils demandent que l'on vienne les chercher. Une flotte part de La Rochelle en juillet 1631 pour Safi, et après une escale à Salé arrive en août à Safi. Moulay-Abd-el-Malek, mort le 10 août, avait eu pour successeur son frère Moulay-el-Oualid qui signe le 17 septembre un traité concernant le reddition des esclaves français. L'article II de ce traité dit « que tous les captifs françois qui viendront à Sallé, Saffy et autres endroits de nos royaumes, soient à l'instant donnez pour libres et que l'on ne les puisse jamais captiver dorénavant ». En ce qui concerne les consuls, il est stipulé, article VII, que « l'on ne les trouble en leur religion, et que les relligieux pourront estre et demeurer en quelle part que soient establis lesditz consuls, exerceant leur dite religion avecq les ditz François et non avecq d'autre nation ».

En conséquence du traité passé en 1635, du Chalard ramène en France, en novembre, trois cent quatre esclaves, dont deux cent quinze rachetés à Salé, et fait ôter des chaînes et du travail trois cent trente-trois autres laissés à Salé. Ce sont ces derniers qui devaient être rendus gratuitement en vertu du traité de 1631. Du Chalard, qui avait promis de payer pour eux 185.200 livres (voir plus haut p. 17), fut mis à la Bastille pour avoir dépassé ses instructions. Il avait laissé *Jean Marges*, de Marseille, à Salé, pour s'occuper de ces captifs. En attendant que leur cas soit réglé, vingt-cinq se sauvent par terre à La Mamoura (Meheydia), Marges, molesté par les Salétins qui regardent cette évasion comme un manquement au traité, se rem-

barque sur un navire anglais (6 juillet 1637). Le lendemain trente-cinq autres captifs se sauvent avec une chaloupe prise aux Maures et se rendent à bord du navire anglais. En conséquence, les captifs restants furent remis à la chaîne par le gouverneur de Salé.

Emmanuel de Aranda, de Dunkerque, a raconté sa captivité à Alger dans un livre imprimé à Bruxelles en 1656. Il raconte qu'en 1642, son navire passant à Ceuta, l'évêque leur demanda s'ils étaient chrétiens. L'auteur ajoute : « Il voulait dire : catholiques. » « Nous répondîmes que nous étions catholiques, apostoliques, romains. Sur cette réponse, l'évêque nous donna sa bénédiction. »

Le pasteur Ribard, d'Alger, commentant ce fait, ajoute : « Les rachats ne pouvaient se faire qu'avec l'autorisation des pachas. Ceux-ci exigeaient que leurs propres esclaves fussent rachetés les premiers. Et chaque fois aussi les pères observaient qu'ils ne les rachèteraient que s'ils étaient catholiques » (1).

Les Eglises réformées de France ne se désintéressaient pas de leurs captifs. Des quêtes furent prescrites dans les Eglises pour leur rachat. Les sommes recueillies étaient remises soit à des marchands, soit même aux trinitaires. En 1644, écrit le P. Dan, « les religionnaires de La Rochelle ayant advis du voyage en Barbarie du Père Lucien Hérault, firent quelques poursuites pour trouver de l'argent pour racheter les captifs de leur créance, et le sieur Mestrezat escrivit à ce Père qu'il feroit quester dans toutes les Eglise de France à ce sujet. Mais ce Père ne voyant pas cet argent bien prest pour l'attendre, il se mit en chemin pour Marseille » (2). C'est sans doute ce passage que l'abbé Godard a interprété d'une façon un peu tendancieuse en écrivant :

(1) *Bull. Hist. Prot.*, 1865, p. 132, d'après *Alger pendant cent ans*, par l'Abbé Orse, p. 182.

(2) F. Dan, *Hist. de Barbarie*, in-fol. Paris, 1649, p. 144.

« Les ordres rédempteurs seront toujours une des gloires de l'Eglise... Un pasteur de La Rochelle, Maîtrezat, tenta une contrefaçon de cette œuvre d'absolu dévouement (2). »

Ce sont ces quêtes que visent les procès-verbaux du vingt-huitième Synode national de Charenton (1645) :

« Les provinces maritimes faisant de grandes plaintes à l'occasion d'une multitude de captifs qui étoient dans les chaînes à Alger, à Tunis, à Salé et en d'autres lieux de la Barbarie et du royaume du Maroc, et remontrant qu'étant dans un état si triste ils avoient indispensablement besoin de l'assistance charitable de tous les fidèles pour les délivrer de cette servitude malheureuse; le Synode, touché de compassion pour tant de pauvres esclaves chrétiens et ému par les entrailles de miséricorde du grand Dieu Vivant, et par la part que tous les membres de Notre Seigneur Jésus-Christ doivent prendre aux misères et aux afflictions de leurs frères, conjura toutes les provinces, et toutes les Eglises, et même tous les particuliers qui professoient notre religion, d'avoir pitié de leurs pauvres frères, et de contribuer libéralement à leur délivrance, ordonnant que les charités qu'on recueilleroit pour cette fin, dans les provinces de la Saintonge, du Poitou, de la Basse-Guyenne, du Béarn, du Haut-Languedoc, des Sevenes, du Vivarais, du Dauphiné et de la Bourgogne seroient remises au Consistoire de Lyon; et que les collectes qu'on feroit dans les provinces de Normandie, de la Bretagne, d'Anjou, du Berry et dans l'Ile-de-France seroient délivrées au Consistoire de l'Eglise de Paris; et que chaque province envoieroit au Consistoire de Paris une liste des captifs qui lui apartenoient, marquant en même temps à combien se monteroient les charités qu'elle auroit faites afin de racheter avec l'argent d'une province les captifs de la même province, et que s'il y avoit quelque somme de reste, elle seroit emploiée au même usage en faveur des autres provinces, dont les charités ne seroient pas suffisantes pour racheter tous leurs captifs, en sorte qu'une si bonne œuvre réussît à la gloire de Dieu, à l'édifi-

(2) GODARD, *Hist. du Maroc,* tome I, p. 507. Mestrezat était pasteur à *Paris.*

cation de tous les peuples, et à la consolation de tous ces pauvres frères affligés (1). »

Tel Consistoire de l'Eglise réformée, celui de Saintes, par exemple, organisait régulièrement des quêtes pour le rachat des captifs, et envoya 3.177 livres de 1657 à 1681 à la Rochelle « où avoit accoustumé de passer le nommé *Roy* allant en Barbarie » (2).

Voici les mentions que nous avons pu relever dans les documents publiés par de Castries :

Captifs racheptez et mis en liberté hors de Salé au vaisseau Le Neptune, *par les Pères de la Trinité, arrivez à La Rochelle les* 12 *et* 14 *d'aoust et à Paris le* 12 *septembre* 1654 :

Archevêché de Rouen, Dieppe et Havre de Grâce :

Pierre Lantin, Robert Croisé, Nicolas Rouget, Joseph Castelly, Simon Heleine, Antoine Conseil, Thomas Rebut (du Havre), *Noël Masselin* (du Havre, mort depuis sa liberté), *Michel Lemoyne* (de Quillebœuf), *Jean du Moustier* (de Saint-Valéry-en-Caux).

Evêché de Coutances :

Gilles de la Rue (achepté le 16e de may, mort le jour de Pentecôte, estoit du lieu de Grandville), *François Trotin* (de Grandville), *Julien Devaux* (de Blainville).

Evêché de Bayeux :

Pierre Moteux (du village de Sainte-Honorine).

Evêché de Nantes :

Charles Picher (de Saint-Nazaire), *Nicolas Billau* (de Saint-Nazaire), *Pierre Durand* (du Croisic).

---

(1) Synode tenu du 26 décembre 1644 au 26 janvier 1645. AYMON, *Actes des synodes*, La Haye, 1710, t. II, p. 677 et 678.

Un pasteur d'Alger, M. Ribard, ayant entrepris dès avant 1864 des recherches sur les protestants français esclaves en Algérie, avait déjà relevé ce renseignement dans un *Précis analytique de l'histoire moderne de l'Afrique*, par le capitaine de corvette RANG (ouvrage faisant partie d'une série in-folio publiée par le Gouvernement : *tableau de la situation des établissements français de l'Algérie*, 1840 et suiv.) : « M. Mestrezat, pasteur réformé de La Rochelle, fit quêter dans les temples pour subvenir au rachat des religionnaires, que les pères de la Mission se faisaient un scrupule de racheter. » (Cf. *Bull. Hist. Pr.*, 1865, p. 131.)

(2) Archives nat. TT. 242. Cf. *Bull. H. Pr.*, 1893, p. 388.

Evêché de Saint-Malo :

Pierre Le Prince (de Cancale, mort avant qu'arriver en rade), *François Sauvage, Nicolas Quesnel.*

Evêché de Quimper :

Pierre Ergoix, Riou-Prieur (Bas-Bretons).

Evêché de Luçon, Sables-d'Olonne et Saint-Gilles :

Martin Chabot, Pierre Boivin (des Sables), *Pierre Baimier* (de la Chaume), *Jean Masson, Simon Petiot, Jacques Jannet, Claude Mosnereau, André Brossard, Pierre Stevin* (de Saint-Gilles), *Jacques Chemineau.*

Bordeaux :

Pierre Belot, Giron de la Palate.

Evêché de Rhodez :

Bertrand Second.

Evêché et ville de Bayonne :

Bernard d'Espaignet, Jean Petit, Laurent Debalda (de Saint-Jean-de-Luz).

Provence :

Jean Berthelot (de Marseille), *Jean Veneau* (de Martigues), *Balthazar Barthelemy* (de Martigues), *Estienne Porquier* (de Six-Fours), *François Martin* (du Pays-Bas).

Total : quarante-trois (1).

En 1670, *Jacques Gosse*, captif à Salé, écrit à ses frères et sœurs, à La Rochelle (lettre datée de Fez, 20 août 1670) ; il dit qu'il est avec trois cents captifs chrétiens dont douze Français.

En 1671, *Pierre Sevault*, âgé de dix-sept ans, fils d'un échevin de Dieppe, est racheté en 1676, par le P. Lartigues, religieux de la Merci. Il écrit, en 1671, une requête signée d'autres captifs : *De Montigny, Varcon, J. Sevault, P. Martin, Sevault, P. Le Vasseur.*

Liste des cinquante-six captifs rachetés à Salé (1674) :

Antoine Mettayer, de Nancra, diocèse de Saintes, 27 ans, pris en 1671.

---

(1) De Castries, *op. cit.*, III, 676, d'après *La Miraculeuse rédemption des captifs, faite à Salé*, Paris, 1654).

Antoine Rabat, d'Archart (1), proche de Pons, diocèse de Saintes, 20 ans, pris en 1673.

Adriane Bouchereau, native d'auprès de Dieppe, diocèse de Rouen, prise en 1670.

Antoine Veneau, natif des Martigues, diocèse d'Arles, 53 ans, pris en 1673, venu de Tétouan.

Antoine Guérin, natif des Martigues, 50 ans, pris en 1672.

Antoine Gobineau, natif de Sérignan, diocèse de Béziers, 30 ans, pris en 1670.

Baptiste Beliote, natif de Saint-Nazaire, diocèse de Nantes, 20 ans, pris en 1672.

Charles Faudon, natif de Martigue, diocèse d'Arles, 32 ans, venu de Tétouan.

Charles Vidal, natif de Six-Fours, diocèse de Toulon, 26 ans, pris en 1672.

Estienne Renault, natif d'Oléron, 24 ans, pris en 1668.

Estienne Mirambau, de Cap Breton, diocèse d'Acs, 27 ans, venu de Tétouan.

Estienne de Sarps (Desarves), natif de Bayonne, 28 ans, venu de Tétouan, pris en 1673.

Estienne Leguay, dit Verdaigne, 47 ans, de Marseille, pris en 1673.

François Gaillard, natif de Tonnay-Charente, diocèse de Saintes, 50 ans, habitant de Bordeaux, pris en 1671.

François Berthelot, natif de l'île d'Ouessant, diocèse de Léon en Bretagne, 30 ans, pris en 1671.

François Benoist, 60 ans, né à Paris, pris en 1670.

Le Révérend Père Grégoire Ripert, de l'ordre de Saint-François de l'observance, venu de Tétouan, pris en 1669, né à Saint-Rémy-en-Provence, diocèse d'Avignon (Moulay-er-Rechid, l'avait fait venir de Tétouan à Fez, espérant qu'il saurait jouer de l'orgue que des religieux récollets lui avaient offert. Le P. Ripert dut avouer son ignorance et fut mis à la chaîne avec les autres captifs à qui il disait la messe toutes les nuits. Après sa libération, il devient gardien du couvent des Cordeliers de sa ville natale).

Gaspard Chaudouin, natif de Martigues, diocèse d'Arles, 50 ans, pris en 1669.

---

(1) Archiac (Charente-Inférieure).

Guillaume Mongelle, de Bordeaux, 30 ans, pris en 1669.

Gilles Rebauge, habitant Bordeaux, 31 ans, pris en 1673.

Guillaume Ragonneau, 24 ans, paroisse des Arts, diocèse de Saintes, pris en 1671.

Gilles Lecdoy, natif de Cherbourg, diocèse de Coutances, venu de Tétouan, pris en 1672.

Hervé Debout, natif d'Argentan, diocèse de Léon, restant à Bordeaux, 32 ans, pris en 1671.

Hervé Kersulguen, natif du Conquet, év. de Léon, 29 ans, venu de Tétouan, pris en 1669.

Hiérosme Huet, natif de Saint-Brieuc en Bretagne, 24 ans, pris en 1672.

Jean Caillon, natif de La Rochelle, 22 ans, pris en 1670.

Jean Cadon, de Saint-Gilles, en Poitou, 18 ans, pris en 1671.

Jehan Le Bihan, 32 ans, de Varres, en Bretagne, pris en 1672.

Jean Bolterin, 32 ans, de l'évêché de Lyon, pris en 1672.

Jean Bellot, 22 ans, natif de Grandchamp, diocèse de Nantes, pris en 1672.

Jean Pougervie, de Langon, év. de Bazas, 32 ans, pris en 1669.

Jean Busiq, 20 ans, de Landuniez, diocèse de Léon, pris en 1671.

Jean Laffitte, de Mont-de-Marsan, diocèse d'Aire, 27 ans, pris en 1669.

Jean Gallonnié, de Servian, diocèse de Béziers, pris en 1670, 24 ans.

Jean-Jacques Brunet, de Marseille, 23 ans, pris en 1672.

Louis Gas, d'Antibes, 30 ans, pris en 1672.

Louis Nicolas, de Six-Fours, diocèse de Toulon, 26 ans, pris en 1672.

Mathurin Mettayer, de Nancra, près de Saintes, 16 ans, pris en 1671.

Mathurin Marcous, de Rochefort, diocèse de La Rochelle, 28 ans, venu de Tétouan, pris en 1672.

Michel Imbert, de La Valette, év. de Toulon, 17 ans, pris en 1672.

Nicolas Terve, de Rouen, 25 ans, pris en 1670.

Nicolas Simon, de Cherbourg, 21 ans, pris en 1671.

Pierre Rivière, de Cadillac, diocèse de Bordeaux, 29 ans, pris en 1669.

Pierre Laffon, de La Bastide, près Bordeaux, 32 ans, pris en 1670.

Pierre Cochon, de Talmon, diocèse de Saintes, 53 ans, pris en 1671.

Pierre Mouchet, de Talmon, diocèse de Saintes, 23 ans, pris en 1671.

Pierre Leguay, de La Rochelle, 32 ans, pris en 1670.

Pierre Chevallier, de La Rochelle, 18 ans, pris en 1670.

Pierre Le Bihan, de Pernerf, diocèse de Vannes, pris en 1672.

Pierre Querreron, de Port-Louis, diocèse de Vannes, 48 ans, pris en 1672.

Pierre Feran, de Dieppe, diocèse de Rouen, 22 ans, pris en 1670.

Pierre de Bery, de Marseille, 25 ans, pris en 1670.

Paul Menore, de La Rochelle, 44 ans, pris en 1673.

Renée Martineau, native de La Rochelle, âgée de 44 ans, venue de Fez, prise en 1671.

Vincens Groisart, natif d'Olonne, résidant à La Rochelle, 42 ans, pris en 1672, venu de Tétouan.

Vincens Saunier, natif de Dieppe, 28 ans, pris en 1671 (1).

Ces captifs furent rachetés par les PP. Bernard Monnel, Pierre Recaudron et Blaise Lartigue. L'un d'eux, Jean Galonnyé, a donné *l'Histoire d'un esclave qui a esté quatre années dans les prisons de Sallé en Afrique,* Paris, 1679 (2).

Mlle *de la Montagne,* de Saint-Christophe, et son fils Charles-Augier, Chevalier de Malte, captive à Salé, paya pour sa rançon et celle de son fils 3.000 écus; mais son fils ne put rentrer, retenu par Moulay-er-Rechid qui ne

(1) D'après A. Germain, *L'Œuvre de la Rédemption des captifs à Montpellier,* Montpellier 1863, in-4°, p. 13-18, Bib. Mazarine A. 15.450.

(2) De Castries, *op. cit.* I, 451.

voulait relâcher aucun chevalier de Malte. Il était encore à Salé en 1672 (1).

Le Chevalier de Château-Renaud reçoit le 23 mars 1680 des instructions pour aller mettre le blocus devant Salé pour faire cesser la prise des vaisseaux français. Il chassa les corsaires qu'il trouva en mer et rassembla son escadre devant Salé pour y être vers le 14 mai 1680. On lui donne un projet de traité avec le Gouverneur de Salé, où il est dit notamment que toute course cessera par mer pour tous les navires portant bannière de France et se rendant au Maroc; que tous les esclaves français seront libérés comme les Marocains seront rendus (2).

Les captifs français du Maroc écrivent au Marquis de Villon (Meknès, 29 juin 1680). Ils sont quatre cents :

« A quoi bon, disent-ils, tant de divers ordres de Rédempteurs en France, si nous ne pouvons les voir icy que tous les dix ans lever quarante ou cinquante esclaves de quatre cents que nous sommes ? » Signé : *P. Calault de Villalain*, natif de Blois (auteur d'une description de Salé et de Fez) (3).

Un sauf-conduit aux religieux de la Merci est daté de Saint-Omer, 24 juillet 1680, pour se rendre à Salé travailler à la rédemption des captifs (4).

En 1682, un ambassadeur du sultan du Maroc vint à Paris. Le *Mercure Galant* (janv.-fév. 1682), donne, sous forme badine, une relation de cette ambassade, qui a dû être rédigée par un orientaliste averti. L'ambassadeur marocain admira les campagnes françaises, disant qu'en son pays on peut marcher trois jours sans voir une maison. Il alla à Notre-Dame entendre les orgues, monta

(1) De Castries, *op. cit.*, I, 400.
(2) De Castries, *op. cit.*, I, 480.
(3) De Castries, I, 494 et 578.
(4) De Castries, I, 505.

sur les tours et dit qu'il y avait à Paris trois villes l'une sur l'autre (à cause de la hauteur des maisons). Il visita aussi l'Observatoire, descendit dans les caves et, se souvenant de Notre-Dame, dit qu'il avait été au ciel et qu'il était maintenant dans les abîmes. Il vit la Bibliothèque du roi et s'étonna d'y voir tant de livres arabes. Il y trouva un Coran qu'il prit et porta sur son front, sur ses yeux et sur sa bouche.

Moulay-Ismaël remercia Louis XIV pour l'accueil fait à son ambassadeur (Meknès, 23 août 1682). *El Hadj Mohamed-Temin,* l'ambassadeur en question, écrivit également à Louis XIV ainsi que ses compagnons (*El-Hadj-Al-Manino,* frère du gouverneur de Salé; *Hadj-Ali-El-Marakchi,* neveu du précédent; *Hadj-Abd-El-Kader,* neveu de l'Ambassadeur), lettre datée de Tétouan, 5 mai 1682.

Les esclaves marocains détenus sur les galères de France écrivent de Marseille (23 avril et 9 mai 1682) à Moulay-Ismaël pour se plaindre des mauvais traitements que leur font subir les Français et supplient Moulay-Ismaël d'intervenir en leur faveur. Ces lettres avaient été enlevées par M. de Saint-Amand sur un jeune Salétin, prisonnier en Portugal, qui avait accompagné l'ambassadeur du Maroc en France et qui ayant passé deux jours à Marseille avait reçu les lettres des captifs marocains des galères (1).

A part les frères David mentionnés plus haut (p. 13) comme « huguenots », dans une liste de captifs de Tétouan, nous n'avons pu reconnaître les noms des esclaves protestants au Maroc. Il y en eut cependant un assez grand nombre, à Salé et Marrakech. Il est probable que dans les noms figurant sur les listes connues, il y a des protestants, bien qu'il n'en soit pas fait mention.

---

(1) De Castries, *op. cit.,* I, 673-691.

Le *Mercure historique* de septembre 1699, dit :

« il y a des Français protestants réfugiés à Salé, et le nombre en doit être grand, où il doit y avoir des familles si considérables, qu'ils veulent avoir un ministre pour leur prêcher. Ils ont écrit pour cela en Hollande. Il y en a aussi de catholiques romains. Le roi de Maroc les considère tous beaucoup, parce qu'ils font un fort bon négoce. Cependant son ambassadeur en France s'étant plaint à son retour qu'il y avoit été maltraité, ce prince les fit venir à Micanes (1) pour se venger sur eux, et les Français l'ayant assuré du contraire par de bonnes raisons accompagnées d'un présent de dix mille livres, il leur promit sa protection et les renvoya contents. »

On dit que les chrétiens résidant autrefois dans l'Empire ottoman n'étaient pas admis dans les « médinas » ou villes indigènes, mais devaient résider dans un quartier spécial. On ajoute qu' « au Maroc il n'y a jamais existé de fondouk chrétien ». C'est une erreur tout au moins en ce qui concerne Marrakech, car nous avons noté plus haut que selon la Relation de Thomas Le Gendre, il y avait « à mille pas » de la « juderie », « un grand enclos de maison qu'on appelle la douane » et que c'était « la demeure des marchands chrestiens », qui se fermait le soir et se rouvrait le matin.

Tout cela dépendait d'ailleurs du bon vouloir des sultans et des gouverneurs. Les premières capitulations entre la France et le Maroc datent de Richelieu (1629-30). Les protestants n'ont pas fait, à cette époque où l'on s'efforçait de les diminuer en France, l'objet de soins particuliers dans les tractations avec les barbaresques. Le premier statut effectivement déterminé, concernant les Français au Maroc, l'a été par le traité du 28 mai 1767 entre Louis XV et le sultan Moulay-Mohammaed, par l'intermédiaire du comte de Breugnon.

---

(1) HOLTZ, *Traité de législation marocaine*, Paris, 1914.

Nous avons eu entre les mains un curieux ouvrage danois, publié à Copenhague, en 1779, par Georg Höst, qui a été plus de sept ans au service de la Compagnie royale africaine et finalement vice-consul de Danemark à Souira (Mogador) (1). C'est l'un des meilleurs ouvrages sur le Maroc. On y trouve un tableau des origines berbères, des détails sur les villes, les itinéraires, l'histoire civile, religieuse, le commerce, l'industrie, le climat, la culture, etc.

Concernant les esclaves chrétiens, l'auteur note qu'au Maroc il y avait (en 1768) deux couvents de Franciscains établis au XIIIe siècle (à Marrakech et Meknès) avec chacun sept ou huit pères. Ils ont cru tout d'abord pouvoir faire des prosélytes parmi les Marocains, mais cela leur fut interdit. Leur mission se borna dès lors au rachat des esclaves. Ils avaient à Mecknès un hôpital avec des lits pour les esclaves malades. « *Les protestants,* ajoute l'auteur, *n'ont pas de communauté ni de cultes, sauf lorsqu'un navire de guerre amenait un aumônier.* »

Les esclaves français étaient relativement heureux au Maroc. Ils vivaient mieux que dans leur pays (p. 155). Mais lorsque les Français eurent bombardé Salé et Larache (1768), le travail des esclaves français fut augmenté et aucun ne fut plus libre.

Lorsqu'un consul ou un négociant désirait employer un esclave chez lui, on le lui livrait contre signature et il en était responsable. Le consul Barisien dut payer 1.100 piastres pour un marchand français nommé *Robert* qui mourut chez lui d'hémorrhagie. Le prix de rachat d'un esclave était de 1.700 patacons espagnols. En 1767, il y avait plus de deux cent cinquante esclaves français et quatre cents espagnols que le roi d'Espagne échangea contre quatre cents Maures (p. 157).

---

(1) *Efterretninger om Marokos og Fes samlade der i landene fra A°* 1760 *til* 1768 (*Notes concernant le Maroc et Fez recueillies dans le pays de* 1760 *à* 1768), in-8° de 291 p. illustrées.

Höst donne des détails curieux : il raconte, par exemple, (p. 184) qu'un Marocain intelligent ayant lu un jour dans la Bible arabe de l'auteur, tomba sur le texte (Genèse 2 : 2) : « Et Dieu se reposa le septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite... » L'Arabe jeta le livre avec colère, en disant : « Dieu ne peut pas se fatiguer et il n'a pas besoin de se reposer! » Et comme Höst lui faisait remarquer que cela pouvait signifier que Dieu *cessa de créer,* il répondit : « Que cela signifie ou non, c'est impie d'écrire au sujet de Dieu *asterah,* qui signifie : fatigué d'un travail rude. » (En hébreu il y a : *vaïchebat.*)

L'histoire ancienne du Maroc est encore à faire, et il y a sans doute encore beaucoup à glaner dans les archives et bibliothèques de France (1).

Charles Serfass

---

(1) On signalait en 1924 (*Vigie Marocaine* du 15 novembre), qu'un bibliophile averti aurait découvert une édition de Chénier contenant sur Mazagan et Casablanca des détails inédits non publiés dans les éditions connues.



DENFERT-ROCHEREAU

(BLIDA, 1864)

DENFERT-ROCHEREAU

A propos de son séjour en Algérie (1860-1864)

Denfert-Rochereau, né à Saint-Maixent en 1823, de père et mère protestants, a gardé toute sa vie leur foi profonde. Une plaque commémorative a été placée en 1923 sur sa maison rue Châlons.

Il était capitaine du génie, professeur adjoint du cours de construction à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Metz, lorsqu'en 1860 il fut désigné sur sa demande pour l'Algérie. L'année précédente il avait publié dans la *Revue d'architecture* un mémoire sur *les voûtes en berceau,* où il exposait une théorie nouvelle. Ce travail avait été présenté à l'Institut par le maréchal Vaillant qui aimait beaucoup le jeune officier pour l'avoir vu monter à l'assaut en tête de colonne au siège de Rome, où il avait fait preuve de grandes qualités militaires (1849), comme il en fit encore preuve plus tard en Crimée, où il fut blessé sérieusement en montant à l'assaut en tête de colonne (1855).

Il arriva à Stora le 29 avril 1860; le 1er mai il était à Constantine. Il fit un projet de pont sur le Rummel qui ne devait jamais être exécuté, mais qui l'intéressa beaucoup, en lui permettant d'étudier sur un cas concret l'application de sa théorie des voûtes.

A Constantine il constata aussi que les Arabes étaient conquis, mais non soumis, et qu'il ne fallait pas se hâter de remplacer les institutions militaires par des institutions civiles. Le Code civil, d'ailleurs, ne pouvait facilement leur être appliqué.

Pendant un séjour à Constantine, Denfert fut chargé

par la Commission scientifique, venue de l'Ecole polytechnique, de faire certaines observations sur une éclipse totale de soleil qui eut lieu en juillet 1860. Il les réussit.

En décembre 1860, il fut mis au tableau d'avancement pour chef de bataillon. En avril 1861, il fut nommé chef du génie à Orléansville; il y arriva le 21 mai.

Là, pour faire passer une conduite d'eau, il eut occasion de construire deux ponts d'après sa théorie des voûtes. Elle permettait d'économiser des matériaux; dans le même but d'économie, il utilisa des matériaux locaux qu'il essaya au préalable; personne jusque-là, ni dans le génie, ni dans les Ponts et Chaussées, n'avait voulu les employer.

Le chef du génie d'Orléansville avait sous ses ordres le service de Tenez, petite localité au bord de la mer, dont le climat était plus agréable. Denfert-Rochereau allait y passer un mois pendant les chaleurs.

A la fin de septembre 1862, il fut envoyé comme chef du génie à Blida, poste de choix très recherché, que le directeur du génie en Algérie, le général Chauvin, lui attribua en récompense de ses travaux d'Orléansville.

Il eut à construire sur l'Oued Meurad un barrage en terre d'une hauteur de vingt-quatre mètres, avec les dispositifs nécessaires pour donner de l'eau à volonté pour les irrigations. Il réussit, quoique beaucoup de gens crussent impossible cette entreprise. Le général Chauvin, ayant une confiance absolue en Denfert-Rochereau, lui avait laissé toute latitude pour exécuter ce travail comme il le voudrait. Le barrage de Marengo formait un lac d'un kilomètre de long sur trois cents mètres de largeur. Le 13 avril 1863, Denfert-Rochereau fut nommé chef de bataillon.

Le 1er mars, il avait été élu membre du Conseil presbytéral de Blida, poste créé en 1849; le Conseil était composé de membres luthériens et de membres de l'Eglise réformée. Le pasteur était alors M. Knittel.

Le 21 janvier 1864, Denfert-Rochereau était nommé chef du génie à Belfort.

*
* *

Colonel et gouverneur en 1870, il défendit cette place jusqu'au 18 février 1871 où il en sortit avec tous les honneurs de la guerre. C'est à son indomptable fermeté que la France dut la conservation de Belfort après la perte de l'Alsace.

Membre de la Chambre des députés depuis le 8 février, il y siégea jusqu'à sa mort, le 11 mai 1878.

Les obsèques furent présidées dans le temple de l'Eglise réformée de Versailles, par M. le pasteur Passa.

A la Chambre des députés, le président prononça ces paroles :

« Le nom du colonel Denfert est cher à tous les cœurs français. Il est attaché glorieusement à la guerre de 1870. La défense à la fois savante et héroïque de Belfort est une des plus belles pages de notre histoire. C'est elle qui a permis de sauver ce dernier boulevard de la France sur la frontière de l'Est : service inestimable qui rendra impérissable la mémoire du colonel Denfert. Sa mort est un deuil pour la République, dont il était un ferme défenseur, et pour la France qu'il a honorée par son caractère. »

*
* *

En 1884, la ville de Belfort éleva en l'honneur de Thiers et de Denfert un admirable monument dû au sculpteur Mercier avec cette inscription : *Quand même!*

Aucun autre protestant français du XIXe siècle n'a autant de statues : une à Belfort, sur le monument des trois sièges, de Bartholdi; une à Saint-Maixent où il est né; une à Montbéliard, où il a été inhumé; une à Paris (buste au Père-Lachaise, surmontant le monument des Défenseurs de Belfort).

La loi du 9 novembre 1920 a ordonné que le nom de Denfert-Rochereau serait inscrit au Panthéon. Un

médaillon en son honneur a été alors placé sur le Lion de Belfort, à Paris, au bout de la rue Denfert-Rochereau.

La brochure publiée en 1923 à l'occasion de son centenaire commence ainsi :

« S'il est un nom respecté de tous les partis et admiré de tous ceux qui aiment leur patrie, c'est le nom du colonel Denfert-Rochereau. Les Allemands eux-mêmes lui ont rendu hommage.

« Homme de science, de travail et de devoir, il évitait tout ce qui ressemble à la recherche du bruit et de l'éclat. Il faisait le bien sans ostentation et supportait l'injustice sans récrimination. Si devant lui on s'étonnait que ses services aient été si peu récompensés, il répondait d'ordinaire : « Ma « conscience me suffit. »

Le fils du colonel Denfert-Rochereau fait, depuis 1924, partie du Comité de la Société de l'Histoire du Protestantisme français. En 1902, le portrait de son père avait été avec celui de Guizot le seul tableau représentant un protestant du XIXe siècle admis à figurer dans l'exposition organisée à l'occasion du cinquantenaire de la Société (1).

---

(1) *Bulletin*, LI, p. 429, et illustration, p. 428. Cf. *France Protestante*, 2e éd., t. V (1886), col. 232.

TRICENTENAIRE D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ

Après les ouvrages de M. S. Rocheblave, la thèse magistrale de M. Garnier, la captivante étude de M. Turiello, la publication d'un nouveau livre de l'*Histoire Universelle* par M. Plattard, avaient récemment préparé la célébration du tricentenaire de la mort d'Agrippa d'Aubigné (le 9 mai 1630); elle a eu lieu avec éclat à Alger, à Genève, à Niort, dans des assemblées dont nous donnons ci-après le résumé, en attendant la réunion que notre Société prépare à Paris pour cet automne (1). Des articles de revue et de journaux, des expositions à Paris, à Genève et à Niort, ont d'autre part atteint un grand nombre de lecteurs et de visiteurs : depuis longtemps on n'avait pas rendu un hommage aussi général, aussi éclatant, ni, d'ailleurs, aussi mérité, à un huguenot français (2).

On trouvera à part le compte rendu des assemblées de notre Société à Alger le 27 avril, à Niort le 25 mai. A Paris, dans notre Musée, quelques livres et estampes concernant d'Aubigné ont été mis sous les yeux des visiteurs.

Voici un bref résumé des manifestations organisées par d'autres Sociétés, et dont on trouvera ailleurs le compte rendu détaillé.

---

(1) Dès janvier, des conférences ont été données par M. Ch. Bost à Mazamet et à Castres, par M. Ch. Dartigue à Montauban, etc.

(2) Citons, entre beaucoup d'autres, les fascicules spéciaux de la *Revue du XVI*e *siècle* et de *Foi et Vie*, l'étude de M. DE TRAZ dans la *Revue de Paris* du 1er mai; les articles de M. S. ROCHEBLAVE (*Gazette de Lausanne*, 23 mars). Albert THIBAUDET (*Européen* (Paris, 14 mai); Georges LECOMTE (*Journal*, Paris, 14 mai); R. GASCHET (*Figaro*, 12 janvier, Supplément littéraire); E. PONSOYE (*Christianisme au XX*e s., 15 mai); etc.

A GENÈVE

Un Comité présidé par le professeur B. Bouvier avait préparé un programme très complet qui fut brillamment exécuté (1).

Le 10 on a, dans l'Aula de l'Université, entendu le professeur *Alexis François,* M. *M. Raymond,* privat docent à la Faculté des Lettres, qui parla d'Aubigné *poète,* et M. Franzoni, homme de lettres. L'Université, le Consistoire et la vénérable Compagnie des pasteurs, étaient largement représentés dans l'auditoire.

Le lendemain, M. Plattard, professeur à l'Université de Poitiers, parla, à la Faculté des Lettres, d'Aubigné *prosateur* (2). Ce fut, écrit un auditeur, « une conférence merveilleuse de vie, d'érudition, de clarté ». Le soir, dans la cathédrale de Saint-Pierre, où s'élève le plus beau monument consacré à d'Aubigné (3), M. le pasteur Ch. Bost (membre de notre Comité), montra éloquemment comment d'Aubigné fut un des grands défenseurs de la foi protestante ». M. le pasteur Cellerier lut le testament d'Agrippa et ses recommandations à ses enfants; l'imposante assemblée chanta un cantique dont le texte était du héros de ce jour, la musique de Claude Lejeune.

L'après-midi de ce samedi on était allé à Jussy, où d'Aubigné termina son *Fæneste :* ce que rappela en excellents termes son biographe M. Garnier. On visita le château du Crest, etc.

Une intéressante exposition rassemblait à Genève divers documents concernant d'Aubigné.

Pour perpétuer le souvenir des fêtes du tricentenaire, le Comité Agrippa d'Aubigné a décidé de rappeler par une inscription qu'il est mort dans la maison portant le n° 14, rue de l'Hôtel-de-Ville. La maquette déjà posée sera remplacée bientôt par une plaque en marbre.

---

(1) Voir *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne* des 11 et 12 mai, *Christianisme au XXe s.*, du 5 juin, etc.

(2) Voir *Revue du XVIe* siècle.

(3) Pons, sa ville natale, lui a érigé un buste.

A NIORT

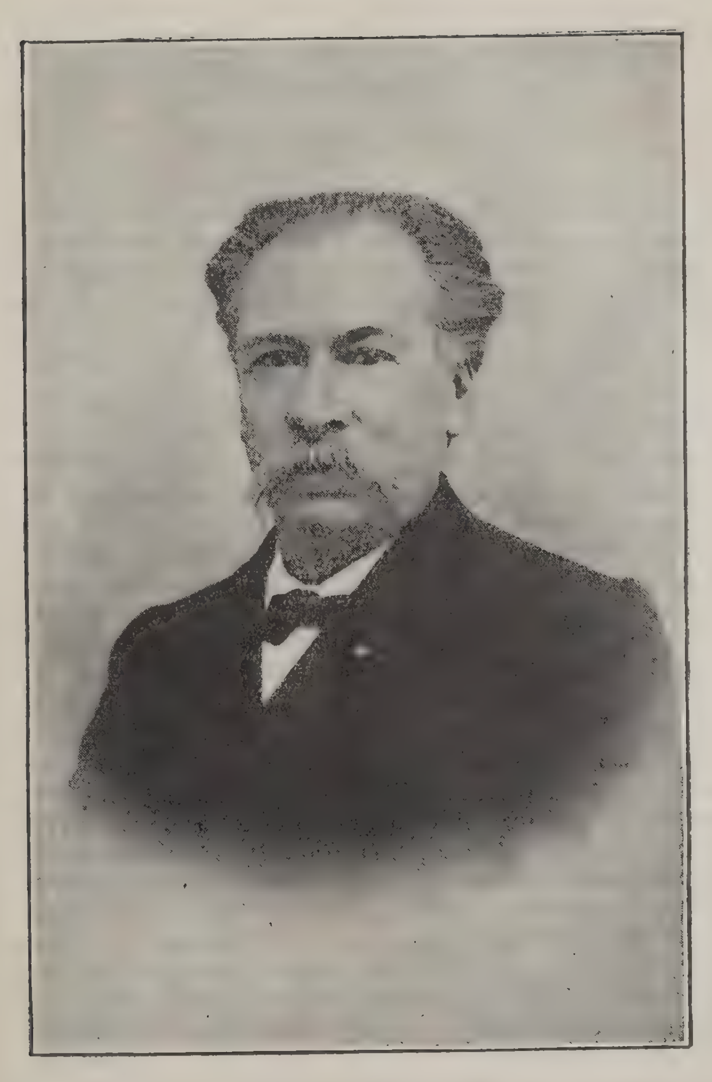
Huit jours après l'assemblée de notre Société que nous relatons ci-après, d'Aubigné fut célébré à Niort et à Mursay le 1er juin par la Fédération intellectuelle et économique du Centre-Ouest (1).

On commença par visiter Mursay sous la conduite de M. Merle, président de la Société historique des Deux-Sèvres, Emile Naslin et Levieil, représentant la Fédération intellectuelle. Etaient présents entre autres MM. Emile et Guy Merle d'Aubigné. M. le professeur Plattard traça de pittoresques tableaux des séjours d'Aubigné dans sa grande et chère maison. M. Levieil fit visiter les appartements.

Après un banquet à Niort, on visita l'exposition organisée sous les auspices de la municipalité, dans la Bibliothèque, par M. H. Clouzot, conservateur du Musée Galliéra (qui jadis a publié avec notre savant bibliothécaire M. N. Weiss, l'émouvant journal de *Jean Migault*) et divers collaborateurs : ouvrages d'Aubigné, autographes relatifs à Mursay, iconographie de Mme de Maintenon (collection formée par M. H. Gelin); manuscrit de l'*Esprit de l'Institut des Filles de Saint-Cyr,* etc. Une vitrine était consacrée à des souvenirs protestants : méreaux, actes d'abjuration, etc., et acte de baptême de Françoise d'Aubigné. Nouvelle excursion ensuite à Maillezais sur le bord du marais de la Sèvre; M. et Mme Goulé, propriétaires actuels du château. firent visiter très affablement ce qui reste de l'ancienne abbaye et de l'ancien château dont A. d'Aubigné fut gouverneur pendant de longues années. Plusieurs orateurs prirent la parole, notamment M. R. Vallette, directeur de la *Revue du Bas-Poitou,* et ainsi se termina le cycle des commémorations poitevines en l'honneur d'A. d'Aubigné.

---

(1) Comptes rendus détaillés dans la *Revue du XVIe siècle,* le *Mémorial des Deux-Sèvres* des 3 et 5 juin, la *Petite Gironde* du 6 juin, etc.



H. GELIN

65^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A NIORT

(Dimanche 25 mai 1930)

La Société de l'histoire du protestantisme français, parvenue à sa soixante-dix-neuvième année d'existence, a tenu son Assemblée générale à Niort, pour y commémorer le trois centième anniversaire de la mort d'Agrippa d'Aubigné.

Le dimanche 25 mai, le matin, tandis que le secrétaire M. le pasteur Pannier, prêchait dans le temple de Saint-Maixent, le président, M. le professeur Viénot, présidait le culte dans le temple de Niort, assisté du pasteur Beltrando.

Au début et à la fin du service, un groupe choral exécuta fort bien, au rythme du XVIe siècle, le chant qu'A. d'Aubigné aimait entonner avant le combat, le psaume 68e (paroles de Th. de Bèze, mélodie de Mat. Greiter, 1539, harmonie à quatre parties par Cl. Goudimel), et le psaume 118e (mélodie et harmonie de Louis Bourgeois, 1547), que chanta sur son lit de mort A. d'Aubigné :

La voici l'heureuse journée...

Avec une magnifique élévation de pensée, M. le professeur Viénot a rassemblé dans le raccourci puissant d'une prédication historique l'histoire de la Réforme aux XVIe et XVIIe siècles. Née d'une protestation de la conscience chrétienne contre les vices de l'Eglise du temps: simonie, superstition, servitude, la Réforme est en France un mouvement national (Lefèvre d'Etaples) qui s'est heurté à l'absolu romain (le *compelle intrare* faussement interprété par saint Augustin). Les martyrs ont été une semence de foi. La Réforme s'est répandue dans l'élite de la cour et dans l'Eglise. Tant que la persécution a gardé un caractère légal, les protestants l'ont subie; ils ne se sont révoltés que lorsqu'elle a dégénéré en massacres; d'ailleurs, la reine Catherine les a, elle-même, appelés aux armes contre les Guises, princes étrangers.

Les guerres de religion ont été des guerres pour la liberté de conscience. Henri IV, malgré ses défauts, a bien mérité de la France qu'il a relevée dans tous les domaines et pacifiée en octroyant sinon la liberté de conscience, du moins la tolérance. Mais après lui, la théorie de l'absolu romain a repris son empire et la tolérance a été enfreinte (mesures permettant aux enfants de changer de religion à partir de sept ans, etc.). Louis XIV ainsi que le prouve sa correspondance avec l'archevêque de Harlay, n'a pas été victime d'une illusion : la croyance qu'il n'y avait plus de protestants en France. Sa responsabilité est entière dans la révocation de l'Edit de Nantes; il a voulu expier ses propres fautes sur le dos d'autrui. Le prédicateur termine en rappelant le mot de Michelet : « Les Réformés n'ont pas refait l'idée, ils ont refait les caractères. »

Le temple de Niort était trop petit pour l'auditoire; des représentants de la Société historique, des conseillers municipaux, des membres de l'enseignement qui n'appartiennent pas au protestantisme, avaient tenu à entendre l'éloquent orateur.

Après le culte, M. le professeur Viénot, accompagné de quelques personnes, se rendit au cimetière où, au nom de la Société de l'histoire du protestantisme français, il déposa une gerbe de fleurs sur la tombe de M. Henri Gelin. En termes émus, il retraça l'œuvre du savant poitevin qui, pendant plus de trente ans (de 1892 à 1922), apporta à la Société, à son *Bulletin*, une collaboration si appréciée. (A la fin de cette journée, Mme Gelin fit don à la Société de la collection de méreaux patiemment réunie par son mari, une des plus complètes qui existent. Elle y joignit plusieurs dossiers renfermant des documents utilisés par M. Gelin, et d'autres inédits.)

*
* *

L'après-midi, un autocar et des automobiles conduisirent les membres de la Société et de nombreux invités au château de Mursay, sur les bords encaissés de la Sèvre, à dix kilomètres de Niort et à cinq kilomètres du village d'Echire.

Ici vécurent tour à tour Agrippa d'Aubigné et Mme de Maintenon, savamment évoqués par M. Levieil, professeur

du lycée, vice-président de la Société historique des Deux-Sèvres.

Il n'y a plus aujourd'hui que treize « feux » avec une quarantaine d'habitants (en 1646 on comptait cinquante



Prêté par le Mémorial *Cliché Max Ménard*

CHATEAU DE MURSAY

feux : au moins deux cents habitants). Le château, au niveau de la rivière, a, pour le protéger contre les infiltrations, été bâti sur un soubassement énorme. Le plus récent historiographe local (1) explique ainsi la devise qu'on lit

---

(1) L'abbé Suire, curé de Sciecq, *Le château de Mursay*, Niort, 1930.

On n'ose suggérer qu'il pourrait bien y avoir là aussi un calembour faisant allusion à un autre château voisin appartenant à la même famille : *Surimeau ?*

sur un mur intérieur : DIFFICILE IMO (plus tard on y vit une allusion aux débuts difficiles de Mme de Maintenon).

Dans ses *Mémoires,* d'Aubigné dit avoir « fortement et agréablement construit Mursay ». Peut-être n'a-t-il fait que l'agrandir et l'embellir. La façade a trente mètres et est flanquée de tourelles. A l'ouest, le premier et le second étage ont des balcons en fer forgé, sous une voûte d'aspect fort original.

Renée de Vivonne (branche des Lusignan), ayant épousé en 1561 Ambroise de Lezay, seigneur de Surimeau, apporta en dot Mursay, que leur fille *Suzanne,* à son tour, fit passer entre les mains de son époux *Agrippa d'Aubigné* (le 5 juin 1583). C'est après son veuvage, douze ans plus tard, que celui-ci remania le château...

En 1635, sa petite-fille *Françoise,* sitôt baptisée à Niort, est emportée à Mursay où elle passe ses sept premières années. Elle n'y vint plus qu'à de longs intervalles (1).

Après l'excursion à Mursay, les visiteurs venus du dehors reçurent une aimable hospitalité chez M. Gentil, ancien sénateur, et sa fille, Mme Damelon, puis à 5 h. 30, l'Assemblée eut lieu dans le temple.

*
* *

Parmi les très nombreux assistants se trouvaient M. le pasteur Delahaye, de Rouillé, président de la Fédération des Eglises du Poitou, et M. le pasteur Prunet, de Souvigné, ancien missionnaire à Madagascar; M. Lhoumeau, président de l'Association cultuelle de Niort, et les membres du Conseil presbytéral; M. le docteur Merle, président de la Société historique des Deux-Sèvres; M. le professeur Levieil, secrétaire général de la Fédération intellectuelle et économique du Centre-Ouest; M. Pierre Hugues, substitut du procureur de la République à Poitiers, qui habite parfois le château du Chaillou près Lezay, où vécurent souvent aussi Agrippa et sa femme; M. Pilastre, conseiller d'arrondissement de la Vendée, etc.

---

(1) Sur *Trois tombes de Mursay,* voir *Bull. h. prot.,* 1898, p. 37; et d'autres articles de M. Gelin, 1900, p. 296, etc.

M. Plattard, professeur à l'Université de Poitiers, directeur de la *Revue du XVIe siècle*, qui venait de prendre, à Genève, la part importante que nous avons dite à la célébration du tricentenaire d'Agrippa d'Aubigné, avait exprimé ses regrets d'être, cette fois, retenu par des engagements antérieurs.

De même, un membre de notre Comité, auteur de trois belles études sur d'Aubigné, M. S. Rocheblave, professeur honoraire à l'Université de Strasbourg, se trouva, au dernier moment, empêché par un deuil de famille (1).

M. le professeur Viénot présidait, assisté de MM. J. Pannier et P. Hugues, membres du Comité.

Après la prière prononcée par M. le pasteur Delahaye, le président retraça les principaux traits du caractère d'Agrippa d'Aubigné.

Il le montra fils d'un de ces huguenots qui, pour assurer leur liberté de conscience, étaient « comme vissés dans leur cuirasse »; ce qui fut dit de l'éducation si complète de l'enfant, d'une prière exaucée à Lyon, montra comment « l'histoire n'est pas de l'archéologie, mais c'est de l'expérience agrandie ».

Ensuite fut dépeint l'ami de Henri de Navarre, réveillant chez lui le sentiment de ses devoirs de roi, puis l'époux de Suzanne de Lezay, puis le père de deux fils bien différents... Et l'orateur conclut en commentant ces mots de son héros : « Il n'y a pas de véritable éloquence qui ne laisse son aiguillon. »

---

(1) Mme Emile Rocheblave, née Anna-Elisabeth Dittlof-Tiassens, est décédée à Alger, dans sa quatre-vingt-troisième année le 14 mai. Elle était la veuve du pasteur Emile Rocheblave, ancien président du consistoire d'Alger (1827-1915).

M. S. Rocheblave a fait par T. S. F. à Radio-Paris, le 29 mai, une conférence sur A. d'Aubigné dont le texte est publié dans *Foi et Vie*.

Le 13 juin, il a fait à Blois une conférence sur le *château de Talcy et ses hôtes* au XVIe siècle, sous les auspices de la Société *L'Ecole de la Loire*.

Le secrétaire de la Société présenta le rapport qu'on lira ci-après, et le pasteur de Niort, M. Beltrando, termina par la prière (1).

Rapport du secrétaire.

Depuis soixante-dix-huit ans qu'elle existe, notre Société a tenu son assemblée générale alternativement à Paris et ailleurs. Il y a vingt-cinq ans ce fut une première fois le tour du Poitou. A Saint-Maixent et à la Couarde, en juin 1905 (2), les trois représentants du Comité étaient MM. de Schickler, président; N. Weiss et Bonet-Maury. Une trentaine de pasteurs étaient alors présents, parmi lesquels M. Théophile Maillard, l'excellent historien dont les papiers et les collections sont venus rejoindre les plus précieux joyaux de notre Bibliothèque parisienne et du Musée du Désert. Depuis un an, les manuscrits de M. Maillard ont l'un après l'autre, fait, aller et retour, le voyage entre Paris et Poitiers. Un jour viendra, — sans trop tarder, nous l'espérons, — où paraîtra une nouvelle édition, revue et augmentée, de cet inappréciable recueil qu'est l'*Histoire des protestants du Poitou.*

Nous devions bien, certes, une visite à Niort, dont le nom revient sur tant de pages du *Bulletin* (3), et où notre Société, pendant trente-trois ans, eut un si érudit et généreux correspondant en la personne de M. Henri Gelin (4).

Il a donné, en 1902, les moulages ornant la porte que franchit tout visiteur de notre salle de travail : deux inscriptions encastrées dans le mur d'une maison du clos Bou-

(1) Des comptes rendus sympathiques ont paru, notamment dans le *Mémorial des Deux-Sèvres* du 25 mai.

(2) *Bulletin*, 1905, p. 289 à 416.

(3) Les archives de l'Eglise de Niort possèdent la copie du « papier pour le consistoire de l'Eglise réformée recueillie à Niort commençant au mois d'avril 1629 », registre tenu jusqu'au dimanche 27 août 1684 et renfermant les procès-verbaux des séances du consistoire.

(4) *Bulletin*, 1891, p. 232; 1923, p. 294 (notice nécrologique par M. N. Weiss), etc.

M. Jacques Renaud vient de lui consacrer la première notice du son plus récent volume de *Figures poitevines* (Niort, 1930). On y trouve les renseignements les plus intéressants et les plus sûrs.

chet (1). Vingt ans après, le dernier article envoyé de Niort par M. Gelin à notre *Bulletin,* décrivait *les sépultures huguenotes en plein champ* (2); un an plus tard, en décembre 1923, les membres de la Société historique des Deux-Sèvres, accompagnaient au cimetière la dépouille mortelle d'un de leurs doyens.

La Société, tout récemment, a perdu un autre de ses plus anciens membres : le comte Louis-Auguste de Clervaux (3), décédé à Châteauneuf, près Vitré, le 7 mars, à l'âge de soixante-douze ans : nous rendons respectueusement hommage à la mémoire de cet ami des livres et des études historiques qui avait ainsi continué la tradition de son père et de ses ancêtres : notre *Bulletin* renferme maint témoignage de leur foi.

A l'occasion de cette assemblée, un très beau don a été fait à la Société par Mme de Clervaux née d'Adhémar : un plan de La Rochelle au temps du siège de 1628, par Callot.

Le tricentenaire de la mort d'un illustre voisin de Niort nous appelle cette année parmi vous. Notre Président vient de le rappeler éloquemment. Comment, en effet, ne pas parler d'Agrippa d'Aubigné à Niort et à Mursay ? La *Fédération intellectuelle du Centre-Ouest* a très heureusement pris l'initiative d'une commémoration régionale; nous sommes heureux de saluer ici quelques-uns de ses membres les plus distingués.

Mais on n'eût pas compris que notre Société négligeât de célébrer celui qui fut avant tout un fervent huguenot. Elle a tenu à honneur de remplir ce devoir, dans deux réunions solennelles : la première dans le temple d'Alger il y a un mois, sous la présidence du recteur de l'Académie, la seconde dans cette assemblée annuelle.

---

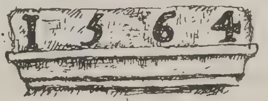
(1) Cette maison porte aujourd'hui le n° 2 et appartient à M. Delalande.

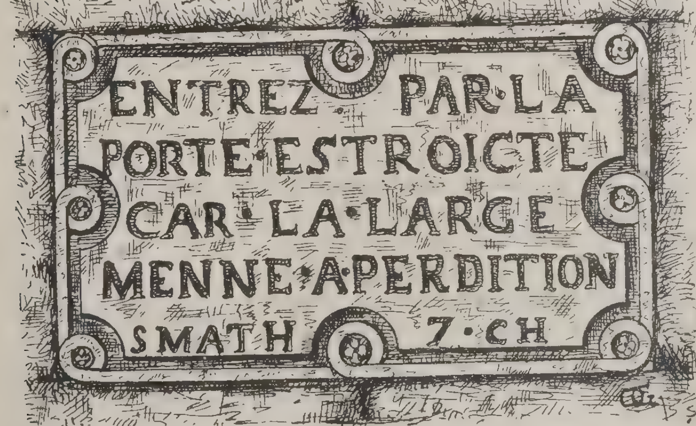
(2) La famille *Gelin* possédait un de ces cimetières dans la commune de François, canton de Saint-Maixent.

Cf. *Bull.*, 1894, p. 103; 1902, p. 377; 1922, p. 184.

(3) Né le 10 juillet 1857 au château des Ormes (Vienne), il était fils du comte *Jules de Clervaux* qui fut l'un des premiers membres de notre Société, et lui fit de nombreuses communications pendant trente ans (1852, p. 65; 1881, p. 568).







NIORT. Maison du Clou-Bouchet

Inscription sur une maison du Clos Bouchet a Niort

En entretenant d'excellentes relations avec la Fédération intellectuelle du Centre-Ouest et la Société historique des Deux-Sèvres, nous nous plaisons à maintenir une tradition chère aux Sociétés savantes qui poursuivent la recherche de la vérité dans une collaboration fraternelle, sans se laisser arrêter par les divergences politiques ni religieuses existant entre leurs membres individuellement.

Le Secrétaire de notre Société, M. Charles Read, rappelait dans la dix-huitième Assemblée (1), que dès 1806 l'Athénée de Niort ouvrait dans toute la France une souscription publique pour élever à Niort, soit dans le vallon du Jardin des Plantes, soit dans le temple de Niort, un monument à Du Plessis-Mornay, dont les cendres étaient alors près des ruines du château de La Forêt-sur-Sèvre. Ce projet n'a malheureusement pas eu de suite, et le grand huguenot contemporain d'Agrippa d'Aubigné attend encore un monument. Notre Société, précisément, a examiné l'an dernier un projet; elle exécuterait ainsi le programme tracé, par la généreuse initiative de notre Athénée niortais il y a plus d'un siècle.

*
* *

Ce rapport sera bref: six mois seulement sont écoulés depuis la dernière assemblée. Notre Société a continué paisiblement son travail normal, et reçu divers encouragements.

La salle de travail a été fréquentée par maint lecteur français et étranger, le Musée a reçu la visite de membres des Eglises protestantes, mais aussi, de plus en plus, la visite de personnes et de groupes sans aucun rapport, jusque-là, avec le protestantisme. La bibliothèque s'est enrichie en six mois de trois cent quatre volumes (chiffre dépassant de beaucoup la moyenne et de douzaines d'estampes). Presque tout cela est donné, car les prix actuels nous empêchent trop ordinairement d'acheter. Ainsi j'ai vu

(1) *Bulletin*, 1870, p. 230.

arriver la semaine dernière onze colis renfermant quatre-vingt-cinq volumes envoyés par les Eglises réformées de Hongrie.

Le tirage du *Bulletin* a augmenté. Il compte neuf cents abonnés environ, dont cent vingt-cinq à l'étranger. Après l'assemblée d'Alger, nous avons eu la joie d'inscrire vingt membres nouveaux. Pourquoi n'y en aurait-il pas autant à Niort ? Il suffit de verser vingt-cinq francs, ou douze seulement si l'on est pasteur ou professeur, ou même rien du tout... si l'on apporte la collecte faite dans une Eglise en faveur de notre Société. Cette pratique, recommandée par les Synodes à l'occasion de la fête de la Réformation, est trop généralement tombée en désuétude. En novembre dernier, cinquante-sept Eglises nous ont envoyé leur contribution, trois seulement sont en Poitou : La Roche-sur-Yon, Mouchamps et Saint-Sauvant. Espérons que d'autres, cette année, voudront en novembre renouer les liens traditionnels qui les unissaient à notre société. « Un peuple qui n'honore pas son passé, disait Lycurgue, n'a pas d'avenir. »

Deux importantes publications vont sortir de presse; le tome II de la Table des cinquante premières années du Bulletin (il est encore temps de souscrire à prix réduit); et le catalogue de nos manuscrits (neuf cent neuf numéros); volume imprimé aux frais de l'Etat dans la Collection des grandes bibliothèques de France.

Le Comité a été douloureusement frappé par la mort d'un de ses membres les plus fidèles, M. *Garreta,* directeur du Musée d'antiquités de Rouen. Deux nouveaux membres ont été élus récemment : le vice-amiral *Charlier,* grand officier de la Légion d'honneur, qui vient de communiquer à notre assemblée d'Alger quelques pages de sa biographie de *Du Quesne*, en préparation, et M. *Robert Mirabaud,* qui a publié cet hiver un intéressant volume sur *Rabaut-Saint-Etienne.*

Hors Paris, notre Société possède deux autres Musées : celui du Désert, organisé depuis 1910, dans la maison de Rolland achetée il y a, cette année, cinquante ans, près de Mialet dans les Cévennes; et la Maison de Calvin rebâtie à Noyon sur les ruines de celle où naquit le Réformateur le 10 juillet 1509. Nous allons l'inaugurer, s'il plaît à Dieu,

le 6 juillet prochain. Ce que le Musée du Désert est pour les Eglises du Midi, la Maison de Calvin le sera pour les Eglises du Nord. Quand viendrons-nous inaugurer un troisième Musée régional pour les Eglises de l'Ouest ? C'est à vous, pasteurs et membres de ces Eglises, qu'il appartient de vous entendre pour réaliser un projet depuis longtemps « dans l'air », comme on dit : il est grand temps de le réaliser *bientôt,* sinon il sera trop tard pour recueillir les livres et objets qui disparaissent, pour beaucoup de causes diverses, les uns après les autres.

***

Il n'y a pas de rapport complet sans une partie financière. Je dirai seulement que nos ressources en 1929 ont à peu près couvert les dépenses toujours croissantes. Mais notre budget ne s'équilibre que grâce à des dons extraordinaires, ainsi la *Huguenot Society of America* a pour la troisième fois organisé en notre faveur, parmi ses membres, une souscription à laquelle beaucoup ont généreusement participé. Une Société comme la nôtre devrait normalement recevoir de ses propres membres les ressources nécessaires à sa vie quotidienne. Sur quarante millions de protestants français, notre Société devrait compter plus de sept cent soixante-quinze membres.

En Poitou il n'y en a plus qu'une dizaine. Ce n'est pas assez dans un pays où chaque village, chaque hameau, presque chaque petit bois, évoque quelque glorieux souvenir de la fermeté de nos ancêtres.

Dans le pays natal pourrait-on oublier de savants théologiens comme *André Rivet,* de Saint-Maixent; de puissants seigneurs comme les *La Trémoïlle,* de Thouars; de pieux instituteurs comme *Jean Migault,* de Mougon; des pionnières de la Réforme comme *Catherine de Parthenay,* née au Parc près Mouchamps ? Les Poitevines de 1930 ont montré ce matin qu'elles peuvent encore chanter, comme faisaient jadis leurs grand'mères, les charmants airs des *psaumes en chants de bergères,* le 33e par exemple :

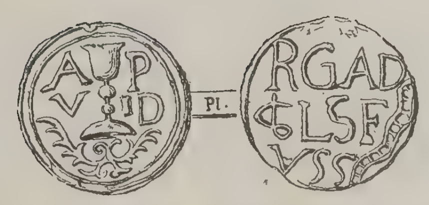
> Réveillez-vous, peuple fidèle,
> Pour louer Dieu tout d'une voix... (1)

---

(1) *Bulletin,* 1905, p. 378.

Un vieux méreau des Eglises de l'Ouest représente le berger sonnant de la trompe pour rassembler son petit troupeau. Notre Société sonne aujourd'hui le ralliement et vous invite à répéter avec elle le solennel serment : « Nous n'abandonnerons pas l'héritage de nos pères! »

Poitevins, à notre aide! D'avance nous vous remercions de venir reprendre votre place dans nos rangs!



MÉREAU POITEVIN

DOCUMENTS

Un interrogatoire de protestantes en 1698 en Poitou

Au printemps 1929, M. l'abbé Chapeau, curé de Chaunay (Vienne), recueillait dans une famille de sa paroisse un vieux manuscrit en assez mauvais état qu'il reconnut être une confession de foi de femmes protestantes interrogées devant l'évêque et l'intendant. Ce manuscrit fut déposé par ses soins aux archives de la Vienne (l. 5).

Au mois de mai suivant, nous trouvions dans les archives du temple de Lezay un deuxième texte du même interrogatoire. Mais au texte de Chaunay manquait la fin, à celui de Lezay manquait le commencement. Il nous est possible de reconstituer le tout et de compléter ainsi une autre version du même texte reproduite dans le *Bulletin* il y a cinquante ans (1870, p. 26).

Confession de foi faite par une femme le 9 *avril* 1698.

Le mardi au matin, moi accompagnée de quarante-cinq femmes fûmes conduites par le Saint-Esprit de Dieu chez M. l'Intendant. Après lui avoir demandé grâce, il ne nous la voulut point accorder, il fut obligé de nous faire conduire chez M. Griffond qui nous conduit chez M. l'Evêque qui était accompagné dans sa maison par M. le Président, le lieutenant général, le lieutenant criminel, le procureur du roi et plusieurs autres, sans oublier deux jésuites. En compagnie de tous ces messieurs je fis une confession de foi comme Jésus-Christ lui-même dit: « Quand vous serez menés devant les grands de la terre, ne vous mettez point en peine de ce que vous aurez à répondre, car mon Esprit fera requête pour vous. » Jésus-Christ parlait bien sur ma bouche comme il dit lui-même : « Qui me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est au ciel. » Après lui avoir demandé grâce sur plusieurs fois, M. l'Evêque me dit qu'il fallait aller à la messe et qu'il était le bon berger.

Je lui répondis que je ne voulais point aller à la messe; après avoir goûté du lait d'intelligence qui est sans fraude, je n'en puis goûter d'autre. Vous dites que vous êtes le bon berger; le bon berger met sa vie pour ses brebis. Il ne nous fait pas déchirer comme vous faites à l'égard de nous (?)

L'Evêque. — Le roi le veut ainsi.

La femme. — Je vous fais excuse : le roi a un grand manteau qui couvre beaucoup de choses. Le roi ne sait point le mal que vous nous faites. [C'est vous] qui êtes l'instrument de toute [ ] (1).

L'Evêque. — Votre religion n'est que depuis cent ans. [C'est] Calvin qui l'a faite. Vous êtes [ceux que] Dieu ne connaît point; si vous ne voulez pas obéir à son Eglise, vous êtes damnés.

La femme. — Pardonnez-moi si vous me permettez de dire que notre religion est plus ancienne que la vôtre. Elle tient son origine de la fondation du monde; les prophètes l'ont publiée, Jésus-Christ l'a apportée lui-même du ciel; les apôtres l'ont prêchée; les bienheureux martyrs l'ont signée de leur sang... Votre Grandeur me dit que c'est Calvin qui a fait notre religion. Calvin n'a fait que la découvrir; nous n'avons point été baptisés au nom de Calvin; il n'a point été crucifié pour nous, il n'est point monté au ciel exprès pour nous y préparer une place; mais c'est notre cher Sauveur et Rédempteur, Jésus-Christ lui-même.

L'Evêque. — Où est votre Eglise, où sont vos pasteurs, vos conducteurs, comme dit saint Paul, où sont vos évêques ? Vous êtes à l'abandon, sans pasteurs, sans Eglise, et sans sacrifices.

La femme. — C'est l'assemblée des fidèles qui fait l'Eglise, Jésus-Christ le met en relief, et nous en sommes les membres; cette pauvre Eglise qui a souffert [et qui a été] affligée en Abel et le sera jusqu'à la fin des hommes. Vous me dites : où sont vos pasteurs, puisqu'on nous les a ôtés et que nous en sommes privés. Nous avons Jésus-Christ qui est le grand Pasteur de nos âmes. Monsieur, je fais excuse à Votre Grandeur, nous ne sommes point à l'abandon, nous prions Dieu de tout notre cœur, nous avons le divin esprit qui est le vrai consolateur de nos âmes, qui nous fait crier avec assurance : « Abba, père »; il nous dit lui-même : « Mon fils, ma fille, donne-moi ton cœur. »

L'Evêque. — Où sont vos sacrifices et vos autels ?

La femme. — Je fais excuse à Votre Grandeur, Jésus-Christ a été crucifié une fois; il ne se fait point de sacrifice sans effusion de sang.

L'Evêque. — Il faudrait un fouet de cordelettes pour vous chasser et vous faire abandonner cette maudite religion. Un bon roi qui vous appelle avec tant de douceur! Vous êtes rebelle à votre roi!

La femme. — Il est vrai, Monsieur, que dans plusieurs temples où l'on administrait les sacrements avec tant de respect, où l'on

(1) Un coin manquant au manuscrit de Chaunay, nous sommes obligés de laisser des blancs ou de faire des reconstitutions hypothétiques [entre crochets].

priait Dieu de si bon cœur que aujourd'hui c'est un [ ] marché, il faudrait que Jésus-Christ descende du ciel et prît un fouet de cordelettes, il aurait lieu de dire : de ma maison vous avez fait une caverne de brigands. Monsieur, Votre Grandeur me dit que vous nous ferez abandonner notre religion. Elle n'est point maudite. C'est la religion de Dieu, son peuple acquis, sa Sion mystique qu'il a pris tant de peine à racheter par la mort et passion de son cher fils, notre divin Rédempteur pour nous racheter de la mort éternelle dont nous étions coupables dans la lignée d'Adam.

Le procureur du Roi. — Croyez-vous que M. Massiot et plusieurs autres qui ne sont pas ici dénommés, n'aient pas tant de connaissance que vous, qui sont bien venus au giron de l'Eglise et qui font mieux leur devoir que vous.

La femme. — Monsieur, je vous prie de me dire en quels lieux du monde il y en a eu qui aient dit : je me veux jeter au giron de l'Eglise romaine pour faire mon salut. Les uns y ont été par faveur, les autres par charge éminente et les autres pour de l'argent; mais la véritable religion ne s'achète point par argent, comme dit saint Pierre quand il imposa les mains aux apôtres : ce don du Saint-Esprit leur était donné que Simon le Magicien crut qui offrait à saint Pierre son or et son argent (?) « Que ton argent périsse avec toi; estimes-tu que le don de Dieu s'achète par argent ? » Vous dites, Monsieur, que nous sommes un petit peuple opiniâtre et rebelle; nous ne le sommes pas contre la vérité évangélique. C'est celle qui nous conduit au ciel par la foi que nous avons par Jésus-Christ. Vous dites, Monsieur, que nos pasteurs nous ont abusés; comme il est dit dans l'Evangile que les étoiles tomberont du ciel et que les vertus des cieux seront ébranlées, Dieu connaît ceux qui sont siens; Monsieur, vous dites qu'il faut se jeter dans vos bras. C'est une chose impossible de croire qu'après avoir connu la vérité qu'ils ont prêchée, qu'ils l'aient abandonnée comme vous dites qu'ils ont fait (1).

L'Evêque. — Elle veut être plus savante que les ministres qui sont de savants hommes et qui sont venus à la messe de mon temps à Paris. Il y a eu de savants hommes, doctes et instruits dans leur Eglise qui ont reconnu leur faute et la vérité de l'Eglise romaine.

La femme. — Votre Grandeur me permettra de dire que Ponce Pilate, Hérode et Félix étaient instruits dans la rhétorique et dans la philosophie. Cependant ils ont crucifié Jésus-Christ qui s'est déclaré à de pauvres pécheurs qui n'avaient nulle science. Il a caché les choses saintes aux sages et entendus et les a déclarées aux petits comme il dit : « Crois et tu seras sauvé. » Monsieur, Votre Grandeur est trompée, il n'y a point d'hérésie dans notre religion; c'est la partie de l'ouvrage du royaume des cieux; c'est la vérité

(1) Ici commence le manuscrit de Lezay et le passage qui suit est commun aux deux textes.

évangélique; notre religion est plus claire que le soleil en plein midi, quoiqu'elle soit affligée par les ennemis de notre salut.

L'Evêque. — Je vous dis que hors de l'Eglise il n'y a point de salut, venez donc à la bonne religion que le roi vous appelle avec tant de douceur. Jetez-vous entre les bras de votre évêque; Dieu et le roi m'ont donné le plein pouvoir de faire ce que son conseil a ordonné. Vous ne priez point Dieu, vous êtes comme en la Babylone, car vous n'êtes qu'une nuée par le monde.

La femme. — Monsieur, j'avoue à Votre Grandeur que hors de l'Eglise il n'y a point de salut. Cette Eglise a deux parties : l'une triomphante et l'autre militante sur la terre. Le grand apôtre saint Paul qui reçut cinquante coups de fouets moins un sous l'empire romain, on lui défendit avec menaces de ne parler plus au nom de Jésus-Christ, et cet apôtre répondit en ces termes : « Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes »; et avec Gamaliel : « Si ce conseil est de Dieu, il subsistera; mais s'il est des hommes, il sera détruit. » Et avec saint Pierre : « Si nous cessons de parler, les pierres mêmes crieront », et toutes les souffrances d'ici-bas ne sont point à considérer, il a la gloire de Dieu qu'il nous prépare là au ciel, la couronne de gloire. Monsieur, vous nous dites que nous sommes en Babylone. Dieu le Père nous dit : « Sortez de Babylone, mon peuple, et ne participez pas à ses péchés. »

L'Evêque. — Dites, qu'est-ce que c'est que cette Eglise militante et triomphante, ce que c'est de Babylone. (Et secouant sa robe et se mettant en colère) : Est-ce nous qui sommes la Babylone? (1).

La femme. — Monsieur, voulez-vous que je vous die pourquoi elle est militante sur la terre : à cause des afflictions qui l'accompagnent jusqu'à la fin du monde; mais elle triomphe dans le ciel, qu'elle sera victorieuse à vaincre ses ennemis qui l'ont affligée ici-bas, avec ceux qui ont souffert avec elle, qui ont combattu le bon combat, ils auront la couronne de vie qui leur est préparée dès la fondation du monde. Elle dit aussi, cette pauvre Eglise : « Je suis brune (?) et de bonne grâce à cause des afflictions qui m'accompagnent », mais l'orgueilleuse dit en son cœur : « Je suis reine et ne verrai point de deuil », parce qu'elle a la coupe de l'ire de Dieu en sa main pour verser sur ceux qui sont sous icelle et qui adorent la bête avec elle.

L'Evêque. — Qu'est-ce que vous voulez dire de cette orgueilleuse Eglise, de cette Babylone, qui a la coupe de l'ire de Dieu pour verser sur ceux qui n'ont point servi Dieu; dites-nous l'explication de cela. (En se mettant en grande colère en écrasant de ses pieds par trois fois), et me dites si notre roi est damné.

La femme. — C'est celle qui est assise sur sept montagnes qui est la grande paillarde, qui fait paillardise et plusieurs qui la

(1) Ici finit le texte de Chaunay. La fin n'existe que dans le manuscrit de Lezay.

servent. C'est la coupe de l'ire de Dieu qu'elle a en sa main, qui tombera sur elle et sur ceux qui adorent la Bête, monsieur. Je fais excuse à Votre Grandeur; vous me demandez si nous croyons que notre roi est damné. C'est pour me surprendre en parole comme firent les soldats romains à notre Seigneur Jésus-Christ; si nous croyons cette chose, nous méritons la mort de (?) Dieu. Tant s'en faut et nous prions Dieu tous les matins et tous les soirs pour lui et il n'y a personne qui craigne Dieu qui ne fasse la même chose.

L'Evêque. — Vous n'êtes qu'un petit nombre auprès de nous. Je suis fâché du mal que l'on vous prépare : venez, suivez l'Evangile.

La femme. — Je fais excuse à Votre Grandeur; sous le règne d'Achab, Elie fut caché dans le désert qui fit sa prière à l'Eternel : « Seigneur, ils ont démoli tes autels et tué tes prophètes et je suis demeuré seul; encore veulent-ils m'ôter la vie. » Dieu lui fit réponse du ciel : « Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont point ployé les genoux devant Baal. »

L'Evêque. — Nous avons les saints Pères de l'Eglise, savoir saint Jérôme, saint Thomas, saint Etienne et saint Augustin, et plusieurs autres qui écrivent contre votre maudite religion; ils la désignent faite de mains d'hommes, sortie d'un Jean Huss, d'un Bèze et d'un Calvin. Voilà une belle religion faite par des hommes.

La femme. — Monsieur, après avoir lu vingt-quatre fois la Bible, j'ai lu aussi les saints Pères, dont vous me parlez; votre religion est aussi éloignée de l'Ecriture Sainte comme l'orient est éloigné de l'occident. Mais nous marchons sur les traces de Jésus-Christ; monsieur, je ne doute point que Votre Grandeur n'ait bien lu les préjugés dont sont enclos (??) œuvres. Si j'avais tous les livres de ces messieurs de la Religion Prétendue Réformée mal nommée, je les ferais brûler, car j'ai écrit contre ma conscience, dont j'en demande pardon à Dieu de tout mon cœur. Monsieur, vous me parlez de Jean Huss, de Bèze et de Calvin; il est vrai que ces personnes ont été douées, j'en loue Dieu; Dieu s'est servi de leur éloquence pour appeler son peuple à la connaissance de la vérité; car la mémoire de Calvin, aussi bien que celle de tous les autres, a fait trembler toute la terre et démonté le pape en son siège, comme il paraît aujourd'hui par plusieurs personnes qui souffrent par l'amour du Christ.

L'Evêque. — Avez-vous le livre de saint Augustin?

La femme. — Je n'ai point le livre de saint Augustin.

L'Evêque. — La foudre et tempête s'en va tomber sur vous.

La femme. — Je fais excuse à Votre Grandeur; nous n'aurons pas plus de mal que ce que Dieu a ordonné dans son conseil, comme il dit lui-même : « Vous serez persécutés, on vous dira des injures, on vous fera mourir, croyant faire service à Dieu. » Jésus-Christ lui-même dit : « Ayez bon courage, j'ai vaincu le monde, et ceux qui le vaincront, je leur donnerai la couronne de Dieu. » [Dieu] nous fasse la grâce de le vaincre avec lui.

M. Griffon. — Vous vous avancez un peu bien fort : prenez garde à ce que je vous dis.

La femme. — Monsieur, si je me cesse de parler, les pierres parleront et ce qui a été dit en secret à La Rochelle sera prêché sur les maisons.

Et, en dessous, on lit sur le texte de Lezay, deux noms propres énigmatiques:

Le Main (ou Le Maistre) Etienne Pasquier (1).

* * *

Et maintenant de quels personnages s'agit-il, et quelle confiance pouvons-nous accorder à ce document ?

Possédant la date et lieu de l'interrogatoire, il nous est facile de désigner l'évêque en question : **Charles Madelon Frézeaux de la Frézelière,** ancien colonel d'artillerie, entré dans les ordres en 1690, avait été nommé évêque de La Rochelle en 1693 et mourut en 1702.

Il est plus difficile d'identifier le procureur **Griffon**; ce nom était fort commun à La Rochelle. Peut-être s'agit-il de ce Griffon qui, en 1671, était commissaire enquêteur au présidial de La Rochelle (2). De même un Masrot est signalé par **Delayant** parmi les gens distingués de cette ville en 1685 (3).

Au premier abord, la confession de foi de cette femme, faite devant un évêque et un procureur, paraît singulièrement hardie et on serait tenté de mettre en doute la véracité du document. C'est une déclaration de l'évêque lui-même qui va nous en donner la confirmation: de concert avec son collègue de Luçon, il réclame des mesures « particulièrement pour les vieilles filles que rend très dangereuses leur connaissance de l'Ecriture qu'elles savent très bien et expliquent très mal »; il voudrait les réduire « à une pension raisonnable et les exiler hors de la province, car elles font obstacle au progrès de la religion; et, dans ce royaume, elles sont maîtresses (4).

---

(1) Ce dernier nom est fréquent en Bas-Poitou.

(2) Archives de Saintonge et d'Aunis, XXVI. M. Jourdan (*Bull.*, 1870, p. 29, p. 2), suppose qu'il s'agit de *Louis Massiot*, négociant qui avait signé en sept. 1685 une promesse d'abjuration.

(3) Delayant, *Histoire des Rochelais.*

(4) Lemoine, *Mémoires des Evêques de France*, cité par Baudry. *Histoire de la Révocation de l'Edit de Nantes en Bas-Poitou*, p. 123 et suiv.

Il y a dans cette requête autre chose que le vague écho d'ouï-dire plus ou moins incertains. Ces vieilles filles qui savent très bien l'Ecriture, il les a fait comparaître devant lui et, devant lui, elles ont expliqué l'Ecriture, fort mal à son goût. Les deux textes s'éclairent l'un l'autre; et l'on s'explique bien la conduite de l'évêque : apprenant le renouveau protestant des années 1697 et 1698, il veut d'abord connaître l'étendue du mal et se fait amener des prisonniers pour les interroger; après cela, il peut demander en connaissance de cause des mesures de répression : l'exil des meneurs, des troupes pour la foule, et lui-même se met en marche accompagné du maréchal d'Estrées.

Peut-on aller plus loin et donner des précisions sur la courageuse femme qui affirme si bien sa foi ? En 1698 il ne semble pas qu'il y ait eu en Aunis de manifestations bien éclatantes de protestantisme. Mais l'évêché de La Rochelle englobait une partie du Bas-Poitou, la région de Moncoutant, Saint-Jouin-de-Milly, Vaudoré, où les huguenots constituaient une forte partie de la population. Or, depuis Noël 1697, des ministres rentrés en France ont réveillé les nouveaux réunis du Bas-Poitou. Des assemblées toujours plus nombreuses se sont tenues dans la région de Mouchamps-Mouilleron-Pouzauges et aussi, dès le début du carême 1698, dans la paroisse de Moncoutant; le 24 mars encore, vers 10 heures du soir, une assemblée se tenait dans la paroisse de Saint-Jouin-de-Milly (1), et le mal est si grand que l'évêque de La Rochelle se met en route en compagnie du maréchal d'Estrées et de ses troupes pour convaincre les mal convertis de la région de Moncoutant; ceux-ci, d'ailleurs, n'ayant sans doute pas la conscience tranquille, s'enfuient dans les bois, et l'évêque ne trouve à évangéliser que des villages déserts. Nous pouvons donc tenir pour à peu près certains que la femme en question et ses compagnes viennent de la région de Moncoutant, où on les aura arrêtées à la suite de quelque assemblée. Elle devait appartenir à la bourgeoisie, peut-être à la famille de quelque ministre, si l'on en juge par le fait qu'elle avait lu les Pères de l'Eglise. Elle semble d'ailleurs s'exprimer aisément, bien que des passages, évidemment corrompus, des manuscrits obscurcissent parfois sa pensée. On sent dans ses déclarations une solide instruction religieuse puisée aux temples

(1) Archives de la Vienne, C. 52.

et aux écoles d'avant la Révocation, et les impressions prophétiques et apocalyptiques du culte au désert.

Enfin, dernière question qui se pose: d'où proviennent ces manuscrits ? — Dès l'abord, il est facile de reconnaître qu'il ne s'agit pas de procès-verbaux officiels, mais bien de documents de source protestante, d'un compte rendu rédigé par l'un des quarante-cinq témoins huguenots de cette confession, ou par plusieurs; rédigé de mémoire, il semble pourtant assez exact : on a noté les gestes de l'évêque, l'interruption du procureur, et comme la femme élude certaines questions plutôt qu'elle n'y répond, il ne semble pas qu'on l'ait embelli de parti pris. Nous avons trouvé les débris de deux exemplaires; il a dû y en avoir un nombre assez considérable; en même temps que le Bas-Poitou, le Haut-Poitou a connu en 1698 un mouvement de réveil, et même les assemblées s'y sont prolongées jusqu'à la fin de l'année. Il est très vraisemblable qu'à ces assemblées, on vendit ou distribua aux fidèles des exemplaires de cette confession de foi destinés à être lus ensuite en petits comités sous le manteau des hautes cheminées poitevines et à fortifier la foi et le courage des huguenots. Peut-être n'est-ce pas un simple hasard que ces documents aient été trouvés à Lezay et à Chaunay : une assemblée s'est tenue en juillet 1698 à la Mauvaitière (paroisse de Lezay), avec les prédicants Tavert, Potet et Marie Robin, et à la saint Jean, Tavert avait prêché à Chaunay. Toutefois, nous ne devons pas attacher une importance excessive au lieu où ces documents ont été trouvés. Les changements de fermes ont souvent déplacé les familles à l'intérieur du Poitou, et ces papiers peuvent avoir changé de village plusieurs fois.

Du moins paraît-il bien à peu près certain que nous avons là la confession de foi d'une femme de la région de Moncoutant, publiée pour l'édification du peuple protestant, mais exacte et digne de foi.

Pierre Dez,

Agrégé de l'Université.

Professeur au lycée de Poitiers.

LE REGISTRE D'UNE FAMILLE MONTALBANAISE PENDANT TROIS SIECLES ET DEMI

Les Rigail

Mme Robert de France (dont la mère, Mme Duhard, était née Rigail de Lastours), a bien voulu nous communiquer un précieux « registre de famille » (archives du château de Lastours, près Réalville), et nous autoriser à en publier quelques extraits. Les premières pages datent du milieu du XVIIIe siècle, mais relatent des événements qui remontent jusqu'à la fin du XVIe. On suit pendant une dizaine de générations l'histoire d'une famille dont une partie émigre après la Révocation, en Hollande, en Angleterre, en Irlande, et dont l'autre partie, restée sur les bords du Tarn au prix d'une abjuration apparente, continue à s'allier à des familles d'origine protestante et revient, au temps du « Désert », à la pratique du culte de ses ancêtres.

Grâce à telle mention accessoire, ce livre de famille permet de préciser, dans l'histoire régionale du protestantisme, où et quand tel pasteur exerçait son ministère. On trouve aussi, en marge, des indications sur les maladies des enfants et la pratique de la vaccination... Enfin, à la dernière page (« bon sang ne peut mentir! ») figure au XIXe siècle un des pionniers de la France coloniale dans l'Afrique équatoriale.

Premier registre, par le pasteur François Rigail, de 1626 *à* 1655.

Sur la première page on lit : « Extrait fidellement du registre de famille commencé par *François Rigail,* mon bisayeul, ministre de Vabre, de Senégats, écrit de sa propre main, continué par *Géraud Rigail,* mon grand-père, et par *Jacob Rigail* mon père, copié et extrait par moy *Isaac Rigail* sur l'original qui reste en mains de mon frère *Jean Rigail* l'ayné. En foy de quoy je me suis signé.

Isaac RIGAIL.

[P. 3] : Registre de divers affaires, tant généraux que particuliers, commencé par moy Rigail, le premier de may 1626 (1).

---

(1) Etudiant à l'Académie de Montauban entre 1610 et 1612 (M. NICOLAS, *Hist. de l'Acad. de Montauban*, p. 394) et encore en 1619 (*ibid.*, 397), François Rigail est pasteur dans le colloque d'Albigeois (province du Haut-Languedoc), à La Crouzette et Ferrières

Premièrement, ainsi que je l'ay recueilly du journal de feu *Jehan Rigail* mon père, de Montauban, je naquis le huitième septembre 1594, entre 2 heures et 3 heures après midy et fus baptisé le 13 du même mois. Parrin *François Villars,* marraine *Jehanne Delmas.* Ledit sieur Rigail mon père, décéda le douzième février 1604. *Marie de Natalis* sa femme, ma mère, décéda le 24 décembre 1625 (1).

(En marge) : Ledit sieur François Rigail, mon père, mourut à Vabre, le (*blanc*) 1655, d'où il étoit ministre.

Le 9e novembre 1626 j'épousay *Catherine de Nautonnier,* fille à feu noble *Guillaume de Nautonnier,* sieur de Castelfranc, et *Marie de Guirault,* mariés etc., et fut notre mariage bénit par noble *Philippe de Nautonnier,* sieur d'Esplanes, frère de la susditte Catherine et pasteur en l'Eglise de Montredon, et ce dans la maison et château de Castelfranc (2).

[P. 5]. Le 6e janvier 1629, Dieu nous donna une fille, environ les 6 à 7 heures du matin, et le 28e du même mois, au prêche du matin, elle fut baptisée etc. et lui fut imposé le nom *Marie.*

(En marge). Le 21 décembre 1702 est morte *Jeanne de Mauriès,* à Hutrec (*sic :* Utrecht), fille de ladite Marie de Rigail..., décédée le 12 may 1680 à Réalmont, étant mariée avec le sieur *Jean Mauriès*).

Le 9e septembre 1631, environ 1 heure après-midi, Dieu nous donna une seconde fille qui fut baptisée par M. *Bonafoux,* ministre de Brassac (3), le 15 décembre 1631 (*Anne*),

Le 12 octobre 1631 décéda *Jehan Perié,* sieur de Saint-Alons, mon beau-frère, âgé d'environ cinquante ans.

(*France Prot.,* 1re éd., pièces just., p. 324), Coustal et Ferrières (Synode de Castres, 1626 : AMYON, *Synodes,* II, 425; la Case et Plaisance (Synode d'Alençon, 1637 : AYMON, *Synodes,* I, 304; Vabre et Ferrières d'après QUICK, *Synodicon,* II, 385) ; Vabre (Synode prov. de Castres, 1651 : *Fr. Prot.,* 1re éd., IX, 203 *b*) entre 1644 et 1655 (C. RABAUD, *Hist. du Prot. dans l'Albigeois,* I, p. 479 : acte de 1650 à Roquecourbe).

(1) *Jean de Natalis* était, en 1628, premier consul de Montauban (*Fr. Pr.,* 1re éd., VIII, 5).

(2) Philippe Nautonnier, Le Nautonnier ou de Nautonnier, était, en 1626, pasteur à Montredon (colloque de Castres). Cf. Synode de Castres dans QUICK, *Synodicon,* II, 236; en 1637, pasteur d'Espérausses et Berlatte (colloque d'Albigeois), cf. *id.,* II, 384.

(3) Jean Bonafous, né en 1601, appelé en 1631 à Puylaurens; où il remplit admirablement son ministère (*Fr. Prot.,* 2e éd., II, 791). etc.

Le 28 avril 1632 fut baptisée *Magdelaine,* fille à *Jehan Perié* et *Jehanne de Nautonnier,* etc., par M. *La Vaisse,* ministre de Carmaing.

Le 7e janvier 1634 naquit notre troisième fille, environ les 9 à 10 heures de la nuit, et fut baptisée par moy le 29e du même mois, etc.

Le 14e janvier 1635, demoiselle *Isabeau de Nautonnier,* veuve au sieur *Samuel Cabanes,* ma belle-sœur, épousa le sieur *Jacques Ferrieu,* lieutenant de magistrat royal de Castelnau, le mariage ayant esté bénit par M. Desplanc.

Le 29 mars 1636, entre les 7 à 8 heures du soir nous naquit une quatrième fille qui fut baptisée le 23e avril suivant, et ce, par moy-mesme... et lui fut imposé nom *Aldonce* (*En marge :* fut mariée en première noce avec M. *Trabuc,* de Montauban (1), et en seconde avec M. *Joseph de Valada* (2), et est morte à Londres le 28 octobre 1697 où elle s'estoit retirée à cause de la religion avec toute sa famille.

[P. 7]. Le dernier de juillet 1637, entre les 8 et 9 heures du soir décéda messire *Pierre de Bayard,* sieur de Ferrières, et fut ensevely le lendemain dans la chapelle de l'église de Saint-Jacques de Ferrières où il étoit mort (3).

Le 30e de juin 1638, environ les 7 heures du matin, Dieu nous donna un fils masle qui reçut par moy, ministre, le saint sacrement du baptême le onzième jour de juillet après le presche du soir. (*En marge :* Ledit *François,* mon frère, décéda à Bois-le-Duc, en Hollande, étant ministre dudit lieu en 1673) (4).

---

(1) Antoine Trabuc, de Montauban, émigré en 1687, sera un des premiers colons français en Virginie sur la Rivière Jamer. Il mourut à Manakin, en 1724 (H. DE FRANCE, *Les Montalbanais et le Refuge,* p. 498).

(2) « Joseph du Valada était né à Réalville, le 12 fév. 1634 » (note ms. de M. Rey-Lescure sur son ex. des *Montalbanais,* par H. DE FRANCE (Bib. Prot. Fr., réserve 8847 *bis*).

(3) Son testament, du 30 juillet 1636, prescrivait que son inhumation aurait lieu à la manière accoutumée, entre ceux de la R. P. R. (*Fr. Prot.,* 2e éd., I, 1050).

(4) Il prêche à Bois-le-Duc, comme proposant, dès 1663 (H. DE FRANCE, *Les Montalbanais et le Refuge,* p. 455).

[P. 8]. Le 12[e] avril 1639, étant allé à Penhaudié, fut baptisée *Marie de Gaillard,* fille du sieur *Daniel Gaillard* (1) et de damoiselle Esther de Nautonnier, etc.

Le 2 décembre 1640 fut baptisée par M. *Nadal* (2) *Isabeau,* fille du sieur *Anth. Leutier,* mon beau-frère, et damoiselle *Rose de Nautonnier,* etc. (*Rose*).

Lundi 10[e] de juin 1641 nous est né un sixième enfant, lequel fut baptisé par M. *Nadal* pasteur, présenté par le sieur *Géraud Moinde* mon nepveu, etc. (*Géraud*). [*En marge*]. Le 25 juillet 1704 mourut ledit Géraud Rigail, mon père, à Villebourbon-de-Tar-lès-Montauban.

[P. 9]. Vendredy 13 décembre 1641, environ 2 heures de nuit, décéda chez moy, à Vabre, dlle *Marie de Guiraud,* sœur de noble *Guillaume de Nautonnier,* sieur de Castelfranc, ma belle-mère.

Le dernier jour du mois d'avril [1641] je présentay en baptesme, conjointement avec Mlle Isabeau de Ferrieu, un petit enfant de M. de Ferrieu. Le baptême lui fut administré par M. de *Ligonnier,* et luy fut imposé nom *Timothée* (3).

L'an 1642, du 20[e] d'août, jour funeste et malencontreux pour moy, décéda *Catherine de Nautonnier,* ma chère épouse, avec laquelle j'avois par la grâce de Dieu vescu quinze ans et neuf mois.

L'an 1644, le 15[e] d'octobre, mourut au Seigneur le sieur *Ant. Leutier,* mon beau-frère, environ les 7 heures du soir, ensuite, et par l'effet d'une morsure d'un chien enragé qu'il avoit reçue il y avoit quatre ans, sans que pourtant ledit Leutier en fût aucunement troublé en son entendement qui demeura toujours en sa ferme assiette pendant cinq jours que son corps fut travaillé sans jamais pouvoir prendre aucune viande ni breuvage.

[P. 10]. L'an 1645, le deuxième jour de mars naquit au sieur *Jehan Mauriès* un fils qui reçut le saint baptême... et le douzième il décéda. Apelé *François.*

---

(1) Jacques Gallard, né à Montauban vers 1620, fut, en 1662, nommé pasteur de l'église wallonne de Bois-le-Duc (*Fr. Prot.,* 2[e] éd., VI, 792).

(2) Nathanael Nadal, pasteur de Castelnau et Sablayrolles, dans le colloque d'Albigeois, en 1637 (QUICK, *Synodicon,* II, 385).

(3) Honorus de Ligonnier, pasteur de la Croizette, en 1635 (QUICK, II, 385).

L'an 1647, le 9e d'octobre, environ les 8 heures du matin, naquit au sieur Jean Moriès et à Marie de Rigail sa femme et ma fille, une fille qui fut baptisée le 19e novembre suivant et tenue au baptesme par le sieur Jehan Moriès, bourgeois, et par demoiselle *Susanne de Foissac*, ma femme (1). Son nom fut *Suzanne*.

Le 6e décembre 1650 décéda au Seigneur Mlle *Magdelaine de Bourbon*, fille de M. le marquis de *Malause*, âgée de onze ans (2).

Le 5 février 1651 décéda au Seigneur *Henry de Bourbon*, comte de Lacaze, fils de M. le marquis de Malauze, âgé de sept ans.

Le 29e juillet 1652 nasquit au sieur Jehan Mauriès et à Marie de Rigail ma fille, une fille qui fut baptisée par M. Viguyer, pasteur (3) le 8e du mois d'aoust suivant, présentée par moi Rigail et Dlle Suzanne de Foissac, ma femme. [*En marge*] *Anne de Mauriès* décéda le 28 octobre 1654.

[P. 11]. Le 14e août 1652 m'a écrit mon beau-frère *de Foissac*, que *Dlle Priscille de Ferrières*, sa femme, s'étoit accouchée d'une fille le 28e de juillet passé, dont le nom fut Anne.

Le 25e juillet 1654 nasquit à Me Hector de Foissac, docteur et avocat, mon beau-frère, et à Dlle Priscille de Ferrières mariés, de Montauban, un fils, etc. (*François*).

Le 29e novembre 1654 décéda au Seigneur le sieur *Jehan Guiraud*, bourgeois, du présent lieu de Vabres.

Le 23e juin 1655, environ les 8 heures du matin, naquit à M. le marquis de Malauze son enfant premier nay de sa deuxième femme qu'il eut de la maison de Duras, nommée

(1) Pierre Foissac, régent au collège de Montauban, est mort en 1612 (*Fr. Pr.*, 2e *éd.*, VI, 569). Suzanne Foissac était fille de Jean, licencié en droit (H. DE FRANCE, *Les Montalbanais et le Refuge*, p. 454).

(2) Louis de Bourbon (fils de Henri II de Bourbon, filleul de Henri IV, qui mourut en 1647, et de Madelaine de Châlons (dame de la Caze), épousa en premières noces Charlotte de Kerveno, morte en 1647, et en secondes noces, en 1653, Henriette de Durfort, fille du marquis de Duras et d'Elisabeth de la Tour, la sœur de Turenne (*Fr. Pr.*, 2e éd., II, 1086).

(3) Jérémie Viguier, de Montauban, pasteur à Nérac (1655), ou David, pasteur à Roquecourbe, puis (vers 1668), à Réalmont (*Bull.*, 1874, 517; *Fr. Pr.*, 1re éd., VI, p. 56).

Henriette de la Tour, et fut présentée au baptême par M. et Mme de Duras, grand-père et grand'mère, le 25 de juillet, et baptisée par le sieur *Theotry* (*sic*) *de Vau*, chargé du saint ministère (1).

« Notta. Icy finit un registre, et quelques feuilles après en commence un autre, toujours de la même main de François Rigail, où il y a des articles antérieurs à ceux qui précèdent. »

Résumé des pages suivantes :

11 octobre 1643. Mariage de *Jean Mauriès* et *Marie de Rigail*.

Elle a quinze cents livres de dot, « la cotte de satin vert de feu sa mère et trois bagues, savoir un diamant, une émeraude et une turquoise, de la tapisserie pour garnir sept chaises valant cinquante livres, plus quatre linceuls fins, une nappe fort fine et fort longue, douze serviettes fines ».

11 décembre 1643. Accord entre Philippe de Nautonnier, sieur Desplancs, et son beau-frère Rigal.

13 juillet 1644. Contrat mariage avec Suzanne de Foissac, à Montauban; bénédiction dans le temple neuf le 11 août par le pasteur Garrissolles.

20 avril 1654. Promesse de mariage d'Aldonce de Rigail et *Barthélemy Trabuc*, bourgeois et auditeur des comptes de Montauban. Elle a deux mille livres de dot. Trabuc en promettait autant. Il veut résilier, est condamné par le sénéchal de Montauban, jugement confirmé par la Chambre de l'Edit de Castres (2).

« Ce qui vient après est écrit et signé par *Géraud Rigail* mon grand-père :

---

(1) Professeur à Montauban en 1627, mort en 1651 (*Fr. Pr.*, 2 éd., VI, 844).

(2) Aldonce Rigail, veuve de B. Trabuc, épousa Joseph de Valada, de Montauban, avocat, et après la Révocation fut emprisonnée un an et demi à la Manufacture à Bordeaux, etc., et « embarquée pour la Hollande par ordre du roi (oct. 1689 ou début de 1690). Elle ne tarda pas à rejoindre son mari, réfugié à l'étranger depuis les premiers mois de la Révocation » (H. DE FRANCE, *Les Montalbanais et le Refuge*, p. 454.)

« M. *Valada,* mon beau-frère, se retira en Flandre en 1685, et sa femme et ses enfants l'allèrent joindre ensuitte, après que sa femme eut demeuré à la manufacture à Bordeaux environ un an et demi, et ensuitte mise dans les prisons de la maison de ville, et après embarquée pour Hollande par ordre du Roy avec Mlle Marguerite de Valada, fille de M. *Valada-Dupuy,* oncle de M. Valada mon beau-frère, en octobre 1689 ou 1690. Ladite dame Valada, ma sœur, mourut à Londres en octobre 1697. Elle avoit un fils appelé *Joseph,* qui mourut en Irlande le 14 juin 1699. Et le 29 du même mois a été mariée l'aynée appelée *Jeanne de Valada* à Dublin, en Irlande, avec M. *de Saint-Mesmin,* capitaine natif de (*blanc*), près Orléans. Il reste encore de la même famille *Marguerite* et *Paule* (1). »

Suit (p. 20), un « Mémoire des enfants qu'il plaira à Dieu de nous donner de mon mariage avec *Marie de Dumons,* fille de M. Dumons, notaire de Montauban :

10 janvier 1677, *Jacob,* baptisé à Montauban par le pasteur *Satur* (2), mort à Montauban le 4 janvier 1731 (3).

30 mai 1679, *Jean,* baptisé à Montauban par le pasteur *Izar* (4); décédé à Montauban le 27 novembre 1756.

2 août 1680, *Aldonce,* baptisée à Montauban par le pasteur *Brassard;* morte à Amsterdam le 15 avril 1756.

17 novembre 1683, *Joseph,* baptisé à Villemade par le pasteur *Vernhes* (5); décédé à Port-Arlington le 4 mars 1761 (6).

2 mars 1686, *François,* baptisé par le curé de Villebourbon le 4; mort à Amsterdam le 29 juillet 1746.

---

(1) Cf. H. DE FRANCE, p. 499.

(2) Thomas Satur devint en 1684 pasteur de l'Eglise de la Savoie, à Londres (*Fr. Prot.*, 1re éd., IX, 147).

(3) « Il eut de Marthe de Lafreté, épousée en 1704, un fils, Isaac, né en 1709, d'où descend la famille Rigail de Lastours » (H. DE FRANCE, *Les Montalbanais et le Refuge*, p. 455).

(4) Pierre Izarn et Isaac Brassard furent, avec Satur, emprisonnés, en mars 1683, à Toulouse (*Fr. Pr.*, 2e éd., III, 80).

(5) Charles Vernhes (et non Vergnes), ministre de Villemade, est cité par Court de Gébelin comme apostat (4 oct. 1685) ; repentant, il est à Lausanne en 1692 (H. DE FRANCE, p. 502; *B. H. P.*, 1878, p. 345).

(6) « Il avait épousé, dans un âge avancé, Marianne Terson (H. DE FRANCE, p. 455).

1er novembre 1687, *Jean-Jacques*, baptisé par le curé de Villebourbon; mort à Amsterdam le 17 décembre 1759 (1).

13 mai 1689, *Moïse*, baptisé par le même curé; mort à Londres le 16 décembre 1741 (2).

Mme Isaac Ferrières (Aldonce de Rigail), a le 31 juillet 1701 et le 6 octobre 1702, deux fils, *Paul* et *Géraud*, qui meurent à Amsterdam tous deux en octobre 1704. Un frère d'Isaac Ferrières meurt le 24 mars 1747 à Amsterdam également, dans sa soixante-treizième année.

6 juin 1704. Mariage de *Jacob Rigail* et Marthe de Lafreté, fille de feu Pierre, marchand drapier à Villebourbon, béni dans l'église catholique de ce lieu (3).

29 mai 1705, *Jean*, leur fils, baptisé là aussi. 15 septembre 1706. *Jean-Pierre*, *idem*, mort à Montauban le 25 septembre 1769.

18 mars 1708, *Marguerite*, baptisée aussi à Villebourbon.

25 septembre 1709, *Isaac*, de même : le parrain est « Isaac Ferrière, fils de Paul mon beau-frère, absent, résidant à Amsterdam ».

(Troisième registre copié par Isaac Rigail) :

(P. 26). 28 novembre 1726. Mariage de *Marguerite de Rigail* avec *Louis d'Escorbiac de Lustrac*, fils d'un conseiller au Parlement de Toulouse (4). Leur fils, *Jean Guichard*, est baptisé par le curé le 26 janvier 1729. La marraine est *Marie de Dumons*, veuve de *Géraud Rigail* « sa grand'mère maternelle résidante à Amsterdam ».

---

(1) « Il a été inscrit comme devant être naturalisé à Amsterdam, le 30 janvier 1710. En 1715, associé avec un sieur Ferrière, aussi de Montauban (Lettre de M. Brassard, av. 1715). Cf. H. de France, p. 456.

(2) Naturalisé à Amsterdam en 1712. Directeur de l'hôpital français à Londres, en 1723 (H. de France, p. 456).

(3) En 1712, Jean de Mila, émigré en Hanovre, écrivait à son frère Bernard, conseiller au présidial de Montauban : « Le sieur Lalause vous prie, comme je le fais aussi, de vouloir, par le moyen de MM. Rigail, faire en sorte que monsieur son frère lui envoie quelques secours » (*B. H. P.*, 1876, p. 281).

Dès 1698, le nom de Rigal avait été donné à Brousson (dont la femme était de Castres) en Hollande, sur une liste de marchands de Montauban, où il en vit quelques-uns (Ch. Bost, *Prédicants protestants*, t. II, p. 243, n. 2).

(4) Samuel d'Escorbiac, d'une vieille famille protestante languedocienne, avait abjuré et gagné ainsi une place de conseiller et une pension de 3.000 livres (*Fr. Prot.*, 2 éd., VI, 73, n. 2).

12 janvier 1730. Naissance de Catherine d'Escorbiac.

(En marge) : elle a épousé messire Lonjon *de Laprade de Castelsarrasin,* conseiller à la Cour des aides de Montauban, le 9 février 1751.

(Les actes qui suivent sont les originaux rédigés par *Isaac Rigail.*)

5 octobre 1746, « à deux heures du matin », mariage dans l'église Notre-Dame, à Montpellier, d'*Isaac Rigail* (auteur de ces copies), avec *Marie Aribert.*

4 août 1747. Naissance de *Marie-Jeanne* leur fille, baptisée par le curé de Villebourbon. « Elle a eu la rougeole à Marseille, en janvier 1757. »

6 septembre 1748. Naissance de *Jacques* Rigail (*id.*).

4 décembre 1750. *Jean-Pierre* (*id.*), mort de la petite vérole le 13 novembre 1751.

14 novembre 1752. *Françoise* (*id.*).

« Nous sommes partis de Montauban, ma femme, moy et nos trois enfans le 19 octobre dernier, pour venir nous transplanter en cette ville de Marseille où nous sommes tous heureusement arrivez le 29 novembre suivant, après nous être arrettez un mois à Montpellier. Fait à Marseille le 3 décembre 1753. I [saac] RIGAIL.

15 février 1755. *Anne-Victoire,* baptisée par le curé de Saint-Martin, à Marseille.

26 janvier 1757. *Marie-Julie* (*id.*).

30 août 1758. *Marie-Sophie* (*id.*), cinquième fille.

8 mars 1760. *David-Hilaire,* dit *Hilarion,* troisième fils.

15 décembre 1762. *Philippe,* quatrième fils.

Dans tous les cas, à Marseille, le parrain et la marraine sont deux domestiques des Rigail.

Isaac Rigail mourut à Marseille en avril 1763. Le registre est continué par son fils *Jacques.*

20 septembre 1773. Il épouse à Montauban *Suzanne de Garrisson* (1), fille de noble *Dominique de Garrisson* et Dlle *Marthe de Satur,* dans l'église catholique de Saint-Sernin.

1er novembre 1773. Naissance de leur fille *Marthe,* « qui

---

(1) Le pasteur Th. Satur écrit de Londres, en juillet 1687, à Pierre Garrisson, resté à Montauban au prix d'une abjuration, que son père vient de mourir à Canterbury (*Fr. Prot.*, 2e éd., VI, 855).

fut baptisée par M. *Fonfrède*, le 5 du même mois » (1); morte le 13 août 1774.

24 décembre 1774. Naissance de *Jean-Dominique*, baptisé par M. *Fonfrède*. « Il a eu la petite vérole inoculée en may 1780. Il en a eu plus de deux cents grains. »

17 septembre 1777. Naissance de *Jeanne-Olimpe-Philippine*, baptisée par M. Fonfrède.

« Ayant reconnu que le premier mariage que j'avais contracté avec Mlle *Suzanne de Garrisson* était nul, suivant les loix du royaume et les statuts de l'Eglise catholique romaine, nous nous sommes mariés de nouveau le 14 mars 1780 à 8 heures du soir, dans l'église-cathédrale de la ville de Montauban. La bénédiction nuptiale nous a été départie par M. de Lavaur, curé de la ville, en présence de M. Fraille, chanoine; M. de Bonrepaux (2); M. Garrigues (3); M. de Baudinot; M. Vialette Mortarieu. En foy de quoy je me suis signé à Montauban, le 15 avril 1780. J. Rigail. »

7 fructidor an III (24 août 1795). *Jeanne-Olimpe* épouse *Georges Conqueré de Monbrizon*, fils *d'Henry* et de *Pénélope Ainslie*, « propriétaire de la cy-devant terre de Monbrizon où ils demeurent habituellement. La bénédiction nuptiale leur a été départie par M. *Robert*, ministre (4), et le même jour le mariage fut enregistré à la maison commune de Montauban ».

15 juin 1796. Naissance de leur fille *Suzanne*, baptisée huit jours après par M. *de Robert*, ministre.

10 août 1797. Naissance de leur fils *Jacques-Edouard*

---

(1) Jean-Pierre Fonfrède de Robert, né aux Bordes (pays de Foix), pasteur à Montauban, modérateur du Synode du Montalbanais, en août 1776, etc. (*Dern. Synodes*, par O. de Gremer, p. 6), épouse, en 1778, Marie de Rapin-Thoiras (*ib.*, p. 17), président du Consistoire de Moutauban, au moment de sa mort (1809).

(2) Parmi les Dusson, comtes de Bonrepaus, originaires du pays de Foix, avait figuré un capitaine huguenot au temps de Henri IV et de Louis XIII (*B. H. P.*, 1856, p. 78), mais plus tard un ambassadeur de Louis XIV au temps de la Révocation (*Bull.*, 1885, p. 605, etc.), en pays protestants (*Bull.*, 1856, p. 112).

(3) Ancienne famille protestante originaire de Mazamet, dont une partie émigra après la Révocation; une descendante de ces Garrigues du Danemark et d'Amérique a épousé le président de la République tchéco-slovaque, Th. Masaryk (*Bull.*, 1924, p. 279).

(4) Fonfrède de Robert, voir ci-dessus.

Conqueré de Monbrizon, baptisé deux jours après par M. *Blachon,* ministre à Montauban (1).

27 avril 1800. Naissance de leur fils *Jean-Dominique,* baptisé par M. *Armand,* de Réalville, ministre (2).

13 novembre 1811. Fiançailles de *Jean-Dominique Rigail,* à Paris, avec *Elizabeth-Stéphanie Grenus* (3). » Le 4 janvier suivant le mariage a été célébré » (*sic*).

« Le 12 décembre 1812, ma belle-fille a accouché d'une fille qui a été baptisée à Paris, au temple des réformés : *Jacqueline-Pauline* » ; morte à Paris le 14 avril 1814.

3 juin 1813. Naissance de *Jacques-Paul-Adolphe Rigail,* « baptisé par M. *Pradel,* ministre réformé » (4).

Jacques Rigail mourut à Montauban le 22 mars 1818.

Son fils, *Jean-Dominique-Marie Rigail de Lastours,* mourut à Montauban en août 1857. Il demeurait en 1817 porte du Moustier.

L'un des derniers noms inscrits sur le registre est celui de *François Rigail de Lastours,* l'un des membres de la mission de Brazza, mort à *Lastourville,* qui porte ainsi le nom de cette famille protestante dans l'Ouest africain.

Une plaque commémorative a été apposée sur sa maison montalbanaise, et S. de Brazza a rendu au patriotisme de son collaborateur et ami le plus magnifique témoignage.

---

(1) Jean-Antoine, dit Sylva, Blachon (dont la *Fr. Pr.,* 2e éd., II, 590, dit seulement qu'il fut pasteur en Vivarais, de 1747 à 1762), était, dès 1744, dans les Cévennes, où Ant. Court le voit (*B. H. P.,* 1878, p. 83, 117). En 1754, Paul Rabaut est en correspondance avec lui (*ib.,* p. 171).

Il est plusieurs fois mentionné dans les actes des *Derniers Synodes du Quercy* (publiés en 1881 par M. O. de Grenier,Fajal) ; en 1776, il est chargé de desservir les Eglises de Saint-Antonin et Caussade jusqu'au 15 novembre (*op. cit.,* p. 10). Nous publions en appendice un acte du 12 octobre 1776, relatif à cette période de son ministère.

(2) Dès 1761, Jean Gardes, dit Armand, était pasteur dans le Haut-Languedoc (*Bull.,* 1854, 606, et 1863, 444).

(3) Cf. *Correspondance de l'avocat Grenus avec le professeur Duby sur l'accusation d'arianisme et socinianisme faite aux pasteurs de Genève,* Genève, 1818.

(4) Ferdinand Pradel (fils d'un pasteur du désert, ami de P. Rabaut), pasteur à Meaux depuis 1806, ou bien Jean-Frédéric Pradel, pasteur à Toulouse et Mauvezin, puis doyen de la Faculté de Montauban, mort en 1823 (*Bull.,* 1859, p. 574).

Deux baptêmes en Haut Languedoc (1759-1776)

I

Dans les archives de Mme Eug. Eldin, née Boural, à Alger, se trouve ce certificat d'un baptême célébré à Mazamet ou aux environs, par le pasteur du Désert *Jean Sicard*, dit *Dejean* (Bull., XXXII, 132; XXXVIII, 21, 260), qui le 28 septembre 1759 avait été modérateur du colloque du Haut-Languedoc (HUGUES, *Synode du Désert*, 2e éd., II, 171) :

Nous soussigné certifions que le dix-neuvième octobre mil sept cens cinquante neuf nous avons batizé au Désert *Anne*, fille de *Jean Escande* et de *Marie Boural* mariés, habitants de Mazamet, née le sexième [*sic*] dudit présentée au saint batême par des personnes compeetantes [*sic*] comme il apert par nos registres. Expédié au Désert le 24e mars 1761.

SICARD, Ministre du saint Evangile.

Plusieurs familles *Escande* ont existé et existent encore à Mazamet. Un cordonnier de Sablayrolles, portant ce nom, a été pendu à Castelnau-de-Brassac (vers 1720 d'après la *Fr. prot.*, 2e éd., VI, 48). Le nom de *Boural* a été relevé dans l'année de la Révocation sur les registres de Mazamet, par M. G. Tournier, *Histoire de l'Eg. réf. de Mazamet*, 1921, p. 215.

II

Je soussigné certifie que le mariage de *Jacques Terrieux*, brassier, fils de *Reimond Terrieux*, tisserand, et de *Anne Lombrail*, mariés, habitants de Caussade, d'une part et de *Marie Lugan*, fille seconde de *Jean Lugan*, tisserand, et de feue *Anne Mommeja* mariés, aussi habitants dudit Caussade, d'autre part; a été béni par M. *Fonfrède De Robert*, pasteur, après la proclamation des bans san qu'il ait apparu aucune opposition, en présence des témoins signés dans le registre avec ledit pasteur.

Ledit mariage a été béni l'an mil sept cent soixante-quinze et le cinquième juin. En foi de quoi, j'ai expédié le présent certificat le dixième novembre 1776 et me suis signé.

Silva BLACHON, *Pasteur*.

Je soussigné certifie que *Antoinette Terrieux*, fille naturelle et légitime de *Jacques Terrieux* et de *Marie Lugan*, mariés, hameau de Caussade, a été baptisée par nous pasteur soussigné le douzième octobre 1776, née le 10 du susdit mois, présentée au saint baptême par des personnes compétentes, et en présence des témoins, ainsi qu'il apert par le registre. En foi de quoi je me suis signé.

Silva BLACHON, *Pasteur* (1).

L'établissement par Louis XIV en 1699 du culte catholique à Montbéliard

Après la signature du traité de Ryswick (30 octobre 1697), les princes de la maison de Wurtemberg furent rétablis dans la possession pleine et entière du comté de Montbéliard et des quatre terres de Blamont, Clémont, Héricourt et Châtelot. Le duc Georges put ainsi, le 7 février 1698, rentrer au milieu de ses anciens sujets (2).

Le même traité de Ryswick contenait dans son article IV une clause en vertu de laquelle dans tous les lieux restitués *la religion catholique romaine demeurera au même état auquel elle est à présent.*

Les conseillers de Louis XIV invoquèrent cette stipulation pour établir des curés à Montbéliard et dans plusieurs autres localités du comté et des seigneuries. Au mois de décembre 1698, le curé de Mandeure, l'abbé *Julien Relange*, accompagné de M. de Périssan, capitaine d'une compagnie de grenadiers du régiment de Piémont, se rendit à Montbéliard afin d'obtenir du duc Georges la concession d'une église destinée à la célébration régulière du culte catholique. Après avoir consulté le conseil de régence, le duc opposa un refus catégorique à cette demande tandis que le magistrat décida de s'en remettre à la sagesse du roi de France.

A la suite de cette réponse, le capitaine de Périssan reçut le 13 janvier 1699 les instructions suivantes :

---

(1) Archives de M. Teulières, à Réalville. Caussade est aussi dans l'arrondissement de Montauban.

(2) Cf. Aug. CHENOT, *L'Eglise d'Héricourt de 1676 à 1789*, p. 22. — John VIÉNOT, *Histoire du pays de Montbéliard* (1904), p. 171.

Instruction pour M. Périssan, capitaine de l'une des Compagnies de grenadiers du Régiment de Piémont.

Le roy ayant vu la réponse que M. le Prince de Montbéliard a faite audit sieur de Périssan, lorsqu'il a été, par ordre de S. M. pour prier ce Prince de permettre, en conformité de l'article IV du traité de Ryswick, que le sieur Julien Relange, archiprêtre de Mandeure, choisi et envoyé par M. l'Archevêque et MM. les vicaires généraux du diocèse de Besançon fasse librement à Montbéliard les fonctions de curé et y rassemble les catholiques dispersés depuis l'évacuation de la ville et du château, et à cet effet de donner, au lieu de la chapelle du dit château, que S. M. serait en droit de demander, le lieu appelé *le Collège*, avec la chapelle qui en dépend; S. M. a résolu de soutenir ce qu'elle a commencé avec tant de justice et de fondement.

Pour cet effet, elle veut que ledit sieur de Périssan retourne à Montbéliard pour y ramener ledit sieur Julien Relange, archiprêtre, et qu'il déclare à M. le Prince de Montbéliard que S. M., peu satisfaite de la réponse qu'il lui a rendue, qu'elle a trouvée conçue en termes très peu convenables, le renvoie auprès de lui, avant d'employer la force, pour essayer de nouveau de le porter à consentir à ce que S. M. désire en exécution du traité de paix de Ryswick, c'est-à-dire qu'au lieu de donner la chapelle de son château, que S. M. veut bien ne lui point demander, quoiqu'elle y fut bien fondée, il donne audit ecclésiastique le lieu appelé *le Collège* et la chapelle qui en dépend, pour y faire, à l'avenir, le service divin, sans aucun empêchement de la part du Prince, et avec une entière liberté, à ceux qui ont embrassé la religion catholique, d'y assister.

M. de Périssan ajoutera à M. le Prince de Montbéliard que le Roy, pour faire exécuter à cet égard l'article IV du traité de Ryswick, lui a ordonné de se rendre à Montbéliard avec cinq cents hommes de pied et quatre compagnies de cavalerie, qui ont ordre de rester dans la ville jusqu'à ce que ledit sieur Julien Relange, archiprêtre, y soit établi et que le Prince ait donné parole, ou même qu'il ait promis par un écrit signé de lui, d'y laisser l'ecclésiastique en toute sûreté et dans une entière liberté d'y dire la messe et d'y faire les fonctions curiales, avec pareille liberté à tous les habitants catholiques d'assister au service divin et d'y faire l'exercice de leur religion.

M. de Périssan étant arrivé à Montbéliard et en entrant dans la ville, enverra un officier dire au Prince qu'il ne vient pas pour faire du désordre, mais seulement pour l'exécution des ordres du Roy, dont il va lui faire part incessamment.

Ensuite, avec les troupes qui seront à ses ordres, il fera occuper les principales places et avenues des rues et prendra ses sûretés contre la bourgeoisie, et lorsqu'il aura mis ses troupes en bataille et donné les ordres nécessaires pour qu'aucun soldat

ni cavalier ne puisse s'écarter, il ira déclarer à M. le Prince de Montbéliard ce qui est expliqué ci-dessus des intentions du Roy.

Si le Prince est assez bien conseillé pour consentir sur-le-champ à ce que S. M. désire de lui, et qu'il donne parole par écrit, qu'il consent que le prêtre soit établi dans le lieu appelé *le Collège* et que la chapelle qui en dépend lui soit remise pour y faire, avec toute sorte de liberté, le service divin, auquel tous les catholiques sans distinction pourront assister. M. de Périssan se remettra en marche pour retourner à Besançon, rapportant l'écrit de M. le Prince de Montbéliard, et laissera le prêtre dans le lieu où il doit être établi; observant que dans la marche qu'il fera avec les troupes qui seront à ses ordres, nul soldat ne quitte sa troupe, ni aucun cavalier sa compagnie à peine de punition très sévère.

Si au contraire M. le Prince de Montbéliard s'opiniâtre mal à propos à ne vouloir point donner au Roy la satisfaction qu'il désire, l'intention de S. M. est qu'il déclare au dit sieur Prince, qu'il a ordre de rester dans sa ville, jusqu'à ce que le Prince ait satisfait à ce que le Roy souhaite, qu'il loge ses troupes, comme il jugera à propos, chez les habitants et bourgeois de la ville, se précautionnant contre leur mauvaise volonté, et celle de leur Prince, et qu'il empêche que le soldat et le cavalier soient en aucune façon à charge à leurs hôtes, faisant punir sévèrement ceux qui contreviendront aux bans qu'il aura fait publier pour le défendre.

Fait à Besançon, le 13 janvier 1699 (1).

WAUBOURG.

*
* *

C'est ainsi que Montbéliard fut de nouveau occupé par les troupes françaises.

Pour mettre un terme à cette situation, les bourgeois de Montbéliard s'adressèrent directement à Louis XIV, lui affirmant que pendant tout le temps qu'ils avaient été « sous la glorieuse domination de S. M., et également depuis la paix, ils n'avaient rien commis qui pût attirer l'indignation du roi ». Ils sollicitaient l'évacuation des troupes réclamant la justice ou tout au moins la grâce du roi.

Louis XIV fit répondre par son premier ministre, le marquis de Barbézieux, que si les troupes s'étaient trans-

---

(1) Cet important document a été donné à notre Société par M. André Girodie, conservateur du Musée national historique de Blérancourt (Aisne) ; il y a joint deux lettres de février 1699, reproduites ci-après. Nous lui exprimons nos vifs remerciements.

portées à Montbéliard, ce n'était pas pour punir les bourgeois, « mais pour y maintenir la religion catholique suivant le quatrième article du traité de paix (1). »

Le 14 février 1699, le Magistrat promit solennellement « de ne causer aucun trouble au curé que les troupes de S. M. ont introduit dans la dite ville pour l'exercice de la religion catholique romaine dans le lieu où il a été établi par S. M., ni directement, ni indirectement (1) ».

Cette déclaration fut jugée suffisante par le gouvernement français qui se contenta de la simple parole du Prince Georges, sans exiger de lui un engagement écrit. L'évacuation des troupes, qui avait commencé dès les premiers jours de février, fut complètement terminée le 19 du même mois, ainsi qu'il résulte de deux lettres adressées de Versailles le 1er et le 21 février 1699, au capitaine de Périssan (2).

Versailles, 1er février 1699.

MONSIEUR,

Le Roi, voulant bien soulager les Etats de M. le Prince de Montbéliard, désire que vous ne gardiez avec vous qu'une compagnie de cavalerie, que vous renvoyiez les trois autres dans leurs quartiers, et que vous recommandiez de la part de S. M. aux officiers d'empêcher en s'en retournant qu'aucun cavalier ne s'écarte et ne fasse de désordre dans les chemins.

Je suis, monsieur, votre très affectionné serviteur.

[*Signature illisible.*]

Versailles, ce 21 février 1699.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre du 19 de ce mois sur votre rentrée à Besançon avec le reste des troupes que vous aviez conduites à Montbéliard.

J'en ai rendu compte au Roy qui a trouvé bon de vous accorder une gratification de mille livres en considération de la dépense que vous avez été obligé de faire en cette occasion. Je vous adresse l'ordre nécessaire pour les toucher du commis du trésorier de l'extraordinaire de la guerre.

Je suis, monsieur, votre affectionné serviteur.

[*Signature du même.*]

---

(1) TUEFFERD, *Histoire des Comtes souverains de Montbéliard*, p. 57.

(2) Archives de la mairie de Montbéliard, Notaux cités par l'abbé TOURNIER, *Le Catholicisme et le Protestantisme dans le pays de Montbéliard*, p. 40 et 42.

La théorie juridique qui s'appuie sur l'article IV du traité de Ryswick pour porter atteinte aux droits du Prince de Montbéliard, est fort contestable. Elle fut savamment réfutée par les juristes protestants dans un long mémoire conservé aux Archives Nationales (K-2171), dans lequel on lit :

Il n'y a pas eu d'église catholique romaine dans le pays de Montbéliard depuis que les ducs de Wurtemberg en sont les possesseurs. La messe qui se disait au château, pendant cette dernière guerre, bien loin que ce fût une église établie, ce n'était qu'une messe ambulatoire, suivant le sort de la garnison. En vertu du traité de paix, l'évacuation de la messe doit subsister avec l'évacuation de la garnison, la garnison cessant, la messe de la garnison cesse en même temps.

Dans ses *Recherches historiques sur Mandeure*, l'abbé Bouchery reconnaît lui-même que, depuis la domination des princes de la maison de Wurtemberg, le culte catholique ne fut plus célébré dans la principale ville de la Principauté puisqu'il affirme que « la paroisse catholique de Montbéliard doit reconnaître Julien Relange pour son premier curé après la Réformation ».

Une fois de plus la force fut victorieuse du droit, mais pour que cet abus de pouvoir ne soit point oublié, M. Duvernoy rapporte, dans les *Ephémérides du comté de Montbéliard* (p. 9) qu'à chaque mutation de curé nommé au chef-lieu de la principauté par l'archevêque de Besançon, le conseil de régence rédigeait une protestation qui était lue à la porte même du collège par un notaire assisté de deux témoins.

Armand Lods.

Date de naissance de J. Brazi

Jean Brazi, pasteur à Phalsbourg de 1608 à 1624, et plus tard à Sedan, est né à Badonviller. D'après le registre des baptêmes de cette ville, il fut baptisé le vendredi 31 juillet 1584, son père s'appelait *Richard Brazy* et était originaire de Vézelise (Meurthe-et-Moselle). Il avait plusieurs frères et sœurs. (La *France protestante*, 2e éd., t. III, col. 92, disait seulement qu'il était né « vers 1586 »).

L. Greib.

Prosélytes et Réfugiés à Genève de 1714 à 1717 (1)

1715	5 sept.	Jean Abeille, de **Lussan**, en Languedoc.	*ADM.*
1714	5 juillet.	Philippe Abel, de **Malte**.	*ABJ.*
1716	3 sept.	André Achard, de **Grenoble**.	*ADM.*
1716	27 août.	Antoine Alexandre, de **Chateau-tierri**, pr. Paris.	*ADM.*
1714	22 mars.	Catin Alibert, de **Meiaro**, près de Grenoble.	*ADM.*
1714	5 juillet.	Ferdinand Altieri, de **Florence**.	*ABJ.*
1717	16 déc.	Charles Angibau, de **Cens**.	*ADM.*
1714	20 déc.	Marie Anon, de **Befort** (Belfort), en Alsace.	*ABJ.*
1715	4 avril.	Alexandre Arabin, de **Roure-de-Roys**, en Dauphiné.	*ADM.*
1715	29 août.	Marie Arban, de **Pont-de-Vèze**, en Bresse.	*ADM.*
1714	29 mars.	Isabeau Arieux, de **Venalon**, en Vivaret.	*ADM.*
1714	29 mars.	Suson Arieux, de **Venalon**, en Vivaret.	*ADM.*
1717	23 déc.	Marie Armand, de **Vene**, en Dauphiné.	*ADM.*
1716	18 août.	Jacques Armenius, d'**Alep**, en Syrie, maronite.	*ABJ.*
1717	28 janv.	J. Arnaud, de **Saint-André**.	*ADM.*
1714	23 août.	Jeanne Arnaud, de **Mains**, en Dauphiné.	*ADM.*
1714	15 nov.	Philippe Arnaud, de **Niort**, en Poitou.	*ADM.*
1715	9 déc.	Pierre Arnougan, de **Mazamet**, en Languedoc.	*ADM.*
1715	30 mai.	Estienne-Laurent Arnoult, de Niort, en Poitou.	*ADM.*

(1) Suite des noms figurant sur les registres du Consistoire à partir de 1660, relevés par M. Francis Reverdin; (cf. *Bull.*, 1914, p. 148, 244; 1915, p. 538; 1916, p. 149, 313; 1927, p. 51, 236.

1716	24 déc.	Marie Arnoux, d'Alon, près de Montélimar.	*ADM.*
1715	5 sept.	Louis Artau, de la province de Guienne.	*ABJ.*
1715	4 avril.	Catherine Arthan, de **Morges**, en Dauphiné.	*ADM.*
1716	17 déc.	Claude Astier, d'**Aspres**, en Dauphiné.	*ADM.*
1717	30 déc.	Marc-Antoine Astru, de **Save**, en Languedoc.	*ADM.*
1715	21 mars.	Pierre Astruc, d'**Annonay**.	*ADM.*
1714	23 août.	Charlotte Audet, de **Collonges**, pays de Gex.	*ADM.*
1714	25 oct.	Antoine Audibert, de **Montferran**, près **Draguine**, en Provence.	*ADM.*
1714	15 mai.	Marguerite Audibert, de **Dieulefit**.	*ADM.*
1715	11 avril.	Marie Audoulard, de **Vierson**, près de Grenoble.	*ADM.*
1715	17 déc.	Germain Aufort, de **Roibon**.	*ADM.*
1717	23 déc.	Isaac Bacalan, de **Marmord**, en Guienne.	*ADM.*
1715	16 avril.	Claude Baillif, de **Bourges**, en Berry.	*ADM.*
1714	2 août.	Estienne Banquet, de **Castres**, en Languedoc.	*ADM.*
1717	27 mai.	Claude-Léonard Bari de **Vezelay**, en Bourgogne, né de père pap. et de mère de N. Rel.	*ABJ.*
1617	27 août.	Marie Barlie, de **Saint-Michel**, en Vivarais.	*ADM.*
1715	13 juin.	Pierre Barthelet, de la paroisse de **Rumilly**.	*ABJ.*
1717	25 févr.	Anne Bartet, de **Pontex**, en Dauphiné.	*ADM.*
1714	23 août.	Thomas Bartolat, de **Saint-Germain**, en Cévennes.	*ADM.*
1715	14 nov.	Jean Baster d'**Orange**.	*ADM.*
1717	26 août.	François Baud, de **Valdrôme**, en Dauphiné.	*ADM.*
1717	26 août.	Antoine Baud, de **Valdrôme**, en Dauphiné.	*ADM.*
1715	9 déc.	Jeanne Bayle, du **Vigan**, aux Cévennes.	*ADM.*
1717	8 avril.	Antoinette Beau, de **Marongier**, à Chalex.	*ADM.*

1714	9 août.	Madelaine BEGAUDE, de Castagnols, en Cévennes.	*ADM.*
1717	4 mars.	Caterine BEGON, de Montpellier.	*ADM.*
1717	18 mars.	Caterine BELIARD, de Pragelas.	*ADM.*
1717	25 nov.	Vén. Benedictus BELLINTELLUS, de Salone, dans les terres de la république de Venise, cy-dev. dans l'ordre des Theatins.	*ABJ.*
1715	9 déc.	Claudine BERANGER, de Beaumont, en Dauphiné.	*ADM.*
1715	25 avril.	George BERLIE, de Crest en Dauphiné.	*ABJ.*
1715	19 déc.	François BERNIER, d'Orléans.	*ADM.*
1716	13 août.	Philippe BERRARD, d'Avignon, dominicain.	*ABJ.*
1717	18 mars.	Jean BERRON, de Pragelas.	*ADM.*
1714	20 déc.	Pierre BERSET, de près de St-Julien.	*ABJ.*
1715	15 mai.	Susanne BERT, de Die.	*ADM.*
1717	30 sept.	Vén. Jean BERTOL CRASSUS, de Servione, dioc. de Castre, doct. en téologie de l'Univ. de Toulouse, cy-dev. ex-assistant général de l'ordre des Carmes chaussés.	*ABJ.*

Séance du Consistoire du 30 septembre 1717. Reg. 76, p. 196 et s.

Cérémonial touchant le V. Crassus. Monsieur le Modérateur ayant raporté que le V. Crassus, qui est une personne distinguée devoit comparaître aujourdhuy céans, pour faire abjuration du papisme, a mis en délibération si l'on ne luy marquerait pas quelque distinction, surquoy étant opiné, ayant été raporté toutes les charges éminentes qu'il a exercées qui luy donnoyent un rang distingué parmi les Eclésiastiques papistes, l'avis a été que Mr. le Modérateur le prieroit de se seoir sur une chaize qui seroit environ au milieu de la chambre, à demi de côté et à demi tournée contre Mr. le Modérateur et contre Mrs. les Ministres, et qu'étant assis il subiroit les interrogats, qu'en suitte après qu'il auroit donné liberté, étant rentré il seroit debout pour faire l'abjuration et

pour recevoir les exhortations convenables.

A comparu le dit Vénérable Jean Bertol Crassus de Serviane, dioceze de Castre, docteur en Téologie de l'Université de Toulouze, ci-devant Ex Assistant du Général de l'Ordre des Carmes Chossés, et Premier Compagnon du dit Général des Carmes, né de père et de mère papistes, requerant d'embrasser notre Religion. Etant interrogé, il a fait une narration touchante des combats spirituels qu'il a soutenu, avant que d'etre parfaitement résolu à abjurer le papisme. Ensuite il a paru habile dans la téologie. C'est pourquoy, après avoir abjuré solennellement les erreurs du papisme, il a été reçu membre de notre Eglise avec les témoignages de la part de ce corps d'une joye et d'une estime particulière.

1717	26 août.	Jeanne BERTRAND, de Quent, en Dauphiné.	*ADM.*
1716	13 août.	Natalis BERTRAND, de Langogne en Givaudan, capucin.	*ADM.*
1716	24 déc.	Augustine BESSON, de Lograe, pays de Gex.	*ADM.*
1717	6 mai.	Jaques BEUDON, de Saint-André-de-Valbaule.	*ADM.*
1716	24 déc.	Isabeau BILLON de Lussan.	*ADM.*
1716	9 avril.	Pierre BLACHE, de Die.	*ADM*
1715	13 juin.	Catherine BLANC, de la paroisse de Martinoire, fem. de P. Bartelet.	*ABJ.*
1715	22 mars.	Madelon BLANCART, d'Alais, près de Montélimar.	*ADM.*
1717	4 mars.	Henri BLANCHARD de La Rochelle.	*ADM.*
1717	21 oct.	Jean-Antoine BLASIN, d'Alex.	*ADM.*
1715	4 avril.	Cécile BLAY, d'Aspre, en Dauphiné.	*ADM.*
1715	4 avril.	Madelaine BLAY, d'Aspre, en Dauphiné.	*ADM.*
1715	29 août.	Jeanne BLAYE, de près de Valence.	*ADM.*
1715	11 juill.	David BOISSET, de Nions, en Dauphiné.	*ABJ.*

1716	10 déc.	Pierre Boissière, de Chomérac, en Vivarais.	*ADM.*
1716	10 déc.	Marguerite Boissière, de Chomérac, en Vivarais.	*ADM.*
1716	10 déc.	Suzanne Boissière, de Chomérac, en Vivarais.	*ADM.*
1714	15 mai.	Françoise Boisson, d'Orange.	*ADM.*
1715	16 mai.	Pierre Bon, de Viane, en Languedoc.	*ADM.*
1715	11 avril.	Jean Bonfils, de Saint-Léger, en Givaudan.	*ADM.*
1714	1er févr.	André Bonica, d'Aix-en-Provence.	*ABJ.*
1715	16 mai.	Marguerite Bonin, de Mains, en Dauphiné.	*ADM.*
1714	12 avril.	Françoise Bonna, de Trin, près de Gaillard, en Savoie.	*ABJ.*
1714	15 mars.	Jean Bonnafous, de Bédarieu, cordonnier.	*ADM.*
1714	22 mars.	Pierre Bonnafous, de Saint-Privas, en Cévennes.	*ADM.*
1716	10 sept.	Jean Bonnefoy, de Porre, près Castres.	*ADM.*
1714	15 mars.	Jean Bonnet, de Nérac, en Guienne, teinturier.	*ADM.*
1716	3 déc.	Jean Bonnet, de Roure, en Poitou.	*ADM.*
1716	26 mars.	Catherine Borel, de Fenestrelle, vallée de Pragelas.	*ADM.*
1716	10 déc.	Jeanne Bosson, de Chevry-du-Vuache, en Savoie.	*ABJ.*
1715	9 déc.	Mathieu Boude, de Badeslière, en Languedoc.	*ADM.*
1715	28 mars.	Madelaine Bourget, du Languedoc.	*ABJ.*
1715	15 août.	Dlle Catherine Bourgoin, de Sancerre, en Dauphiné.	*ADM.*
1715	15 août.	Jaques Bourgoin, de Sancerre, en Berry.	*ADM.*
1717	25 nov.	Magdelaine Boy, de Crate, près La Roche.	*ABJ.*
1715	15 août.	Barthélemi Bragouse, de Melvès, en Cévennes.	*ADM.*
1715	5 avril.	Philippe Branchu, de Farges, pays de Gex.	*ADM.*
1715	11 avril.	Pierre Bremon, d'Aiguevives, près de Nimes.	*ADM.*
1716	22 oct.	Marie Breton, de Gien.	*ADM.*

1715	17 oct.	Antoine Brocard, de **Besançon.**	*ABJ.*
1714	20 déc.	Estienne Broch, de **Ganges**, en Languedoc.	*ADM.*
1715	19 déc.	Antoinette Broillette, de **la Sale.**	*ADM.*
1716	2 avril.	Jaques Bros, de **Saint-Laurent**, en Languedoc.	*ADM.*
1715	29 août.	Marguerite Brue, du **Vivaret.**	*ADM*
1715	28 mars.	Jeanne Brunel, de **Savoie.**	*ABJ.*
1717	31 août.	J.-Jaques Bruneque, de **Castre.**	*ADM.*
1716	5 nov.	Pierre Brunier, de **Saint-Roman.**	*ADM.*
1715	4 avril.	Estienne Brussel, de **Saint-Etienne**, en Dauphiné.	*ADM.*
1717	23 déc.	Jaques Brutel, de **Montpellier.**	*ADM.*
1715	29 août.	Catherine Buclet, veuve de Jérémie Arban.	*ADM.*
1716	3 déc.	François Buhors, de **Lagny**, en Poitou.	*ADM.*
1716	17 déc.	Joseph Buscagne, de **Clérac.**	*ADM.*
1716	10 sept.	Françoise Cabane, de **Lyon.**	*ADM.*
1714	30 août.	Marguerite Cabane, de **Nions**, en Dauphiné.	*ADM.*
1714	3 mai.	Anthoine Cabanel, de **Revel**, en Cévennes.	*ADM*
1716	10 déc.	Antoine Cabanis, d'**Alès.**	*ADM.*
1717	18 mars.	Michel Cabanis, de **Nimes.**	*ADM.*
1717	24 juin.	Jaques Cabrol, de **SaintAman**, pr. Castres.	*ADM.*
1716	27 août.	Pierre Calas, de **Bastide**, en Languedoc.	*ADM.*
1716	2 juillet.	Domenico Calzi, d'**Oneille**, chanoine.	*ABJ.*
1715	2 mai.	Pierre-Isaac Camin, de **Nimes.**	*ADM.*
1715	13 juin.	Dame Catherine Campion, de **Paris**, fem. de H. Lelvet.	*ABJ.*
1716	13 févr.	Pierre Canio, de **Niort**, en Poitou.	*ADM.*
1716	11 juin.	Jean-Jaques Carpentier, de **Racon.**	*ABJ.*
1714	15 mars.	Marthe Cartagnac, de **Magistra**, près de Cusanion, en Languedoc.	*ADM.*
1717	20 mai.	Jean-Pierre Cavenier, de **Chaumirail**, en Vivarais.	*ADM.*
1717	2 sept.	Guillaume Celaria, de **Brazar**, dioc. de Castre.	*ADM.*
1717	23 déc.	Elizabeth Cere, de **Saint-Hypolite.**	*ADM.*
1715	19 déc.	Jean-Louis Certain, de **Paillan.**	*ADM.*
1717	23 déc.	Paul Cervière, de **Caveirac.**	*ADM.*

1715	31 oct.	Pierre CHABEL, du Pont-de-Montver, en Givaudan.	*ADM.*
1715	30 mai.	Madelaine CHALIET, du Frès, en la vallée de Pragelas.	*ADM.*
1717	18 mars.	François CHAMOIS, de Chatelrau, en Poitou.	*ADM.*
1716	24 déc.	Joseph CHAMPIN, d'Ampuy.	*ABJ.*
1717	25 févr.	Claude CHAMPION, de La Motte, natif de Veseli en Lorraine, cy-devant prêtre.	*ABJ.*
1715	28 nov.	Louise CHAPONNIÈRE, de Chables, en Savoie.	*ABJ.*
1715	4 juin.	Marie CHARBONNEAU, de Logra, pays de Gex.	*ADM.*
1715	25 avril.	Marie CHARLIER, de proche de la Mothe, en Dauphiné.	*ABJ.*
1716	3 déc.	François CHARLON, de Lavar, diocèse de Grenoble.	*ABJ.*
1717	16 déc.	Catherine CHARRAS, de Saint-Fortunat, en Vivarais.	*ADM.*
1717	29 avril.	Jean CHEVALLIER, de Robon, en Dauphiné.	*ADM.*
1717	12 août.	Isaac CHEVANCE, de Nimes.	*ADM.*
1716	23 juillet.	Pierre CHIRON, de Chateauneuf-d'Isère, en Dauphiné.	*ADM.*
1714	20 déc.	Jean-Pierre CHOMEL, d'Annonay, en Vivaret.	*ADM.*
1717	12 août.	Jean CHOUARD, de Nimes.	*ADM.*
1717	3 juin.	Nicolas CIANGEOLO, de Melila, pr. Syracuse, en Sicile, cy-dev. religieux de l'ordre de saint François.	*ABJ.*
1714	6 sept.	Anne CLARON, de Beaufort, en Dauphiné.	*ADM.*
1714	3 mai.	Gabriel CLAUSSEUR, de Sauvaise, en Languedoc.	*ADM.*
1716	24 déc.	Marc CLAVINIÈRE, de Fumel, en Agenois.	*ADM.*
1717	29 juillet.	Claude CLERC, de Nimes.	*ADM.*
1717	30 sept.	Antoine CONIS, de Turene, en Limousin.	*ADM.*
1714	20 déc.	Raimond CONTET, d'Ordres, près de Sommières.	*ADM.*
1715	30 mai.	Blanche COQ, de Rabier, en Vivaret.	*ADM.*

1716	13 août.	Philippe Corbeau, de Saint-Bonnet, en Forès, capucin.	*ABJ.*
1716	27 août.	Marc-Antoine Corbière, de Castres, en Languedoc.	*ADM.*
1717	23 déc.	Antoine Cordonnet, de Saint-Gilles.	*ADM.*
1716	27 août.	Magdelaine Cornu, de Valence, en Dauphiné.	*ADM.*
1714	25 oct.	Jaques Corte, de Montpellier.	*ADM.*
1716	23 juillet.	Honoré Coudet, de Montpellier.	*ADM.*
1716	13 févr.	Pernette Cougnard, de Saint-Jean.	*ADM.*
1714	23 août.	Marguerite Courante, d'Uzès, en Languedoc.	*ADM.*
1717	13 mai.	Jean Courrier, de Roibon, en Dauphiné.	*ADM.*
1716	20 août.	Paul Creuse, de Chatelleraut, en Poitou.	*ADM.*
1715	31 oct.	Antoine Cruzet, de la Mastre, en Vivaret.	*ADM.*
1716	17 déc.	César Daillé, de Montauban.	*ADM.*
1716	30 janv.	Antoine-François Daumay, de Coulonges.	*ABJ.*
1715	19 déc.	Jean-Antoine Davey, d'Annonay.	*ADM.*
1717	16 déc.	Catherine David, de Mens, en Dauphiné.	*ADM.*
1716	27 août.	François de Bontoux, sieur, des Granges, de Fontenès, en Poitou.	*ADM.*
1717	23 déc.	François Deboule, de Bergerac.	*ADM.*
1717	9 sept.	Philippe de Bries, de Castre.	*ADM.*
1715	9 déc.	Marianne Dechelu, du Vivarais.	*ADM.*
1716	10 sept.	Pierre de Clarisflorion, de Sause, diocèse d'Alais.	*ABJ.*
1715	22 août.	Jaques-André de Gageau, de Nismes.	*ADM.*
1714	12 juillet.	Vincent de Gallon, d'Antibes, en Provence.	*ABJ.*
1715	28 févr.	Lambert Dejan, de Sigean, en Languedoc.	*ABJ.*
1716	21 mai.	Isabelle Delacolombière, de Mens, en Dauphiné.	*ADM.*
1714	22 mars.	Aimé de la Corbière, de St-Cergues, en Savoie.	*ABJ.*
1716	24 déc.	Jean-Jaques de Laval, de Divonne.	*ABJ.*
1715	17 oct.	Marie Delcousse, d'Alais, en Languedoc.	*ADM.*
1717	30 déc.	Jean Deleus, des Cévennes.	*ADM.*

1717	26 août.	Antoine Deleuze, de Lyon.	*ADM.*
1717	11 mars.	Henri De Leuse, du Coulet-de-Dèze.	*ADM.*
1715	30 mai.	Pierre Deline, d'Amplepuy, en Beaujolais, ecclésiastique dans les quatre ordres mineurs.	*ABJ.*
1716	3 sept.	François Delon, du diocèse de Castres.	*ABJ.*
1714	15 mars.	Jacob Deluet, de Lyon, fils d'apoticaire.	*ADM.*
1717	25 mars.	Claire de Maffe, de Veine.	*ADM.*
1715	19 déc.	Susanne de Masse, de Venes, en Dauphiné.	*ADM.*
1715	22 août.	Laurent de Petrinis, prestre, du royaume de Naples.	*ABJ.*
1717	23 déc.	Pierre Deprès, de Cavairac.	*ADM.*
1717	15 avril.	Jean D'Espergat, de Rouan.	*ADM.*
1715	18 avril.	Anthoine Deschamps, de Castres.	*ADM.*
1717	6 mai.	Pierre Desesou, de Bourbon-Larchambau, cy-dev. capucin, de père papiste et de mère de notre Religion.	*ABJ.*
1716	4 juin.	Jaques Desfournier, de Nismes.	*ADM.*
1716	5 nov.	Jean-Jaques Desmont, de Dusefort, en Languedoc.	*ADM.*
1717	31 août.	Jean d'Espagne, de Bergerac.	*ADM.*
1715	30 mai.	Jaques Destingue, de Rochefort, près La Rochelle.	*ADM.*
1717	3 juin.	Louis-Nicolas de Tourvilliers, de Paris.	*ABJ.*
1717	11 mars.	Jean Deucq, de La Miote, dioc. de Castres.	*ADM.*
1717	21 oct.	Claude-Louis de Vallière, de Chalon-sur-Marne, cy-dev. dans l'ordre des Chartreux.	*ABJ.*
1715	25 juillet.	Ciprien-François de Vauvarais, de Douai, en Flandre.	*ABJ.*
1716	2 juillet.	Jean de Vaupont, de St-Aubin-s.-Mer, près de Dieppe.	*ABJ.*
1717	16 déc.	Pierre de Vère, de Sauve, en Languedoc.	*ADM.*
1717	26 août.	Jeanne Devors, de Montélimar.	*ADM.*
1717	18 nov.	Charles Dianoux, de Cérignan, comté d'Avignon.	*ABJ.*

(A suivre.)

F. Reverdin.

VARIÉTÉS

Une Caricature (vers 1570) sur l' « Anatomie » du luthéranisme

Sihe wie das ellend Lutherthumb / durch seine aigne verfechter / gemartert / Anatomiert / gemetzget / zerhackt / zerschnitten / gesotten / gebraten / vnd letztlich gantz auffgefressen wirdt.



Offenbarung der straff vnd außgang Lutherischer schwermerey / in Reymen gestelt durch F.J.N.

LUTHER DISSÉQUÉ

Un libraire de Münich mettait récemment en vente (1) une estampe très rare (de 182 × 228 mm.), avec cette légende en haut : *Sihe wie das ellend Lutherthumb durch*

(1) J. HALLE, *Antiquariat*, Ottostrasse 3, catalogue de mars 1930, n° 394. Prix : 500 marks.

seine aigne Verfechter gemartert, Anatomiert, gemetzget, zerschnitten, gesotten, gebraten, und letztlich ganz aussgefressen wirdt : « Voici comment le pauvre luthéranisme est martyrisé par ses propres défenseurs, anatomisé, tranché, haché, découpé, rôti, et finalement dévoré (comme par des animaux), jusqu'au dernier morceau. » Autre légende en dessous : *Offenbarung der Straff und Aussgang Lutherischer Schwermerey in Reymen gestelt durch F. J. N. :* « Révélation de la punition et de la fin réservée au fanatisme luthérien mise en vers par F. J[ohon] N[as] »; c'est l'auteur d'une *Quarta centuria* parue en 1568. Avec le texte imprimé sur trois colonnes, le placard a 12 cm. × 22 cm. 5. Le graveur a signé *T. K. sc.* Il n'y a pas de nom de lieu ni de date et on a supposé que c'était vers 1568. Mais il existe une contre-partie : *Der Barfüsser Secten und Kuttenstreit; Anzuzaigen die Römisch Ainigkeit :* « Comment se disputent les capucins sectaires et autres frocards. Pour montrer l'unité de l'Eglise romaine », dont le texte a été rédigé par J. Fischart, et l'estampe gravée par Tobias Stimmer; le tout a paru à Strasbourg chez Bernard Jobin en 1577.

On peut donc être tenté de placer la première estampe à une date plus rapprochée de celle-ci que ne serait 1568, et se demander si la première estampe n'a pas aussi été publiée à Strasbourg. Quoi qu'il en soit, décrivons la sommairement : sur une table d'opération gît le cadavre de Luther; *Calvin,* de profil, au bout de la table, perce avec une lance le cadavre; d'autres le scient, mettent les membres dans un seau, etc. On reconnaît *Mélanchthon, Zwingli, Viret* et une dizaine d'autres théologiens contemporains. L'auteur des vers explicatifs y raconte que, venu dans le Palatinat, il a passé la nuit dans une maison de paysans et vu en rêve une femme, représentant l'Eglise romaine, qui lui montrait cet affreux spectacle : Luther mis en pièces par ses propres disciples.

Iconographie calvinienne

M. le doyen Doumergue a reproduit dans son *Iconographie calvinienne* (pl. IV) un portrait de Calvin qu'il avait vu en 1893 à Lausen (Bâle-campagne), chez M. le pasteur Œri. Ce tableau appartient actuellement à son petit-fils, M. le docteur S. Merian, de Zurich, qui a bien voulu en offrir de superbes photographies à nos musées de Paris et Noyon.

Livres rares

Un ouvrage de Martin Bucer qui a généralement échappé aux biographes est contemporain des confessions d'Augsbourg et tétrapolitaine : *Eyn Kurtzer / Ausszug auss dem / Bebstlichen Rechten / der Decret und Decreta / len, In den artickeln die / ungeuerlich Gottes / wort und Evangelio / gemess sein, oder / zum wenigsten / nicht wider / streben. /* 1530 /. C'est un in-4° de 40 p. sans lieu ni date, qu'on pense imprimé à Nuremberg par Joh. Gutknecht.

Encore le psautier édité par Dolet (1)

La date du psautier édité par Dolet peut être déterminée au moyen de l'épître liminaire adressée au « lecteur chrestien ». Le livre nouveau vient après un Psautier en prose et fait partie d'une série d'opuscules religieux, « délectables et nécessaires à l'âme chrétienne », également édités par Dolet. Or, *tous* les ouvrages mentionnés dans cette préface, ont été publiés dans le cours de l'année « 1542 ». Dolet me paraît avoir tout simplement reproduit (avec plus ou moins de fidélité), le livre qui avait été publié en 1541, à Anvers, par Antoine des Gois sous le titre : « *Psalmes de David translatez de plusieurs autheurs et principallement de Clément Marot,* où est adjousté un sermon du bon et maulvais pasteur ».

Le *Sermon du bon pasteur* se retrouve après les Psaumes dans le livre de Dolet, également attribué à Marot, comme lui sont attribués un sixain sur Adam et Eve et un chant royal qui terminent les deux plaquettes.

La parenté entre elles m'apparaît évidente. Et, d'après les termes de l'épître liminaire, c'est Dolet qui a copié l'éditeur anversois.

M. Chassaigne.

---

(1) *Bull.*, 1929, p. 238 et 471.

L'ÉDITION JAQUI

des Psaumes de Goudimel (1565)

Soucieux depuis quelque vingt ans de la restauration des Psaumes **note contre note,** — version **monodique** de Claude Goudimel — nous cherchions en vain l'édition Jaqui de 1565, dont parle Douen à la page 27 du second tome de son grand ouvrage sur *Marot*. En fait, nous savions, d'une part, qu'aucun psautier actuellement en usage dans les Eglises protestantes ne contient lesdites harmonies dans **leur version rigoureusement authentique;** d'autre part, que les collections Fétis, Gaiffe et Lutteroth, citées par l'illustre hymnologue, sont aujourd'hui dispersées on ne sait où.

Il a fallu, une fois de plus, que M. Henry Expert, le très savant et enthousiaste restaurateur de la musique huguenote, vienne à notre secours et nous mette dans les mains précisément l'édition Jaqui, objet, jusqu'à hier, de tant de recherches infructueuses de la part de plusieurs hymnologues. Comme il a suffi du mouvement de presse que nous avons suscité en Suisse romande en 1929 pour qu'apparaisse — fait des plus réjouissants, — le second exemplaire du même trésor : celui de la Bibliothèque de la ville de Genève, alors signalé par M. Frédéric Pardy, conservateur.

Les deux exemplaires présentant la même musique de Goudimel, Français et Suisses vont donc pouvoir restaurer conjointement les très précieuses harmonies du prince de la musique huguenote et résoudre enfin un problème que d'aucuns avaient cru à tout jamais insoluble. Les nombreuses éditions Lobwasser (1573) nullement méprisées pour autant, — elles ont rendu trop de services pour qu'on en médise, — empressons-nous, tout d'abord, de rendre à M. Expert l'hommage de notre vive gratitude, ensuite de révéler sur l'édition Jaqui, encore si peu connue du protestantisme, quelques aspects parmi les plus originaux qui se puissent concevoir.

Il s'agit d'un minuscule volume, fortement et luxueusement relié, dont le texte et la musique sont dans le plus parfait état de conservation. Ecrites dans la notation losangée des meilleures éditions de 1562 — voir en particulier celle de M. Henry Expert, publiée en 1902 (Fischbacher) pour le jubilé cinquantenaire de la Bibliothèque du protes-

tantisme, — les quatre voix sont notées **séparément :** le superius et le ténor sur la page de gauche, le contra et le bassus sur celle de droite; le tout dans les neuf clés de l'époque. Première surprise : Goudimel se révèle le champion du chant populaire en plaçant, le premier, la mélodie du Psaume au superius dans *dix-sept* morceaux du recueil, faisant ainsi un très grand pas en avant; (on sait que, sur ce point, il précède le pasteur luthérien Lucas Osiander de vingt et un ans). Seconde surprise: à l'exception de quelque vingt-cinq Psaumes, où il s'agit de l'écriture *polymélodique* de l'édition (posthume) de 1580), publiée en 1897, chez Leduc, par M. Henry Expert), Goudimel donne une harmonie *note contre note* qui constitue à proprement parler l'un des plus purs trésors du XVIe siècle français. Troisième surprise, de prime abord déconcertante mais fort sage à la vérité : Goudimel ne destine pas ce chant à quatre voix aux fidèles du culte, à preuve le texte suivant, écrit de sa propre main : « *Nous avons adjousté au chant des Psaumes, en ce petit volume, trois parties : non pour induire à les chanter en l'Eglise, mais pour s'esjouir en Dieu particulièrement ès maisons. Ce qui ne doit estre trouvé mauvais, d'autant que le chant duquel on use en l'Eglise demeure en son entier, comme s'il estoit seul.* »

La dite harmonie notée en partition et dans les clés de sol et de fa aujourd'hui populaires, on est frappé bien vite par la grande simplicité de la manière du maître, exception faite des exemples polymélodiques déjà cités. En fait, l'accord de tonique — phénomène naturel, comme on le sait, puisqu'il est la résultante des harmoniques 1, 3 et 5 combinés — y occupe la plus grande place : d'une fréquence qui confinerait chez tout autre musicien à la monotonie, il présente ici une franchise, une robustesse et une saveur qui sont celles des meilleurs musiciens classiques. Il sonne, au surplus, d'une manière si saine, si pure et si belle, que l'on ne peut pas ne pas s'en délecter abondamment. Les deux renversements dudit accord — tierce, sixte et quarte-sixte — sont, secondement, peu employés, le second surtout, très rare : particularité qui accuse à nouveau le côté essentiellement populaire de l'ouvrage en question. Quant à l'accord de septième de dominante, dont on ne dira jamais assez les ravages dans la musique protestante du XIXe siècle en particulier, il ne fait que de très rares apparitions dans l'édition Jaqui. Pour avoir mis en partition quatre-vingt-dix Psaumes, nous ne l'avons trouvé,

à l'état naturel ou dans son premier renversement (accord de quinte-sixte) que cinq ou six fois. Ce qui est réjouissant pour deux raisons : en premier lieu, on ne pourra plus faire de cet accord une découverte de Claudio Monteverde, (à qui ont l'attribue encore trop souvent dans le monde des musiciens); en second lieu, on reste ici, grâce au génial dépouillement de la langue musicale de Goudimel, dans la manière sobre, saine et combien éloquente que Calvin a désirée pour louer Dieu dans son Eglise.

Autres traits savoureux que les suivants. A l'époque du triomphe des tierces harmoniques, Goudimel ne se sent nullement obligé d'en mettre partout : il s'en passe au contraire fréquemment, moyen d'autant plus riche d'émotion religieuse et musicale qu'il laisse place au mystère, à la poésie, à l'ineffable, au mysticisme en un mot. Les « retards harmoniques » sont ensuite cultivés dans l'édition Jaqui avec une fréquence qui accuse la souplesse du génie de Goudimel et, outre son respect des admirables rythmes syncopés de tant de mélodies du Psautier, la variété de son écriture. Rien, en effet, de plus souple ou de plus viril, suivant toutes les injonctions du texte poétique. Rien non plus de plus essentiellement français. Les modes, enfin, sont scrupuleusement respectés, par le grand musicien huguenot, tant dans les mélodies originelles que dans leur admirable complément harmonique. Ce qui nous amène à préciser deux points fort peu traités jusqu'ici en hymnologie calvinienne et dont l'importance est grande à la vérité.

Respectant scrupuleusement les mélodies originelles (1562), Goudimel écrit à son tour dans les douze modes ecclésiastiques (ou grégoriens) de l'époque : soit dans les six *authentes* (dorien, phrygien, lydien, mixolydien, éolien et ionien), soit dans les six *plagaux* (les mêmes noms que les précédents, mais accompagnés du préfixe *hypo*, qui les situe à la quarte inférieure des premiers). Sagesse qui aboutit à une couleur tonale d'une beauté, d'une richesse et d'une diversité dont les protestants d'aujourd'hui ne se doutent guère..., eux qui sont victimes, depuis si longtemps, de tant de pauvres versions de Psaumes! Goudimel, sur ce point, suffirait déjà, à lui seul, à faire mentir les propos selon lequel la Réforme fut incapable de susciter une production musicale tour à tour mystique ou virile. Qu'on lise maintenant l'édition Jaqui attentivement : on y trouvera, sur la souffrance, sur la confiance et sur la foi,

quelques-uns des plus profonds accents qu'ait jamais fait naître l'épopée huguenote.

Goudimel, enfin, est respectueux tant du passé que de l'avenir : par l'emploi des douze modes ecclésiastiques, il rejoint l'art populaire de la Renaissance et du moyen âge tout en annonçant l'art nouveau. Précisément parce que sa manière ne rompt pas avec la meilleure tradition française, elle a la robustesse et la pérennité des œuvres fortes, éternelles. Précisément parce que les modes de tendance majeure et de tendance mineure sont en majorité dans son œuvre, ils se concilient avec les mœurs musicales actuelles, fruits d'un classicisme bien compris; (nous parlons du monde musical, non de notre protestantisme contemporain, qui ne sort que fort lentement, faute d'une culture plus généralisée, de sa tour de Babel hymnologique). Très curieux, dès lors, et plus savoureux encore, les quelques Psaumes de Goudimel où s'affrontent le passé et l'avenir : autrement dit ces exemples où l'harmonie moderne habille telle mélodie écrite sur un mode ancien!

Ces quelques notes données en simple manière de prélude à un ouvrage sur les Psaumes *monodiques* de Claude Goudimel, — ouvrage qui n'exclut nullement la possibilité de rééditer quelque jour l'édition Jaqui de 1565, — que l'on veuille bien noter, en conclusion, ce retour réjouissant à l'œuvre du plus grand musicien de la Réforme française.

Charles SCHNEIDER,
Président de l'Association des Organistes et Maîtres de Chapelle protestants de la Suisse romande.

P.-S. — L'Association précitée a entrepris la revision de quatre-vingt-dix Psaumes dans le sens de la présente étude; cette contribution ne sera pas sa moindre part au nouveau psautier qui s'élabore actuellement en pays romand (Eglises nationales).

DEUX FRANÇAIS

devant l'Inquisition de Mexico (1572-73)

Les deux procès dont il va être question ont été reproduits in-extenso dans une publication des Archives nationales mexicaines (1). Depuis plus de quinze ans que le volume a paru, il semble avoir passé inaperçu en France. Je crois utile de donner ici un aperçu des documents qui concernent deux Français poursuivis pour « luthéranisme ».

Le procès de l'imprimeur *Pedro Ocharte* est le moins intéressant. Le nom de l'accusé s'y rencontre aussi sous la forme Pedro Charte. La forme française pourrait bien être *Pierre Hochart*. Cette hypothèse est suggérée naturellement par la transcription castillane de divers mots empruntés au français: **estandart** est devenu **estandarte, boluart** (boulevard), **baluarte.** Ce Normand, fils d'un marchand rouennais, était venu à Séville dès l'âge de quinze ans, et dix-huit mois plus tard il quittait l'Andalousie pour la Nouvelle-Espagne. Là, il avait résidé successivement à Mexico, à Zacatecas et à Guadalajara. Gendre de l'imprimeur Juan Pablos (l'Italien Giovanni Paoli) qui dirigeait la succursale mexicaine de l'éditeur sévillan Jean Cromberger, il lui avait succédé vers 1560 (2). Devenu veuf, il s'était remarié avec Maria de Sanzoric, fille d'un habitant de Séville, mais dont le nom semble bien peu espagnol. C'était un monde fort cosmopolite, au Mexique et en Espagne même, que celui des artistes, des artisans et des marchands. Parmi les témoins du procès figure un certain Antonio de Salas, « natural de la villa de Orliach tierra de Ubernia en Francia » (*Antoine de Salles?* natif d'Aurillac en Auvergne); on entrevoit aussi un certain Guillermo Borgonon (*Guillaume Bourguignon*), charpentier, qui aurait subi une condamnation de l'Inqui-

(1) Estados Unidos Mexicanos, Secretaria de Relaciones Exteriores. Publicaciones del *Archivo general de la Nacion, VI, Libros y libreros en el siglo XVI*, Mexico, 1914 (IV+608 pages in-8°).

Le gouvernement mexicain a aimablement donné un exemplaire à la Bibliothèque du protestantisme français (n° 20.710).

(2) Voir Carlos PEREYRA, *L'œuvre de l'Espagne en Amérique*, trad. par Jean Baelen et Robert Ricard, Paris (Les Belles Lettres), 1925, p. 140.

sition de Séville, et un marchand nommé *Guillaume Dujardin,* qui aurait eu des difficultés, tant en France qu'en Espagne, pour avoir nié le purgatoire.

La dénonciation du Procureur fiscal accusait Ocharte d'avoir imprimé des livres contenant « des opinions luthériennes contre la vénération et l'intercession des saints, affirmant que l'on doit prier un seul Dieu et non eux ». Son « luthéranisme » n'allait donc pas loin. Au reste, il ressort du procès que le livre suspect n'était pas même imprimé par Ocharte. Il s'agissait d'un de ces nombreux livres d'Heures que prohibait l'Index de 1559 : le volume, propriété de Miguel de Ecija, un bourgeois de Mexico dont le fils était prébendé de la cathédrale, renfermait un avis aux fidèles leur recommandant de n'adresser de prières qu'à Dieu seul. Ocharte avait commis le crime d'en parler comme d'un bon livre. Ce fut le motif de son arrestation (19 février 1572). Il avoua, et même, en fouillant bien dans ses souvenirs, il put s'accuser, au cours de son interrogatoire, de quelques conversations anodines à propos du nouveau bréviaire général imposé par le pape ou de la somme assez ronde qu'un certain Esteban Ferrufino avait tirée de reliques et de bulles rapportées de Rome. Propos plus dangereux à avouer, car il touche à la majesté inquisitoriale : il a dit qu'il ne voulait pas être familier du Saint-Office parce qu'il ne voulait calomnier personne. Ocharte fut mis en liberté sous caution, le 16 mai 1572. Pourtant, en février 1574, il fut rappelé devant les inquisiteurs et on lui appliqua la torture sans obtenir de lui aucune révélation nouvelle. Son procès fut alors clos (16 février) par un acquittement pur et simple.

Dans ses explications aux juges et dans les dépositions des témoins apparaît à plusieurs reprises un personnage un peu moins orthodoxe que lui : le graveur Juan Ortiz, qui est employé dans sa maison et qui est précisément la victime du procès dont il nous reste à parler. Ortiz, dont le nom est si espagnol, était Français. Reste à savoir s'il s'appelait primitivement Ortiz. Certains témoignages le présentent comme dissimulant sa qualité d'étranger, sans doute à cause du soupçon d'hérésie qui s'y attachait souvent. Mais il déclare lui-même être né dans l'évéché d'Agen (« de Gen »), dans un village dont il a oublié le nom, car il l'a quitté tout petit. A huit ans, il est envoyé par son père à « Moncuco (1) », à quelques lieues du pays natal, pour

(1) Montcuq (Lot).

apprendre à écrire. Là, il se laisse entraîner par une bande de garçons aventureux qui s'en vont en Espagne sous prétexte de pèlerinage. Par Toulouse et Narbonne, ils gagnent le Montserrat. De là ils vont visiter Saint-Sauveur d'Oviedo (?) et Saint-Jacques de Compostelle. Après quoi ses compagnons le quittent, et lui, au lieu de reprendre le « chemin français » jusqu'à la frontière, il s'arrête à Valladolid. Il a alors douze ou treize ans. Il est pendant huit ou dix mois au service d'un marchand de Biscaye, puis pendant trois ans chez le Piémontais Jaques, un ferblantier, ou fabricant de « feuille de Milan », comme on disait alors. Quand il atteint dix-sept ans, on le marie avec une jeune fille de Toro, Catherine Chamberilla, et il vit en ménage avec elle une douzaine d'années sans avoir d'enfants : il semble qu'il se soit établi à son compte comme ferblantier. Puis, un beau jour, il quitte Valladolid, laissant là sa femme, et s'en va à Séville s'embarquer pour l'Amérique avec le marquis de Falcès. Il revient, il est vrai, en Espagne, sur la même flotte avec laquelle il était parti. Mais, quelques années plus tard, il retourne au Mexique avec le vice-roi Don Martin de Enriquez, et cette fois il s'installe à Mexico pour exercer le métier de graveur sur bois. Il travaille d'abord chez Fragoso, un fabricant de cartes à jouer (qui depuis est devenu étireur d'or), puis entre chez l'imprimeur Ocharte. Il est arrêté le même jour que lui : il a alors trente-quatre ans. Voilà une jeunesse qui, du moins par son instabilité aventureuse, fait penser au roman picaresque.

Par ailleurs, Ortiz n'a rien d'un picaro. C'est un honnête ouvrier, un peu taciturne, et c'est, comme disent les dévots (lesquels ne croient pas si bien dire), un « esprit fort ». Non qu'il soit mauvais chrétien, mais il se permet de juger, de nier, là où un dévot répète ou approuve sans chercher à comprendre. Gravant pour Ocharte une estampe de Notre-Dame-du-Rosaire, qui est la copie d'une gravure parisienne, il se permet de modifier la légende à sa façon et écrit très dévotement :

Ce rosaire est un trésor (1) de vertu et d'efficace,
Au pécheur qui vous priera jamais ne lui faudra grâce.

(1) En espagnol « estas cuentas son sin cuenta » : jeu de mots sur : *las cuentas*, les grains du rosaire (qui servent à compter) et *sin cuenta infinis* (que l'on ne peut compter).

Et comme certain moine voit là une hérésie inconsciente, (car enfin la grâce peut faillir au pécheur malgré toutes ses prières), Ortiz s'indigne en l'apprenant : « Hérétique, moi? pas si hérétique que lui! »

A la table du patron, il est question de revenants. « Moi, dit Ortiz, je n'ai jamais rien vu de tel. Ce que je crois c'est que, quand on est mort, on ne revient plus ici. Le Seigneur vous place au ciel ou en enfer suivant vos œuvres. »

Ocharte fait dire des messes pour ses défunts dans la chapelle de la cathédrale où le pape a décrété qu'on « tire des âmes » du purgatoire. Ortiz hausse les épaules. Ce n'est pas lui qui donnera son argent pour un pareil usage : les messes que les prêtres disent, « ils les disent pour eux ».

On parle de gens tentés par le démon. « Qu'est-ce que le démon vient faire ici ? demande-t-il. Le démon ne tente pas l'homme : il est occupé en enfer. »

S'il s'agit des miracles de Montserrat : « J'y suis allé, dit-il, mais je n'en ai vu aucun. »

Il travaille les jours de fête chômée et s'excuse en disant que Dieu n'a voulu pour lui que le dimanche.

Les Espagnols ont un dogme national suivant lequel l'honneur de la race s'identifie avec la gloire de Dieu : l'hérétique est mis hors l'humanité et l'Espagne l'extermine par décret providentiel. L'humanité se révolte chez Ortiz chaque fois qu'il rencontre ce dogme. A son premier voyage au Mexique, il est fifre sur la nef capitane et il est témoin de la capture du pirate anglais John Hawkins (1568) au Puerto de San Juan de Lua. Il n'hésite pas à dire que le vice-roi a manqué à la parole donnée aux Anglais et qu'il n'a pas agi en gentilhomme.

Leonardo Fragoso, le premier patron d'Ortiz à Mexico, raconte comment Pedro Menendez s'est emparé, en Floride, de la position fortifiée par le huguenot français Jean Ribaut et ses compagnons. A ses yeux il a fallu un miracle pour que les trois cents hommes de Menendez, mourant de faim, pataugeant dans une boue qui les trempait jusqu'aux os et mouillait leurs mèches, pussent remporter la victoire sur les Français qui étaient plus de quatre cents. Ortiz s'impatiente et dit: « Dieu ne fait pas de miracles en ce genre de choses: chacun remporte la victoire comme il peut », et le Basque Martin de Puyana, de Santa Maria de Iranzu, rapporte qu'il a dit en propres termes : « Dieu ne fait pas de miracles à la guerre », ce qui est une assez belle formule.

En marge du monde catholique, que l'Espagnol veut seul admettre, Ortiz sent que le monde des hérétiques mène une existence aussi justifiable. Les insurgés des Pays-Bas ne veulent pas de l'Inquisition : comment leur en vouloir ? Ces gens de négoce tiennent à leur argent : ils ont peur de la grande spoliatrice qui laisserait leurs enfants sur la paille. L'Inquisition n'existe pas en France non plus. Et là-bas, les protestants qui voient passer des moines ou des prêtres ne se gênent pas pour les appeler « porcs de Dieu ». L'ordre qui règne dans les Etats protestants n'est pas celui de l'Espagne catholique, mais c'est un ordre aussi : « Ils ne veulent voir ni moines, ni prêtres, ni nonnes, ni images. Ils n'entendent pas la messe, mais seulement un sermon et la prédication de l'Evangile. Ils s'en tiennent à l'Evangile rigoureusement. Ce sont gens véridiques qui ne dérobent ni ne volent, même si on laisse les boutiques ouvertes la nuit. Ils font beaucoup d'aumônes. Leur justice est impitoyable : l'homme coupable d'adultère envers sa femme, ils lui coupent la tête (1). »

Tous ces propos, à vrai dire, Ortiz les a tenus dans le privé, souvent même chez Ocharte, il s'est exprimé en français. Mais il n'en fallait pas plus pour être suspect de « luthéranisme ». Sont-ce des propos de protestant? Je crois y voir surtout ce jugement sans égards qui est la façon de penser naturelle à un artisan habile de ses mains et qui l'incline facilement à l'hétérodoxie. En France, à la même date, Ortiz aurait peut-être été protestant. En terre espagnole, il se contente de considérer de loin avec sympathie tous ces hérétiques qui sont hommes comme lui, plus hommes que les sots qui voient en eux des suppôts du diable.

Le protestantisme satisferait peut-être en lui un besoin de simplification religieuse, bien naturel en un esprit honnête qui veut porter sa foi et non la subir. Il a acheté à un tailleur flamand une bague suspecte qui porte la devise EN SOLO DIOS CONF. Devant les inquisiteurs, il explique ce que veut dire pour lui « en solo Dios confiar » : mettre toute sa foi en Dieu et en sa sainte Mère.

---

(1) Ces propos sont rapportés par Ocharte (p. 115). Ortiz aurait ajouté que « à Lyon, on avait coupé la tête pour ce motif à un trésorier du roi, et qu'on avait eu beau offrir 70.000 écus pour l'arracher à la mort, ç'avait été peine perdue, et que, la loi en vigueur chez eux, lesdits luthériens l'exécutaient à la lettre ». J'ignore si ce propos de table a quelque fondement historique.

Quelques mois après son arrestation, il se décide à parler de certaines conversations qui ont pu être dénoncées. Il les présente à sa manière. A Valladolid, il y a plus de neuf ans, il a vu entrer dans sa boutique un prêtre français qui avait besoin d'une boîte en fer blanc pour ses dimissoires. Pendant une heure que dure la fabrication de cet objet, son client lui raconte comment les prêtres sont insultés en France par les « luthériens » qui les appellent « porcs de Dieu », parce qu'ils mangent les biens de Dieu. Ortiz lui demande ce qu'ils répondent. « Ils se taisent », dit le prêtre.

Quant à la conversation chez Fragoso, à propos de la conduite de Pedro Menendez envers « Juan Rivao » et ses compagnons, Ortiz se souvient seulement d'avoir dit que Menendez avait mal agi en tuant ces Français au lieu de les ramener en Espagne, puisqu'il leur avait donné sa parole de ne pas les tuer.

En ce qui concerne l'Inquisition, Fragoso racontait comment « un homme (1) l'avait introduite en Portugal ». Ortiz s'est borné à dire qu'en Flandre, pas plus qu'en France, il n'y avait d'Inquisition, et que s'il y en avait une, le soulèvement n'aurait pas eu lieu.

Enfin il sent ce qu'a d'insuffisant, pour des inquisiteurs, sa première explication de « en solo Dios confiar ». Il sait sa leçon et déclare : « J'aurais dû dire : j'ai foi en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, trois personnes et un seul Dieu véritable, et dans la glorieuse Vierge Marie, les Saints, les âmes du Purgatoire, les suffrages de l'Eglise, et tout ce qui est agréable à Dieu. » Quand on était aux prises avec cette justice tyrannique, on se défendait comme on pouvait. On « se rappelait » plus ou moins exactement les paroles qu'on avait prononcées. On cherchait à montrer non sa propre pensée, mais une pensée officielle et sans danger.

Son procès dure suivant la lente procédure inquisitoriale, avec « publication » des témoignages, réponses de l'accusé, audition de témoins à décharge, jusqu'à la fin de 1573. Le 19 décembre, on lui applique la torture, ou plutôt toute la gamme des tortures : cordes aux bras, serrées progressivement jusqu'à cinq tours de garrot, chevalet de torture avec garrots aux bras, aux cuisses et aux tibias; les tours de garrot alternent avec les brocs d'eau versés sur la

(1) Ceci désigne, je pense, le roi Jean III.

bouche et le nez. Avant le cinquième et dernier broc, on aggrave le supplice en mouillant les cordes des garrots. Pendant toutes ces opérations dont nous avons le procès-verbal minutieux, on n'obtient de lui autre chose que des plaintes telles que : « Mourir, Seigneur, mourir!... Je n'en puis plus, Seigneur!... Mon Seigneur Jésus-Christ, si vous en finissiez avec moi! » Comme il semble s'évanouir, on suspend la torture. « Messieurs les inquisiteurs et l'Ordinaire » déclarent qu' « ils ne le tiennent pas pour suffisamment torturé » et se réservent de continuer si besoin est. Après quoi, on soigne les marques de cordes, dont certaines vont jusqu'au sang : on constate qu'il n'a pas l'air estropié.

Le 22 décembre, la sentence est rendue. Le crime de « luthéranisme » n'ayant pu être prouvé, on lui applique la peine habituelle pour les accusés véhémentement suspects d'hérésie. Il abjurera « de vehementi » un cierge à la main, dans un « auto de fe ». Il payera deux cents pesos d'or et sera exilé à perpétuité des « Indes et Terre Ferme de Sa Majesté ».

L'important, en pareil cas, était d'assurer le recouvrement de l'amende. Or Juan Ortiz ne peut payer cette dette et quelques autres parce qu'on lui doit à lui-même de l'argent qu'il ne peut faire rentrer du jour au lendemain. Il explique ces difficultés dans une supplique datée du 22 mars 1574, où il insiste également sur le tort que son départ porterait à l'intérêt général, car il est à Mexico le plus habile artisan de son métier. L'Inquisition lui accorde un sursis moyennant des garanties pour le paiement des deux cents pesos. Ortiz, qui tient sans doute à son graveur, lui sert de répondant. L'amende sera finalement payée le 2 août 1574, et c'est le dernier mot de ce procès. Les documents ne disent pas que la sentence d'exil ait été exécutée.

On voit bien, dans cette affaire où le sang ne fut pas répandu (il ne fit que perler à la peau meurtrie de l'accusé, pendant la torture), cet aspect de la justice inquisitoriale que l'on néglige trop souvent quand on évoque en elle un tribunal sanguinaire : une tyrannie d'opinion « en régie », si l'on peut dire, fort bien industrialisée pour l'époque, et qui « payait », qui faisait largement ses frais tout en rétribuant fort bien son nombreux personnel.

Marcel BATAILLON,

Professeur à l'Université d'Alger.

Un français dans la Baltique au XVIe siècle

Sous ce titre, une conférence a été faite le 13 mars par M. H. Hauser, à la Bibliothèque polonaise de Paris, sous les auspices de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres. M. Pulaski, ancien ministre plénipotentiaire, présidait. Les auditeurs ont entendu l'éminent professeur à la Faculté des Lettres dire de bien intéressantes choses sur *Charles de Danzay,* pendant quarante ans ambassadeur de France à Copenhague. Encore un protestant notable qui vient s'ajouter aux listes, déjà si riches pourtant, de la *France protestante.*

Elle ne connaît que des homonymes du XVIIIe siècle (2e éd. V, 61). Danzay ou Dansay est né à Saint-Maixent et travaille d'abord dans cette sorte de « bureau de presse » où les agents du roi servaient sous l'autorité des deux frères du Bellay; il est accrédité notamment à Strasbourg auprès des deux Sturm et là rencontre Calvin qui le convertit. (On retrouve peut-être son nom : « un certain *Dancey* », envoyé à la cour impériale à propos d'un martyr bizontin, et qualifié « vir bonus et potens », dans une lettre de Montbéliard, où P. Toussain engage Farel et Calvin à se fixer à Lausanne en juillet 1538 : *Opera Calvini,* Xb, 223.) Sur son utile carrière diplomatique, le beau travail que publiera M. Hauser, nous renseignera suffisamment. Il restera sans doute à glaner encore pour nous, à propos des huguenots en relation avec Danzay (p. ex. *Jacques Ive,* marchand de Dieppe (cf. *Bull.* 1929, p. 478), et à propos des préoccupations théologiques de l'ambassadeur, auteur d'un livre *De Concordia.* (Cf. Alf. Richard, *Ch. de Danzay,* Poitiers, in-8°, Blais, 1910.) (1)

Une inscription à Pithiviers

Le musée municipal de Pithiviers a acquis une pierre trouvée au coin des rues de la Couronne et du Baril-Vert, avec cette inscription :

ICY. EST. LA
\+ BLANCHE
AGR 1600.

« C'est, dit-on, à la Croix-Blanche que les protestants de Pithiviers et environs se réunirent le 7 octobre 1576, pour se concerter en vue de l'électeur aux Etats-Généraux. » (Cf. *France du Centre,* Orléans, 12 et 17 mai 1928.)

(1) *Bull. H. Pr.,* 1918, p. 317.

Dénombrement des Réfugiés à Amsterdam (1684)

M. le professeur H. Hauser veut bien nous signaler qu'aux Archives communales d'Amsterdam se trouve un registre relié d'une soixantaine de pages qui n'a jamais été publié intégralement, sauf erreur (1) :

Dénombrement de tous les protestans réfugiés de France à Amsterdam, avec les nouvelles fabriques et manufactures qu'ils y ont aporté depuis l'an mil six cents quatre vingts et un, présenté à nosseigneurs les Bourguemaître.

Ce titre imprimé est suivi d'une dédicace également imprimée, et ainsi signée :

« *Les très humbles et très obéissans serviteurs, les Protestans François, Réfugiés à Amsterdam et pour eux :* SCION (2). A Amsterdam, ce 24 mars 1684. »

Puis commence le *Dénombrement* manuscrit, par ordre alphabétique des noms des réfugiés, et mention de leur profession, commençant par : « Sieur *Etienne André*, maître chapelier en Codebecs, et ses ouvriers, en tout quatre personnes. Chapeliers » et finissant par : « Sieur *François Vieille*, droguiste, frère du susnommé. Une personne. Droguiste. »

La fabrication des étoffes après la Révocation

Le président de la Société historique des Deux-Sèvres, le docteur Merle, vient de faire à cette Société une communication sur l'état des manufactures des villes de Bressuire et de Moncoutant au milieu du XVIIIe siècle (documents extraits du dossier G 36 des archives de la Vienne; rapports adressés à l'intendant de la généralité de Poitiers par le sieur de Bonneval, inspecteur des manufactures). Les funestes effets de la Révocation qui avait porté un coup très rude à la fabrication des étoffes en Poitou étaient atténués, et les manufactures de Moncoutant et de Bressuire avaient repris leur activité. C'est ainsi que la fabrication des tiretaines à trois marches dites « breluches », était l'objet d'un commerce fort étendu et important.

---

(1) H. J. KOENEN, *Geschiedenis van de Vestigung* etc., Leyde, 1846, on a tiré de nombreux renseignements.

(2) Pasteur. Cf. *Bull.*, 1854, p. 360.

L'ancienne et la nouvelle Rochelle

En avril, La Rochelle a reçu la visite de trois habitants de New-Rochelle, ville fondée aux Etats-Unis en 1688 par des colons rochelais.

Le maire leur a fait admirer le vase offert par souscription de la population de New Rochelle à la ville de La Rochelle, en 1911, lors de l'inauguration du monument de Jean Guiton, héroïque maire du siège de 1628. Ce vase a été placé sur un morceau de roc de Bonne Foi, lieu de débarquement des huguenots rochelais en 1688. Une couleuvrine, provenant du siège de 1628, a été offerte par La Rochelle à sa sœur américaine, en 1913, à l'occasion du deux cent vingt-cinquième anniversaire de la fondation de New Rochelle.

Dans l'exposition d'œuvres de *Corot* qu'on a pu voir à Paris, en juin 1930, dans la galerie Rosenberg, figuraient trois jolies vues de l'entrée du port de La Rochelle.

La Société Jean Calvin

La Société Jean Calvin, présidée par M. le professeur Choisy, à Genève, a tenu son Assemblée le 22 mars. Elle s'occupe de la réimpression, « si désirée », dit la *Semaine Religieuse*, des Catéchismes de Calvin. Elle cherche par tous les moyens à encourager les études de théologie et notamment les études calviniennes.

Des conférences sur Calvin ont été données à Genève avec un immense succès, par le pasteur de Saint-Pierre, M. Jean de Saussure, puis à Lausanne, au Palais de Rumine.

Guizot longtemps ministre

On a remarqué récemment que Guizot est un des quatre hommes d'Etat français qui ont dirigé la politique extérieure de la France pendant plus de sept années consécutives : Vergennes (1774-1787); Talleyrand (1799-1807), Guizot (1840-1848), Delcassé (1898-1905).

Lieux de culte à Faugères (1)

... décret du 21 février 1795 autorisant le libre exercice ... ultes, les protestants de Faugères s'installèrent dans ... lle basse, anciens magasins d'une tour démolie des ... rts. Les fidèles descendaient au moyen d'une échelle ... ouverture d'une voûte qui servait jadis à monter les ... les munitions. En 1804, la « voûte du bout de la ... comme on l'appelait, fut réparée. Une porte fut ... couronnée d'une fenêtre circulaire, « la lune », que ... ent des vitres protégées par un grillage. Il n'y avait ... cloche; un protestant du village passait dans les ... la clochette à la main, pour appeler les fidèles au culte ... sait, de temps en temps, le pasteur de Bédarieux ... ul pasteur pour les trois Eglises de Bédarieux, Fau... et Graissessac). Ce temple a réuni les protestants de ... res jusqu'en 1837, date de la construction du temple actuel.

J. SÉGUI.

DANIEL ENCONTRE

et le Journal des Débats

... ns une lettre écrite de Bordeaux, en date du 9 juil... 22, adressée par *Clémentine* [*Dupuy*] à sa cousine ... *Gachon*, domiciliée chez son oncle, le célèbre pasteur ... zères, je lis le passage suivant : « Tu sais que je t'ai ... souvent d'un article nécrologique sur M. En. le père ... i lu dans le journal des *Débats*. Comme tout ce qui ... lui a maintenant un vif intérêt jour nous, j'ai cherché ... icle dans la collection de James (2) et je veux t'en donner une copie. Le voici.

---

(1) Dans le *Bulletin* de 1929, p. 575, il faut lire au-dessous de ... ation : *Un lieu de culte du XVIII*e *et du XIX*e (*et non du XVI*e *siècles*. C'est celui dont il est question ici.

(2) Anne dite Clémentine Dupuy, qui épousa, en 1823, George ... burg, grand négociant de Bordeaux; Louise Gachon qui ... le 21 novembre 1822, Pierre-Antoine Encontre, professeur ... culté de Montauban; Jacques-Henry, dit James Wustenber, qui fut pair de France, étaient cousins germains.

« M. D. Encontre père, doyen de la Faculté de Théologie protestante à Montauban, vient de mourir à Montpellier, à la suite d'une longue et cruelle maladie. La religion perd en lui un de ses plus zélés soutiens; les sciences physiques et mathématiques, un savant aussi distingué par l'étendue que par la profondeur de ses connaissances; les belles-lettres, un homme très versé dans les langues anciennes dont il avait fait une étude particulière. Ses élèves le pleureront comme un père, et tous ceux qui l'ont connu, comme un de ces hommes rares faits pour honorer l'humanité. Il laisse une veuve inconsolable et un fils digne de porter son nom. En quittant Montauban, il déclara qu'il ne reviendrait pas de Montpellier où il se rendait, et où il voulut être enterré, près de sa fille morte il y a peu d'années, et de la perte de laquelle il ne se consola jamais. »

Daniel Encontre est mort le 16 septembre 1818. Retenons pour la postérité un hommage de plus, non signalé jusqu'ici, rendu par la grande presse à une auguste mémoire.

Daniel BOURCHENIN.

Un nouvel exemplaire de l'Institution (1541)

Aux cinq exemplaires jusqu'à présent signalés (1), il convient d'ajouter, maintenant, un sixième spécimen de l'édition française de l'*Institution chrétienne* (1541). Il appartenait au libraire Rahir, et sa veuve vient de le donner à la Bibliothèque nationale, où il a été enregistré en avril 1930. Voici ce que le bibliothécaire chargé de la Réserve, M. R. Brun, a bien voulu nous écrire à ce sujet :

« Le précieux exemplaire de l'*Institution chrétienne* de 1541, annexé à nos collections, porte la cote *Réserve D*². 35010. C'est un in-4° en caractères romains de 22 ff. n. ch., 822 pages chiffrées, plus 1 f. blanc. Il est relié en carton recouvert d'un papier de couleur. Les ff. liminaires contiennent le titre, date de 1541, l'argument aux lecteurs (3 pp.), l'épître dédicatoire à François Iᵉʳ datée de Bâle, le 23 août 1535, et le « Summaire » ou table des chapitres (1 page). »

Cet exemplaire est donc identique, quant à son contenu, à celui que possède la Bibliothèque du protestantisme français (collection André, n° 407).

---

(1) Cf. A. LEFRANC, *Introduction* à la nouvelle édition de ce texte publiée en 1911 dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, t. 176, p. 55*; J. PANNIER, *Introduction* à l'Epître au Roi (Publications de la Soc. Calviniste de France, Fischbacher, 1927, p. XXIX).

ACTUALITÉS

Distinctions

M. le professeur Viénot, président de notre Société, a été nommé Docteur en théologie *honoris causa* (D. D.) par l'Université de Glasgow.

Il a, d'autre part, été nommé membre correspondant de la Commission pour l'histoire des Eglises wallonnes.



M. Ralph B. Strassburger a été, en 1927, chargé de représenter à notre Jubilé la Huguenot Society of Pennsylvania, dont il était président (*Bull.*, 1927, p. 309). Il a depuis lors fondé un prix pour récompenser l'auteur des articles parus dans la presse française jugés les plus aptes à affermir l'amitié franco-américaine. Ce prix vient d'être décerné en avril 1930 à M. René Puaux, membre de notre Comité, pour ses *Notes sur les Etats-Unis,* publiées dans le *Temps,* en 1929 et 1930.

Le 28 mai, M. Strassburger a présidé à Reading l'assemblée de la Huguenot Society de Pennsylvanie.

CENTENAIRES

L'Indépendance de la Belgique

Un Congrès international de Géographie historique se réunira à Bruxelles, Liége et Anvers du 11 au 14 août. Parmi les membres du Comité organisateur se trouve notre coreligionnaire M. F.-L. Ganshof, professeur à l'Université de Gand.

Fustel de Coulanges

Le 18 mars, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence du Président de la République (notre coreligionnaire), la Société des Amis de l'Ecole Normale a célé-

bré le centenaire de Fustel de Coulanges. Certes, le grand historien n'était pas protestant, mais ce sont deux membres de notre Comité qui parmi sept orateurs, ont été le plus applaudis : MM. Camille Jullian, de l'Académie française (qui portait l'habit vert légué par Fustel), et Pfister, recteur de l'Académie de Strasbourg. Fustel attribuait sa vocation à la lecture d'un livre de Guizot (auquel il succéda comme membre de l'Académie des sciences morales et politiques). M. Pfister, le 20 janvier 1919, dès son premier cours à la Faculté des Lettres de Strasbourg, a rappelé le souvenir que Fustel y avait laissé. En 1872, celui-ci était revenu faire dans cette ville une conférence à la demande de l'Union protestante.

Élisée Reclus

Il y a eu cent ans, le 15 mars, qu'Elisée Reclus est né à Sainte-Foy-la-Grande.

Son père, le pasteur Jacques Reclus, d'abord secrétaire du duc Decazes, alla s'établir en Béarn et fit de son Eglise une communauté indépendante. Il envoya Elisée et son fils aîné Elie en Rhénanie, chez les Frères Moraves et ensuite au collège protestant de Sainte-Foy-la-Grande, où les deux frères terminèrent leurs études aux environs de 1848.

Le premier pasteur après la Révolution

A COURCELLES-CHAUSSY (Moselle)

M. le pasteur Moscherosch, de Berck, a retrouvé, dans ses papiers de famille, un procès-verbal (par un des anciens, *Arnauld*) de l'installation, le 11 février 1830, du pasteur nommé par ordonnance du 27 janvier 1830, M. *Mall* (2).

(1) Sur les anciens temples et pasteurs de Courcelles-Chaussy, voir *B. H. P.*, I, 139, 163, 325; III, 566; VII, 48; XI, 175; XXXVIII, 278; XXXIX, 389; XL, 502; XLI, 276; XLII, 253, 256 n., 336; XLV, 274; XLVI, 241.

(2) Cf. *Archives du Christianisme*, 1830, p. 190.

L'Eglise de Courcelles-Chaussy a célébré le 18 mai le centenaire de l'installation d'un pasteur (1).

Les autorités entrent vers 9 heures du matin dans la « chambre des prières » où les fidèles attendaient « depuis plus de deux heures ». Des décharges de mousqueterie annoncent leur arrivée au village, la fin du discours du jeune pasteur, la fin du culte du matin et la fin du service d'actions de grâces qui eut lieu l'après-midi.

Le pasteur Cuvier avait annoncé l'espoir « d'élever un temple sur les anciens fondements » de celui du XVII[e] siècle. (Est-ce dans ce temple, ou dans un autre lieu de culte de l'Eglise de Metz, que fut inhumé l'électeur palatin devenu roi de Bohême, Frédéric V, en 1632 ? (2). On ne sait exactement où cet ancien temple était situé.

M. le pasteur Mazauric nous écrit : « Tout donne à croire que la salle qui servait de temple, lors de l'installation de M. le pasteur Mall, 21 février 1830, était située soit sur l'emplacement du temple du XVII[e] siècle, ou très rapproché, c'est-à-dire dans la partie de Courcelles qui est appelée « Le Village » et où se trouvaient groupés presque tous les protestants. Le temple qui fut construit en 1839 pour remplacer le premier est situé à côté du cimetière protestant, un peu à l'écart du Village et à environ 70 ou 80 mètres de la salle de culte en question. Celle-ci a aussi disparu.

« Le second temple a été remplacé en 1895 par celui que nous occupons présentement et situé au centre du village sur la place.

« Quant à l'inhumation à Courcelles de l'Electeur palatin, il n'en est pas question dans nos archives, et personne n'a pu me donner à ce sujet le moindre renseignement.

« En 1890, le Kaiser, qui venait de faire acquisition d'un château dans la commune de Courcelles, s'intéressa à la communauté réformée et, trouvant que leur temple était trop modeste, trop retiré et d'un difficile accès, prit la décision de leur en bâtir un, à la fois plus beau et mieux situé. Celui-ci fut inauguré solennellement et avec une grande pompe (l'Empereur et l'Impératrice étant présents), le 17 octobre 1895. Il est situé sur l'unique place du village.

« L'ancien temple, acquis par l'impératrice, fut transformé en maison d'habitation, pour abriter les malheureux

(1) *Christianisme au XX[e] s.*, 12 juin.
(2) *Bull.*, 1928, p. 180 et 197.

de la commune, protestants et catholiques. Encore aujourd'hui, les pauvres et infirmes y trouvent le logement gratuit et des secours particuliers, soit par la commune, soit par les habitants. C'est, en un mot un véritable hospice (le « Stiff »). L'immeuble est situé à proximité du cimetière protestant.

« Les protestants d'alors ne voulurent pas s'opposer au projet du Kaiser, mais ils eussent préféré conserver leur temple, qui leur rappelait tant de souvenirs touchants, puisque toutes les familles avaient contribué à l'édifier non seulement de leurs deniers, mais de leurs propres mains. »

Nos visiteurs

Notre Musée a reçu, entre autres visites, celle du Rev. Florian Vurpillot, premier président et fondateur de la Société huguenote de Washington; une quarantaine de membres de la Société de propagande artistique et de vulgarisation scientifique *Art et Science* (jeudi 22 mai).

Réception du lord maire de Londres

Sir William Waterlow — le *Bulletin* l'a indiqué (n° 1,, p. 91), — aime à rappeler qu'il descend de réfugiés pour la foi. Il est venu à Paris, à la fin de mai, avec plusieurs autres lords maires de villes anglaises ayant adopté des villes françaises en pays dévasté, et, le jour même (vendredi 30), où il était reçu à l'Hôtel de Ville, il a en compagnie de lady Waterlow très aimablement répondu à une invitation que lui avait adressée la Fédération protestante de France, à son siège social, 47, rue de Clichy. Le président, le pasteur Boegner, lui a souhaité la bienvenue et remis les trois volumes de M. Garnier sur *Agrippa d'Aubigné*. Puis le président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français lui a offert le diplôme de membre d'honneur du Comité. Il a également offert son *Histoire de la Réforme française,* à sir William, ainsi qu'une reproduction du méreau du XVIe siècle, dont le moule est conservé à la Tremblade. Voici le texte de l'allocution prononcée par le Président de notre Société:

« Aimez-vous les Anglais ? » demandait un juge trop habile à Jeanne d'Arc. Et la noble fille répondit : « Je les

aime... chez eux! » Les temps ont passé. Nous, nous aimons les Anglais chez eux, et chez nous. Chez eux, où nous sommes si admirablement reçus; chez nous..., comme ont pu s'en convaincre sir William Waterlow et lady Waterlow au cours de leur gracieuse visite.

« Nous, protestants de France, nous avons, en outre, des raisons particulières de saluer avec joie la présence à Paris du Lord maire de Londres et de lady Waterlow : c'est qu'ils se rattachent tous deux à notre histoire. Lorsque, autrefois, la fatale politique de Philippe II dévastait les Pays-Bas et des provinces aujourd'hui françaises, on voit, en janvier 1568, figurer sur une liste de réfugiés pour la foi *Jehan Watterlo* (ou *Watterlow*), sa femme *Péronne* et leurs trois enfants, demeurant dans Lion Alley, à Londres... Et plus de cent ans après, en 1685, nous voyons encore se réfugier de France en Hollande « *Madeleine Vaterlot* ». Depuis lors, la famille a fait son chemin dans la libre Angleterre, et nous saluons ici l'un de ses descendants qui a su illustrer un nom déjà digne du plus grand respect.

« Quant à lady Watterlow, elle représente parmi nous ce pays d'Ecosse, toujours lié à la France, semble-t-il, par les liens d'une instinctive sympathie.

« Pour fixer ces souvenirs, et pour honorer vos personnes, le Comité de la Société de l'Histoire du Protestantisme français m'a chargé de vous prier d'accepter un diplôme de membre d'honneur de notre Société; ce « méreau », symbole de fidélité huguenote à la foi et à la liberté; et ce volume qui raconte la tragique histoire de *La Réforme française,* auxquels je me permets de joindre mes plus respectueux hommages. »

---

(1) *Bulletin de la Société...* 1887, p. 86.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET COMPTES RENDUS CRITIQUES

Léon-E. Halkin, docteur en philosophie et lettres. *Le Cardinal de la Marck, prince-évêque de Liége* (1505-1538). Liége et Paris, 1930, 313 p. grand in-8°.

Cet ouvrage forme un fascicule de la *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége*, c'est dire qu'il porte un caractère universitaire bien marqué. L'auteur, catholique, expose les faits avec impartialité.

La biographie de son personnage tire tout son intérêt du mouvement religieux de l'époque. Curieuses figures que celles de ces seigneurs, séculiers et ecclésiastiques tout ensemble. Sous les Carolingiens, évêques et grands abbés entrent nécessairement dans l'organisme féodal, en tant que propriétaires d'importants domaines. Telle est l'origine de ces dignitaires ecclésiastiques qui sont en même temps des souverains temporels; les princes-évêques de Liége en présentent un exemple typique.

Le cardinal de la Marck descendait d'une famille de petite noblesse germanique qui s'établit en pays meusien, notamment dans la région de Sedan. Attentive à pousser sa fortune, elle a compté des hommes comme le fameux « sanglier des Ardennes », et plus tard le maréchal de Bouillon. Qu'un membre d'une telle maison entre dans l'Eglise, il lui sera difficile de dépouiller les instincts ambitieux qu'il porte dans son sang. Après avoir raconté les acquisitions d'honneurs et de richesses qui jalonnent la carrière du cardinal de la Marck, son historien conclut : « Cette passion des titres et de l'argent est un des traits les plus constants de la carrière de notre prince-évêque » (p. 62).

Ce seigneur qui réunissait dans sa personne les deux pouvoirs était, religieusement parlant, à la tête d'un immense territoire qui comprenait neuf des diocèses actuels: politiquement, son autorité était beaucoup moins étendue. Il trouvait sa circonscription atteinte d'un mal si grave que « la situation religieuse des paroisses se faisait

plus critique qu'elle ne l'avait jamais été (p. 80) ». Il s'agit de « l'absentéisme » des curés. Aussi vers l'an 1520 tous, « le peuple, le clergé, l'évêque, gardent le désir général d'une amélioration (p. 90). »

Laissant de côté les démêlés politiques du prince-évêque qui incline vers la France plus que vers l'Espagne, et aussi ses démêlés ecclésiastiques avec les nombreuses puissances ou organisations rivales, on voit — ce qui nous intéresse plus directement, — que l'hérésie se répand de bonne heure à Liége par la lecture des livres luthériens (p. 115 et 120). A partir de 1532, elle est si fortement implantée dans la région, qu'on trouve nécessaire d'employer les supplices. Précédemment, sauf une mise à mort en 1528, les peines consistaient en pénitences, amendes, confiscations, tortures, etc. Pendant les six années qui vont de 1532 à la mort du prince-évêque, on compte vingt et une mises à mort, dont neuf en 1534 (p. 187 et note). Ces chiffres, tirés des documents parvenus jusqu'à nous, ne représentent sans doute pas toutes les exécutions. C'est en 1537 que Jean Stordeur, le mari d'Idelette de Bure, quittait la principauté pour fuir à Strasbourg.

Le prince-évêque avait commencé la lutte contre l'hérésie dès son apparition. Déjà le 17 octobre 1520, il avait lancé un édit très sévère contre les luthériens, le plus ancien de tous ceux dont le texte nous a été conservé (p. 119 et 145). A la diète de Worms, secondé par Aléandre, il appuie les mesures de rigueur contre Luther. Il se montre de plus en plus ardent dans la répression. En 1532, son projet de châtiments mentionne « le bûcher, la noyade, l'enfouissement, la décapitation, la langue percée, les joues marquées au fer rouge » (p. 152). Il défendait vigoureusement à la fois sa religion et son patrimoine.

La partie flamande de sa principauté s'est montrée favorable à la Réforme plus que la partie wallonne (p. 175 et 178), phénomène digne d'être rapproché de cette théorie : les peuples religieusement détachés de Rome au XVIe siècle, sont ceux qui n'ont pas reçu l'empreinte romaine soit par la langue, soit par l'administration, qui n'ont donc pas été latinisés à fond.

La troisième et dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la Réforme catholique, provoquée elle-même par la Réforme protestante (p. 193).

De l'avis de son historien, le cardinal de la Marck a été « un des ennemis les plus acharnés » du mouvement

réformateur (p. 193); il a joué un rôle exceptionnel dans la lutte contre l'hérésie (p. 135); il a réussi « à briser la première vague protestante, celle de l'Allemagne, celle de Luther (p. 142) ». Au pays de Liége, la Réforme a été « entravée par une répression impitoyable (p. 111) »; quant à la ville, elle est devenue « la place forte de la contre-réforme aux confins de l'Allemagne et des Pays-Bas (p. 128). » Ces remarques paraissent justifiées.

Quelques observations de détail touchant la forme de ce travail dont il faut dire du bien parce qu'il est consciencieux et complet. L'auteur a parfois un vocabulaire qui lui est propre. Il appelle *contre-réforme* la lutte menée par le prince-évêque contre la Réforme. Ce n'est pas le sens habituel de ce terme qui, plus tardif, désigne tantôt la réforme intérieure du catholicisme, tantôt le mouvement créateur d'institutions et de sociétés destinées à lutter contre la Réforme. Il parle des revendications *évangélistes* pour *évangéliques* (p. 27); de *l'anabaptisme vinculé* (p. 127); tel édit *commine* des amendes (p. 148), l'excommunication (p. 151), la peine capitale (p. 149); des membres du clergé sont *instigués* par d'autres ecclésiastiques (p. 241); tous néologismes — ce ne sont pas les seuls, — peu recommandables et d'un latin douteux.

P. Beuzart.

E. de Ribaucourt : *Vie militaire et exploits de J.-C. Fischer,* brigadier des armées du roi Louis XV, fondateur et commandant le corps des chasseurs (1743-1761), chef du service des renseignements. Histoire de ses troupes. Paris, librairie universelle. In-4°, 424 p.

Chaque grande guerre fait ressortir, dans l'histoire, des lacunes et amène la création d'engins ou de troupes de caractère spécial. De ce nombre sont, au xviiie siècle, les troupes légères. Simples compagnies franches sous Louis XIV, elles forment, pendant la guerre de succession d'Autriche, des corps de plus en plus forts et nombreux, la plupart mixtes, c'est-à-dire composés de cavalerie et d'infanterie. Ces organisations sont jugées nécessaires pour répondre à l'emploi de sauvages cavaliers dont l'Autriche inonde l'Europe.

Ces corps allègent le service de nos troupes régulières; ils diminuent les pertes ruineuses subies en campagne par les capitaines propriétaires d'unités; leur recrutement,

assuré par des éléments étrangers, principalement allemands, se fait, en somme, aux dépens de nos adversaires, qui soudoieraient les mêmes hommes si nous ne les prenions pour nous.

L'un de ces corps, et non des moins célèbres, fut celui fourni par Fischer. L'auteur nous en retrace l'histoire détaillée, tant au point de vue de l'organisation, que dans ses magnifiques exploits, ses revers inouïs et ses magnifiques rétablissements.

C'est au siège de Prague que commence la carrière de Fischer. Simple valet d'officier, au service de M. d'Armentières, il ameute une bande de ses camarades pour courir sus aux hussards autrichiens, grands voleurs de chevaux. M. d'Armentières applaudit et l'autorise à lever des volontaires pour des courses de ce genre; troupe irrégulière dont aussitôt la Cour entend parler. Peu à peu, elle prend une existence officielle et Fischer reçoit, pour la commander, une commission de capitaine réformé (1743).

Puis il obtient l'autonomie : il commande « la Compagnie des chasseurs de Fischer », forte de soixante chasseurs, dont vingt à cheval, portée en 1746 à deux cents hommes (cent cinquante à pied, cinquante à cheval), sous le nom de « Corps des chasseurs ». A la paix, on maintient ce corps, à effectif réduit, et il reste cantonné à Etain. On l'emploie à la poursuite de Mandrin. Quand la guerre recommence, il est remis à douze cents hommes (huit compagnies d'infanterie de soixante-quinze grenadiers ou chasseurs, et huit compagnies de cavalerie de soixante-quinze dragons ou hussards). Chaque compagnie compte trois officiers. Fischer le commande avec le grade de lieutenant-colonel, assisté de deux autres lieutenants-colonels et d'un état-major.

Le rôle de cette troupe, c'est la guerre de partisans. Mais on l'emploie aussi bien au combat. Avant-garde, arrière-garde, reconnaissances lointaines, coups de main, fourrages, enlèvement de convois, levée de contributions, voilà ses services journaliers. Fischer est en même temps chef de l'espionnage, et dispose, pour cette mission, d'un personnel considérable, dont il se sert avec une extrême habileté.

Cet Allemand, constamment fidèle à la France, dont on ne connaît ni l'origine ni le pays, n'a jamais la moindre peine à trouver des recrues. Il choisit toujours les plus jeunes et les plus robustes. Telle est son adresse à s'en procurer que, par deux fois, on le charge, en dehors de son

propre corps, de levées considérables. Une première fois, en 1753, quatre mille hommes pour la compagnie des Indes, sous le titre de « volontaires étrangers de Fischer ». Dans cet effectif comptent cinq cents officiers, dont trois cents surnuméraires, tous gentilshommes (disent-ils). Cette troupe prendra part à la guerre d'Amérique. La seconde fois, il s'agit, en 1758, de lever quinze cents recrues pour nos régiments allemands, très épuisés; le recrutement est contrarié par le bruit qui se répand que « Fischer recrute pour Pondichéry », et aussi contrecarré par les capitaines des régiments à pourvoir, jaloux de Fischer et lésés par cette opération faite en dehors d'eux. Il aboutit cependant.

Le corps des chasseurs de Fischer change de nom en 1761, où il devient le régiment des Dragons Chasseurs de Conflans, quand Fischer, épuisé et malade, quitte le service et cède son illustre troupe au fils de son ancien protecteur M. d'Armentières. Le pauvre Fischer y reste d'ailleurs attaché, comme premier lieutenant-colonel, ce qui lui permet de continuer à toucher sa solde. Il meurt en 1762 à l'armée.

La présentation de M. de Ribaucourt est un peu particulière. Il a inséré, dans son propre récit chronologique, les documents à l'appui, ce qui le rend fort pittoresque, mais l'alourdit un peu. Il nous présente une foule de détails d'un puissant intérêt historique et tactique, et cet ouvrage sera consulté avec grand fruit par les historiens de ces deux guerres.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans le procès un peu tendancieux qu'il fait au maréchal de Broglie (qu'il persiste à appeler *de Broglie*), souvent sur des présomptions plutôt que sur de véritables preuves, ni dans son plaidoyer pour Fischer qui, après tout, peut avoir commis des fautes. Nous n'aurons pas non plus la même indulgence que lui pour le maréchal de Soubise à Rosbach.

Il soulève, au point de vue protestant, une question importante, malheureusement trop légèrement effleurée dans ces pages, en notant une plainte fréquente de Fischer, qui était de religion luthérienne, sur le sort ou la situation morale des protestants qui, dit-il, « ont le cœur gros ».

Il n'a pas précisé la cause de ces plaintes. On sait qu'à cette époque, des troubles et des répressions ont repris dans le Midi et dans les Cévennes : en 1752, on y envoie des régiments de dragons; en 1753, toute une armée : cinquante-

cinq bataillons, huit régiments de dragons. En 1754, cinq mille protestants sont sortis de Nîmes et quittent le royaume. L'émigration recommence. Mais nous ne connaissons personnellement pas d'exemples de mauvais traitements, pour cause de religion, *aux armées*. Les régiments étrangers ont un statut parfaitement établi sous le rapport religieux, et, quand nos troupes entrent en Allemagne, on fait au maréchal d'Estrées de sérieuses recommandations : il doit éviter la maraude, empêcher les violences sur les habitants « et surtout qu'on ne porte aucun préjudice à ceux de la R. P. R., ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens, ni dans leur culte, pour ne pas aliéner le corps évangélique, que l'on s'efforce d'entraîner dans la guerre présente, sous prétexte d'une oppression supposée. » Est-ce cette propagande, si conforme à la politique et au caractère de Frédéric, qui a donné lieu aux remarques de Fischer?

L'auteur annonce qu'il tient en réserve un autre dossier des lettres de Fischer. Puisse-t-il n'en pas trop ajourner la publication. Celles qu'il nous a données ici, d'après les *Archives historiques de la guerre,* sont, encore une fois, d'un vif intérêt.

N'omettons pas de féliciter M. de Vahia de Pasqueira des charmants croquis dont son alerte crayon a illustré cet ouvrage. Sans connaître les sources où il a puisé, on prend un singulier plaisir à ces types spirituels de pandores, ces faces brutales de sous-officiers allemands, ces physionomies égoïstes et sournoises de bourgeois des bords de l'Elbe. Peut-être, au point de vue des uniformes, la série eût-elle été utilement complétée par quelques planches documentaires.

Colonel F. Reboul.

Th. Rivier, *La Réformation dans le Bailliage de Morat,* Fribourg, Fagnière, 1930; 48 p. in-12.

Le Synode réformé évangélique de Fribourg, à l'occasion du IV[e] centenaire de la Réformation dans la partie encore protestante du canton, ouvre très heureusement la série des publications que la France et la Suisse romande vont consacrer à Farel. Et pour les lecteurs de langue française, le Synode ne pouvait choisir un meilleur historiographe que le pasteur Fribourg, neveu du célèbre professeur de droit Alphonse Rivier, auteur d'une excellente notice sur le jurisconsulte messin Chansonnette (1878) et d'articles complétant la première édition de la *France Protestante* (*Bull.,* 1870, p. 196).

M. Théodore Rivier a jadis donné au *Bulletin* quelques pages sur les Saint-Gallois établis à Marseille et à Lyon, de 1681 à 1697 (1904), et l'étude la plus complète qui existe sur l'*Eglise française de Saint-Gall* (1908). Depuis lors, sauf pour une monographie (1916) sur la famille Rivier, originaire de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Th. Rivier avait trop laissé rouiller sa bonne plume d'historien. Il déclare ici modestement se borner à résumer un ouvrage déjà ancien en allemand (1).

En réalité, l'adaptation est très libre, et la présente brochure a presque la valeur d'un ouvrage original d'excellente vulgarisation. Un chapitre retrace à grands traits la vie de Farel, les suivants le montrent commençant d'agir à Morat et aux environs fin juin 1529, s'y établissant fin janvier 1530, traversant le lac pour prêcher dans le Vuilly, entrant « avec fracas », le vendredi après Pâques, 21 avril, dans l'église de Meyriez pendant la messe (2). Morat « devient pour un temps le centre de toute la Suisse réformée de langue française ». De là sont datés plusieurs des écrits de Farel...; mais le dimanche avant Noël 1533, il fait ses adieux et termine ainsi un ministère qui a duré trois ans et demi, (comme celui de Calvin à Strasbourg, un peu plus tard). La conclusion de la présente brochure vaut d'être citée, car elle a une portée générale :

> La manière, tenace et souple à la fois dont « Messieurs de Berne » ont travaillé à la réformation de la Suisse romande..., depuis 1526 jusqu'à l'établissement de la Réforme à Genève, a de quoi susciter notre admiration... D'autre part, sans Farel, Berne n'eût rien obtenu en pays romand. Qu'un gouvernement sage et pondéré, de race alémanique, ait aussi bien compris et apprécié un ardent méridional, on ne peut qu'y voir la preuve de la sagesse merveilleuse et de la puissance de l'esprit de Dieu.

Une page devrait être ajoutée à une deuxième édition : une carte des environs de Morat vers 1530. M. Rivier (d'ailleurs né à Marseille) connaît tous ces coins du Vuilly où il habite, mais pour les lecteurs que sa brochure mérite d'avoir en dehors de Morat, il ne serait pas inutile de *voir* quelles étaient les limites anciennes du bailliage de Morat et quels villages il renfermait. J. P.

---

(1) OCHSENBEIN, *Der Kampf zwischen Bern und Freiburg um die Reformation in der Herrschaft Murten*, Berne, 1886.

(2) A Meyriez et dans le Vuilly sont venus se fixer, quarante ans plus tard, les *Gaillard de Longjumeau*, dont descendait notre regretté collègue Eugène Chatoney (*Bull.*, 1898, p. 405-410).

A. TCHEMERZINE, *Bibliographie des Editions originales et rares d'auteurs français,* deuxième volume, IIIe partie; troisième volume, Ire et IIe *parties,* Paris, Plée, 1929, in-8°.

Poursuivant l'immense et l'utile entreprise dont le *Bulletin* a entretenu ses lecteurs (1), le colonel Tchemerzine consacre, entre autres, à *J.-J. Boissard,* vingt-huit pages complétant sur quelques points la *France prot.* (2e éd., II, 712 : M. T. semble connaître seulement la première édition (« Haag », p. 330 et 340) que la deuxième a rectifiée). Bèze a été éliminé de ce volume sous prétexte, paraît-il, qu'il eût occupé trop de place; mais Bossuet, à lui seul, a plus de la moitié d'un fascicule, et nul ne s'en plaindra (2); *Jean Bouchet,* inopinément, occupe plus d'espace encore (quatre-vingt-onze pages).

Au troisième volume, après le *Cabinet satyrique,* l'ordre alphabétique amènerait *Calvin,* mais non : voici *les Caquets de l'accouchée...* Il y a là une dérogation fâcheuse et inattendue au programme, dont MM. Plée et Tchemerzine nous avaient laissé espérer la réalisation plus régulière. On le regrette d'autant plus que les fac-similés de titres et de gravures continuent à avoir une valeur documentaire vraiment très précieuse. Souhaitons que Bèze et Calvin ne soient pas rejetés (dans combien d'années?) après Z! C'est à eux, sans doute, en particulier, que s'applique l'« avis » général du deuxième volume relatif à « certains auteurs, dont la réputation fut grande »... « Nous les avons écartés momentanément : les uns prendraient trop de place; pour les autres, nous sommes empêchés par les difficultés que nous rencontrons pour notre documentation. » Ces difficultés n'existent pas en ce qui concerne Bèze et Calvin, notre

---

(1) 1927, p. 284 et 490. Dans la IIIe partie du premier volume, p. 394, est reproduit en réduction le titre d'une *Lettre de Monsieur du Moulin à Monsieur de Balzac, avec la response,* etc., M.DC. XXXIII (in-8° de 13 p.) et celui de la *Réplique à la satyre du ministre du Moulin,* etc., *à Paris, chez P. Targa, rue Saint-Victor, au Soleil d'Or,* M.DC. XXXIII, *avec privilège du Roy,* que ne citait par la *France prot.,* deuxième édition, t. V, col. 816. Par contre, M. Tchemerzine ne cite pas les éditions de la *Lettre à M. de Balzac* parues à Genève (en 1633 et 1637).

(2) A propos de la *Réfutation du catéchisme du sr Paul Ferry,* lire p. 358 : « Ferry, de 150 pp., Sedan, Chayer », au lieu de : « Ferry-Sedan, de 150 p. », etc.

Bibliothèque ayant mis, avec empressement, tous les documents nécessaires à la disposition de l'éditeur et des photographes. Un fascicule du supplément annoncé, s'il était consacré à *Bèze* et *Calvin* et tiré à part, trouverait sûrement, dans les bibliothèques protestantes de France et de l'étranger des acquéreurs qui ne souscriront pas à l'ensemble d'une si vaste et coûteuse publication.

H. Hauser, *Travailleurs et marchands dans l'ancienne France,* Paris, Alcan, 1929.

Ces six études, publiées de 1905 à 1914 dans diverses revues, envisagent, toutes, les questions historiques sous leur aspect économique. Nul n'a orienté les études en ce sens avec une plus sûre méthode et une plus riche documentation que le savant professeur à la Sorbonne. Il cite avec raison (p. 10) Guizot comme un précurseur des travaux actuels à cet égard. On lit dans ses *Essais* de 1823 : « C'est par l'étude des institutions politiques que la plupart des écrivains ont cherché à connaître l'état de la Société. Il eût été plus sage d'étudier d'abord la société elle-même. »

La *Controverse sur les monnaies,* portant sur une période des guerres de religion (1566-78) renferme des données intéressantes pour les historiens du protestantisme (M. Hauser remarque avec raison (p. 113) que les idées de Bodin ont un écho dans le *VIII*e *Discours* de La Noue); de même, *l'organisation du travail et les pouvoirs publics.* A propos du pouvoir seigneurial et des métiers, il y aurait bien des exemples à trouver dans les registres des consistoires.

A propos des spéculateurs du XVIe siècle, on est déçu de ne trouver qu'une demi-page sur Kleberg ou Kleberger, dont M. Weiss a parlé dans ce *Bulletin* (1890, p. 259 et suivantes). Il épousa la veuve d'Etienne de la Forge, et leur fils *David* fut beau-frère du baron des Adrets (*ib.,* p. 387).

H. Hauser, *La Modernité du XVI*e *siècle,* Bibliothèque de la *Revue historique,* Paris, Alcan, 1930, 108 p.

C'est une rédaction *post eventum* de trois leçons données en 1929 à l'Université de Londres et, certes, c'était un excellent specimen de la clarté et de la science françaises. Il n'était guère possible de résumer plus d'idées en si peu de pages. On peut même penser que six et demie, pour la

« révolution religieuse », c'est peu, alors qu'il y en a plus du double pour « une nouvelle économie » : mais chacun tombe du côté où il penche, et le côté où penche toujours M. Hauser est des plus intéressants en lui-même (1).

Robert MIRABAUD, *Un Président de la Constituante et de la Convention : Rabaut-Saint-Etienne.* — Fischbacher, Paris, 1930. In-16, 260 p. avec portrait, 12 fr.

M. R. Mirabaud s'est imposé la tâche de faire connaître au grand public la vie et les œuvres des protestants célèbres. Après avoir montré ce que fut *Ambroise Paré,* il nous retrace la carrière brillante et tragique de *Rabaut de Saint-Etienne.*

Le fils aîné de Paul Rabaut fit ses études théologiques à Lausanne, sous la direction d'Antoine Court. Il rentra à Nîmes pour devenir le collaborateur de son père. Dès cette époque, il n'épargna ni son temps, ni ses peines pour obtenir du gouvernement l'amélioration du sort si misérable qui était imposé aux protestants. C'est pour arriver à l'abrogation des édits de Louis XIV, toujours en vigueur, que Rabaut publia successivement en 1774 « *L'Anti Guèbre ou Dialogue entre un ambassadeur de Perse et M. de Fontenelle* », et la « *Lettre à un magistrat sur la question s'il y a des lois concernant les mariages des protestants de France* » (*Bulletin* 1901, p. 380), puis, quelques années plus tard (1779), la première édition du *Vieux Cévenol,* sous le titre de « *Triomphe de l'Intolérance ou Anecdotes sur la vie d'Ambroise Borély, mort à Londres à l'âge de cent ans.* »

Sous l'influence des philosophes et de certains jurisconsultes, un grand mouvement se produisit à la fin du XVIIIe siècle pour améliorer l'état des protestants.

Rabaut de Saint-Etienne pensa qu'il pouvait servir utilement la cause de ses coreligionnaires en se fixant à Paris. Dès 1781, il songea à poser sa candidature au poste de chapelain de l'Ambassade de Hollande, en remplacement du pasteur *Du Voisin* qui venait de mourir (2). Il se renseigna

(1) Une minuscule rectification à suggérer pour la deuxième édition : ce n'est pas en 1536 (p. 33), mais dès 1535 que Calvin a « défendu ses frères du reproche d'être des révoltés » (dans son épître du 23 août au roi François Ier).

(2) Charles DARDIER : *Paul Rabaut. Ses lettres à divers,* t. II, 330, 337.

« Les ordres rédempteurs seront toujours une des gloires de l'Eglise... Un pasteur de La Rochelle, Maîtrezat, tenta une contrefaçon de cette œuvre d'absolu dévouement (2). »

Ce sont ces quêtes que visent les procès-verbaux du vingt-huitième Synode national de Charenton (1645) :

« Les provinces maritimes faisant de grandes plaintes à l'occasion d'une multitude de captifs qui étoient dans les chaînes à Alger, à Tunis, à Salé et en d'autres lieux de la Barbarie et du royaume du Maroc, et remontrant qu'étant dans un état si triste ils avoient indispensablement besoin de l'assistance charitable de tous les fidèles pour les délivrer de cette servitude malheureuse; le Synode, touché de compassion pour tant de pauvres esclaves chrétiens et ému par les entrailles de miséricorde du grand Dieu Vivant, et par la part que tous les membres de Notre Seigneur Jésus-Christ doivent prendre aux misères et aux afflictions de leurs frères, conjura toutes les provinces, et toutes les Eglises, et même tous les particuliers qui professoient notre religion, d'avoir pitié de leurs pauvres frères, et de contribuer libéralement à leur délivrance, ordonnant que les charités qu'on recueilleroit pour cette fin, dans les provinces de la Saintonge, du Poitou, de la Basse-Guyenne, du Béarn, du Haut-Languedoc, des Sevenes, du Vivarais, du Dauphiné et de la Bourgogne seroient remises au Consistoire de Lyon; et que les collectes qu'on feroit dans les provinces de Normandie, de la Bretagne, d'Anjou, du Berry et dans l'Ile-de-France seroient délivrées au Consistoire de l'Eglise de Paris; et que chaque province envoieroit au Consistoire de Paris une liste des captifs qui lui apartenoient, marquant en même temps à combien se monteroient les charités qu'elle auroit faites afin de racheter avec l'argent d'une province les captifs de la même province, et que s'il y avoit quelque somme de reste, elle seroit emploiée au même usage en faveur des autres provinces, dont les charités ne seroient pas suffisantes pour racheter tous leurs captifs, en sorte qu'une si bonne œuvre réussît à la gloire de Dieu, à l'édifi-

---

(2) GODARD, *Hist. du Maroc*, tome I, p. 507. Mestrezat était pasteur à *Paris*.

cation de tous les peuples, et à la consolation de tous ces pauvres frères affligés (1). »

Tel Consistoire de l'Eglise réformée, celui de Saintes, par exemple, organisait régulièrement des quêtes pour le rachat des captifs, et envoya 3.177 livres de 1657 à 1681 à la Rochelle « où avoit accoustumé de passer le nommé *Roy* allant en Barbarie » (2).

Voici les mentions que nous avons pu relever dans les documents publiés par de Castries :

Captifs racheptez et mis en liberté hors de Salé au vaisseau Le Neptune, *par les Pères de la Trinité, arrivez à La Rochelle les* 12 *et* 14 *d'aoust et à Paris le* 12 *septembre* 1654 :

Archevêché de Rouen, Dieppe et Havre de Grâce :

Pierre Lantin, Robert Croisé, Nicolas Rouget, Joseph Castelly, Simon Heleine, Antoine Conseil, Thomas Rebut (du Havre), *Noël Masselin* (du Havre, mort depuis sa liberté), *Michel Lemoyne* (de Quillebœuf), *Jean du Moustier* (de Saint-Valéry-en-Caux).

Evêché de Coutances :

Gilles de la Rue (achepté le 16e de may, mort le jour de Pentecôte, estoit du lieu de Grandville), *François Trotin* (de Grandville), *Julien Devaux* (de Blainville).

Evêché de Bayeux :

Pierre Moteux (du village de Sainte-Honorine).

Evêché de Nantes :

Charles Picher (de Saint-Nazaire), *Nicolas Billau* (de Saint-Nazaire), *Pierre Durand* (du Croisic).

---

(1) Synode tenu du 26 décembre 1644 au 26 janvier 1645. AYMON, *Actes des synodes*, La Haye, 1710, t. II, p. 677 et 678.

Un pasteur d'Alger, M. Ribard, ayant entrepris dès avant 1864 des recherches sur les protestants français esclaves en Algérie, avait déjà relevé ce renseignement dans un *Précis analytique de l'histoire moderne de l'Afrique*, par le capitaine de corvette RANG (ouvrage faisant partie d'une série in-folio publiée par le Gouvernement : *tableau de la situation des établissements français de l'Algérie*, 1840 et suiv.) : « M. Mestrezat, pasteur réformé de La Rochelle, fit quêter dans les temples pour subvenir au rachat des religionnaires, que les pères de la Mission se faisaient un scrupule de racheter. » (Cf. *Bull. Hist. Pr.*, 1865, p. 131.)

(2) Archives nat. TT. 242. Cf. *Bull. H. Pr.*, 1893, p. 388.

Les votes de Rabaut dans le procès de Louis XVI, son attitude énergique à la commission des douze contre la commune de Paris ne lui furent point pardonnés par les hommes de la Montagne. Le fils de l'héroïque pasteur de Nîmes monta sur l'échafaud révolutionnaire pour être resté fidèle aux principes de justice dont il fut, pendant toute sa vie, le courageux défenseur.

M. Mirabaud a parfaitement accompli la tâche qu'il s'était proposée. Il a réussi à nous faire mieux connaître la vie de Rabaut de Saint-Etienne et a ainsi augmenté notre admiration pour le pasteur qui devint un homme politique, afin d'assurer un état civil aux protestants persécutés et obtenir ensuite la liberté du culte. Un aussi vaillant lutteur a sa place marquée parmi les gloires du protestantisme.

Armand Lods.

A. Bonar, *Last days of the martyrs*, nouvelle édition. Londres, 1930, 260 p., 2 shillings.

Le secrétaire général de la *Sovereign Grace Union*, M. H. Atherton, publie ce livre « comme un témoignage de la grâce de Dieu qui a rendu fortes de faibles femmes, et a fait de braves gens des hommes braves ». C'est une émouvante galerie de portraits de chrétiens qui ont vécu depuis les temps de la primitive Eglise jusqu'aux « covenanters » d'Ecosse. Il faut nous borner à un vœu et un regret : regret que la France soit ici représentée par un seul nom (p. 94-99) : *Aymond de la Voye* (orthographie : *Lavoy*), pasteur en Agenais (non en Anjou), sans que rien n'indique l'époque de sa mort (21 août 1542) et cependant, en fait de récits dramatiques et édifiants, on n'a que l'embarras du choix dans les centaines de pages de l'*Histoire des Martyrs* de Crespin (qui a été traduite en anglais). M. Atherton eût aisément complété Bonar sur ce point. Et notre vœu est que paraisse bientôt en France un ouvrage aussi bon marché que l'est en Angleterre la publication de la *Sovereign Grace Union*. Nous croyons savoir d'ailleurs qu'une association parisienne prépare un recueil d'extraits de l'*Histoire des Martyrs*.

A TRAVERS LA PRESSE

REVUES FRANÇAISES

Revue historique, janv.-fév. 1930. M. BUSNELLI. *Charles de Lorraine, duc de Guise, prétendant à l'Etat pontifical de Ferrare* (1611).

Il est, chose curieuse, en « bonne intelligence » avec les protestants français, notamment Sully et Mornay. Une lettre, écrite à celui-ci par Fra Paolo Sarpi, est publiée p. 83 pour la première fois.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, 1928. G. DUPONT-FERRIER. *Essai sur la géographie administrative des élections financières de la France*, de 1356 à 1790.

Ces cent cinquante pages ne représentent que la première partie (depuis *Abbeville* jusqu'à *Lyons*), d'un travail qui donne les résultats d'un nombre incalculable de séances passées dans les salles de la Bibliothèque et des Archives nationales et des Archives départementales, depuis trente-cinq ans. Il est bien à souhaiter que M. Dupont-Ferrier publie les cartes qu'il a dressées (p. 198), d'après les documents concernant deux cent vingt-huit élections.

Revue d'histoire de l'Eglise de France, janv.-mars 1930, p. 59 et 82. Appréciation du chanoine PAQUIER sur le livre de L. Febvre : *M. Luther*; de l'abbé Cristiani sur l'*Affaire Calas*, par M. Chassaigne.

« Il met entièrement hors de cause le clergé de Toulouse. Il réhabilite aussi en grande partie la justice criminelle de l'Ancien Régime. » (Nos lecteurs savent comment MM. Galland et Ponsoye ont contredit cette dernière thèse.)

Revue de Paris, 15 mai : J. Viénot, *La situation actuelle des religions dans le monde. Le protestantisme.*

Courrier médical, août-sept. 1929, Devillard, *Les Apothicaires de Chalon-sur-Saône.*

Le 7 mai 1645 ils adressent requête à Henri de Bourbon pour qu'il soit défendu à ceux de la R. P. R. de prétendre à l'art de pharmacie. Ce qui est accordé. Le 18 juin 1645, le lieutenant du roi en Bourgogne, Machaut, refuse à *Théophile Poulet* l'autorisation de subir examen et faire chef-d'œuvre. Le 21 juillet 1664 un arrêt du Conseil d'Etat frappe de nullité les lettres de maîtrise où n'est pas insérée la clause de profession de foi catholique. Au contraire, le 30 mars 1666, les maîtres apothicaires sont déboutés par le Conseil de leur opposition à la requête de *Jean Ribondeau,* aspirant à la maîtrise; il est enjoint aux maîtres de Paris d'examiner ce candidat (quoique protestant), et défendu aux Châlonnais de le troubler en son exercice.

Revue littéraire juive, Paris, mars 1930; H. Harari, *L'hébraïsme dans la littérature française,* p. 84.

« Il n'y a de lyrisme que par la littérature hébraïque. Une œuvre inspirée du prophétisme est celle d'A. d'Aubigné. Le chef-d'œuvre de la langue française, *l'Institution* de Calvin, se trouve aussi être l'œuvre d'un hébraïsant, etc. »

Mélanges Paul Fournier, Recueil Sirey, Paris, 1929, p. 747-753. P. Viard, *Les protestants français et la dîme au* XVIIe *siècle.*

Les protestants, *décimables,* ont mis parfois peu d'empressement à payer. Le désir de refuser la dîme fut une des causes de la révolte des camisards.

Les réformés pouvaient-ils être *décimateurs?* La théorie des dîmes inféodées conduisit à l'affirmative (à Montbéliard, à Sedan, en Alsace).

Revue catholique d'Alsace, janv.-oct. 1929, p. 420; Mathias, *André Silbermann en route pour Paris;* il y séjourne de 1704 à 1706 chez Alexandre Thierry et s'y perfectionne dans son art de constructeur d'orgues.

Jahrbuch der Elsass-Lothr. Wissensch. Gesellschaft, Strasbourg et Colmar, I, 1929, p. 113; MATHIAS, *Die Silbermann-Orgel im Strassburger Münster* (1713-1714).

Archiv für elsæssiche Kirchéengeschichte, IV, 1929, p. 409; SCHERER, *Zur Einführung des Interims im Strassburger Münster*.

Lettre à l'évêque de Strasbourg (14 fév. 1550); un témoin oculaire raconte les troubles lorsque la cathédrale est rendue au culte catholique (1 et 2 février).

Société d'émulation de Montbéliard, Mémoires, L, 1928. B. MÉRIOT, *Notice historique sur Allenjoie* (village protestant depuis 1541 environ).

L'Alsace française, 20 avril 1930; F. WENDEL, *Un juriste alsacien, H. Klimrath*.

Né à Strasbourg en 1807; chez le recteur Levrault, son oncle, il rencontre Cuvier, Quinet, Michelet. En 1826 il fait visite à Oberlin très âgé (p. 317), en 1833 il achève sa thèse de doctorat sur l'*Etude historique du Droit*. Guizot lui donne son approbation. Il meurt à trente ans en 1837, en laissant inachevée une monumentale *Histoire du Droit*. C'était un chrétien fervent.

Institut historique de Provence, Comptes rendus, t. IV, V, 1929; BOURRILLY, *L'archidiocèse d'Aix à la veille des guerres de religion* (1547), d'après le procès-verbal de la visite du vicaire et official Peyronnet (Arch. des Bouches-du-Rhône, G. 202).

L. DE SAINT-ANDRÉ, *Un surnom des Protestants : Huguenots. Journal de l'Eglise réformée de Tours*, mars 1930.

Surnom de bonne humeur, né d'un éclat de rire tourangeau. En 1551, pour éviter d'attirer sur eux l'attention des persécuteurs, les membres de notre paroisse se réunissaient en secret dans une vieille tour, bâtie par Hugues, comte de Tours, au temps de Charlemagne, située environ à trente mètres au nord du n° 10 de la rue Blanqui. Hugues, fort grand pécheur, hantait cette tour, d'où tous s'écartaient : terreur des ombres qui s'y glissent, du murmure des Psaumes dans la nuit. Puis un grand éclat de rire : ce ne sont pas des revenants, mais des protestants — dignes amis de ce mauvais diable de Hugues — des *huguenots*. »

Revue hist. et archéol. du Maine, t. IX, 4, 1929, p. 230. *Au château du Maurier*.

Dans la commune de la Fontaine-Saint-Martin (Sarthe) existe encore le domaine, mais non plus le château de

Benjamin du Maurier qui, en 1609, acquit les terre et seigneurie de la Fontaine-Saint-Martin (« la Segrairie), érigée en châtellenie pour son fils en 1661. Ils étaient aussi seigneurs des Trocheries, et de la Fontaine-Dangé en Poitou. Louis du Maurier, qui avait abjuré, fut inhumé dans la sacristie de Saint-Jean-de-la-Motte (Sarthe).

Feuille protestante de Saintonge, fév. 1930, *Henri de Navarre à Pons.*

M. P. Robert estime que c'est probablement sous la halle du Minage que le roi vint faire amende honorable pour les errements de sa vie privée, le temple étant trop petit.

JOURNAUX FRANÇAIS

Temps, 21 mars 1930. R. PUAUX, *A. Balfour, philosophe.*

« Lorsqu'elle avait vingt-six ans et que son fils en avait trois, Lady Blanche Balfour récitait une prière de sa composition dans laquelle il était dit : « Apprends-moi à avoir une heureuse influence « sur tous..., permets-moi de guider, avec l'amour et la sagesse « d'en-haut, l'éducation religieuse de mes enfants. » Cette mère chrétienne était la sœur du marquis de Salisbury. Il faut pénétrer dans l'intimité de cette aristocratie anglaise de l'époque victorienne, que la ferveur et la rigueur calvinistes avaient si fortement marquée de leur empreinte, pour comprendre la formation d'esprit d'hommes d'Etat comme celui qui vient de disparaître. »

Comœdia, 7 mars 1930. *Un ancêtre des Daudet ?*

Il s'agit d'un artiste dont le nom se trouve au bas d'une « Carte du lac de Genève et des pays circonvoisins où se trouvent les frontières de France, de Savoye et de Suisse avec le territoire de la République de Genève, le tout présenté aux Magnifiques et très Honorés seigneurs, les seigneurs syndics et conseillers de la Ville et République de Genève par leur très humble et très obéissant serviteur Antoine Chopy. *Gravé à Lyon par Daudet,* 1730. »

Chopy était sûrement un Narbonnais devenu protestant (*France prot.,* 2e éd., IV, 350), et il y avait à Genève, en 1692 et 1698, plusieurs familles de réfugiés du Languedoc dénommées *Daudet* (*ibid.,* V, col. 149).

La Dépêche, Toulouse, 31 mars 1930 : *Le protestant Calas roué vif et innocent.*

L'affaire Calas n'a point encore dit son dernier mot. A Toulouse, à « Minerva », M. Alex Coutet, homme de lettres, a fait une conférence, dont le titre dit suffisamment l'esprit : « Jean Calas, roué vif et innocent. »

Les faits de la cause y furent exposés d'une manière neuve et simple à la fois, mais en rigoureuse conformité avec les documents. C'était déjà établir l'innocence de Calas que l'opinion égarée de l'époque avait présumé coupable au mépris de tout droit.

M. Coutet, à l'aide d'arguments nouveaux, dans un exposé fort documenté, a démontré l'invraisemblance, l'impossibilité du meurtre. Les plus récentes ressources de la criminologie ont été mises en œuvre par le conférencier; la médecine légale a été, elle-même, appelée à donner son avis sur les procès-verbaux et rapports des chirurgiens de l'époque et l'innocence ne fait point de doute.

Télégramme du Nord, 28 av. 1930. *Excursion en Boulonnais.* Notice illustrée sur l'ancien temple protestant d'Estréelles (1565-1572). Cf. *Bull. H. pr.*, 1915, p. 313.

Phare de la Loire, Nantes, 15 mars 1930, Amb. Got, *Les Huguenots allemands*, le récent congrès de Hanau.

Vie Nouvelle, 18 avril 1930. E. Ponsoye, *L'Affaire Calas* (critique du livre de M. Chassaigne).

REVUES ÉTRANGÈRES

Elsass Lothringisches Jahrbuch de Francfort, VIII, 1929; p. 134, Fr. Petri, *Strassburgs Beziehungen zu Frangionswerhandlungen* (*Augsburg*, 1547); p. 192; — p. 166 : H. Gerber, *Jakob Sturms Anteil an den Religionsverhand lungen* (*Augsburg*, 1547); p. 192, W. Friedensburger, *Zur Konzilspolitik Strassburg* 1551.

Le nombre des membres de la Société d'histoire ecclésiastique était fin décembre 1929 de trois cent quatre-vingt-dix, les recettes de l'exercice avaient été de 22.537 fr. La Société va publier la table des vingt et une premières années de sa *Revue* (sur un type analogue aux volumes de nos tables).

Atti del Reale Istituto Veneto di scienze, littere ed arti LXXXVII, 1927-28. — Un carteggio inedito di Fra Paolo Sarpi con l'ugonotto Fr. Castrino, par Manlio Duilio Busnelli.

Espana Evangelica, 30 janvier 1930 : *Descubrimiento importante : el Dialogo de Doctrina cristiana* (à propos du livre publié par M. Bataillon, et de la diète d'Augsbourg, où Alonso de Valdès, secrétaire de Charles Quint, eut un entretien avec Mélanchton).

Bulletin de la Soc. d'hist. du prot. belge, déc. 1929; E. Fairon, *Répression de l'hérésie dans le pays de Liége au* XVI[e] *s.;* — A. Rey, *L'Eglise prot. de Liége.*

O Instituto. Coimbra, vol. 78, n° 1, 1929. M. Bataillon, *Sur André de Gouvea, principal du Collège de Guyenne.* — Vol. 79, n° 1, 1930; du même : *Damião de Goes et Reginald Pole* (Goes, à Fribourg, a été l'hôte d'Erasme. De 1534 à 1536, Pole a composé un traité *Pro ecclesiasticæ unitatis defensione,* imprimé à Rome en 1539, mais resté inédit jusqu'en 1554. Les lettres de Goes sont de 1554.

Correspondant, 25 janv. 1930. B. Fay, *Le Credo de Franklin* (d'après des papiers inédits). Initié depuis 1730 au moins à la franc-maçonnerie, il fut en 1780 grand maître de la loge des Neuf Sœurs en France.

Hespéris, t. VI (1926). H. de Castries, *Outger Cluyt,* voyageur hollandais au Maroc (1607-1608).

Mélanges d'histoire offerts à F. Baldensperger, Paris, 1930 : G. Cohen, *le voyage de S. Sorbière en Hollande* (1660).

JOURNAUX HEBDOMADAIRES ET QUOTIDIENS

Nouvelliste, Lyon, 9 mai 1930 :

On se propose de célébrer le quatrième centenaire de Jean Nicot, né en 1530 à qui est attribuée l'introduction en France du tabac.

Mais, d'après le docteur Le Clerc, président de la Société d'agriculture et d'histoire naturelle du département de la Manche, le véritable introducteur du tabac dans notre pays serait, non pas Nicot, mais un certain *André*

Thevet, né à Angoulême en 1502. Il s'embarqua en qualité d'aumônier, sur la flotte que Villegaignon conduisait en Amérique du Sud. Rentré en France, Thivet entreprit la relation de son voyage, laquelle parut en 1558 sous ce titre: *Les singularités de la France antarctique, autrement nommée Amérique.* (Paris, chez les héritiers de Maurice de la Porte-in-4°, 1558.)

Bulletin hispanique, t. XXXII, Toulouse, 1930 : M. BATAILLON, *Du Nouveau sur J.-L. Vives* (d'après le *Literæ vivorum eruditorum ad Fr. Craneveldium* publiées par M. de Vocht, s'arrêtant en 1528).

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1929 : G. CADIER, *Un procès de Bernard d'Arros* (1547-1568). Huit pages de substantielle introduction précèdent le texte et la traduction du ms. 921 de notre Bibliothèque : traduction qui fut particulièrement laborieuse à établir en raison de certaines lacunes du ms. détérioré, et qui fait honneur à la sagacité du pasteur de Sauveterre.

OUVRAGES DONNÉS

James D. OGILVIE, *Royalist or Republican, The Story of the « Engagement » of* 1649-1650. Publication de la *Presbyterian Historical Society of England,* Manchester, 28 p., 1929, 1 shilling.

E. NAVILLE, *Ch. Chenevière,* Genève, 1906.

R. BORNAND, *Coligny, amiral de France, et serviteur de Dieu.* Bruxelles, libr. év., et Lausanne, les Semailles, 28 p. in-8°, 1930.

A.-O. DUBUIS, *Le Voile déchiré* ou *Le Génie du Protestantisme.* Neuilly, *La Cause,* 1930, 174 p. (Beauté du culte, la piété protestante, le protestantisme et l'art, etc.), 10 fr.

N. COSTE, *La Bible au foyer,* S. Etienne, 1930, 48 p. 2 fr. 75.

G. LAUGA, *Disciplines, méthodes protestantes d'éducation,* Neuilly, *La Cause,* 1930, 136 p., 10 fr. (A qui appartient l'enfant ? la Bible éducatrice, etc.).

M. DOUEL, *l'Héroïque misère de Cervantès, esclave barbaresque,* Edition Vraie France, Paris, 1930, 272 p., 12 hr. (Le soldat mutilé qui écrira *Don Quichotte,* est amené à

Alger en 1575. La ville, les galères, les bagnes du XVI[e] siècle sont pittoresquement décrits.) Un trinitaire rachète Cervantès en 1580.

L. LEHMANN, *La seule issue* (la Société des Nations), Maisonneuve, Paris, 1930, 296 p. in-16, 15 fr.

La doctrine du Réveil, par la Brigade missionnaire. Edition *Le Matin Vient,* Dieulefit, 1929, 172 p., 8 fr.

H. DONNEDIEU DE VABRES, prof. à la Fac. de Droit, *La Justice pénale d'aujourd'hui,* Paris, A. Colin, 1929, 218 p., 10 fr. 50.

Annual report of the American historial association 1922, vol. II, Austin papers, relatifs au Texas (1828-1834), Washington, 1928.

Ferd. BUISSON, *Condorcet* (Collection de textes : *Réformateurs sociaux*), Paris, Alcan, 138 p., 1930.

Henriette CELARIÉ, *La prise d'Alger* (Collection : *Récits d'autrefois*), Paris, Hachette, 1 vol. in-16, 128 p., 1930.

Annuaire de la curiosité, des Beaux-arts et de la Bibliophilie, 1930, 718 p., Paris, 38, rue de Laborde.

M. VERSEILS, *La Race,* épisode cévenol en deux tableaux, Saint-Hippolyte-du-Fort, 1929, 2 fr. 50.

G. CONSTANT, *La Réforme en Angleterre, le schisme, Henri VIII,* Paris, Perrin, 776 p., 1930, in-8 écu, 50 fr.

L. DESNOYERS, *Histoire du peuple hébreu,* des Juges à la Captivité; t. II, *Saül et David;* t. III, *Salomon,* Editions Aug. Picard, Paris, 1930, 2 vol. in-8° de 352 et 432 pages. (L'abbé Desnoyers, depuis 1905 professeur d'exégèse et de langues sémitiques à l'Institut catholique de Toulouse, est mort en 1928, après avoir terminé ce grand ouvrage d'après les plus récentes découvertes.)

Pour un humanisme nouveau, enquête dirigée par M. P. ARBOUSSE-BASTIDE, préface de M. STROWSKI, réponse de MM. A.-N. BERTRAND, E. GOUNELLE, PANNIER, PLATTARD, etc. Cahiers de *Foi et Vie,* mars 1930, 336 p. in-8°.

(Ce remarquable recueil renferme naturellement maintes pages écrites par divers auteurs, à des points de vue très différents, sur la Réforme religieuse et les Réformateurs du XVI[e] siècle, dans leurs rapports avec l'humanisme).

Y. DELAPORTE, *Mss. enluminés de la Biblioth. de Chartres,* Chartres, 1929, 190 p. in-8°, 24 planches. (Lettres d'indulgences de 1547, etc., n[os] CCLXXXI, CCLXXII).

H. HAUSER, *Travailleurs et marchands dans l'anc. France,* Paris, Alcan, 1929, 232 p. in-8°.

DONS REÇUS

De Mme Campbell : portrait de *François Daumas,* missionnaire au Lessouto de 1835 à 1867.

De M. Edm. Chenevière : portraits de *J.-J.-C. Chenevière* (1783-1871), pasteur à Marseille (7 février 1807 : nomination signée le soir de la bataille d'Eylau) ; — *D.-F. Munier* (1798-1872), recteur de l'Université de Genève 1832-37; 1863-70 et 1872; — *Alex. Vinet,* photo d'une estampe (1847 ?) appartenant à Mlle Leresche (v. *Album Vinet,* p. 51).

De M. de France : notes de son père sur *Isaac Brassard,* né le 30 janvier 1620 à Montauban, ses filles (mariées en 1677 et 1682), et son fils *Samuel* (né en 1655).

De M. Edm. Duméril, agrégé de l'Université. Extraits des registres paroissiaux du Vigan (1678-1685).

De M. Alex Coutet, Conférence (à l'Université des Jeunes filles, à Toulouse, le 15 mars 1930) : *Jean Calas roué vif et innocent.*

De M. Ch. *Eggimann :* Dossiers sur des familles protestantes du Dauphiné (pasteurs, professeurs, etc.), recueillies par M. Maignien, ancien bibliothécaire à Grenoble.

Du Convent général de l'Eglise réformée de Hongrie: quatre-vingt-six livres de théologie et d'histoire concernant le protestantisme hongrois ; — *Hungarian protestantism,* par les pasteurs Em. Révész, St. Kovats, Lad. Ravasz évêque. Budapest, 1927, 224 p. in-4° illustré. (*Précis de l'histoire des Eglises réformées, depuis leurs origines jusqu'à nos jours.*)

De Mme J. Pannier : J.-J. Gardes, *Cours de religion* fait à Nîmes vers 1830, notes de M. Numa Ausset; *le même* en 1839-1840, notes de Mlle A. Ausset.

De Mme Campbell, née Daumas, *le même cours,* notes prises en 1828 et 1829 par *François Daumas,* né à Générac en 1812 (plus tard missionnaire au sud de l'Afrique).

De M. H.-L. Rabino (Le Caire) : notice généalogique t. VI, *Libros y libreros en el siglo XVI,* Mexico, in-8°, 1914.

ms. sur *Jean de Voisins,* pasteur à Réalmont (1613), son fils *Jean II,* pasteur à Ferrières (1648), etc., d'après les archives du Tarn, E. 1183, 3579, 671; B. 181, etc.

De M. et Mme A. Juncker : livres anciens.

De Mme Mercadier : portrait du pasteur *Gédéon Mercadier.*

De Mme Ern. Chapuis-Paret, d'Annonay (par M. Alf. Rey-Lescure), documents relatifs à l'Eglise d'Annonay, terrain du temple, mariages et inhumations de 1639 à 1684, etc.

De M. I.-J. Rousseau : C. G. BOTHA, *French refugees at the Cape,* 2e éd., Le Cap, 1921.

Du Ministère des Affaires étrangères des Etats-Unis du Mexique : *Publicaciones del Archivo general de la Nacion,*

De M. André Sayous : portrait de M. le prof. Ed. Sayous, membre du Comité (mort en 1898).

Pour le musée Jean-Calvin

De M. Edm. Duméril : Ph. de MORNAY, *Traité de l'Eglise,* A. Chupin, 1583.

De M. R. Puaux : Portraits de Calvin et autres estampes collectionnées par M. le pasteur Frank Puaux et M. R. Puaux.

De la maison : *Au Bon Chiffonnier,* à Noyon, une taque représentant un feu brûlant sur un autel.

De M. Arm. Lods : *La Balance,* caricature gravée à Genève par P. Magiter, vers 1591, d'après un original hollandais de Martinus Van Beusecom. (La Bible, dans un des plateaux, devant Luther et Calvin.)

De M. Gaston Tournier.

Copies d'actes de l'état civil concernant les familles protestantes du XVIIe siècle jusqu'à 1685 *environ,* avec indications des sources, par M. de Grenier, pasteur à Caussade : naissances, mariages, décès, fermages, familles protestantes de Caussade (1671 à 1685), de Négrepelisse, Albias, Réalville, Bioule, Bruniquel (1684-85). Lettre de *Marie Sers,* déportée pour la foi en Amérique (1688); Notice sur l'Eglise Réformée de Puylaurens; Dossiers sur *Philippe Gâches,* pasteur à Négrepelisse, et *Jacob,* forçat pour la foi (1747).

De M. Eggimann :

Lettre autographe du chevalier *de Bozoiner de Somane*, lieutenant, au préfet du Rhône, le 26 septembre 1829. Il l'informe que « grâce à la conduite du maire et du curé de Villeurbanne, un millier d'habitants vont se faire protestants; le 4 octobre un ministre doit y aller prêcher, en face de l'église, dans la maison de M. Gorgeret ».

Lettre autographe de M. Laharpe à M. *Soulier*, ancien pasteur, 3, rue Neuve-Saint-Martin, à Paris; de Bordeaux, le 10 novembre 1829; à propos d'une intervention du baron Cuvier auprès du doyen de la fac. de Montauban, et de bourses à créer à l'Institut protestant fondé à Sainte-Foy, « depuis environ dix ans ».

Lettre autographe de H. Lutteroth (Paris, 1er avril 1845), au prof. F. Roget, à Genève, à propos d'articles envoyés au *Semeur*. « On me presse de le faire paraître deux fois la semaine ».

Lettre d'une femme (*Jeanne Deroin*), à M. Ath. Coquerel (ms.) (placard imprimé), elle proteste contre ce qu'il a dit: « La vie privée convient seule à la femme, elle n'est pas faite pour la vie publique ».

De Mrs. Campbell-Daumas : *Cours de religion* par le pasteur *Gardes*, cours rédigé par *François Daumas*, de Genérac, âgé de 17 ans, reçu à la Sainte Cène dans le petit temple de Nîmes le 18 juin 1829 (344 pages).

De M. Girodie : *Sermon sur le Jubilé de la Réformation de la très illustre rép. de Zurich* par J.-A. Turrettin, Genève, 1719, in-4°, 34 p.

De M. A. Moser : Livres.

SÉANCES DU COMITÉ

25 *Mars* 1930.

Présidence de M. le professeur Viénot. Présents : MM. Beuzart, de Billy, Denfert-Rochereau, Dobler, Lods, R. Patry, de Peyster, Puaux, de Watteville, de Witt-Guizot, Pannier.

Des circonstances de famille empêchant le président de se rendre à Alger, l'Assemblée générale aura lieu à Niort.

Un fac-similé d'un document de 1544, préparé par M. Weiss, sera publié dans le prochain *Bulletin.*

Un lieutenant de vaisseau a établi des dessins permettant de reproduire grandeur naturelle un aviron de galère à quatre rameurs (13 m. 82). Le Comité estime qu'un aviron ancien serait plus intéressant à exposer dans notre musée.

Le trésorier sera prié de demander exonération ou réduction d'impôts pour la partie de notre immeuble affectée à la salle de lecture publique et gratuite.

En exécution de la loi sur les Assurances sociales, la Société versera 160 francs par an et le bibliothécaire 80 à la Société de secours mutuels des pasteurs.

15 *Avril.*

Présidence de M. le professeur Viénot. Présents : MM. Beuzart, de Billy, Lods, Puaux, Pannier.

M. *Robert Mirabaud* est nommé membre titulaire.

Le commissaire de la Section rétrospective à l'Exposition coloniale de 1931 a prié M. I. J. Rousseau de se mettre en rapports avec notre Société pour l'envoi d'objets relatifs aux familles huguenotes de l'Afrique méridionale.

Le pasteur de la Pervenche invite à l'inauguration d'une plaque en l'honneur de *Ranc.* M. Ch. Bost représentera le Comité.

M. Puaux rend compte de sa visite à Noyon et Cuts le 10, avec le secrétaire. Il propose, et le Comité décide, que les sculptures à droite et à gauche de la porte du Musée représenteront Lefèvre d'Etaples et Ramus. La maison de Calvin sera inaugurée le 6 juillet. (Le Musée voisin, non encore achevé faute de ressources suffisantes, sera ouvert ultérieurement.) Des invitations seront adressées aux donateurs (Sociétés, Eglises ou personnes privées) et aux membres du Comité de la Société et du Comité de patronage.

M. Puaux offre une collection de portraits de Calvin

réunie par son père et lui-même. Le Comité lui adresse ses vifs remerciements et décide que cette collection sera exposée le 6 juillet.

La Commissions des finances se composera désormais de MM. de Billy, Denfert-Rochereau et Dobler, outre les membres du Bureau.

Sur la proposition du président sont nommés *membres correspondants* du Comité : MM. *F. Aubert, Borgeaud, Eug. Choisy, Gaillard, Ad. Keller*, de Genève; MM. *L. Aubert, J. Pétremand, A. Piaget*, de Neuchatel; *G.-A. Bridel, J. Meyhoffer, R. Guisan*, de Lausanne; *Traugott-Schiess*, de Saint-Gall; *Stæhelin*, de Bâle; *Barnaud*, de Montpelier.

20 *Mai*.

Présidence de M. le professeur Viénot. Présents : MM. Beuzart, Dobler, Lods, H. Patry, R. Patry, de Watteville, Pannier.

Le Comité de l'exposition de la médaille maritime demande le prêt de quatre pièces de notre médaillier. Accordé.

Le conservateur du Musée national de la coopération franco-américaine à Blérancourt offre de faire inscrire le Musée Calvin sur le programme d'une tournée en autocar partant de Compiègne le lundi pendant la belle saison. Le Comité accepte avec plaisir.

A l'extrémité des poutrelles du Musée sur la rue Calvin seront sculptés les écussons de douze pays d'où sont venues des souscriptions.

Le prix d'entrée au Musée Calvin est fixé à 2 francs.

Le président a découvert à Bâle une liste de réfugiés dans le canton de Vaud.

Le vice-amiral *Charlier*, grand officier de la Légion d'honneur, est nommé membre titulaire du Comité.

Sont nommés membres correspondants : MM. *Auguste Huber* et *Wernle*, de Bâle.

Rectification.

La rédaction définitive de la plaque posée dans la salle de notre Bibliothèque en souvenir de M. N. Weiss est celle-ci :

A LA MÉMOIRE
DU PASTEUR NATHANAEL WEISS,
BIBLIOTHÉCAIRE ET SECRÉTAIRE
DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECETTES

Eglises donatrices.

Alger (Eg. réf.), 287 fr. 55; (Eg. réf. év.), 273 fr.; Constantine, 103 fr. 05; Philippeville, 125 fr.; Union Consistoriale de la Charente, 25 fr.; Saint-Maixent, 55 fr. 30; Parfondeval, 216 fr.; Fédération de Drôme-Ardèche, 65 fr. Ass. à *La Pervenche,* 567 fr.

Lille (Eg. réf.), 100 fr.

Collecte à l'Assemblée générale, Niort : 150 fr.

Donateurs.

R. Bruston, *Paris,* 100 fr.; M. Lasserre, *Alger,* 100 fr.

Membre associé.

M. Abel Chevalley : 300 fr.

Médaillon Du Plessis-Mornay.

Anonyme : 500 fr.; J. Boissonnas : 500 fr.

Musée Calvin (Compte n° 2).

Saint-Maixent : 50 fr. 60. Mlle Kuyper,, *La Haye,* 10 fr., Mlle Verly, 10 fr.

INAUGURATION DE LA MAISON DE CALVIN
rebâtie à Noyon

L'inauguration de la maison rebâtie sur les fondements de celle où naquit Jean Calvin, le 10 juillet 1509, aura lieu, s'il plaît à Dieu, *dimanche* 6 *juillet* 1930 (Place au Blé, en face le théâtre).

A 11 h. 15, un service religieux sera célébré par MM. les pasteurs A.-N. Bertrand, Pannier et Pelcé.

La cérémonie d'inauguration aura lieu à 15 h. 15, sous la présidence de M. le professeur J. Viénot, président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, en présence des délégués des Eglises et Sociétés françaises et étrangères qui ont participé à la souscription pour l'achat du terrain et la reconstruction de la maison de Calvin : *Fédération protestante de France; Union nationale des Eglises réformées évangéliques* et *Synode de la Ire circonscription; Union nationale des Eglises réformées; Eglises baptistes; Alliance universelle des Eglises réformées; Eglises baptistes; Alliance de l'Eglise de Genève; Federal Council of the churches of Christ in America; Couvent général des Eglises réformées de Hongrie; Table vaudoise; Synode de l'Eglise réformée nationale des Pays-Bas; Eglise remonstrante; Eglise luthérienne des Pays-Bas; Eglise mennonite; Eglise réformée libre; Société calviniste de France; Musée de la Réformation à Genève, Huguenot Societies of London, of Pennsylvania, of Washington,* etc.

(Le Musée proprement dit, destiné à devenir pour les Eglises du nord de la France ce qu'est le Musée du Désert pour les Eglises du Midi, et la Bibliothèque, restent inachevés pour le moment, faute de fonds suffisants.)

Horaire des Trains.

Aller : Départ de Paris-Nord : 9 h. 40 et 12 h. 20.
Arrivée à Noyon : 11 h. 09 et 14 h. 25.
Retour : Départ : 17 h. 42.
Arrivée à Paris-Nord : 19 h. 15.

Par l'excellente route de Compiègne, il y a cent kilomètres de Paris à Noyon. Les automobiles seront garées devant le théâtre, en face de la maison de Calvin.

DONS REÇUS DE 1923 A 1929

pour la Maison de Calvin

et le Musée Calvin à Noyon

PAYS DONATEURS :		DEVISES ÉTRANGÈRES
AFRIQUE DU SUD	25 »	+ 177 Reichs Marks.
ALLEMAGNE	1.600 »	+ 18 sh.
ANGLETERRE	140 »	
AUSTRALIE	119 95	
BELGIQUE	220 »	
CANADA	20 »	
DANEMARK	1.591 »	+ 12 livres sterl. 10 sh.
ECOSSE	1.338 75	+ 61 dollars.
ETATS-UNIS	9.553 58	
FINLANDE	300 »	
FRANCE	33.632 40	
HONGRIE	18.700 »	
IRLANDE	» »	
ITALIE	» »	
JAPON	222 »	
PAYS-BAS	21.278 45	1 livre sterling.
SARRE	100 »	— 10.000 lire.
SUÈDE	1.000 »	— 10 florins.
SUISSE	1.775 »	
TCHÉCO-SLOVAQUIE		
TONKIN	532 40	
TUNISIE	776 35	— 6.665 couronnes.
Total général ...	94.610 65	
	177 R. Marks.	
	61 dollars,	
	10.000 lire,	
	10 florins,	
	6.665 couronnes tchécoslovaques.	
	8 shillings,	
	14 livres,	

France

Union nationale des Eglises réformées évangéliques : 1.000 fr.; Union nationale des Eglises réformées, Comité central, 1.000 fr.; Eglises baptistes, 705 fr. 50.

Paris.

René Puaux, en souvenir de M. Frank Puaux, 20.000 fr.; Assemblée de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français à l'Eglise de l'Oratoire (1924), 475 fr. 55; Eglise de Clichy, 25 fr.; Conseil presbytéral de l'Eglise de l'Oratoire, 500 fr.; Henri Bauer, 3.000 fr.; A. de Biéville, 100 fr.; Pr Lecerf, 50 fr.; Frédéric Basset, 20 fr.; Mme Courtois, 100 fr.; M. et Mme G. Mallet, 50 fr.; A. Pluchery, 5 fr.; Halter, 20 fr.; Mme Cottignies, 100 fr.; André, 15 fr.; Sillé, 10 fr.; Ernest Couve, 5 fr.; A. Mensier, 20 fr.; Paul, 10 fr.; Buttolo, 10 fr.; Guillaumet, 50 fr.; Paul Plateau, 10 fr.; Cadoret, 20 fr.; Ch. Martel, 55 fr.; Fr. Amos, 75 fr.; Mlle Garnier, 100 fr.; E. Mours, 5 fr.; Bourg, 20 fr.; Gabriel Puaux, 50 fr.
Total : 24.900 fr. 55.

Bernis : quelques protestantes, 45 fr.;
Bordeaux : Frédéric Cruse, 1.000 fr.;
Bruay : Pr Viollier, 100 fr.;
Castres : Eglise réformée, 40 fr.
Chauny : Eglise, 56 fr.
Couhé : Mousseaux, 40 fr.
Gilhoc : Eglise, 10 fr.
Josnes : Eglise, 35 fr.
La Fère : Eglise Baptiste, 50 fr.;
La Roche-sur-Yon : Pr Cler, 20 fr.;
Le Gault La Forêt : Mlle Cuche, 20 fr.
Liévin : Concentration des Eglises du Nord, 300 fr.; Court, 23 fr.
Lille : Conseil presbytéral, 100 fr.;
Marseille : Mme Henri Schloesing, 100 fr.;
Mazères : Eglise, 75 fr. (avec Calmont).
Mouilleron-en-Pareds : Eglise, 10 fr.;
Mulhouse : Arthur Day, 100 fr.; P.-R. Zuber, 73 fr.;
Noyon : Collecte par le pasteur de Compiègne, 104 fr. 35; première collecte à la Maison de Calvin, lors de la pose de la première pierre, 2.130 fr. 20;
Pau : Eglise réformée évangélique, 75 fr.;
Reims : Fête Réformation 1924, 355 fr.; idem, 1925, 250 fr.; Pasteur Gonin, 5 fr.; Drancourt, 100 fr.; Joseph Krug, 100 fr.
Saint-Cloud : Ecole du dimanche, 25 fr.;
Saint-Martial : Mme Rey, 5 fr.;
Saint-Nicolas-de-Téroce : collecte, 28 fr. 50.
St-Quentin : Concentration d. Eglises du Vermondois, 216 fr. 30; 216 fr. 30;
Sauveterre : Pr Cadier, 5 fr.;
Saverdun : Eglise, 90 fr.;

RECETTES

Eglises donatrices.

Alger (Eg. réf.), 287 fr. 55; (Eg. réf. év.), 273 fr.; Constantine, 103 fr. 05; Philippeville, 125 fr.; Union Consistoriale de la Charente, 25 fr.; Saint-Maixent, 55 fr. 30; Parfondeval, 216 fr.; Fédération de Drôme-Ardèche, 65 fr. Ass. à *La Pervenche*, 567 fr.
Lille (Eg. réf.), 100 fr.

Collecte à l'Assemblée générale, Niort : 150 fr.

Donateurs.

R. Bruston, *Paris*, 100 fr.; M. Lasserre, *Alger*, 100 fr.

Membre associé.

M. Abel Chevalley : 300 fr.

Médaillon Du Plessis-Mornay.

Anonyme : 500 fr.; J. Boissonnas : 500 fr.

Musée Calvin (Compte n° 2).

Saint-Maixent : 50 fr. 60. Mlle Kuyper,, *La Haye*, 10 fr., Mlle Verly, 10 fr.

INAUGURATION DE LA MAISON DE CALVIN rebâtie à Noyon

L'inauguration de la maison rebâtie sur les fondements de celle où naquit Jean Calvin, le 10 juillet 1509, aura lieu, s'il plaît à Dieu, *dimanche* 6 *juillet* 1930 (Place au Blé, en face le théâtre).

A 11 h. 15, un service religieux sera célébré par MM. les pasteurs A.-N. Bertrand, Pannier et Pelcé.

La cérémonie d'inauguration aura lieu à 15 h. 15, sous la présidence de M. le professeur J. Viénot, président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, en présence des délégués des Eglises et Sociétés françaises et étrangères qui ont participé à la souscription pour l'achat du terrain et la reconstruction de la maison de Calvin : *Fédération protestante de France; Union nationale des Eglises réformées évangéliques* et *Synode de la Ire circonscription; Union nationale des Eglises réformées; Eglises baptistes; Alliance universelle des Eglises réformées; Eglises baptistes; Alliance de l'Eglise de Genève; Federal Council of the churches of Christ in America; Couvent général des Eglises réformées de Hongrie; Table vaudoise; Synode de l'Eglise réformée nationale des Pays-Bas; Eglise remonstrante; Eglise luthérienne des Pays-Bas; Eglise mennonite; Eglise réformée libre; Société calviniste de France; Musée de la Réformation à Genève, Huguenot Societies of London, of Pennsylvania, of Washington*, etc.

(Le Musée proprement dit, destiné à devenir pour les Eglises du nord de la France ce qu'est le Musée du Désert pour les Eglises du Midi, et la Bibliothèque, restent inachevés pour le moment, faute de fonds suffisants.)

Horaire des Trains.

Aller : Départ de Paris-Nord : 9 h. 40 et 12 h. 20.
Arrivée à Noyon : 11 h. 09 et 14 h. 25.
Retour : Départ : 17 h. 42.
Arrivée à Paris-Nord : 19 h. 15.

Par l'excellente route de Compiègne, il y a cent kilomètres de Paris à Noyon. Les automobiles seront garées devant le théâtre, en face de la maison de Calvin.

RECETTES

Eglises donatrices.

Alger (Eg. réf.), 287 fr. 55; (Eg. réf. év.), 273 fr.; Constantine, 103 fr. 05; Philippeville, 125 fr.; Union Consistoriale de la Charente, 25 fr.; Saint-Maixent, 55 fr. 30; Parfondeval, 216 fr.; Fédération de Drôme-Ardèche, 65 fr. Ass. à *La Pervenche*, 567 fr.

Lille (Eg. réf.), 100 fr.

Collecte à l'Assemblée générale, Niort : 150 fr.

Donateurs.

R. Bruston, *Paris*, 100 fr.; M. Lasserre, *Alger*, 100 fr.

Membre associé.

M. Abel Chevalley : 300 fr.

Médaillon Du Plessis-Mornay.

Anonyme : 500 fr.; J. Boissonnas : 500 fr.

Musée Calvin (Compte n° 2).

Saint-Maixent : 50 fr. 60. Mlle Kuyper,, *La Haye*, 10 fr., Mlle Verly, 10 fr.

INAUGURATION DE LA MAISON DE CALVIN rebâtie à Noyon

L'inauguration de la maison rebâtie sur les fondements de celle où naquit Jean Calvin, le 10 juillet 1509, aura lieu, s'il plaît à Dieu, *dimanche* 6 *juillet* 1930 (Place au Blé, en face le théâtre).

A 11 h. 15, un service religieux sera célébré par MM. les pasteurs A.-N. Bertrand, Pannier et Pelcé.

La cérémonie d'inauguration aura lieu à 15 h. 15, sous la présidence de M. le professeur J. Viénot, président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, en présence des délégués des Eglises et Sociétés françaises et étrangères qui ont participé à la souscription pour l'achat du terrain et la reconstruction de la maison de Calvin : *Fédération protestante de France; Union nationale des Eglises réformées évangéliques* et *Synode de la Ire circonscription; Union nationale des Eglises réformées; Eglises baptistes; Alliance universelle des Eglises réformées; Eglises baptistes; Alliance de l'Eglise de Genève; Federal Council of the churches of Christ in America; Couvent général des Eglises réformées de Hongrie; Table vaudoise; Synode de l'Eglise réformée nationale des Pays-Bas; Eglise remonstrante; Eglise luthérienne des Pays-Bas; Eglise mennonite; Eglise réformée libre; Société calviniste de France; Musée de la Réformation à Genève, Huguenot Societies of London, of Pennsylvania, of Washington*, etc.

(Le Musée proprement dit, destiné à devenir pour les Eglises du nord de la France ce qu'est le Musée du Désert pour les Eglises du Midi, et la Bibliothèque, restent inachevés pour le moment, faute de fonds suffisants.)

Horaire des Trains.

Aller :	Départ de Paris-Nord :	9 h. 40 et 12 h. 20.
	Arrivée à Noyon :	11 h. 09 et 14 h. 25.
Retour :	Départ :	17 h. 42.
	Arrivée à Paris-Nord :	19 h. 15.

Par l'excellente route de Compiègne, il y a cent kilomètres de Paris à Noyon. Les automobiles seront garées devant le théâtre, en face de la maison de Calvin.

RECETTES

Eglises donatrices.

Alger (Eg. réf.), 287 fr. 55; (Eg. réf. év.), 273 fr.; Constantine, 103 fr. 05; Philippeville, 125 fr.; Union Consistoriale de la Charente, 25 fr.; Saint-Maixent, 55 fr. 30; Parfondeval, 216 fr.; Fédération de Drôme-Ardèche, 65 fr. Ass. à *La Pervenche*, 567 fr.

Lille (Eg. réf.), 100 fr.

Collecte à l'Assemblée générale, Niort : 150 fr.

Donateurs.

R. Bruston, *Paris*, 100 fr.; M. Lasserre, *Alger*, 100 fr.

Membre associé.

M. Abel Chevalley : 300 fr.

Médaillon Du Plessis-Mornay.

Anonyme : 500 fr.; J. Boissonnas : 500 fr.

Musée Calvin (Compte n° 2).

Saint-Maixent : 50 fr. 60. Mlle Kuyper,, *La Haye*, 10 fr., Mlle Verly, 10 fr.

INAUGURATION DE LA MAISON DE CALVIN rebâtie à Noyon

L'inauguration de la maison rebâtie sur les fondements de celle où naquit Jean Calvin, le 10 juillet 1509, aura lieu, s'il plaît à Dieu, *dimanche 6 juillet* 1930 (Place au Blé, en face le théâtre).

A 11 h. 15, un service religieux sera célébré par MM. les pasteurs A.-N. Bertrand, Pannier et Pelcé.

La cérémonie d'inauguration aura lieu à 15 h. 15, sous la présidence de M. le professeur J. Viénot, président de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, en présence des délégués des Eglises et Sociétés françaises et étrangères qui ont participé à la souscription pour l'achat du terrain et la reconstruction de la maison de Calvin : *Fédération protestante de France; Union nationale des Eglises réformées évangéliques* et *Synode de la Ire circonscription; Union nationale des Eglises réformées; Eglises baptistes; Alliance universelle des Eglises réformées; Eglises baptistes; Alliance de l'Eglise de Genève; Federal Council of the churches of Christ in America; Couvent général des Eglises réformées de Hongrie; Table vaudoise; Synode de l'Eglise réformée nationale des Pays-Bas; Eglise remonstrante; Eglise luthérienne des Pays-Bas; Eglise mennonite; Eglise réformée libre; Société calviniste de France; Musée de la Réformation à Genève, Huguenot Societies of London, of Pennsylvania, of Washington*, etc.

(Le Musée proprement dit, destiné à devenir pour les Eglises du nord de la France ce qu'est le Musée du Désert pour les Eglises du Midi, et la Bibliothèque, restent inachevés pour le moment, faute de fonds suffisants.)

Horaire des Trains.

Aller : Départ de Paris-Nord : 9 h. 40 et 12 h. 20.
Arrivée à Noyon : 11 h. 09 et 14 h. 25.
Retour : Départ : 17 h. 42.
Arrivée à Paris-Nord : 19 h. 15.

Par l'excellente route de Compiègne, il y a cent kilomètres de Paris à Noyon. Les automobiles seront garées devant le théâtre, en face de la maison de Calvin.

DONS REÇUS DE 1923 A 1929

pour la Maison de Calvin

et le Musée Calvin à Noyon

PAYS DONATEURS :		DEVISES ÉTRANGÈRES
AFRIQUE DU SUD	25 »	+ 177 Reichs Marks.
ALLEMAGNE	1.600 »	+ 18 sh.
ANGLETERRE	140 »	
AUSTRALIE	119 95	
BELGIQUE	220 »	
CANADA	20 »	
DANEMARK	1.591 »	+ 12 livres sterl. 10 sh.
ECOSSE	1.338 75	+ 61 dollars.
ETATS-UNIS	9.553 58	
FINLANDE	300 »	
FRANCE	33.632 40	
HONGRIE	18.700 »	
IRLANDE	» »	
ITALIE	» »	
JAPON	222 »	
PAYS-BAS	21.278 45	1 livre sterling.
SARRE	100 »	— 10.000 lire.
SUÈDE	1.000 »	— 10 florins.
SUISSE	1.775 »	
TCHÉCO-SLOVAQUIE		
TONKIN	532 40	
TUNISIE	776 35	— 6.665 couronnes.
Total général ...	94.610 65	
	177 R. Marks.	
	61 dollars,	
	10.000 lire,	
	10 florins,	
	6.665 couronnes tchécoslovaques.	
	8 shillings,	
	14 livres,	

France

Union nationale des Eglises réformées évangéliques : 1.000 fr.; Union nationale des Eglises réformées, Comité central, 1.000 fr.; Eglises baptistes, 705 fr. 50.

Paris.

René Puaux, en souvenir de M. Frank Puaux, 20.000 fr.; Assemblée de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français à l'Eglise de l'Oratoire (1924), 475 fr. 55; Eglise de Clichy, 25 fr.; Conseil presbytéral de l'Eglise de l'Oratoire, 500 fr.; Henri Bauer, 3.000 fr.; A. de Biéville, 100 fr.; Pr Lecerf, 50 fr.; Frédéric Basset, 20 fr.; Mme Courtois, 100 fr.; M. et Mme G. Mallet, 50 fr.; A. Pluchery, 5 fr.; Halter, 20 fr.; Mme Cottignies, 100 fr.; André, 15 fr.; Sillé, 10 fr.; Ernest Couve, 5 fr.; A. Mensier, 20 fr.; Paul, 10 fr.; Buttolo, 10 fr.; Guillaumet, 50 fr.; Paul Plateau, 10 fr.; Cadoret, 20 fr.; Ch. Martel, 55 fr.; Fr. Amos, 75 fr.; Mlle Garnier, 100 fr.; E. Mours, 5 fr.; Bourg, 20 fr.; Gabriel Puaux, 50 fr.

Total : 24.900 fr. 55.

Bernis : quelques protestantes, 45 fr.;

Bordeaux : Frédéric Cruse, 1.000 fr.;

Bruay : Pr Viollier, 100 fr.;

Castres : Eglise réformée, 40 fr.

Chauny : Eglise, 56 fr.

Couhé : Mousseaux, 40 fr.

Gilhoc : Eglise, 10 fr.

Josnes : Eglise, 35 fr.

La Fère : Eglise Baptiste, 50 fr.;

La Roche-sur-Yon : Pr Cler, 20 fr.;

Le Gault La Forêt : Mlle Cuche, 20 fr.

Liévin : Concentration des Eglises du Nord, 300 fr.; Court, 23 fr.

Lille : Conseil presbytéral, 100 fr.;

Marseille : Mme Henri Schloesing, 100 fr.;

Mazères : Eglise, 75 fr. (avec Calmont).

Mouilleron-en-Pareds : Eglise, 10 fr.;

Mulhouse : Arthur Day, 100 fr.; P.-R. Zuber, 73 fr.;

Noyon : Collecte par le pasteur de Compiègne, 104 fr. 35; première collecte à la Maison de Calvin, lors de la pose de la première pierre, 2.130 fr. 20;

Pau : Eglise réformée évangélique, 75 fr.;

Reims : Fête Réformation 1924, 355 fr.; idem, 1925, 250 fr.; Pasteur Gonin, 5 fr.; Drancourt, 100 fr.; Joseph Krug, 100 fr.

Saint-Cloud : Ecole du dimanche, 25 fr.;

Saint-Martial : Mme Rey, 5 fr.;

Saint-Nicolas-de-Téroce : collecte, 28 fr. 50.

St-Quentin : Concentration d. Eglises du Vermondois, 216 fr. 30; 216 fr. 30;

Sauveterre : Pr Cadier, 5 fr.;

Saverdun : Eglise, 90 fr.;

Strasbourg : Collecte au service franco-américain (13 juillet 1924), 273 fr.; Pr Kuntz, 50 fr.;
Tours : Mlle Jarillon, 10 fr.
Vandoncourt : E. Mégnin, 5 fr.

Total : Paris....................................	24.900 55
Départements	8.731 85
Total pour la France .... Fr.	33.632 40

AFRIQUE DU SUD

La Perle : Professeur et Mme Rousseau, 25 fr.

ALLEMAGNE

Halle-sur-Saale : Alliance réformée d'Allemagne, par M. le Modérateur (prof. D. Lang : 1.000 fr.).

Magdebourg : Dons transmis par M. le Professeur Schümer : 600 fr.; [O. Schulz (*Schwerin*), 3 rm.; Eglise réformée allemande (*Magdebourg*), 20; Prof. G. Schümer, 10; Quelques lecteurs du *Deutsch-reformiertes Gemeindeblatt* (*Magdebourg*), 5; Pasteur Rosenkranz (*Kreuznach*), 3; Mme Müller (*Gœrlitz*), 10; Pasteur Huppenbauer (*Haiterbach*), 3; Pasteur K. Dieterich (*Nürtingen*), 5; Pasteur Runze (*Sülldorf*), 4,50; Pr Bomfleur (*Schüttorf*), 20; Pr Erich Klein (*Bad Schwalbach*), 4; Pr Rud. Kraehmer (*Hohenfelden*), 1; Eglise évangélique d'*Oberhonnefeld*, 2,50; Pr Hans Kornrumpf (*Grünheide*), 1; Pr Voget (*Wymeer*), 4; Pfefferle (*Weinheim*), 3; Pasteur Engel .(*Osnabrück*), 1; Pr Finsterbusch (*Osnabrück*), 1; Pr Plorin (*Freeren*), 1; Pr Dr Nordbeck (*Plantlünne*), 3; Consistoire de l'Eglise réformée (*Bakkum*), 5;]

Dons transmis par MM. Hermelinck, prof. à l'Université (*Marbourg*) et Schümer, directeur de l'Ecole Supérieure (*Magdebourg*) (2e versement), 129 rm. 50 (à déduire frais, 1,50). [Reliquat de sept. 1927, 9,50; Dr W. Boudriot, *Asbach*, 4; Dr Cremer (*Berlin*), 20; Koopmann, président du Consistoire (*Hanovre*), 5; Zwitzers, pasteur (*Wybelsum*), 2; Hoter (Luckendorf), 4; Eglises réformées de *Schüttorf*, 20; de *Bentheim*, 20; *Magdebourg* (wallonne, 20; française, 5) ; Dr Hermelinck (*Marbourg*), 10; un prof. à *Montréal* (Canada), 10.]

Berlin : Consistoire de l'Eglise réformée française, collecte : 164 rm. Dr H. Baron, 3 rm.; Pr Urbain, 10 rm.

Total : 1.700 fr. + 177 rm.

ANGLETERRE

Londres : Mr. W. Minet et Miss Minet, £ 5; Carruthers, 100 fr.;
Bentworth : Rev. Dr Cazalet, 20 fr;
Hove : G. W. Cole, 20 fr.;
Westcliff : G. V. Rowe, 10 sh.;
Cardiff : Edgar Shapland, 8 sh.
Total : 140 fr. + 5 livres, 18 shillings.

AUSTRALIE

Tumut : W. A. W. de Beuzeville, 119 fr. 95.

BELGIQUE

Bruxelles : Société d'Histoire du Protestantisme Belge, 20 fr. Baron Ed. Prisse, 50 fr.; Comtesse de Lalaing, 50 fr.; Berber Erlensbach, 50 fr.; Deschamps, 50 fr.

Total : 220 fr.

CANADA

Montréal : Prof. Brown, 20 fr. (+ 10 fr. ci-dessus versés en Allemagne).

DANEMARK

Copenhague : Eglise réformée, 50 fr.; (2e don), 341 fr.; Consistoire de l'Eglise réformée française, 100 fr.; Gunnar Johansen, pianiste, 50 fr.; Axel Lytting, 50 fr.

Fridericia : Eglise réformée, 1.000 fr.

Total : 1.591 fr.

ECOSSE

Edimbourg : Dons transmis par le Rév. J. R. Fleming, D. D., 738 fr. 75; Church of Scotland, committee ou correspondance with other churches, £ 10, 10 sh.; Sir David Paulin, £ 1; Rev. Prof. John R. Mackay, £ 1; Smart, 100 fr.

Glasgow : King, 5 sh.

Craigforth : J. Lilburn, 500 fr.

Total : 1.338 fr. 75 + £ 12, 10 sh.

ETATS-UNIS

Dons d'Amérique transmis par l'Office Central de Secours aux Eglises d'Europe, 1.006 fr. 78; Huguenot committee, 1.000 fr.; National League of the Huguenot Societies in U. S., 1.000 fr.; Huguenot Society of Pennsylvania, 1.000 fr.; Huguenot Society of South Carolina, 600 fr.; Huguenot Society of the Founders of Manakin, 5 dollars.

New-York : Huguenot Society of America, 1.000 fr.; Miss Katharina S. Day, 300 fr.; A. de Peyster, 100 dollars (1.801 fr. 80); Mrs. Tatem, 50 dollars; Mrs. Washington E. Connor, 25 fr.

Ithaca : O. Guerlac, 20 fr.

Pennsylvanie : John B. Stetson, 500 fr.; Mrs. Rotherwel (Ashland), 125 fr.

Chicago : Ecole du Dimanche, classe de E. Kaltenbach, 10 dollars; Em. Kaltenbach, 1 dollar.

Delaware : Professeur Hastings Eells, 50 fr.

Oberlin (Ohio) : Kemper Fullerton, 125 fr.

Caroline du Sud : C. G. Memminger, de la Huguenot Society de la Caroline du Sud, 1.000 fr.

Total : 9.553 fr. 58 + 61 dollars.

FINLANDE

Helsingfors : Maurice de Coppet, 300 fr.

HONGRIE

Convent général de l'Eglise réformée de Hongrie, collectes dans les églises : 18.700 fr.

IRLANDE

Belfast : Dr Fraser, £ 1.

ITALIE

La Table Vaudoise, 1.000 lires.

JAPON

Kyoto : Faculté de théologie de l'Université Doshisha, 222 fr.

PAYS-BAS

Somité hollandais, par Mme la comtesse de Limburg Stirum : 1.000 fr.; quelques amis de Hollande, par le Dr Krop, 20.000 fr.

Amsterdam : J. Brouwer, 65 fr.; Van Schelten, 49 fr. 50.

Bruitenport : H. Yuzonidès, 20 fr.;

Groningue : E. R. Wigholaus, 20 fr.

Rotterdam : J. Reepmaker, 10 fr.; Pr Groote, 23 fr. 75.

La Haye : F. Vogels, 10 florins.

Total : 22.964 fr. 25 + 10 florins.

SARRE (TERRITOIRE DE LA)

Sarrebrück : Eglise française, 100 fr.

SUÈDE

Stockholm : Consistoire de l'Eglise réformée française, 1.000 fr.

SUISSE

Genève : Compagnie des Pasteurs, 500 fr.; Musée de la Réformation, 1.000; Ad. Keller, 40 fr.; B. Bouvier, 5 fr.; Barley, 100 fr.

Zurich : H. Dobler, 100 fr.; Pr Mayor, 30 fr.

Total : 1.775 fr.

TCHÉCO-SLOVAQUIE

Prague : Eglise Evangélique des Frères Tchèques, collecte dans les communautés par les soins du Comité synodal et don de l'Union de Constance (600 couronnes), 6.665 couronnes.

TONKIN

Eglise de *Hanoï*, 532 fr. 40.

TUNISIE

Tunis : Ecole du Dimanche, 61 fr. 35 + 15 fr.; Eglise, 500 fr.; Paul Goyénèche, 25 fr.; P. Bouillanne, 25 fr.; Mme F. Liotard, 20 fr.; E. Granier, 25 fr.; dons divers, 105 fr.

Total : 776 fr. 35.

AVIS IMPORTANT

Il manque encore une centaine de mille francs pour achever et aménager le musée,

Les dons sont reçus au compte n° 2 de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français :

Paris : Compte chèque postaux 407-83;

Et chez MM. Vernes et Cie, banquiers, 29, rue Taitbout, Paris (9e) ;

Londres : MM. Baring brothers, Ltd, 8, Bishops gate Street, E.C.2 (*Calvin Memorial*) ;

New-York : MM. Iselin, 36, Wall Street.